UNE ANNÉE

DANS LE SAHEL

JOURNAL D'UN ABSENT.

SECONDE PARTIE.

Mustapha d'Alger, janvier.

Jusqu'à présent, je ne t'ai fait des Algériens qu'un portrait général (1). J'ai parlé de gravité, de discrétion, de dignité naturelle dans le port, dans le langage, dans les habitudes, voulant indiquer par des traits d'ensemble ce qui frappe au premier abord tout nouveau-venu qui débarque d'un pays d'Europe où ces qualités extérieures sont précisément les plus rares. N'oublions pas cependant qu'il y a deux peuples ici, pleins de ressemblance si nous les comparons à nous, absolument divers dès qu'on définit chacun d'eux. Nous avons vu les similitudes; aujourd'hui voyons les diversités. Restituons à chacun le nom dont il est jaloux; laissons l'Arabe où il est, dans la campagne, fixé dans les villages ou promenant ses tentes, et pendant que j'habite Alger, parlons des Maures. Peut-être leur portrait perdra-t-il quelque chose à devenir en effet plus ressemblant; il pourrait arriver que la précision, au lieu de grandir leurs traits, les diminuât.

Alger est une ville arabe habitée par des *Maures;* les Maures forment les trois quarts au moins de sa population indigène. Le reste

(1) Voyez la livraison du 1er novembre.

est mêlé de nègres, d'émigrans biskris ou mzabites, de Juifs parlant la langue commune et restés toujours les mêmes depuis leur transportation sous Titus et sous Adrien, enfin de quelques Arabes, mais en si petit nombre qu'on peut dire avec certitude qu'il n'y a pas d'Arabes dans Alger. Cette ville n'était au surplus leur capitale et leur citadelle que par fiction : c'était le chef-lieu d'un gouvernement qu'ils n'aimaient pas et le centre administratif d'une administration à laquelle ils obéissaient mal. Ils y tenaient pour l'honneur du croissant, mais nullement par intérêt pour leur dernier pacha. Ils n'avaient jamais lié leur cause à la sienne, et telle était leur indifférence à l'égard de la moderne Carthage qu'ils l'ont laissé tomber sans lui porter secours, sans prévoir qu'ils se perdaient eux-mêmes en l'abandonnant. Ils n'avaient mis là qu'une petite part de leur orgueil, en dépôt sous la garde des Turcs, et comme les Sahariens font pour leurs grains dans des *silos* étrangers. Leurs vraies destinées étaient ailleurs. Ils se réservaient de les défendre sur leur propre territoire et pied à pied, et cette longue guerre numide, qui finit à peine, a prouvé comment ils entendaient la politique et comment ils pratiquaient la guerre.

Les historiens ont beaucoup écrit sur les Maures. D'où viennent-ils? qui sont-ils? A quelle famille orientale les rattacher? Sont-ils de la race aborigène? Viennent-ils des Maures d'Espagne refoulés le long des états barbaresques? Sont-ils, comme on l'a dit encore, les descendans directs d'une invasion arabe antérieure à celle des kalifes? Y doit-on voir, au contraire, un produit fort mélangé de toutes les invasions, et n'y aurait-il pas dans les veines de ce peuple aux traits charmans, mais indécis, un composé de sang barbare et de sang gréco-romain? Voilà la moindre partie des hypothèses. La question reste douteuse, et la filiation des Maures est encore à prouver.

Quelle que soit la parenté des Arabes et des Maures, qu'on puisse ou non les rapprocher à leur point d'origine, il est impossible aujourd'hui de les confondre; eux-mêmes ne veulent pas être confondus. Peut-être n'y a-t-il pas là deux races, mais il y a deux branches, et bien nettement deux familles, qui n'ont en réalité rien de commun que la langue et la religion, qui ne se ressemblent ni par le type, ni par les habitudes, ni par la façon de vivre, ni par le tempérament, ni par le caractère, ni par le costume, et pas plus par les qualités que par les vices, qui ne s'aiment ni ne s'estiment, dont les intérêts mêmes sont opposés, et qui vivraient peut-être en ennemies si nous n'étions pas là, n'ayant plus alors, pour faire amitié contre nous, le lien commun des antipathies et la fraternité des rancunes. L'une est un peuple encore féodal, de campagnards, de voya-

geurs et de soldats, nombreux, plein de ressources, très grand de toutes manières, par ses origines, par son histoire et par ses mœurs; héroïque à la façon d'Alexandre, aventureux comme lui, comme lui faisant de la guerre un voyage armé; père d'une religion qui a failli couvrir le monde; répandu jusqu'aux extrémités de l'Orient, sans être à proprement parler maître nulle part; vivant ainsi dans des pays incomparables, et toujours portant sur son visage, comme un air de noblesse, la beauté même de sa destinée. — L'autre est un petit peuple d'artisans, de boutiquiers, de rentiers et de scribes, très bourgeois, un peu mesquin dans ses mœurs, comme il est étriqué dans son costume; élégant, mais sans grandeur, joli plutôt que beau, tout juste aisé, jamais pauvre, et qui n'atteint au splendide ni par le luxe ni par les misères. Chacun d'eux d'ailleurs a son orgueil, et ce serait leur faire une injure égale que de se tromper de nom, comme avec deux individus consanguins.

Ce qui manque à ce dernier peuple, c'est précisément ce que le premier possède en excès, ce quelque chose que j'appellerai la grandeur, ou, pour parler en peintre, le style. Les Maures n'ont aucun style; cela tient beaucoup à leur personne, beaucoup aussi au milieu dans lequel on les voit. Tout autour d'eux est petit et contribue à les diminuer : leurs rues étroites, leurs boutiques à peine habitables, leur vie sédentaire, et leur habitude d'être assis à la turque plutôt qu'étendus à l'arabe. Leur costume les habille avec grâce et ne les drape pas; il est étroit, il manque d'abondance et de plis, n'ajoute rien à l'importance de l'homme, et amoindrirait au contraire celle qu'on lui suppose. Un vêtement plus ample fait, je ne sais pourquoi, présumer des passions plus fortes, une âme plus grande. C'est un préjugé d'ordre *artistique*, si tu veux; mais ici, bien entendu, je parle en artiste. Avec leur veste collant à la taille, leur culotte en forme de jupe, et leur ceinture, que beaucoup portent lâche, il est aussi difficile aux vieillards de paraître majestueux qu'aux jeunes gens de ne pas avoir l'air efféminé.

Efféminé, voilà, je crois, le mot qui convient, car il définit leur caractère, s'adapte à leurs goûts, précise exactement leurs aptitudes, les résume au physique comme au moral, et les juge. N'est-ce pas le propre des pays de gynécées de produire une sorte de confusion dans les sexes et d'affaiblir l'un dans la mesure même où l'autre est dégradé? Chose bizarre, en même temps qu'elle disparaît de la vie publique, la femme aussitôt se manifeste dans le tempérament de la race; moins on lui reconnaît d'importance extérieure, plus elle en acquiert par le sang. On la méprise en raison de l'abus qu'on fait d'elle : elle est cloîtrée, oisive, on l'assimile aux objets de luxe ou de plaisir ; mais l'homme alors la remplace, et en vient à lui

ressembler par des substitutions d'emploi qui le font descendre. C'est par là que la femme se venge, en abaissant l'espèce, et l'espèce est punie du tort de la société.

Il en résulte ce que nous voyons : un peuple quasi-féminin, — des garçons presque filles, des jeunes gens qu'on prendrait pour des femmes, un visage imberbe, des formes rondes, de beaux traits, mais un peu mous, rien de fort ni de résolu; une beauté incertaine et jamais virile, jusqu'à l'âge où la jeunesse elle-même est effacée par la gravité des années. A l'inverse des Arabes, chez qui la fainéantise est le droit du mâle, ici c'est le mari qui travaille, je veux dire qui manie l'aiguille. Il prépare les laines, il les teint, il fabrique les étoffes, il coud, il fait non-seulement ses propres habits, mais ceux des femmes et des enfans, leurs chaussures avec les siennes, leurs toilettes aussi bien que leurs bijoux. Lui seul a l'art des passementeries et des broderies; il sait comment assortir les couleurs, comment la soie se croise avec les fils d'or; il a ses métiers, ses dévidoirs, ses écheveaux, ses pelotons, ses bobines, ses ciseaux, tout un petit arsenal d'instrumens qui paraît bizarre entre ses mains, et qui le rend méprisable aux yeux de ses voisins manieurs de sabre. Si la force lui manque, il hérite au moins des contraires de la force : il a l'adresse, l'habileté des doigts, la délicatesse et la grâce. Il est intelligent, souple et docile; il calcule, et si le commerce ne lui convient qu'à demi, loin de le déclarer indigne, il l'estime. Son activité d'ailleurs n'est jamais bien grande. Aussi indolent à son établi qu'il est insouciant dans sa boutique, aussi peu diligent à coudre qu'il est peu pressé de vendre, il considère le commerce aussi bien que l'industrie comme des passe-temps, et le travail est plutôt fait pour remplir ses loisirs que pour occuper sa vie. A vrai dire, c'est un moyen de se distraire et de se désennuyer du repos.

Les Maures n'aiment pas les chevaux, n'en possèdent guère, et les manient mal. Leur tournure un peu grêle jure avec le lourd équipement des chevaux arabes, car il faut une tenue de cavalier et l'attirail de guerre pour occuper dignement la selle à haut dossier et pour chausser les étriers turcs. Ils ont la sandale de cuir noir des gens qui vont à pied et marchent peu, des demi-bas pendant l'hiver, et jamais de bottes. Un éperon traînant rendrait leur marche impossible. Le soir, on rencontre certains d'entre eux, les plus riches, qui partent pour leurs jardins, mais portés alors par des mules, assis de côté sur une selle large et plate, matelassée comme une litière, et menant leur tranquille monture à coups de houssine, sans se servir de la bride ni du talon. Leur équitation ne va jamais plus loin. Chose encore plus inconnue des Arabes et plus superflue

pour ces yeux infatigables, beaucoup de vieillards portent des besicles. Ce sont les compteurs d'argent, les scribes, les maîtres d'école, en un mot les *tolbas,* ceux qu'on voit écrire avec un roseau sur de petits carrés de papier posés sans autre appui dans leur main gauche, et dont la longue écritoire de cuivre est engaînée dans un pli de leur ceinture, à cette place au-dessous du cœur où les gens de guerre portent le poignard. L'écritoire, le stylet de roseau, quelques feuillets de papier, plus un vieux Koran manuscrit que peu de gens lisent et qu'un très petit nombre comprend, voilà au reste tout ce qui rappelle les lettres, et cela suffit pour distinguer les Maures des Arabes, beaucoup plus illettrés encore. Le vrai peuple cependant lit peu et n'écrit guère. Celui-là fume, rêve, regarde et cause en travaillant des doigts. Il passe à l'ombre et dans l'azur froid des bazars les longues journées que les gens de même race sont tenus à dépenser hors de leurs maisons. Le bazar lui tient lieu de *forum.* Il représente à la fois la chambre de travail et la place publique, et chacun s'y trouve chez tout le monde et chez soi.

Il y a là des cafés, des essences, des fleurs et des oiseaux. Des rossignols chantent dans de petites cages en pointes de porc-épic suspendues à l'auvent des boutiques. Au-dessous des cages, et sur des tréteaux, on voit des jeunes gens assis côte à côte, avec des broderies sur leurs genoux, des écheveaux de fils d'or ou de soie passés derrière l'oreille; propres, bien mis et le visage un peu plus clair que de l'ambre pâle, peu vêtus, car ils ont le cou, les jambes et les bras nus, avec des vestes de couleurs bien choisies, des ceintures qui varient du rouge au rose vif, et des culottes blanches à mille plis qui s'évasent autour d'eux quand ils sont assis; des attitudes élégantes, soit au repos, soit au travail; beaucoup de langueur dans les yeux, et, pour achever de n'être plus des hommes, quelquefois les paupières peintes, presque toujours des fleurs posées près de la joue. Ils fument du tabac odorant, les voluptueux, du *tekrouri,* c'est-à-dire de la feuille de chanvre réduite en poussière, ou, pour employer le terme connu, du *haschisch;* c'est ce qu'ils appellent faire le *kief.* Le *kief* est proprement le repos plein de bien-être, et poussé jusqu'à l'ivresse, produit par toute boisson ou par toute fumée stupéfiante. Il signifie l'effet du sorbet ou de la pipe. Par abus de mots, on l'applique à l'objet lui-même; il m'est arrivé de demander du *kief* et d'être compris des marchands de *tekrouri.*

Le goût du *haschisch* ne vient jamais sans la passion des oiseaux. A Constantine surtout, mais aussi à Alger, chaque fumeur de *haschisch* possède un rossignol, et je ne connais que Nâman qui, par indigence ou par oubli des choses extérieures de la vie, n'ait pas le sien. Le rossignol est, faut-il le dire? un oiseau très positif et gour-

mand, dont la voix devient d'autant plus claire et le chant plus robuste qu'il est mieux nourri. On lui donne à manger de la viande crue, hachée menu et pétrie avec du beurre. Remis en belle humeur par cette nourriture active, l'oiseau recouvre son haleine et se met à chanter, — Dieu sait quoi!... peut-être les satisfactions d'un estomac repu, — mais sur un mode si tendre, avec un tel sentiment du rhythme, et d'un élan si passionné, qu'on oublie l'oiseau pour n'entendre plus que le musicien. Quel étrange poète que cet oiseau! Qui n'a-t-il pas bercé et enchanté depuis qu'il existe, et que, libre ou prisonnier, il habite au milieu de nous? N'est-ce pas l'âme éloquente des choses tendres, la musique même des sentimens humains? Il a l'air d'exprimer ce que chacun de nous éprouve. L'amoureux retrouve en lui ses tendresses, celui qui souffre ses amertumes, la mère affligée ses désespoirs. « Chantre des nuits heureuses! » a dit de lui un des plus inconsolables rêveurs de ce siècle. « Déjà, s'écrie le jeune Albano, le rossignol frappait du bec à la porte triomphale du printemps. » Le fumeur stupide écoute à sa manière cette chanson sans paroles qui le pénètre tant bien que mal à travers l'épaisseur de ses rêves. Me comprendrait-il, mon ami, si je lui disais qu'elle a fait pleurer un homme qui s'appelait Obermann du regret d'être seul au bord d'un lac, de se sentir grand et faible, et de n'avoir pas vécu?

Je suis entré l'autre jour au tribunal du kadi. J'ai vu comment est rendue la justice; c'est une chose si facile, si intime et si familière, qu'on ne saurait imaginer de formalités plus attrayantes ni plus capables de faire excuser les procès. Le tribunal est situé rue de la Marine, dans la cour de la mosquée. La même porte mène au prétoire et à l'église, la même enceinte enferme la justice et la religion; le justiciable et le juge sont de la sorte aussi près que possible de l'œil de Dieu. La cour est dallée et fermée de balustrades à l'extrémité qui donne sur la mer. Au centre et faisant vestibule à la mosquée, parmi des arbustes, des rosiers, de grands bananiers constamment verts, s'élèvent une fontaine et deux pavillons. Le plus petit, le moins fréquenté, appartient au muphti, qui représente la cour d'appel; l'autre, reconstruit il y a peu d'années, et par les soins de l'administration française, dans un style approximativement arabe, est la chambre de première instance, occupée par le kadi. L'auvent, très saillant et de forme asiatique, protége un large perron de deux marches, où les cliens déposent leurs savates et s'asseoient à l'ombre en attendant l'appel de leur cause. Une grande porte ouverte à deux battans permet au public d'assister de l'extérieur aux débats, et éclaire en même temps la salle, qui n'a pas d'autre ouverture. Cette salle, petite, carrée, blanchie seulement à

la chaux, est disposée et meublée de la manière la plus simple : de chaque côté, une rangée de banquettes appuyées aux murs derrière une rangée de tables-bureaux, où se tiennent les scribes ou greffiers, assesseurs du kadi. A l'entrée, un tabouret de bois pour l'huissier ou *chaouch;* par terre, des nattes où les cliens s'accroupissent. Au fond, faisant face à la porte, se trouve la place du kadi, — ce qu'en France on appelle proprement le tribunal, — c'est-à-dire une estrade avec un bureau, un canapé bas à dossier de drap vert, et des coussins. Rien au mur que de fausses fenêtres formant niches, de petites armoires fermées, servant d'archives et contenant quelques livres et des papiers; enfin, au-dessus du juge, une légende écrite en gros caractères, et tirée d'un verset du Koran.

La fonction des scribes (*adouls*) est de suivre les interrogatoires, d'examiner les actes, et de dresser les jugemens. On les reconnaît à leur singulière coiffure de cotonnade blanche en forme de citrouille, à leur pelisse de soie, qui cache entièrement la culotte, à leur air plus grave et plus digne, qui les fait distinguer du commun des hommes et révèle en eux des magistrats. N'oublie pas que l'*adel,* le scribe, est à la fois un homme de loi et un homme d'église, qu'il préside aux cérémonies du culte, aux enterremens, comme il assiste aux démêlés judiciaires, et qu'il touche ainsi, par ce double ministère, aux plus graves intérêts de la vie présente et de la vie future.

Quant au kadi, sa charge fait de lui un personnage important, même à côté de notre juridiction française; celui-ci est personnellement le type le plus accompli que je connaisse de la haute bourgeoisie d'Alger. Il est grand, maigre, avec une barbe noire et peu fournie; il a l'œil sagace et doux, beaucoup de distinction dans tout son air, la parole un peu voilée, le geste lent et la pâleur maladive d'un homme à santé délicate. Il est vêtu de blanc, de gris et de noir. Une longue écharpe de mousseline plissée sur son vaste turban sphéroïde le coiffe à la manière des marabouts et le drape abondamment jusqu'à la ceinture. Il parle peu, interroge à voix basse, et ne regarde directement les cliens que si la question paraît mériter son attention. Autrement il écoute un peu négligemment, le coude appuyé parmi des coussins, les yeux à demi fermés, moitié méditant, moitié distrait, et dans la tenue d'un homme à qui l'on ferait des confidences de peu de valeur.

Quatre ou cinq scribes, un huissier armé d'une baguette, un juge à figure belle et douce, qui représente en sa personne le conseil et l'autorité, la jurisprudence et la loi : voilà toute la magistrature. Pas d'avoués ni d'avocats, ni de ministère public; ni délais, ni procédure à suivre, ni complications, ni lenteurs. On entre avec son adversaire, on s'assied par terre à côté de lui; chacun à son tour expose

son affaire; le débat contradictoire compose à la fois l'enquête et les plaidoyers. Rien n'est plus sommaire. C'est à peu près la justice de paix, c'est-à-dire la juridiction la plus logique, la plus humaine et la mieux nommée, s'il est vrai que le premier but de la justice doive être de concilier. Si l'accord est impossible, alors le kadi juge, dans sa sagesse et dans sa conscience, comme Salomon.

Les femmes n'entrent pas dans l'enceinte. Il y a pour elles, attenant à la salle d'audience, deux galeries ouvertes, communiquant avec le prétoire par une fenêtre grillée, à hauteur d'appui. La femme, qui reste voilée et qui plaide par l'étroite ouverture, peut tout au plus passer les doigts à travers le grillage en barreaux quadrillés et s'aider d'une courte pantomime pour animer l'exposé de sa cause.

Le jour où je fis connaissance avec les mœurs judiciaires dont je te parle, il y avait précisément une affaire pendante entre une femme et son mari. Il s'agissait d'une demande en divorce. Retranchée derrière la lucarne et absolument invisible sous ses voiles, la plaignante articulait avec d'autant plus d'aisance des griefs à peine avouables, et racontait sans sourciller l'histoire impossible à traduire ici de sa vie conjugale. Le mari, que le kadi venait d'interroger, écoutait ingénument ce qui se disait de lui. C'étaient des choses qui faisaient sourire. Le kadi ne jugea pas cependant le mariage aussi désespéré que le prétendait l'épouse impatiente, et ne le voulut pas rompre; au contraire, il lui conseilla de faire meilleur ménage que jamais et remit la cause à l'année prochaine.

Au-dessus de ce premier degré de juridiction, il y a, comme je te l'ai dit, le muphti, qui prononce en dernier ressort. C'est un vieillard fort âgé, que je rencontre se promenant dans les bazars, vêtu d'un kaftan rougeâtre, d'une pelisse verte, avec des babouches jaunes, et la tête enveloppée d'un voile de soie de couleur pourpre. Le petit pavillon qu'il habite à côté du kadi est une sorte de marabout de forme sépulcrale, fort petit, très silencieux, et presque pas éclairé. Il m'a semblé que le plus religieux respect entourait ce sanctuaire de la haute justice. Le vieillard y sommeillait, retiré sous la coupole comme un mage, et dans une attitude que son grand âge et la gravité du lieu faisaient paraître auguste. Lorsqu'un plaideur a perdu sa cause, il n'a que la cour à traverser pour passer de première instance en appel. Les deux juridictions épuisées, tout n'est pas fini. A ceux que la loi humaine a mécontentés, il reste un dernier recours : c'est d'en appeler à la justice céleste et d'aller dans la mosquée se pourvoir en cassation devant Dieu.

12 janvier.

Voici la pluie. Elle a commencé ce soir à trois heures par quelques gouttes larges et rares. J'achevais ma promenade au moment où ce signal d'espérance imploré par tout le pays s'échappa comme avec effort d'un ciel orageux, mais obstinément aride. Je n'en fus pas surpris, car j'étais sorti pour l'attendre. Il y avait huit jours que le temps se préparait à un changement; l'air était devenu trop sonore pour rester longtemps serein, et le ciel, d'un bleu particulier, ne permettait plus de croire à la durée des beaux jours. Ce sont des nuances, mais qu'on distingue avec un peu d'habitude. Intérieurement aussi, je sentais approcher la pluie par un pressentiment qui n'a rien d'imaginaire.

J'arrivais près d'un champ qu'un laboureur arabe en tunique courte était en train d'ensemencer d'orge; il achevait d'en recouvrir les derniers sillons, y poussant à fleur du sol une petite charrue primitive attelée de deux vaches maigres. En voyant le temps si bien disposé pour les semailles, il aiguillonnait les animaux, et se hâtait de manière à terminer son travail avant la nuit, calculant sans doute avec certitude que demain il serait trop tard. A l'extrémité du champ déjà labouré, deux enfans, aussi de race arabe, faisaient brûler de grands tas d'herbes nuisibles, d'où s'échappaient d'épais tourbillons de fumée d'une odeur âcre. Je reconnus avec quelque surprise en pareil lieu l'odeur si commune en France des champs brûlés; ce faible indice était le premier qui sensiblement m'eût indiqué l'automne.

Je m'assis et regardai ce champ rayé de sillons bruns, où je voyais deux choses assez rares dans ce pays d'insouciance : une charrue arabe en travail, des enfans indigènes partageant avec leur père les soins donnés au labourage. Les petites vaches, non pas accouplées sous un joug, mais attelées par le poitrail et tirant des épaules à la manière des chevaux, soufflaient d'épuisement, quoique le travail ne fût pas rude, car la terre était à peine entamée.

A ce moment, je remarquai que les fumées, lourdes jusque-là, tournèrent. Un vent léger, mais frais, arriva de l'ouest, et suivit le pied des coteaux, en faisant sur son passage le bruit d'un oiseau de grande envergure. La campagne en fut comme étonnée, et les uns après les autres, par un mouvement brusque, tous les arbres de la plaine en frissonnèrent. Ce ne fut qu'un instant. Le souffle passé, tout rentra dans un calme plat. C'est alors que les premières gouttes de pluie tombèrent.

Rien n'était plus reconnaissable, ni Alger, qui ne formait alors

qu'un amphitéâtre sans couleur, ni les maisons turques d'un blanc de linge, et qui perdaient leur forme en n'ayant plus d'ombre, ni la mer, devenue livide, ni les bois du *Sahel,* d'un vert éteint. Quoique l'air fût encore tiède, on y sentait courir des fraîcheurs humides. En même temps, dans les villages, dans les fermes, quelques cheminées se mirent à fumer, comme si chacun profitait du même avis pour faire aussitôt ses dispositions d'hiver. Les pigeons répandus dans la campagne regagnaient deux par deux les colombiers. Les poules rentraient avec émoi. Il y avait au contraire des compagnies d'oies qui sortaient en hâte des basses-cours, et les canards domestiques battaient joyeusement des ailes en recevant la pluie, et poussaient leurs clameurs de mauvais augure au bord des réservoirs desséchés. Les merles volaient d'un arbre à l'autre, s'appelant par leur cri du soir, et, quoique le soleil n'eût pas quitté l'horizon, se couchaient déjà, par prévoyance, au plus épais des taillis. J'entendis chanter des grives, les premières peut-être que l'hiver eût chargées de ses messages, et des volées d'étourneaux, venues des prairies, arrivaient par légions serrées pour s'assurer d'un abri sous les collines.

C'était bien l'été qui finissait. Il s'achevait sans violence, sous un ciel morne et doux, sans orage, et seulement par des ondées propices. Était-ce un dernier adieu de la saison maintenant passée? était-ce le premier présent d'un hiver qui voulait qu'on fêtât son arrivée, et la signalait par des bienfaits?

Même date, onze heures du soir.

Il pleut à torrens. Le vent est faible, mais il souffle directement de l'ouest, mauvais signe à pareille époque. La mer s'émeut. Je l'entends qui gronde au large, sous une nuit sans lune, sans étoiles, écrasée de nuages, et rendue plus épaisse encore par les flots de la pluie. C'est plutôt un murmure intérieur que l'agitation même des vagues. On dirait que la profondeur des eaux est remuée par un orage qui remonterait du fond des abîmes à la surface. Il n'y a pas le plus faible bruit dans la campagne, qui paraît morte ou frappée d'un sommeil de plomb. Les feux sont éteints depuis longtemps partout, même dans la partie du faubourg que j'aperçois de ma fenêtre. Adieu le ciel bleu, adieu le soleil, adieu tout ce qui semblait inaltérable !

13 janvier.

La pluie continue. Le vent, qui n'a fait que s'accroître d'heure en heure en se fixant à son point d'hiver, commence à labourer profondément les eaux de la baie. La côte a disparu dans les remous,

et n'est plus marquée que par le jet rapide et blanchâtre des embruns. A chaque instant, le grain, qui redouble, rétrécit l'horizon en le fermant d'une nappe continue presque impénétrable, et tendue de haut en bas comme un rideau. La campagne, aussi déserte que la mer, est inondée, car la terre, surprise par ce brusque arrosement, n'a pu s'imbiber assez vite; l'eau court dans les chemins changés en ruisseaux, ou séjourne à la surface des prairies; le Hamma n'est plus qu'un long marécage. On voit des oiseaux épouvantés qui traversent comme des ombres le ciel couleur de boue. Incapables de gouverner au vent ni de soutenir un vol de quelque durée, ils plongent au premier buisson venu comme des oiseaux morts. Quant aux oliviers, ils font pitié sous cette pluie qui les rend semblables à des arbres du Nord et sous le vent glacé qui déchire leur maigre feuillage, en les frappant comme avec des lanières. Toute circulation semble interrompue; personne encore n'a paru sur les routes. Chacun attend, pour reprendre ses habitudes, ou que la bourrasque ait cédé, ou que la saison se soit fait reconnaître par des rigueurs plus décisives.

J'ai visité mon jardin, qui forme un petit étang, puis la basse-cour, où le chien dort dans sa niche, où les chevaux dorment sur leur litière, où les pigeons ramagent doucement, retirés au plus profond de leur colombier à claire-voie. J'ai revu mon voisin, M. Adam, debout au seuil de sa maison en ruines. Les poulets de son poulailler se consolaient de leur mieux en becquetant des grains oubliés sur l'appui délabré des fenêtres; M. Adam fumait sa pipe allemande. Tristement il attend que la pluie cesse, et l'exil aussi. J'ai fermé les moindres ouvertures de mon logis, et, pour inaugurer la saison qui commence, j'ai allumé un grand feu de bois odorant. Me voici donc comme en France, les pieds devant la flamme, très étonné du changement qui s'est produit autour de moi depuis vingt-quatre heures, et bien averti que je vais avoir à payer de quelque ennui des satisfactions qui furent très vives. Au surplus, mon emprisonnement, car c'en est un, ne durera qu'autant qu'il me plaira de le prolonger : cela dépendra du poids de la solitude.

18 janvier.

Depuis cinq jours, j'assiste à quelque chose de moins redoutable, mais d'aussi désespéré qu'un déluge : un ciel noir, des eaux noires, presque pas de jour, un fracas monotone et assoupissant comme le silence, de la pluie, toujours de la pluie, qui tombe dans un marais, d'immenses cataractes qui vont descendre sur la mer. Le tonnerre a grondé la nuit dernière; je l'entendais à peine au milieu du tumulte de l'air. Les volets de mes fenêtres, qui ne sont pas

construites pour de pareils assauts, menaçaient d'éclater à chaque nouvel effort du vent; les vitres pliaient, tout près de se rompre, et ma maison tremblait comme un arbre déraciné; mais la chose effrayante à entendre et à voir, quand on parvient à la voir, c'est la mer.

Fin janvier.

Le soleil n'a pas reparu, le ciel est terne; des couleurs chagrines ont défiguré ce beau pays, revêtu de feuillage en dépit de l'hiver: heureux pays, dont la seule expression naturelle est le sourire! Le vent continue de souffler, la mer de remuer des eaux mornes en exhalant des soupirs irrités.

Sais-tu ce qu'il y a de plus pénible pour l'esprit dans ce sombre tableau, si confusément composé de pluie qui tombe, de flots qui roulent, d'écumes qui jaillissent, de nuages en mouvement? C'est de ne trouver d'équilibre nulle part, et de regarder indéfiniment des choses vagues qui vont et viennent, se balancent, se troublent, dans la perpétuelle oscillation d'un roulis qui semble ne pouvoir plus s'apaiser. Rien pour arrêter la vue, ni qui la repose, ni qui la satisfasse en la fixant sur des points d'appui : une étendue flottante, une perspective indécise de formes insaisissables; à terre, pas un objet qui ne soit agité; en mer, pas une ligne de nuages ou d'eau qui ne soit mobile, pas un trait qui ne s'évanouisse aussitôt formé. Ce petit supplice est un de ceux que j'ignorais.

S'il devait durer, je quitterais Mustapha, où la mer est insupportable à voir quand elle n'est plus calme. En attendant, je ne la regarde plus, je tâche de ne plus l'entendre, et je fais mon possible pour l'oublier. Je travaille; je me console avec des couleurs claires, des formes rigides, de grandes lignes bien nettes. Ce n'est pas la gaieté qui me plaît dans la lumière; ce qui me ravit, c'est la précision qu'elle donne aux contours, et de tous les attributs propres à la grandeur, le plus beau, selon moi, c'est l'immobilité. En d'autres termes, je n'ai de goût sérieux que pour les choses durables, et je ne considère avec un sentiment passionné que les choses qui sont fixes.

4 février.

Je ne sais pas si l'hiver est fini, mais il fait très beau.

Le paysage est transfiguré, et toute la campagne est redevenue verte. J'avais donc calomnié l'hiver, qui témoigne aujourd'hui de sa bienfaisance. Grâce à la prodigieuse quantité des pluies tombées, voici les sources remplies, les sillons ranimés, les arbres gonflés de séve, et les plus petites veines de la terre approvisionnées d'eau pour une année. Il n'y a pas de terrain si maigre qui n'ait recouvré

l'abondante fertilité des prairies, ni de lande abandonnée où ne poussent à foison des herbages utiles, et cette immense étendue couleur d'espérance se prolonge ainsi par-dessus les villages, les fermes et les grands chemins, depuis le mur d'Alger jusqu'aux montagnes kabyles, où s'est amassée la réserve des neiges pour l'époque des premières chaleurs. Les moissons disparaissent au milieu de cette steppe uniforme, où le blé n'apparaîtra plus qu'en jaunissant. Il y a des moutons mis en pacage dans l'hippodrome, où la cavalerie ne manœuvre plus. Les amandiers sont en fleurs; le long des fossés humides, des chameaux gardés dévorent les boutons naissans des jeunes frênes.

Ce pays déjà printanier n'attendait plus qu'une journée pareille pour se trouver en harmonie parfaite avec le climat; mais ici le printemps n'est jamais bien loin. La saison change avec le vent: sitôt qu'il monte au nord, l'hiver, qui n'a que la mer à traverser, peut accourir en quelques heures; pour peu qu'il descende, la saison nouvelle arrive en quelques minutes, avec la chaude exhalaison du Sahara. Le vent est si faible aujourd'hui que les fumées les plus légères en sont à peine inclinées; mais au premier souffle qu'on respire, on devine et d'où il vient et ce qu'il promet. Il apporte la première nouvelle du printemps, et j'affirme qu'il n'y a pas un brin d'herbe de ce pays qui n'en soit averti depuis le lever du jour.

J'ai profité de ce court moment de miséricorde, peut-être sans lendemain, pour faire une promenade de convalescent. N'ayant pas de but, je l'ai faite au hasard, par le premier chemin venu, à pied, lentement et doucement, à l'exemple des valétudinaires, dont le retour à la santé se manifeste d'abord par la surprise de tout ce qu'ils voient et par la joie silencieuse de vivre. J'ai vu des choses très simples qui m'ont ravi; mais le véritable événement de ma journée, c'est le beau temps. Connais-tu, mon ami, les effets incalculables produits par un baromètre qui monte ou qui descend, et t'es-tu jamais aperçu à quel point ce petit instrument nous gouverne? Peut-être vivons-nous, tous tant que nous sommes, sous la dépendance de certains agens occultes dont nous subissons l'action sans l'avouer ni la définir; peut-être y a-t-il au fond de la destinée de chacun de nous de petits secrets misérables dont nous ne parlons pas, de peur de confesser notre servitude et d'humilier devant la matière une âme humaine qui se prétend libre. Quant à moi, après ce long emprisonnement, après un mois de tête-à-tête avec mon ombre, le moindre ébranlement d'esprit devient une aventure, une sensation reçue vaut une anecdote, et ne t'étonne pas si j'arrive à ce résultat de considérer comme un plaisir inusité le plaisir même de me sentir ému!

J'ai suivi le chemin qui côtoie la mer; plus tard, il deviendra une grande voie commerciale, car il mène en Kabylie. Pour le moment, c'est un des plus déserts. On n'y rencontre que de rares piétons arabes revenant du marché avec de pauvres convois d'animaux, les *tellis* (sacs de voyage) vides, les bâts sans charges, et des paquets de cordes lâches flottant autour des harnais ruinés, ou bien, chose plus rare encore, quelques rôdeurs maltais, moitié paysans, moitié matelots, qui vont, après chaque bourrasque, ravager le bord de la mer et recueillir les épaves. Il n'y avait personne dans les champs, où les cultivateurs n'ont plus rien à faire après les semailles, la pluie d'abord et puis le soleil se chargeant du reste. Le temps était gris, très calme, et clair jusqu'aux plus lointains horizons. C'était ce que les habitans de mon pays et du tien, où le hâle est dur, appellent un *temps de demoiselle.*

A mi-chemin de la *Maison-Carrée,* je me suis assis sur un petit promontoire écarté. S'il n'y avait eu là beaucoup de cactus et d'aloès, j'aurais pu me croire à quatre cents lieues d'Afrique, sur une côte élevée aussi et toujours déserte d'où se voit une mer qui n'est pas celle-ci. L'impression était la même, la grandeur égale. Aujourd'hui la Méditerranée ressemblait à l'Océan; elle était pâle et ne roulait plus qu'à de longs intervalles de grands flots tristes, sans force, et dont le bruit diminuait d'heure en heure, à mesure que le calme de l'air s'emparait d'eux. A peine entendait-on vers Matifou le murmure encore sensible d'un orage retenu sans doute au large par le vent contraire. A mes pieds, et si près du flot qu'on eût dit à chaque instant qu'il allait les engloutir, piétinaient des oiseaux de rivage tout à fait semblables à nos oiseaux de France, avec un plumage gris et des ailes pointues. Comme tous les habitans des sables, ils marchent sur des échasses; leur bec, aiguisé comme un épieu, pique incessamment le sol spongieux des grèves, et leur cri, composé d'un petit soupir aussi ténu que peut l'être un bruit, leur semble donné pour mesurer par sa faiblesse l'énormité des bruits de la mer. Rien n'est plus mélancolique et plus frappant que ce petit oiseau, vivant, courant, chantant à deux pouces du flot, ne s'en écartant jamais, ni pour habiter la terre, ni pour se hasarder dans de longs voyages, traversant au plus, quand il est chassé, les baies étroites, et ne s'éloignant pas de cette mince lisière de sable humide où sa vie se passe. Quand une vague approche, il ouvre ses ailes et l'évite. Où se cache-t-il pendant la tempête? Il n'est plus là, mais il en est témoin. Il laisse s'apaiser les grandes violences, et sitôt que le rivage devient habitable, il reprend ses familiarités avec la mer.

Je suis rentré vers la nuit, par des chemins sombres, et tout en-

veloppé de l'abondante humidité qui tombait. Je ne distinguais plus la mer, je l'entendais. Alger s'étoilait de lumières, et partout où se cachait une habitation, la campagne obscure était piquée d'un feu rouge. En entrant dans le champ de manœuvres, j'aperçus vaguement le contour de ma maison, et je vis ma lampe allumée qui brillait par ma fenêtre ouverte.

7 février.

Je reçois aujourd'hui même la lettre que voici :

« On m'apprend que vous êtes revenu. Je suis à Blidah depuis trois jours, et je compte y séjourner une semaine ou deux pour y restaurer mon vieux cheval qui n'en peut plus. Si rien ne vous retient où vous êtes, je vous attends. J'ai vu ce matin même, près des orangeries, une petite maison selon vos goûts et les miens.

« En souvenir du passé qui nous a faits compagnons de route et par précaution pour l'avenir, je vous serre affectueusement la main.

« Bou-Djaba.

« Mon adresse : rue des Koulouglis, chez Bou-Dhiaf. »

Une autre fois je te rappellerai, si tu l'as oublié, ce que c'est que mon ami Bou-Djaba, en français Louis Vandell. Pour le moment, je prépare à la hâte mon bagage de route, en vue d'une absence indéterminée, et je ferme, avec un peu de confusion de le trouver si vide, mon *journal* de Mustapha. Bonsoir, je pars demain par la diligence de sept heures.

Blidah, 8 février.

Me voici à Blidah, logé, installé et t'écrivant. J'ai fait la route à grande vitesse, dans une diligence où tout le monde, excepté moi, parlait provençal, ce qui m'a permis de ne pas dire un seul mot pendant un trajet de cinq heures. Cette faculté de se taire est la première liberté que je réclame en voyage, et je voudrais qu'il fût écrit dans un article spécial du droit des gens que chacun est tenu de la respecter chez les autres.

A peine ai-je eu le temps d'entrevoir Bir-Mandréis tandis que l'attelage en traversait au galop les pentes ravinées; mais les chevaux, toujours épuisés après avoir escaladé, puis descendu la route en colimaçon du Sahel, soufflent ordinairement trois minutes devant la jolie fontaine arabe de Bir-Kradem. Elle est restaurée, recrépie, mais sans que le style en soit altéré, et j'ai pu, en examinant comme une ancienne connaissance cette élégante façade de marbre dorée par le soleil, rappeler à moi de vieux souvenirs africains qui datent de notre premier voyage.

La matinée était fraîche, l'air très vif, le ciel admirablement lim-

pide et d'un bleu ferme. Je pouvais apercevoir et mesurer d'un coup d'œil le périmètre de cette plaine magnifique, qui fut avec la Sicile le grenier d'abondance des Romains, et qui deviendra le nôtre quand elle aura ses légions de laboureurs. J'aime les plaines, et celle-ci est une des plus grandioses, sinon des plus vastes, que j'aie vues de ma vie. On a beau la parcourir à la française sur une longue chaussée civilisée par des ornières, y trouver des relais, des villages, et de loin en loin des fermes habitées : c'est encore une vaste étendue solitaire où le travail de l'homme est imperceptible, où les plus grands arbres disparaissent sous le niveau des lignes, très mystérieuse comme tous les horizons plats, et dont on ne découvre distinctement que les extrêmes limites : à droite, la ligne abaissée du Sahel; au fond, les montagnes de Milianah, perdues dans des bleus légers; à gauche, le haut escarpement de l'Atlas, tendu d'un vert sombre avec des neiges partout sur les sommets. Il n'y avait pas un nuage autour de cette arête étincelante; à peine y voyait-on, mais à mi-côte, un reste de brouillards qui s'évaporaient des ravins, et se roulaient en flocons blancs comme la fumée d'un coup de canon. La partie basse de la plaine est cachée sous l'eau; beaucoup de fermes ont l'air d'être bâties sur un étang, et le marais d'Oued-el-Laleg, à peine humide pendant l'été, inonde en ce moment deux lieues de pays.

J'ai revu Bouffarick en pleine prospérité. Plus de malades, plus de fiévreux. Les Européens s'y portent aujourd'hui mieux qu'ailleurs, et c'est là de préférence que les convalescens des environs vont purger leurs fièvres d'Afrique. Pendant que tant d'hommes y mouraient empoisonnés par la double exhalaison des eaux stagnantes et des terres remuées, les arbres qui vivent de ce qui nous tue y poussaient violemment comme dans du fumier. Imagine à présent un verger normand, planté de peupliers, de trembles et de saules, soigné, fertile, abondant en fruits, rempli d'odeurs d'étable et d'activité champêtre, la vraie campagne et de vrais campagnards. Le passé de ce petit pays en exploitation définitive de sa richesse, nous n'y pensons plus. Nous oublions qu'il a fallu, pour se l'approprier, dix années de guerre avec les Arabes et vingt années de lutte avec un climat beaucoup plus meurtrier que la guerre. Le voyageur s'en souvient seulement en passant près des cimetières, ou quand il s'arrête à *Beni-Mered*, au pied de la colonne du sergent Blandan. La véritable histoire de la colonie est, ici comme partout, déposée dans les sépultures. Que d'héroïsmes, mon ami, connus ou inconnus, presque tous oubliés déjà, et dont pas un cependant n'a été inutile!

A onze heures, j'étais à Blidah. J'ai trouvé là Vandell, qui, depuis l'envoi de sa lettre, m'attendait à chaque arrivée des voitures. Je

l'ai reconnu de loin à sa casquette jaunâtre, la même qu'il portait il y a quatre ans; il fumait sa petite pipe courte à tuyau de cerisier sans bouquin, et toute sa personne a conservé ce même air un peu bizarre qu'il est également impossible de définir et d'oublier.

J'ai loué la maison proposée par Vandell, et il a été convenu que nous y camperions ensemble. Cette maison est située à l'extrémité de la ville, sur une place déserte plantée d'orangers et séparée seulement des grandes orangeries extérieures par le mur fortifié du rempart. Nous avons d'un côté la vue de la plaine, de l'autre celle de la montagne, que nous croirions toucher de la main, tant elle est proche et domine de haut la ville assise à ses pieds. Quoique la terrasse, en mauvais état, ait laissé couler la pluie dans toutes les chambres, ce logis paraît très habitable. Un ruisseau qui passe au-dessous de la maison même sort de terre à ma porte, et fait entendre parmi les cailloux le petit gargouillement continu d'une eau courante. A six pas de là pousse un grand cyprès à feuillage en pointe, à tronc unique. Il reçoit le soleil toute la journée et dans toute sa hauteur. Son ombre, qui fait autour du tronc sa révolution complète, dessine sur le terrain plat un cadran parfaitement régulier : j'en marquerai les divisions par des cailloux, et ce sera mon horloge.

Blidah, février.

Vandell n'a pas plus changé d'habitudes qu'il n'a changé de physionomie et de costume. Il ne ressemble à personne, mais il ressemble et ressemblera toujours à lui-même; il est singulier, mais inaltérable. Il y a bien quelques fils gris mêlés à sa chevelure, qu'il porte coupée ras, et dans sa barbe, qu'il laisse au contraire croître à volonté; mais ces légers changements sont presque invisibles. Quant à son visage, il est de ceux qui n'ont plus rien à perdre ni en fraîcheur ni en embonpoint. Aussi brun qu'un homme blanc peut l'être, aussi maigre que peut l'être un homme en santé, le voyageur est maintenant à l'épreuve de la fatigue, du soleil et des années, et dans un état à les braver avec sécurité. Il ne paraît plus qu'il ait été jeune; on ne verra jamais dans quelle mesure il vieillit; je défie dorénavant qu'on lui donne un âge. Toujours bien portant, d'autant mieux qu'il est plus sec, alerte et maître de ses jambes comme un excellent piéton devenu, par nécessité, cavalier médiocre, Vandell ne prend d'autres soins de ce qu'il appelle son enveloppe que ceux qui consistent à la rendre utile aux services qu'il attend d'elle, et tu peux imaginer s'ils sont excessifs. Son unique souci, c'est de diminuer le dedans et d'épaissir le dessus; en d'autres termes, de réduire ses muscles et d'endurcir sa peau. Il a sur ce sujet une philosophie

pratique qui lui est propre. « N'est-il pas pitoyable, me disait-il un jour, qu'un méchant drap comme celui que je porte soit plus solide qu'une peau d'homme fabriquée par des époux robustes? Soyez tranquille, je saurai me rendre imperméable, insensible, inusable et résistant comme un cuir de bœuf. » A en juger par son visage et par ses mains, il a réussi. — Je lui disais aujourd'hui : « Je crois, mon ami, que c'est vous qui userez le temps. La vie vous mord, mais comme le serpent qui mord la lime. — Cela n'empêche pas, m'a-t-il répondu avec inquiétude, que le mécanisme est fatigué. » Ce que Vandell appelle le mécanisme, c'est son cerveau et les ressorts de sa vie morale. Il fait ainsi des abus de mots par je ne sais quel respect pudique pour les idées, car il est au fond très spiritualiste, comme tous les solitaires.

T'ai-je dit comment j'ai connu Vandell? C'était à mon second voyage, et dans une excursion que je faisais vers le sud. Nous traversions en caravane un pays montueux et boisé, avec un convoi composé de mulets au lieu de chameaux. Toute cette nombreuse cavalcade aux sabots durs avait, pendant un long jour de printemps, foulé les petits sentiers caillouteux de la montagne; il pouvait être cinq heures, et nous approchions du bivouac. La caravane entière débouchait alors sur des plateaux couverts de taillis bas et de buissons, sans routes, mais sillonnés de percées étroites, où nous nous aventurions isolément, chacun comptant sur son cheval pour suivre d'instinct la piste odorante des cavaliers qui tenaient la tête. Je marchais à l'arrière-garde, et mon cheval était de ceux qu'en pareil cas on n'a pas besoin de diriger. Il se mit à hennir, puis à s'agiter, et je vis au-dessus des broussailles paraître un cavalier que je ne reconnus point pour un des nôtres. Le nouveau-venu, grand jeune homme en tenue de voyageur, montait une bête fort maigre, mal harnachée à l'arabe, et d'un blanc sale. Maigre lui-même, efflanqué, brûlé comme un Saharien, le seul détail significatif qui rachetât la pauvreté manifeste de son équipage et rappelât l'homme à peu près civilisé, c'est qu'au lieu d'armes il portait en bandoulière quelque chose comme un long baromètre contenu dans un fourreau de cuir et un volumineux cylindre en fer-blanc.

— Pardon, monsieur! me dit-il en gardant sa distance. Votre cheval prend-il feu pour les jumens?

— Beaucoup, monsieur, lui répondis-je, et constamment.

— En ce cas, je vous précède.

Et, sans plus attendre, il donna un coup de houssine à sa monture, et la mit au trot. Il se tenait à l'anglaise, ne quittant pas la selle et se soulevant seulement, par un mouvement cadencé des genoux, sur ses larges étriers arabes. Je le vis disparaître, emboîté

jusqu'au-dessus de la taille, dans le dossier profond de sa selle, après quoi je continuai d'entendre pendant une ou deux minutes le bruit régulier de son baromètre frappant contre son herbier.

En arrivant au bivouac, je retrouvai le personnage fumant sa pipe et causant. On nous présenta l'un à l'autre, et l'on nomma M. Louis Vandell. J'avais beaucoup entendu parler de lui. Partout on me l'avait cité pour ses courses aventureuses et pour la singularité de sa vie; je pus donc lui dire sincèrement le prix que j'attachais à cette rencontre. Notre connaissance se fit au bivouac et le soir même. Ce fut moi qui le logeai, comme ayant le moins de bagage et le plus de place à donner dans ma tente. Il y déposa son portemanteau, je veux dire un *burnouss* noir roulé et ficelé de courroies, sa selle arabe et ses instrumens; il en composa son lit, sa couverture et son oreiller. La nuit fut magnifique, et je la passai presque tout entière à l'écouter. — Voyez-vous, me disait-il, ce pays est le mien : il m'a adopté; je lui dois une indépendance sans exemple, une vie sans pareille. Voilà des bienfaits que je paierai, si je le puis, par un petit travail qui sera l'œuvre de mon repos. Communément, on croit que je flâne; mais peut-être prouverai-je un jour que je n'ai pas tout à fait perdu mon temps, et ce baromètre, qui m'a valu mon nom arabe (*Bou-Djâba,* l'homme au canon de fusil), me paraît plus utile entre mes mains qu'un vrai fusil.

Il était sur pied au jour levant, appelant sa jument, qu'il avait lâchée sans autre précaution dans le bivouac. Il la sella, la sangla lui-même, après l'avoir fait déjeuner d'un peu d'orge qui restait dans un des compartimens de sa *djebira* (sacoche); les autres étaient pleins d'échantillons de pierres. Nous partîmes, et Vandell nous accompagna jusqu'à la grande halte. De temps en temps il mettait pied à terre, lorsqu'il rencontrait un point d'appui vertical qui lui convînt; il y suspendait son baromètre, notait une observation sur un vieux cahier en lambeaux, puis il activait le pas de sa bête, qui jamais ne trottait bien vite, et rejoignait la queue du convoi.

— Je vous quitte ici, me dit-il quand on se remit à cheval pour l'étape du soir; je dois coucher là-bas, où vous voyez cette montagne en bec d'aigle. — Puis il me tendit la main et me dit : — Je voudrais vous offrir quelque chose en souvenir de moi. — Et il tira de sa poche un bâton de sucre de réglisse noir, qu'il rompit en deux, plus une pelote de ficelle, dont il me donna la moitié. — Voici pour vous désaltérer, quand vous aurez trop soif, ajouta-t-il, et pour réparer votre équipage, si la chaleur fait casser vos sangles. Cela peut vous rendre un petit service à l'occasion. Maintenant à revoir, car, à moins que vous ne quittiez le pays bientôt, il est probable que nous nous reverrons. — A revoir! lui dis-je, et je lui

serrai cordialement la main. Nos chevaux, qui pendant ce temps-là fraternisaient, obéirent à l'éperon et nous séparèrent. Nous étions en plaine, et je pus apercevoir pendant une grande heure la croupe blanche de son cheval et son herbier, qui brillait au soleil comme un miroir.

Ainsi qu'il l'avait prévu, je l'ai rencontré deux fois depuis, dans ce même voyage : la première, au bord d'une source où, tout seul, il faisait sa grande halte; la seconde, dans un *douar* où nous campions, et où lui-même arriva vers minuit. J'entendis un grand tumulte parmi les chiens et le pas d'un cheval qui s'arrêtait. Deux minutes après, quelqu'un souleva la toile de ma tente, et je vis paraître Vandell. Il éclaircissait alors un point d'histoire peu connu sur le séjour de la troisième légion romaine dans la province, et depuis un mois il rôdait dans les environs.

Aujourd'hui comme alors, il continue de battre le pays, toujours loin des villes, en dehors des chemins fréquentés, toujours seul et ne ralliant les *douars* que pour le coucher. La saison lui est indifférente, d'abord, je te l'ai dit, parce qu'il est aussi peu sensible à l'extrême froid qu'à l'extrême chaleur, et puis parce qu'il a organisé son travail de manière à employer le printemps et l'automne à de longues expéditions, l'été à de petites promenades circulaires, l'hiver à ce qu'il appelle son œuvre de cabinet. Cela veut dire que pendant les grandes pluies il s'enferme dans le premier *douar* venu; il y reste huit jours, quinze jours, s'il le faut, roulé dans son *burnouss* et écrivant. De temps en temps il rassemble ses matériaux, très compliqués, très divers, quelquefois très abondans, et les dépose, au poste le plus proche, entre les mains d'un ami sûr. Il a dispersé de la sorte son trésor aux quatre coins de l'Algérie, et le jour où il se décidera peut-être à le réunir, il lui faudra entreprendre un dernier voyage, qui ne sera pas le moins long de tous.

Vandell est allé partout où peut aller un voyageur intrépide et inoffensif : il a vu tout ce qui mérite d'être vu; il sait sur les trois provinces tout ce qu'une mémoire encyclopédique est capable de retenir. Grâce à la variété de ses connaissances, à l'étendue des services qu'il est en mesure de rendre, mais d'abord grâce à la bizarrerie de ses allures et à l'étrangeté de sa vie, il est aussi bien accueilli des Arabes que doit l'être un *derviche* doublé d'un *tbeb* (médecin). Aussi se montre-t-il impunément là où ne passerait pas un bataillon, n'ayant rien à craindre ni jour ni nuit, si ce n'est la distraction d'un coupeur de route. Son dénûment fait sa sauvegarde. — Le plus sûr, me disait-il à ce propos, est de ne tenter personne. « Mille cavaliers ne sauraient dépouiller un homme nu. »

Il campait à peu de lieues de Taguin quand la colonne du duc

d'Aumale y surprit la *smala*. Il a suivi, sans y prendre part autrement qu'en spectateur, le long siége de Zaatcha. Depuis et tout récemment, il apprit, un jour qu'il cheminait chez les Ouled-Nayl, entre Djelfa et Chareff, qu'une armée se rassemblait devant El-Aghouat. Aussitôt il doubla les étapes, de peur d'arriver trop tard, et il atteignait le sommet des collines au moment où partaient les premiers coups de canon du siége. Alors, c'est lui qui me l'a raconté, il mit pied à terre, et du haut de son observatoire il assista aussi commodément que possible à la bataille. J'ai vu dans son portefeuille les croquis faits pendant cette journée. Il a commencé par établir le plan de la ville et le cadre panoramique de l'action; puis, au fur et à mesure des manœuvres, qu'il discernait très bien, il indiquait, au moyen de lignes pleines ou d'un pointillé de crayon noir, le mouvement des corps en marche ou la position momentanée des bataillons d'attaque. A l'instant même où chaque coup de canon tiré, soit de la ville, soit des batteries françaises, produisait au-dessus du champ de bataille un flot de fumée distinct et plus large, le dessinateur en exprimait le jet rapide et la forme exacte à l'aide d'un léger frottis de crayon blanc. La ville prise, il plia bagage. Il y pénétra aussitôt qu'il le put faire, armé cette fois d'un fusil qu'on lui prêta; puis, quand il eut vu ce qu'il voulait voir et noté ce qui lui parut instructif, il partit, se remit en course vers le nord, et fit une pointe audacieuse, à travers les Ouled-Nayl, jusqu'à Bouçada.

— A propos, lui demandai-je aujourd'hui, par quel hasard vous trouvez-vous donc à Blidah?

— Par hasard, mon cher ami, me dit-il. A dix lieues d'ici dans la montagne, pendant que je sommeillais apparemment, ma jument, qui de loin flairait une écurie, a tourné à gauche, au lieu de tourner à droite, et m'a conduit à la porte du ravin. En définitive, je n'en suis pas fâché, ajouta-t-il avec amabilité, ni la pauvre bête non plus.

Blidah, février.

L'étranger t'appelle une *petite ville* (*Blidah*),
Et moi, Blidien, je t'appelle une *petite rose* (*ourida*).

Voilà tout ce qui reste de Blidah, un distique de forme amoureuse, un nom charmant qui rime avec rose. La ville n'existe plus. Le nom résonne encore sur les lèvres des Arabes, comme un souvenir tendre et regretté d'anciennes délices.

Blidah était en effet la ville par excellence des roses, des jasmins et des femmes. Du bord de la plaine où l'on apercevait ses tours et ses maisons blanches, cachées à demi dans des forêts d'arbres aux fruits d'or, elle apparaissait précisément en face de ***Koleah la Sainte***,

comme une image anticipée des joies permises et promises du paradis. Il y avait là des jardins constamment verts, des rues tapissées de feuillage et plus ombreuses que des allées de bois, de grands cafés pleins de musique, de petites maisons habitées par des plaisirs délicats, des eaux partout et des eaux exquises; puis, pour achever par les odeurs, le bien-être de ce peuple sensuel, la continuelle exhalaison des orangeries en fleurs y faisait de l'atmosphère tout entière un parfum. On y fabriquait des essences, on y vendait des bijoux. Les gens de guerre venaient s'y délasser, les jeunes gens s'y corrompre. Les marabouts, dont ce n'était pas la place, habitaient à l'écart dans la montagne. Les mosquées n'y figuraient que pour mémoire, et comme un chapelet dans la main des débauchés.

Blidah ressemble aujourd'hui, trait pour trait, à une Mauresque que je vois se promener dans la ville, qui a été belle et qui, ne l'étant plus, s'habille à la française avec un chapeau de mauvais goût, une robe mal faite et des gants fanés : plus d'ombre dans les rues, plus de cafés; les trois quarts des maisons détruites et remplacées par des bâtisses européennes; d'immenses casernes, des rues de colonies; au lieu de la vie arabe, la vie des camps, la moins mystérieuse de toutes, surtout dans la recherche de ses plaisirs. Ce que la guerre a commencé, la paix l'achève. Le jour où Blidah n'aura plus rien d'arabe, elle redeviendra une très jolie ville; la nouvelle Blidah fera peut-être oublier l'ancienne le jour où ceux qui la regrettent auront eux-mêmes disparu.

D'ailleurs il lui restera tant de choses pour l'embellir et pour la faire prospérer : — sa situation d'abord, si parfaite qu'on y rebâtirait encore, si un nouveau tremblement de terre démolissait la ville actuelle; — un sol fertile, de belles eaux, mieux distribuées que jamais, que l'industrie française utilise, où les Arabes n'ont vu qu'un agrément, où nous trouverons des fortunes; — à la porte de la ville, une plaine admirable, et la montagne au-dessus d'elle; — un climat très doux, juste assez d'hiver pour aider les cultures européennes, un été qui semble propice aux tropicales; un air salubre, peu de vents du désert, tous ceux de la mer et venant sans obstacle, depuis l'est jusqu'à l'ouest en passant par le nord plein; — pour horizon, trois cent mille hectares de terre attendant la charrue; — enfin, luxe assez rare, des orangeries fort amoindries, dit-on, mais qui font encore de cet ancien jardin des Hespérides le premier pays des oranges. Ce qu'il y avait de délicieux dans ce lieu de plaisance étant évanoui, il faut bien se consoler par le spectacle de l'utile. L'avenir effacera le passé, je le répète; mais surtout il excusera le présent, qui, cela soit dit sans injustice, a besoin d'être excusé.

En attendant, j'erre au milieu de la ville informe, ne voyant pas

encore ce qu'elle sera, cherchant ce qu'elle a cessé d'être et ne l'imaginant plus qu'avec effort. Je m'assieds chez les barbiers, je cause avec les marchands d'herbes, je vais au marché français voir les premières fleurs, au marché arabe regarder les négresses, les gens des tribus et les montagnards qui descendent tous les matins, poussant devant eux des troupeaux d'ânes chargés de bois mort et de charbon. Il y a là des cafés encore, mais modernes, et quels cafés! Ce que leur clientèle offre en général de plus choisi, ce sont les agens de la police indigène. Ils sont vêtus à la turque et fort propres; ils portent, comme dans tous les pays du monde, les deux insignes de la loi répressive, le bâton et le poignard, qui vaut l'épée.

Quelquefois un magistrat à longue pelisse, kadi ou autre, y vient débonnairement prendre son café. Il a toujours entre les doigts trois choses qui ne le quittent pas : sa pipe en jasmin, son chapelet et un mouchoir de Tunis. Il reçoit au passage quelques accolades, et le *kaouadgi* lui baise l'épaule. Quand il arrive que par hasard la société soit nombreuse et de qualité, alors le *kaouadgi* paraît avec un flacon d'eau de rose, de jasmin ou de benjoin, fermé comme une poivrière par un bouchon de métal percé de trous. Il fait le tour de l'assemblée, et très gravement, comme s'il s'agissait d'une cérémonie, il asperge les visages et les habits d'une fine pluie d'essence. Cette galanterie coûte d'ordinaire quelque menue monnaie, offerte sous forme de remerciement.

De temps en temps je me donne le plaisir de sortir par Bab-el-Sebt, et tout à coup, comme si c'était la première fois que je la visse, je regarde la plaine. L'horizon est admirable d'étendue, de grandeur et de gravité; le voyageur y reste attaché, même après avoir contemplé des tableaux plus rares : — en face de Blidah, le *tombeau de la chrétienne* (*Kubber-er-Roumia*), posé entre le lac Haloûla, qui dort à ses pieds, et la masse écrasée du Chenoûa; le Mazafran, la rivière *aux eaux jaunes*, qui débouche à travers le Sahel par une étroite ouverture où la mer paraît; Koleah, toute blanche, et qui le soir forme des pétillemens singuliers sur les coteaux bruns; à gauche, la ligne profonde des montagnes de Milianah, étagées par triples assises et fermant la plaine énorme d'un rideau d'azur sombre moiré d'argent : tout cela composé avec de belles lignes et consacré par des noms qui plaisent. C'est ici, mon ami, qu'autrefois, dans la joie de la première arrivée, reconnaissant enfin la vraie terre arabe après l'avoir longtemps imaginée, nous disions : *O Palestine!*

Il y a une heure que je préfère aux heures lumineuses dans cette ville en ruines, et qui me réconcilie même avec son présent : c'est le soir, à la tombée de la nuit, le court moment d'incertitude qui suit immédiatement la fin du jour et précède l'obscurité. L'ombre

descend, accompagnée, dans cette saison, d'un épais brouillard qui rend douteuse et bleuit l'extrémité des rues les plus courtes. Le pavé se mouille et le pied glisse un peu dans ces demi-ténèbres, car cette partie de la ville est mal éclairée. Le côté du couchant nage alors dans des lueurs violettes; les architectures deviennent singulières, et le ciel, qui peu à peu se décolore, semble, l'une après l'autre, les faire évaporer. On n'aperçoit plus que vaguement tout ce peuple étranger qui regagne les rues qu'il habite, s'y amasse confusément et les rétrécit. On entend autour de soi parler dans une langue rauque et un peu bizarre; on distingue la voix des femmes à leur parler plus doux, et celle des enfans à des intonations criardes. Des petites filles passent, portant sur leur tête la planche aux pains et se glissent parmi la foule en disant : *Balek!* On frôle, sans définir aucune attitude, des femmes voilées, que la blancheur de leurs vêtemens fait reconnaître et qui semblent se dérober. Alors, pour peu qu'on ait le goût des rêves et des conjectures, il est possible de recomposer toute une société morte, et permis de supposer beaucoup de choses qui n'existent plus, en fait d'art comme en fait de galanterie.

25 février.

Je ne m'attendais guère à ce qui m'arrive. J'ai retrouvé ma Mauresque inconnue du carrefour de Si-Mohammed-el-Scheriff; elle habite Blidah, et, pour dire les choses à la française, je suis autorisé à me présenter chez elle demain à midi.

On tambourinait aujourd'hui, vers deux heures, dans une petite rue du voisinage. Outre le bruit des crochets de bois frappant sur les peaux tendues, un cliquetis de castagnettes de fer et des voix de chanteurs nous arrivaient par-dessus les terrasses. — Venez-vous entendre un peu de musique? me dit Vandell. — Volontiers, lui dis-je, et puisque nous voilà réduits aux concerts nègres, allons. — Je dois noter ici que mon ami Vandell, très indulgent d'ailleurs pour les Arabes, leur pardonne difficilement de n'être pas musiciens. — Vous connaissez leur prétention, me disait-il chemin faisant; ils ont la vanité de supposer que les fleurs de certaines plantes, en particulier du bouillon et de l'armoise, tombent de leur tige lorsqu'ils jouent de leur *mizmoune*. C'est une vieille imagination latine dont ils ont hérité je ne sais comment :

Ilicibus glandes, cantataque vitibus uva
Decidit.....

La maison d'où venait le bruit avait un mur démoli sur la rue, de sorte que, par une grande brèche ouverte à hauteur d'appui, nous

pouvions voir ce qui se passait à l'intérieur à peu près aussi bien que si nous y fussions entrés. C'était une petite fête de famille où chacun faisait sa partie. On formait cercle devant le seuil d'une chambre basse où se tenait assise, présidant la réunion, qui sans doute avait lieu pour elle, une jeune et jolie négresse, ayant la gorge découverte et allaitant un nourrisson complétement nu. Deux Mauresques accroupies sur des tapis tenaient chacune une paire d'énormes castagnettes de fer, beaucoup trop lourdes pour leurs mains menues. Deux nègres frappaient en chantant sur des tambourins; un troisième, debout à quelques pas de la nourrice, à moitié déshabillé, nu-tête et la ceinture au vent, exécutait des danses furieuses en l'honneur du nouveau-né. La cour était petite et presque entièrement plafonnée par un vaste figuier sans feuilles, mais tellement noueux et si branchu que la multiplicité de ses rameaux formait une ombre sur le pavé. Le pied de l'arbre trempait dans une flaque d'eau croupissante où s'agitaient des canards; des poules attachées deux à deux par la patte, comme des prisonniers dont on se défie, se promenaient autour d'un fumier, très embarrassées de leur entrave, chacune tirant le fil à soi sans parvenir à marcher d'accord. C'était, comme tu le vois, une scène à la flamande on ne peut plus intime. Je ne composerais point le tableau ainsi; mais je te rapporte exactement ce qu'on y voyait.

Un jeune enfant, qui n'était point occupé dans ce concert, nous aperçut, vint ouvrir la porte et nous introduisit. On se salua du geste et brièvement, afin de ne pas suspendre la fête une seule minute : le danseur activa sa danse en précipita la mesure, frappa ses castagnettes avec d'autant plus d'entrain et de gaieté qu'il avait maintenant deux étrangers pour spectateurs. Il était hors de lui, inondé de sueur et tout semblable à du bronze qu'on vient d'arroser.

Les Mauresques avaient le visage découvert : elles étaient jolies et bien mises, en tenue d'hiver, avec le kaftan à manches par-dessus le corset. Leur habillement se composait d'un ramage de soie à fleurs et de dorures, et toute leur personne imbibée d'eau de senteur exhalait une intolérable odeur d'ambre. Pas un de nous ne dit mot pendant une heure. Le nouveau-né, qui geignait en harcelant le sein magnifique de sa nourrice, était le seul dont on entendît la voix. Enfin le nègre se lassa naturellement le premier; la musique aussitôt s'interrompit, et la fête finit comme finissent les fêtes de ce genre, où, chose incompréhensible, la lassitude vient toujours avant l'ennui. Nous prîmes congé des gens de la maison, et les Mauresques, qui n'étaient aussi que des invitées, firent, comme nous, leur dispositions de départ. Quand elles eurent repris leurs *haïks*, remis leurs masques de cotonnade blanche, et comme elles passaient

devant nous aussi noblement voilées que dans la rue, Vandell les salua en arabe, et je l'imitai. — *A revoir, monsieur*, me dit en français la plus petite et la plus mince des deux femmes. Je reconnus le *à revoir, monsieur*, du carrefour d'Alger. Cette fois le vieux Abdallah n'était plus là, et sans prendre le temps de délibérer, je les suivis.

— Vous savez à qui vous avez affaire? me dit Vandell.

— Je m'en doute, lui répondis-je, mais j'ai des raisons que je vous dirai pour m'intéresser à celle des deux qui m'a dit : A revoir.

Les deux femmes se séparèrent au bout de la rue. Je laissai s'éloigner la grande amie, et j'accompagnai l'autre. Elle ne tourna pas la tête une seule fois, du moins je ne le vis pas. Après quelques circuits, elle arriva chez elle ; le quartier était désert, la rue arabe, la maison arabe. Elle poussa la lourde porte en s'y appuyant de tout le corps et disparut. J'arrivais sur ses pas, et je vis la porte qui retombait par son propre poids et tremblait encore sur ses gonds ; on n'avait pas mis l'arc-boutant, et quelque chose comme un courant d'air la faisait encore et par intervalle faiblement s'entr'ouvrir. J'attendis une demi-minute, incertain de ce que j'allais faire ; la porte se rouvrit : la femme était devant moi qui me regardait par l'échancrure de son masque, avec des yeux dont je ne voyais qu'un point fixe et lumineux comme un diamant. — N'entrez pas, me dit-elle en *sabir*, c'est-à-dire en italien barbare ; mais venez demain, à midi.

Te l'avouerai-je, mon ami? Je fus pris au dépourvu par une cordialité si prompte, et je répétai seulement : Demain, à midi.

Vandell faisait sentinelle au bout de la rue. — Eh bien ? me dit-il. — Eh bien ! j'irai demain.

Je le mis en deux mots au courant de notre première rencontre. Il connaît Sid-Abd-Allah ; qui ne connaît-il pas? Le marchand est un homme de bien à la loyauté de qui l'on peut se fier, et l'avis qu'il m'a donné de *prendre garde* vaut un conseil. — Quant à la femme, ajouta Vandell, pour peu que vous teniez à savoir son histoire, nous irons trouver le barbier Hassan, et nous le ferons causer, s'il est en humeur d'être indiscret.

L'enquête est-elle bien utile dans une affaire de si médiocre intérêt?

26 février.

Vandell m'a conduit hier soir chez le barbier Hassan.

Hassan veut dire cheval ; mais proprement ce mot signifie *le plus bel animal* et *le plus beau*. C'est un nom fier, qui ne va pas toujours bien à ceux qui le portent ; pour notre ami le barbier de Blidah, on

pourrait dire que ses parens l'ont baptisé d'après la belle opinion qu'il devait avoir de lui-même. Hassan est un homme entre deux âges, ni beau, ni laid, prétentieux dans sa mise et trop familier pour un Arabe : c'est l'état qui le veut apparemment. Il voit et reçoit toute sorte de gens; j'entends que les habitués prennent sa boutique comme un endroit public et s'y donnent rendez-vous sans plus de façons que dans la rue.

Suivant sa coutume, il avait nombreuse compagnie. C'était quelque chose comme une soirée bourgeoise. On jouait aux dames et aux échecs; on fumait dans les pipes du maître de la maison (le râtelier aux pipes de Hassan est le plus richement pourvu du quartier), et le *kaouadji* d'à côté apportait le café, que chacun payait.

Au moment où nous entrions, un long jeune homme au visage maigre achevait une partie de dames et disait à son adversaire en lui poussant son dernier pion : — « Si tout ce qu'on désire arrivait, le mendiant deviendrait bey. » — C'est un proverbe connu, fit observer Vandell, qui, le prenant aussitôt par la main et l'amenant à moi, me dit : Mon cher, je vous présente l'homme le plus spirituel et le plus lettré des trois provinces, *taleb* à la *zaouïa* (1) de ....., mon ami *Ben-Hamida* le vaudevilliste. Vous pourrez ensemble causer de Paris, car monsieur l'habite, ajouta-t-il en me désignant, et Si-ben-Hamida y a vécu.

Si-ben-Hamida, je l'appris de lui-même, est un élève du collége Saint-Louis. Il y passa, faisant ses classes et suivant les cours élémentaires d'histoire et de géographie, les quatre ou cinq années que dura son séjour en France. Le véritable motif de cette éducation parisienne, je ne l'ai pas su et probablement ne le saurai point. Il y a telles existences, dans ce pays des sous-entendus, dont l'origine est assurée de rester douteuse. — J'ai presque tout oublié, me disait-il en cherchant ses mots, et je finirai par ne plus pouvoir parler français. — C'est un esprit prompt, vif, enjoué, plein de reparties, quand on s'y prête, et qui doit être singulièrement délié. Son éducation, commencée parmi nous, semble avoir développé certaines aptitudes on ne peut plus rares chez le peuple arabe, même des hautes classes. Il a la démarche ouverte, la parole expansive, le geste démonstratif, la voix goguenarde, et toujours comme un sourire irrésistible dans le regard. De son passage au milieu de nos universités, il n'a gardé que ce qu'il a voulu : l'amour des lettres et le goût facétieux des proverbes et des calembours. C'est à cause de cette légèreté quasi-française et de cet atticisme littéraire que Vandell l'a surnommé le *vaudevilliste*. Sa mise était celle des Maures, et

(1) École religieuse.

comme il portait le turban d'hiver, il avait le cou, la tête et le visage élégamment enveloppés d'une écharpe de mousseline à petits pois roses.

Son adversaire, celui contre lequel il avait perdu, était un Arabe de la plaine, un peu court, un peu gros, barbu, très basané, en *burnouss*, en *haïk*, et par-dessous habillé, comme les cavaliers, de la veste et des gilets brodés de soie; un mince cordonnet de soie grise, à glands d'or, accompagnait autour de sa tête le *khrit*, ou corde en poil de chameau noir; un chapelet lui pendait au cou, et deux ou trois amulettes étaient attachées dans sa coiffure.

— Regardez bien celui-ci, me dit Vandell, c'est un homme de sabre : je vous dirai comment il s'en sert à l'occasion.

La réunion se composait en outre de bourgeois du voisinage, moitié marchands d'épices et de tabac, moitié rentiers, gens âgés, grisonnans, parlant à voix basse, fumant lentement, prudemment couverts de *burnouss* de chambre qui les habillaient comme des douillettes, avec des turbans aux plis méthodiques, des gilets fermés et des bas de laine écrue qui les chaussaient jusqu'aux mollets. Les savates étaient alignées par terre, devant les banquettes, et chacun d'eux avait à portée de la main soit la courte bougie rose, soit la lanterne de papier peint, qui devait l'éclairer au retour, car la nuit était fort obscure.

Je voudrais te faire comprendre à peu près de quoi l'on causa, car des gens de vie casanière ne prendraient pas rendez-vous, à pareille heure du soir, chez un barbier, dans l'unique intention d'y former cercle et de se taire. Or la conversation arabe ressemble à toutes les conversations oiseuses, où l'inutilité des choses dites ne s'explique que par une contagieuse démangeaison de la langue, mais avec des modes particuliers que la pantomime traduirait plus aisément que la parole écrite. Ce sont d'abord les salutations de l'arrivée, qui reviennent à temps égaux, comme des retours voulus de politesses, et qui marquent le rhythme du discours, en fixent les repos, en signalent les reprises : — politesses sur tout, questions sur tout, bénédictions sur tout, excepté sur la femme, dont jamais on ne doit s'informer; — puis des curiosités comme les nôtres, mais qui ne sont plus les nôtres; un commérage en sourdine, et tout à fait local, sur la politique, sur les affaires françaises, sur des intérêts minimes de municipalité, de ville, ou de tribu; — puis encore des anecdotes d'un autre monde et de l'autre monde, vieilleries à dormir debout qui, depuis leur origine, ont conservé le don d'émouvoir, de rendre attentifs, ou de faire rire avec satisfaction ceux des auditeurs qui les connaissent le mieux. Chacun les sait par cœur, et chacun cependant se donne tour à tour le plaisir naïf de les en-

tendre ou de les réciter. Tout cela est entremêlé de jeux de mots, la plupart combinés pour l'oreille, reposant sur des assonances, et par cela même intraduisibles, puis de maximes, de *concetti*, de proverbes, et sous ce rapport le scribe Ben-Hamida est bien l'expression fleurie et littéraire du génie primordial arabe.

Vandell raconta dans le style obligé, c'est-à-dire avec les onomatopées les plus figuratives, le siége récent dont il avait été témoin. Il reproduisit le bruit du canon par un mouvement des lèvres très imitatif, et, voulant donner l'idée d'une bataille acharnée, il répéta le plus longuement et le plus fréquemment qu'il put les *ba, ba, ba* interminables par lesquels un Arabe accompagne ordinairement le récit d'une aventure où la poudre a beaucoup parlé. Il fut ensuite question des *djerad* (sauterelles), qui, dit-on, fourmillent dans le sud, et qui bientôt vont se mettre en voyage. On a pris des mesures, commandé des corvées, organisé des battues pour les détruire: échapperont-elles? Et à ce propos un ancien Blidien, le marchand Ben-Saïd, raconta, d'après son père, qui le tenait de son père, lequel avait assisté très vieux déjà, mais de sa personne, à ce grand désastre, l'invasion sans pareille de 1724 à 1725, comment ce fut une plaie comparable à celles décrites dans les histoires juives, comment les *djerad* avaient tout détruit, mais surtout les vignes, mangeant les pampres, puis le sarment, puis dévorant jusqu'au cep lui-même. Le feu n'aurait pas été plus prompt ni plus funeste: jamais depuis les vignes n'ont produit, et le vin de Blidah, fameux jadis, n'existe plus depuis cette époque. On en extermina des milliards de milliards, sans que le nombre en parût diminué; le ciel en était obscurci, la ville encombrée, l'eau des sources empoisonnée. On se vengea comme on put de ce fléau maudit, on en fit des fritures, des confitures, des salaisons et du fumier; enfin un fort vent du sud, s'étant élevé, emporta vers la mer cette armée de bêtes enragées, et les y noya.

— Après quoi elles se changèrent en crevettes, et les gens du Fhas les y pêchèrent, ajouta Ben-Hamida, qui paraît s'égayer beaucoup des superstitions de son pays.

Là-dessus, on disserta des monstres : depuis le dragon des Hespérides jusqu'au *Niam-niam*, l'Afrique a toujours passé pour en produire. — « L'Afrique produit toujours quelque chose de nouveau, » dit Vandell, qui fit à son tour l'érudit; ceci est une maxime ancienne. Et après avoir cité Aristote, il en donna, d'après Pline, le commentaire savant que voici : « La rareté de l'eau obligeant les animaux à s'assembler pêle-mêle près d'un petit nombre de rivières, les petits ont toute sorte de formes étranges, vu que les mâles, soit de gré ou de force, s'accouplent indistinctement avec les femelles de toute

espèce. » Le barbier Hassan opina que la chose était évidente, les vieillards furent de l'avis de Hassan; Ben-Hamida seul n'admit pas cette explication comme le dernier mot de la science européenne et sourit.

Dernière histoire : on parla de Si-Mustapha-ben-Roumi, autrement dit le commandant X..., et de sa fameuse aventure avec Béchir. L'anecdote est chevaleresque : ce fut l'Arabe en *burnouss*, Hadjout, qui la raconta, non pas, bien entendu, comme une histoire nouvelle, car elle court les rues, mais comme un récit qu'un homme de sa race ne peut jamais répéter trop souvent. La voici, du moins très abrégée :

Le commandant X... arriva tout jeune à Alger, vers la première ou la deuxième année qui suivit la prise. A cette époque, Alger n'avait pas de collége, et la première éducation de l'écolier se fit sur la place publique avec les enfans du peuple indigène. Il apprit là diverses choses qu'à pareil âge on apprend sans maître, entre autres la langue du pays et les plaisirs de l'indépendance; mais on ne trouva pas que cela valût des leçons de famille, on le corrigea. La correction lui déplut, et comme il n'aimait pas la contrainte, il quitta sa famille et s'enfuit. Arrivé dans le Sahel d'Alger, au moment de descendre vers la plaine et peut-être de réfléchir aux hasards de son entreprise, il rencontra deux cavaliers arabes qui voyageaient ou maraudaient. — Qui es-tu? — Un tel, fils d'un tel. — Où vas-tu? — Devant moi. — Veux-tu venir chez les Hadjout? — Les Hadjout alors étaient un grand sujet d'effroi. Bravement l'enfant répondit : — Je veux bien. Un des maraudeurs le prit en croupe, et le soir même on le conduisait tout droit à la tente du kalifat Béchir. — C'est un otage, dirent les cavaliers. — Non pas, dit Béchir, c'est un enfant. — Et ce sera le mien, dit la femme de Béchir, qui l'adopta comme un présent du hasard, le fit circoncire et le nomma *Mustapha*, c'est-à-dire *le purifié*. Mustapha grandit sous la tente, il brunit au soleil, tout de suite il mania des sabres; élevé par des centaures, il devint ce qu'il est, un extraordinaire cavalier. Quand il eut quinze ans, on lui donna un cheval et des armes. Quand il en eut dix-huit, un beau jour l'ennui de la tente le prit, comme l'avait pris déjà l'ennui de la maison. La guerre était partout; il avait à choisir entre deux patries, l'une natale et l'autre adoptive : il se décida pour la première. Il quitta le *douar*, non pas la nuit, mais en plein jour; il dit à Béchir : — Je m'en vais, — et il courut à Blidah s'enrôler dans les spahis. De Blidah il passa à Koleah; de libre qu'il était, il devint soldat, mais toujours plutôt Arabe que Français. Deux ans plus tard, une *razzia* fut organisée contre les Hadjout. Il fallait un guide pour diriger la colonne, un guide sûr, qui connût le pays, la lan-

gue et surtout les habitudes de l'ennemi ; Mustapha fut désigné. L'affaire eut lieu, on se battit. Vers la fin de l'action, deux cavaliers se rencontrèrent, échangèrent le feu croisé de leurs pistolets, puis se chargèrent, pour s'aborder, le plus jeune avec le sabre, le plus âgé avec la lance. Au moment où les chevaux allaient se toucher, les combattans se reconnurent : — C'est toi, Mustapha! — — C'est toi, Béchir! — Béchir, au dire des Arabes, était un héros, beau, intrépide et montant des chevaux admirables. Il s'arrêta tout droit devant le jeune homme, fit seulement le geste de lui effleurer l'épaule afin de ne déchirer que le *burnouss*, et lui jeta sa lance. — Prends-la, dit-il, va la porter au général *** et dis-lui que tu as enlevé la lance de Béchir. — Puis, désarmé, les deux mains vides, il tourna bride et disparut.

Ainsi finit la soirée, par une légende héroïque. Nous nous séparâmes vers dix heures, au moment où le clairon de la caserne des Turcs sonnait le couvre-feu. Chacun alors alluma sa lanterne, chaussa ses babouches, releva le capuchon de son *burnouss*, et nous sortîmes tous ensemble, excepté l'Hadjout, qui resta chez le barbier et parut devoir y passer la nuit ; ce fut dans la rue qu'eurent lieu les *salam-aleikoum* et *aleikoum-salam* du départ. — Ce n'est pas peu de chose qu'un ami, nous dit Hamida en prenant chaleureusement les mains de Vandell et les miennes, — et ce n'est pas trop de mille. — Puis, sur ce dernier proverbe, dit de la façon la plus aimable, le jeune *taleb* de *zaouïa*, ex-collégien de Saint-Louis, s'en alla en chantonnant par les rues tranquilles.

— Charmant, mais hypocrite, me dit Vandell quand nous fûmes seuls, — *homme à la langue douce et qui saura téter les lionnes.* — Quant à l'Arabe, continua-t-il, celui que nous laissons chez Hassan, il a sur la conscience un petit péché qui le rend un peu taciturne, car il sait que la justice a les yeux sur lui. Un soir qu'il rentrait au *douar* avec un cousin dont il avait, dit-il, à se plaindre, tous les deux à cheval et par des chemins écartés, il laissa son compagnon passer devant, prit un pistolet et le lui déchargea dans les reins. Le cheval, sans cavalier, rentra au *douar*. Le cadavre ne fut découvert que quelques jours après, parce qu'on vit beaucoup de corbeaux et de milans tourner en cercle au-dessus des broussailles. La blessure était impossible à reconnaître sur un corps mis en lambeaux par les bêtes de proie. Cependant on soupçonna la vérité, et Amar-ben-Arif fut interrogé; mais l'affaire en resta là faute de preuves. C'était une querelle de famille, une rancune de jalousie, je crois. Le fait du coup de pistolet est positif : c'est Amar-ben-Harif lui-même qui me l'a conté.

— Pour ce qui vous regarde, ajouta Vandell, voici quelques dé-

tails. La femme est à Blidah depuis un mois. Elle y vit seule, avec sa domestique Assra, la négresse qui faisait aujourd'hui ses relevailles. Il n'y a dans sa maison, dont vous connaissez la porte, que son petit ménage et des Juifs. Elle s'appelle Haoûa; son amie s'appelle Aïchouna. On fêtait aujourd'hui la naissance du premier enfant d'Assra; le mari était ce nègre beau danseur qui s'est tant fatigué pour exprimer la joie qu'il avait d'être père. Avez-vous remarqué que l'enfant n'est presque pas noir? C'est un miracle! m'a dit le malicieux barbier. De mauvais plaisans en ont déjà fait la remarque. Il paraît que le père a répondu : *Chouïa-chouïa, sara negro* (patience, patience, il deviendra nègre). En attendant, il fait auprès de son fils le métier de corybante et l'élève, ni plus ni moins qu'un jeune Jupiter, au bruit des danses et des boucliers d'airain. Nous retournerons au bureau de renseignemens quand il faudra; mais ménageons Hassan, et puisque Ben-Hamida nous a donné le goût des proverbes, souvenez-vous de cette maxime pour votre gouverne : — *Il y a cinq degrés pour arriver à être sage, se taire, écouter, se rappeler, agir, étudier.* Ceci est de la sagesse arabe, c'est-à-dire de la politique.

Il est dix heures du matin, mon ami, et dans deux heures j'irai voir si l'appartement d'Haoûa ressemble à l'admirable tableau de Delacroix intitulé : *Les femmes d'Alger.*

Même date, au soir.

Oui, mon ami, c'est tout semblable. C'est aussi charmant, ce n'est pas plus beau. Dans la nature, la vie est plus multiple, le détail plus imprévu; les nuances sont infinies. Il y a le bruit, les odeurs, le silence, la succession du geste et la durée. Dans le tableau, le caractère est définitif, le moment déterminé, le choix parfait, la scène fixée pour toujours et absolue. C'est la formule des choses, ce qui doit être vu plutôt que ce qui est, la vraisemblance du vrai plutôt que le vrai. Il n'y a guère, que je sache, d'autre réel en fait d'art que cette vérité d'élection, et il serait inutile d'être un excellent esprit et un grand peintre, si l'on ne mettait dans son œuvre quelque chose que la réalité n'a pas. C'est en quoi l'homme est plus intelligent que le soleil, et j'en remercie Dieu.

A midi précis, je frappai à la porte d'Haoûa. J'entendis à l'intérieur plusieurs voix qui crièrent à la fois: *Minhou?* qui est là? — Et au-dessus de ma tête, dans une chambre formant étage, une autre voix facile à reconnaître qui répétait : *Ache Koune?* qui est-ce? — Puis un volet fermé fit du bruit, et la même voix dit aussitôt : *Ya Assra, heull el bab* (Assra, ouvre la porte). La négresse vint ouvrir.

Je traversai la cour, où j'aperçus, dans quatre chambres, quatre ménages juifs, des femmes qui savonnaient des langes, beaucoup

d'enfans jouant fraternellement au seuil des portes, et des nouveau-nés que leurs mères balançaient dans des berceaux mobiles en forme de hamacs. L'étage était en galerie; j'en fis le tour avec Assra, qui me précédait, traînant ses talons nus sur les carreaux de faïence, les reins pris, comme par un sarrau, dans son étroit *fouta* d'étoffe orange et bleue. Arrivée devant la chambre de sa maîtresse, la noire servante tourna la tête à demi de mon côté, et fit exactement le geste que tu peux voir dans le tableau de Delacroix, pour écarter le rideau de mousseline à fleurs.

Je vis, en entrant, Haoûa qui m'attendait, couchée de côté sur un long divan bas et large, au milieu d'une quantité de petits coussins, dont l'arrangement prouvait qu'elle avait dormi.

— Bonjour, me dit-elle, asseyez-vous. — Je m'assis, non pas à côté d'elle, mais à ses pieds et pas trop près, de manière à la bien voir.

Un narghilé brûlait au milieu de la chambre; elle en tenait l'extrémité entre ses doigts chargés de bagues, et regardait voler la fumée qui s'échappait en filet tremblant par l'orifice du bouquin d'ambre. Le long tuyau, annelé de brun et d'or, s'enroulait autour de sa jambe fine, nerveuse, jaune comme du vieux ivoire, et semblait la presser d'un nœud vivant, comme le serpent de Cléopâtre. Elle était pâle, immobile, à demi souriante, et la vie dont était animé ce corps tranquille soulevait paisiblement son étroit corsage. Rien ne manquait à sa toilette pour la rendre aussi accomplie que possible; elle avait pris des soins exquis pour se parer, se parfumer et se peindre. Coiffée de foulards noirs et bleus et peut-être un peu moins déshabillée que ne l'est une femme mauresque dans son intérieur, elle portait un corset de drap bleu richement doré sous un caftan bleu sans manche, et contre l'usage du pays, une sorte de ceinturon d'or à fermoir massif retenait autour de sa taille un peu grêle un *fouta* très ample de couleur écarlate. Son costume, ainsi composé de trois couleurs, mais où le rouge ardent écrasait tout, exagérait encore, par ce contact extrêmement vif, la pâleur morne de sa peau. Elle avait les yeux bordés d'antimoine, les mains enluminées de *henné*, les pieds aussi; ses talons rougis par la teinture « ressemblaient à deux oranges. »

— Comment t'appelles-tu? — demandai-je. — *Ouech-esmek?*

Elle aspira une dernière bouffée de *tombak*, et, par un joli geste, me tendit le bouquin du narghilé, dont le souple tuyau resta roulé sur sa jambe. — *Ouech-entekfi?* dit-elle en l'approchant tout près de mes lèvres; qu'est-ce que cela te fait?

— Pour savoir si ton nom est aussi doux que ta voix.

Et comme je la regardais sans rien ajouter, elle répondit aussitôt:

— Je m'appelle Haoûa.

— Tu es la bien nommée, lui dis-je en répétant ce mot aérien, tout composé de voyelles et qui se prononce d'une seule haleine, exactement comme on respire, — car ton nom veut dire : l'air respirable et l'amitié.

— Fait-il chaud? reprit-elle entre deux silences.

— Très chaud, et *il est bien fou celui qui cherche auprès du feu un abri contre le soleil.*

Il y eut une nouvelle pose après ce nouveau madrigal, qui la fit sourire.

Considère, mon ami, qu'excepté les mots de *monsieur, bonjour, à revoir, asseyez-vous,* Haoûa ne connaît pas quatre syllabes de pur français, et que j'en suis réduit à parler arabe, ne voulant pas employer le *sabir,* affreux dialecte indigne de cette voix unique, craignant avant tout de la rendre ridicule, et volontiers me résignant à l'être. L'entretien dès lors fut si simple, que j'aurais de la peine à te le rapporter. Je renouvelai le *tombak* du narghilé, je fis des cigarettes qu'elle fuma; Assra nous servit le café; je parcourus la chambre et l'examinai; j'allais de la porte au volet fermé donnant sur la rue; j'admirais ses étagères, et de ses étagères je revenais à elle.

Elle avait au cou, entortillé trois ou quatre fois comme un immense collier, un de ces longs chapelets de fleurs d'oranger que fabriquent les Juifs. Il était tout frais cueilli du matin, et l'odeur en était telle que, pour la supporter sans ivresse, il faut être femme, et femme arabe.

— Prends-le, me dit Haoûa en détachant lentement cette longue guirlande embaumée et en me la jetant comme elle aurait fait d'une chaîne.

Le temps se passa de la sorte, je veux dire une heure ou deux. A ce moment, je crus qu'elle avait envie de dormir. — Non pas, dit-elle. — Et cependant elle se pencha en arrière, la tête à demi renversée sur les coussins. Le silence était profond, l'air alourdi de fumées odorantes et accablant. On n'entendait plus que le murmure assoupissant du narghilé qui s'épuisait. Ses yeux se fermèrent; je vis une ombre légère descendre alors sur ses joues, dont la peau frémit; c'était l'ombre nocturne de ses longs cils, qui se posaient sur elles comme deux papillons noirs. Haoûa ne bougea plus, et moins d'une minute après qu'elle avait dit : non, ce paisible esprit appartenait déjà au sommeil.

Comme je traversais la cour pour quitter la maison, un des enfans juifs, le plus petit, cracha de côté en détournant la tête, ce qui, tu le sauras, est un signe de souverain mépris.

Blidah, 28 février.

J'ai assisté aujourd'hui à une scène affreuse. C'étaient, m'a-t-on dit, quatre scélérats, et je n'ai pas eu de peine à le croire en les voyant. Ils marchaient deux par deux dans une boue épaisse et sous une pluie battante, les mains liées derrière le dos, en *burnouss* et pieds nus, flanqués du peloton de tirailleurs qui devait les fusiller. Il y avait en outre, pour protéger la loi, deux bataillons de ligne et de la cavalerie. La foule précédait, entourait, suivait l'enterrement. Le cortége allait au plus petit pas. Des fanfares sonnaient une marche funèbre. On les menait à l'extrémité du bois des Oliviers, à gauche, sur un tertre élevé de quelques mètres au-dessus d'une tranchée naturelle. J'eus la triste curiosité de suivre la foule et d'accompagner jusqu'au bout de leur vie ces quatre misérables.

Le temps était glacial et très sombre, quoiqu'il fût midi. D'abord on leur délia les mains. Chacun d'eux, sur un ordre reçu, ôta son *burnouss* et en fit un paquet qu'il déposa par terre, à ses pieds; puis ils furent placés debout au bord de la tranchée, à six pas d'intervalle, et faisant face à la montagne. Le peloton se rangea à dix pas derrière eux. Il était de quarante-huit hommes, douze pour chacun des condamnés. L'infanterie formait un étroit demi-cercle autour du lieu d'exécution, et, pour prévenir toute évasion, deux pelotons de cavalerie, le sabre au poing, stationnaient à droite et à gauche, au bord de la rivière. Au-delà de l'Oued, gonflé par la fonte des neiges, et qui leur barrait le passage, s'élevait la montagne, presque à pic en cet endroit-là. Un rideau de pluie attristait encore cette sombre perspective, fermée à tout espoir de délivrance.

Ces dispositions prises et rapidement, un officier lut le jugement, d'abord en français, puis en arabe. J'apercevais ces terribles papiers, je pouvais en compter les feuilles et en mesurer la longueur. L'œil sur ma montre, calculant ce qui restait à lire, j'évaluais les minutes de grâce.

Ils étaient debout, calmes, plantés sur leurs jambes avec un aplomb qui ne fléchissait pas, imperturbables devant la mort prochaine, la main gauche pendante, la droite élevée à la hauteur du front et l'index dirigé vers le ciel. C'est dans cette tenue mystérieuse qu'un Arabe qui subit sa destinée attend avec tranquillité son dernier moment.

— Savez-vous à quoi ils pensent? me dit Vandell. Ils se disent que ce qui est écrit est écrit, et que si leur mort n'est pas décidée là-haut, malgré tout cet appareil effrayant, malgré ces quarante-huit carabines rayées qui vont tirer sur eux comme dans une cible, ils vivront.

Quand la lecture fut achevée, il y eut quelques secondes de silence. Je sentis que tout était fini. Un des condamnés essaya de tourner la tête, il n'en eut pas le temps. Involontairement je fermai les yeux, mais involontairement aussi l'explosion me les fit ouvrir, et je vis les quatre hommes bondir sur eux-mêmes comme des clowns qui font un saut de carpe, et disparaître dans la tranchée. Puis j'entendis quatre coups de grâce, et les clairons sonnèrent aussitôt le départ. Un piquet de quelques soldats fut seulement mis en faction près des cadavres, qui devaient rester exposés là jusqu'au soir, pour être livrés alors à leur famille, si quelqu'un les réclamait.

Tout le jour, la pluie tomba sur eux. Vers le soir, le temps s'étant éclairci, je pus sortir de nouveau pour aller voir ce qu'ils devenaient. Il y avait là plusieurs Arabes avec des chevaux et des bêtes de somme. Quand on jugea que le soleil se couchait, les sentinelles s'éloignèrent. Alors, sans cris, sans pleurs, comme s'il se fût agi d'un ballot, chacun des cadavres fut hissé, puis couché en travers d'un mulet, puis ficelé de manière à garder son équilibre. Aussitôt la cavalcade prit le pas et s'éloigna du côté de la Chiffa. Les corps étendus à plat dépassaient, de toute la longueur de la poitrine et des jambes, le bât très étroit qui leur servait de civière. Ils étaient horriblement raidis par ce séjour de six heures au froid, et suivaient sans fléchir le pas balancé des animaux : à les voir à distance et vaguement dessinés sur le ciel, où le jour s'éteignait, on eût dit que les mulets portaient des planches.

Blidah, mars.

Le printemps s'établit. Nous voici dans la saison variable, avec un soleil déjà chaud, des jours splendides, et de temps en temps de fortes pluies qui sont amenées par des orages et jamais ne durent plus de quelques heures. Le vent ne se fixe nulle part; il hésite entre son point d'hiver et celui d'été, et fait à tout moment le tour du compas. Le thermomètre se maintient au tempéré, entre un minimum assez rare de 15 à 18 degrés et un maximum de 24 à 25 degrés. Les neiges commencent à fondre. L'Oued coule à pleins bords. Les petits ruisseaux qu'il alimente ont grossi, et les jardins sont de plus en plus égayés par le mouvement joyeux des eaux courantes. Il n'y a presque plus d'eau dans la plaine, où le lac lui-même est à peu près rentré dans son lit. Il apparaît à gauche du Mazafran, derrière les Hadjout, étendu au pied du *Tombeau de la Chrétienne*, sur une ligne mince, ayant la forme et l'éclat vibrant d'une longue épée.

Quelquefois, après une semaine de chaleur continue, le ciel se

couvre de vapeurs, et l'atmosphère, surtout au-dessus de la ville, en est alors si chargée et devient si basse, que la montagne disparaît, cachée bizarrement jusqu'à moitié comme par un rideau de théâtre. Bien qu'elle nous touche, nous n'en distinguons plus que la base et le fond des ravins boisés, rendus d'un bleu sombre par une ombre impénétrable. Si le vent reste mou, si le brouillard, au lieu de se fondre en rosée, remonte jusqu'à la région ordinaire des nuages, on est à peu près certain d'entendre, vers le soir, un ou deux coups de tonnerre éclater dans la montagne et de voir la pluie tomber : elle continue jusqu'au matin. Vers quatre heures, nous apercevons des étoiles; tout se dissipe avec la nuit, comme si, chassés eux-mêmes par les approches du jour, les nuages s'évanouissaient pêle-mêle avec les ténèbres. Le soleil paraît dans un ciel où ne reste pas le plus petit trouble; les horizons sont nets, vifs et fermes. Nous pourrions compter les cèdres plantés, à trois mille pieds au-dessus de nos têtes, sur les derniers pitons des Beni-Salah.

Le plus ordinairement, les soirées sont magnifiques; je les passe au bois des Oliviers. En ce moment de l'année (12 mars), le soleil se couche un peu après six heures, et directement au pied de la plaine, entre le promontoire avancé de la Mouzaïa et le pays montueux des Beni-Menasser, sur des collines qui ont l'air d'une mer agitée. On le voit suspendu comme un globe au-dessus de cette haute barrière violette, ou faisant rayonner, quand il y a des nuages, un vaste triangle enflammé. A mesure qu'il descend, l'orbe grandit; on peut pendant un instant le considérer sans fatigue, car il n'envoie plus ni chaleur ni rayons. Il plonge enfin parmi les collines et disparaît, tout rouge et comme déchiré par les aspérités de l'horizon. Aussitôt commence un crépuscule ardent de quelques minutes. L'humidité précède la nuit, et moins d'un quart d'heure après le départ du soleil, toute la campagne est inondée de rosée.

Je ne vais plus guère au bois des Oliviers que pour assister à ce spectacle, un des plus beaux de la journée. Autrefois c'était un lieu que nous aimions pour toute sorte de raisons, dont beaucoup au moins n'existent plus; peut-être était-il plus attrayant, peut-être étions-nous plus jeunes. Nous y vivions à l'ombre, adossés contre le tronc des arbres, étendus sur de courts gazons et causant de souvenirs classiques en regardant tomber autour de nous les petites olives sauvages que le vent du printemps secouait des branches. Nous pouvions encore, à ce moment-là, rêver à quelque chose de grave et de grand à l'ombre de ces beaux arbres chargés d'années, et devant ce petit marabout à coupole basse, assez semblable à un autel. Je me souviens que nous y avons lu l'*Œdipe à Colonne* pendant une après-midi qui rappelait la Grèce. « Étranger, te voici dans

le séjour le plus délicieux de l'Attique, à Colonne, riche en coursiers... Là fleurit chaque jour, sous la rosée céleste, le narcisse au calice gracieux, antique couronne des grandes déesses. Sur cette terre croît un arbre que ne possède ni l'Asie ni la grande île dorienne de Pélops, arbre qui ne fut pas planté par une main mortelle, qui vient sans culture, et devant lequel reculent les lances ennemies. Nulle part il ne pousse plus vigoureux que dans cette contrée. C'est l'olivier au pâle feuillage. »

Des hommes vêtus de blanc, avec un air sérieux, passaient au loin parmi les arbres. La ville, dont on apercevait les tours blanches, était séparée de nous par des haies épineuses de nopals et d'aloès. Des cavaliers « dompteurs de coursiers » cheminaient sur une étroite chaussée entre la montagne et nous, à demi nus, sans selle, et maniant de petits chevaux à mâchoires nerveuses, à courtes oreilles, à qui nous trouvions des airs thessaliens.

Aujourd'hui le *bois sacré* de Blidah n'est plus reconnaissable. Tout y dépérit. Les oliviers au pâle feuillage se découronnent; il n'est plus possible de trouver de l'ombre à leur pied, tant est rare et misérable la maigre verdure qui tremble au bout de leurs immenses rameaux. « Les lances ennemies n'ont pas reculé devant eux, » et ni Jupiter protecteur des oliviers sacrés, ni Minerve aux yeux bleus, n'empêcheront qu'ils ne soient extirpés du sol par une main étrangère.

Le marché arabe ne se tient plus ici depuis longtemps, quoiqu'il n'y ait pas dans Blidah de place plus pittoresque pour un marché. Tu y verrais maintenant des baraques, presque constamment des bivouacs militaires et des tranchées faites pour amener les eaux, secours tardif qui ne ressuscitera pas le bois expirant. Seul le marabout subsiste, toujours éclairé à l'intérieur d'une quantité de bougies roses et de petites lampes, toujours exhalant, comme une chapelle, une chaude et mystérieuse odeur de cire qui se consume et d'encens. Il durera autant que la superstition, c'est-à-dire très probablement plus que les oliviers.

Une agréable nouvelle que je ne t'ai pas dite : les cigognes sont arrivées. J'ai vu l'autre jour leur premier courrier. C'était le matin de très bonne heure; beaucoup de gens dormaient encore dans Blidah. Il venait du sud, porté par une légère brise, s'appuyant, sans presque les mouvoir, sur ses grandes ailes à l'extrémité noire, le corps suspendu entre elles « comme entre deux bannières. » Une troupe de ramiers, de corneilles et de petits milans lui faisaient un joyeux cortége, et saluaient sa bienvenue par des battemens d'ailes et par des cris. Des aigles volaient à distance, les yeux tournés vers le soleil levant. Je vis la cigogne, suivie de son escorte, descendre

de la montagne et se diriger vers Bab-el-Sebt. Il y avait là des Arabes qui sans doute avaient voyagé la nuit, car ils étaient couchés pêle-mêle avec des dromadaires fatigués, toutes les charges réunies au centre du bivouac, et les animaux n'ayant plus que leurs bâts. Quand l'oiseau sacré passa sur leurs têtes, un des Arabes qui le vit étendit le bras, et dit en se levant tout droit : — *Chouf el bel-ardj,* regarde, voici la cigogne. Ils l'aperçurent tous aussitôt, et, comme un voyageur qui revient, ils la regardèrent en se répétant de l'un à l'autre : — *Chouft'ouchi?* l'as-tu vue? — Longtemps l'oiseau parut hésiter, tantôt rasant les murs, tantôt s'élevant à de grandes hauteurs, les pieds allongés et tournant lentement la tête vers tous les horizons du pays retrouvé. Un moment il eut l'air de vouloir prendre terre; mais le vent qui l'avait amené rebroussa ses ailes et l'emporta du côté du lac.

Les cigognes émigrent à l'automne pour ne revenir qu'au printemps. Elles se montrent rarement dans la plaine, et n'habitent jamais Alger. A Medeah au contraire et dans toutes les villes de la montagne, elles se réunissent en grand nombre. Constantine en est peuplée. Je connais peu de maisons dans cette ville, la plus africaine et la moins orientale de toutes les villes algériennes, je connais peu de toitures un peu hautes qui ne supportent un nid. Chaque mosquée a le sien, quand elle n'en a pas plusieurs. C'est une faveur pour une maison d'être choisie par les cigognes. Comme les hirondelles, elles portent bonheur à leurs hôtes. Il y a toute une fable qui les consacre et les protége : ce sont des *tolba* changés en oiseaux pour avoir mangé un jour de jeûne. Elles reprennent tous les ans leur forme humaine dans un pays inconnu et très éloigné, et quand, appuyées sur une patte, le cou renversé dans les épaules et la tête élevée vers le ciel, elles font avec un claquement de leur bec le bruit singulier de *kuam... kuam... kuam,* c'est qu'alors l'âme des *tolba*, toujours vivante en elles, se met en prière. — Jadis c'était Antigone, fille de Laomédon et sœur de Priam, que Junon changeait en cigogne pour la punir de l'orgueil que lui causait sa beauté. Tous les peuples ont eu le génie des métamorphoses, et chacun y a mis sa propre histoire : la Grèce artiste devait être punie dans sa vanité de femme; l'Arabe dévot et gourmand devait l'être pour un péché commis en carême.

Blidah, mars.

Aujourd'hui nous avons fait une course au fond du ravin de l'Oued-el-Kebir. L'Oued-el-Kebir, malgré son nom de *grande,* est une toute petite rivière, — en France on dirait un ruisseau, — dont les pluies d'hiver et la fonte des neiges font tout à coup un torrent.

Réduite à ses propres ressources, elle n'est plus rien. Elle prend naissance au fond d'un ravin étroit, peu profond, et comme toutes les rivières montagneuses à leur origine, on la surprend d'abord dans un riant berceau à fond de roche, tapissé de feuillage, de roseaux et de lauriers-roses; elle y naît dans la fraîcheur de l'ombre, dans la retraite et dans le silence, comme les idées dans le paisible esprit d'un solitaire.

Il y a quelques années encore, les Blidiens ne sortaient pas sans avoir un fusil chargé sur l'épaule, et croyaient prudent d'être en nombre et tous armés, pour accomplir cette petite promenade à deux kilomètres au plus de leur ville. Aujourd'hui bien entendu chacun va seul aux sources de l'Oued en fumant son cigare avec autant de sécurité qu'au jardin public du *Tapis-Vert*, et beaucoup plus agréablement.

On a bâti, jusqu'à l'entrée de la gorge, des moulins et des rudimens d'usine. Je n'y regarde jamais de très près; je crois cependant que ce sont des briqueteries. Un peu plus loin, des travaux de barrage ont été faits pour régulariser le cours du ruisseau; ce n'est donc que quelques cents mètres au-delà que la promenade commence à devenir intéressante. La route s'engage alors dans le ravin entre des pentes fort pittoresques, parmi des rochers tombés de la montagne et roulés par la rivière au moment des grandes eaux. L'Oued coule à côté du sentier, tantôt sur un lit de sable et de gravier ressemblant à de l'ardoise en poudre, tantôt à travers de larges blocs que le courant contourne en écumant un peu, quand il n'a pas la force de les arracher de son lit. La montagne est rocheuse, escarpée et fréquemment creusée par de profonds éboulemens. On y voit peu d'arbres, excepté de loin en loin quelques vieux oliviers plantés presque horizontalement dans les talus, qui restent attachés par les racines et dont le branchage échevelé pend sur le chemin. Un peu plus loin, la gorge s'élargit et se découpe en ravins latéraux; la végétation s'épaissit, et chaque écartement de la montagne forme alors un entonnoir baigné par le fond et encombré de hauts feuillages.

On approche ainsi du cimetière. Il est tel que tu l'as vu : tout entouré de barrières rustiques, composées d'arbres morts et de halliers, et protégé par une ceinture impénétrable de lentisques, de myrtes et de lianes; au fond, une sorte de bocage ombreux, de grands oliviers très verts, des caroubiers plus sombres encore, d'immenses frênes et des peupliers-trembles, au tronc blanchâtre, ayant à peu près la taille et le port des platanes; au centre de cet enclos solitaire, très recueilli, très abrité, où le soleil ne pénètre que pendant le milieu du jour, un terrain plein d'herbes et couvert

de tombeaux. Trois ou quatre seulement forment de petits monumens semblables à des marabouts de quatre ou cinq pieds de haut, avec un couronnement dentelé et la *kouba* conique. Telle est la sépulture ordinaire des personnages religieux ou célèbres à quelques titres.

Une vieille femme gardait le cimetière, accroupie sur le revers d'une tombe, la tête inclinée sur ses genoux. Elle avait un sarrau rayé de bleu, de jaune vif et de rouge éclatant, mal attaché sur ses épaules. Les bras et les pieds nus, la tête entourée d'un fichu noir, et le visage à moitié caché par des cheveux tout grisonnans, elle tenait à la main, comme un emblème de toutes les fragilités humaines, une longue et mince baguette en roseau.

— Salut sur toi, ô mère! lui dit Vandell. Que ta journée soit bonne!

— Qu'y a-t-il, et que viens-tu faire? demanda la vieille avec un peu d'alarme en nous voyant tout à coup dans l'enceinte réservée.

Nous répondîmes : — Rien que le bien. — Et nous nous assîmes sur une des barrières.

Une bougie rose brûlait dans le creux d'un arbre renversé vers le milieu du cimetière. La face des quatre marabouts qui regarde le levant était inondée de cire fondue, et dans une sorte de niche, creusée dans la paroi du plus orné et du plus ancien des quatre, brûlait une autre mèche odorante dont on voyait seulement la fumée.

— Savez-vous ce que c'était que ces gens-là, demandai-je à Vandell, vous qui savez tout?

— Des hommes, me répondit Vandell un peu sentencieusement. Si vous y teniez, je vous dirais leurs noms et leur légende plutôt que leur histoire; mais à quoi bon? Ils ont fait leur temps : ils habitaient un pays qui n'est pas le vôtre, et parlaient une langue que vous entendez à peine. S'ils ont fait du bien ou du mal, cela ne nous regarde pas, et nous n'avons pas même le droit d'allumer une bougie rose en leur honneur.

Au moment où nous repassions la barrière, un Arabe qui venait d'entrer dans l'enceinte alla dévotement baiser la tombe du saint, et se mit à genoux dans l'herbe pour faire sa troisième prière, car il était une heure après midi.

A quelques pas en arrière du cimetière se cache un village, ancien séjour de l'aristocratie de Blidah. Incendié et pillé en 1836, pillé encore en 1840, aujourd'hui il est réduit à une quinzaine de masures, dont une seule couverte en tuiles, le reste en pisé avec la toiture en roseaux. Des chiens en gardaient l'entrée, et nous aboyaient aux jambes; des enfans criaient comme s'il se fût agi d'un nouveau siége.

Nous continuâmes notre promenade en parlant très philosophiquement de la mort. — Je n'y crois pas, me disait mon compagnon. C'est un passage sombre que chacun de nous rencontre à un moment donné dans sa vie. Beaucoup de gens s'en alarment, ceux à qui l'obscurité fait peur comme aux enfans. Quant à moi, les trois ou quatre fois qu'il m'est arrivé de m'en trouver tout près, j'ai vu de l'autre côté une petite lumière, je ne sais trop laquelle, mais évidente, et qui m'a tout à fait tranquillisé.

Avril.

J'ai revu Haoûa souvent depuis trois semaines, et décidément nous voilà bons amis. Le début présageait au reste que nous n'aurions pas grand'peine à le devenir. Vandell, qui s'accommode à peu près de tout ce que je lui propose, m'accompagne ordinairement dans mes visites. Nous allumons en son honneur le narghilé. C'est là son droit d'interprète, et comme le narghilé a trois branches et que chacun de nous peut ainsi disposer d'un tuyau, souvent alors notre conversation consiste à faire à tour de rôle murmurer, dans le vase en cristal, l'eau parfumée de rose où se rafraîchit la fumée. Nous passons ainsi des après-midi chaudes ou des soirées, indolemment couchés sur des coussins. J'ai toute liberté de fouiller dans les meubles d'Haoûa, et j'en profite. J'ouvre ses grands coffres couleur de cinabre, à serrure de cuivre, et j'en tire tantôt sa garderobe et tantôt ses bijoux. C'est un vestiaire arabe des plus riches et des plus variés : vestes d'été, vestes d'hiver; petits gilets tout chargés d'orfévrerie, avec d'énormes boutons d'or ou d'argent; kaftans de drap ou de soie, pantalons de négligé, de tenue moyenne ou d'apparat, depuis la simple cotonnade ou la mousseline des Indes jusqu'au lourd brocart chamarré de soie et d'or; plus un assortiment de *fouta* pour entourer la taille, de guimpes légères pour accompagner le turban, de mouchoirs de tête et de ceintures, tout cela bizarrement appelé de noms inutiles à dire et bariolé des couleurs les plus tranchantes. Les bijoux sont réunis à part, empaquetés dans un foulard; ce sont des anneaux de jambes, des bracelets, des gourmettes en *sultanins,* des miroirs de main à manche écaillé de nacre; les pantoufles y sont aussi comme représentant de vrais bijoux par le luxe et pour la valeur.

— Tu as donc hérité d'un sultan, dis-je à Haoûa le jour où je découvris ce riche mobilier et cette fortune de femme élégante.

— Ce n'est pas un sultan qui m'a donné cela, c'est mon mari.

— Lequel? interrompit Vandell, sans se douter que sa plaisanterie devait s'appliquer si juste.

— Celui qui est mort, répondit Haoûa assez tristement pour nous convaincre qu'elle avait été veuve.

— Et qu'as-tu fait, demandai-je, de ton second mari?

Elle hésita d'abord, devint pâle autant que peut pâlir un visage qui jamais n'a l'ombre de couleur, et répondit en nous regardant fixement l'un après l'autre : Je l'ai quitté.

— Après tout, dit Vandell en manière de conclusion, tu as bien fait, s'il t'ennuyait.

Ce soir-là même, Vandell allait aux renseignemens chez Hassan, et il apprenait qu'en effet Haoûa était veuve d'un premier mari, et qu'elle avait divorcé six mois après son second mariage; mais Hassan n'en dit pas davantage, et je ne sais pourquoi parut tenir à ne nommer aucun des deux personnages qui ont fait, l'un la fortune, et l'autre le malheur d'Haoûa. Haoûa est Arabe. Elle est née dans la plaine. Si les informations sont exactes, son père appartenait aux Arib, une famille d'origine saharienne établie dans la Mitidja, qui l'habita sans existence légale, y vivant dispersée dans les tribus et maraudant sur toutes jusqu'en 1834, époque où l'administration la réunit pour en faire une auxiliaire et comme une sentinelle avancée de la France. Haoûa conserve donc un peu de sang saharien dans les veines, et son teint plus fauve, son œil plus sombre, sinon plus ardent, la juvénilité singulière de ses formes, que l'embonpoint commun chez les Mauresques n'épaissira pas, concordent exactement avec ses origines. Par ses alliances, nous supposons qu'elle doit tenir soit aux Beni-Khrelil, soit plus probablement aux Hadjout. Au reste ce sont des éclaircissemens qui regarderaient l'état civil, s'il en existait un chez les Arabes, et non pas nous. Depuis lors, il n'a plus été question de ce que le hasard nous avait révélé de la vie antérieure d'Haoûa, et nous ne nous souvenons plus de son divorce que pour en conclure qu'elle est libre, et qu'ainsi les assiduités de ses deux nouveaux amis ne sauraient causer d'ombrage légitime à personne.

La maison, très bruyante au rez-de-chaussée, surtout si quelque différend de voisinage éclate entre les Juives, est on ne peut plus paisible à l'étage où la silencieuse Haoûa habite seule, et dont elle occupe la galerie avec Assra la négresse et le mari d'Assra, qui vient y passer la nuit. A quelque moment que ce soit de la journée, excepté aux heures du bain, nous la trouvons là, dans un angle obscur de sa chambre, assise ou couchée sur son divan, se teignant les yeux, jouant avec un miroir, fumant le tombak, couverte de guirlandes fleuries comme une madone, les bras aussi froids que le marbre, l'œil admirable et vague, inerte et comme épuisée par l'oisiveté mortelle de sa vie : personne autour d'elle, ni famille ni enfans. Exemple singulier de beauté presque accomplie et stérile, elle vit, si cela peut s'appeler vivre, pour je ne sais quelle destinée incompréhensible qui semble l'empêcher d'être épouse et la con-

damne à n'être point mère. Aussi l'attrait qu'elle exerce est tout à fait étrange : il est très vif, et ne pénètre pas, j'imagine, au-delà de l'épiderme sensible du cœur. Elle a les séductions de la femme, mais sans le vouloir et moins les intentions de séduire. On l'écoute, on la contemple, on l'admire, ravi par une chose charmante sans être attiré. C'est une de ces créations bizarres qui seraient monstrueuses en Europe, où la femme est femme. Imagine quelque chose comme une fleur de luxe exquise et rare, née pour un gynécée d'Orient, qui doit l'embellir et le parfumer pendant le court épanouissement de sa jeunesse, et compare, si tu le veux, à la plus subtile des essences le charme qui se dégage, à l'insu de lui-même, de cet être inutile et délicieux.

— Vous parlez de fleurs, me disait mon ami Vandell un jour où je cherchais, comme aujourd'hui, des comparaisons pour la définir, mais vous n'avez pas trouvé le mot qui convient. Tous les termes sont trop actifs pour donner l'idée de cette existence embryonnaire, sans initiative ni conscience. Il faut un verbe neutre, et le plus neutre sera le meilleur. Je vous en propose un latin : *olet*, elle exhale. Ajoutez un qualificatif pour exprimer l'attrait de ce fluide odorant, et dites qu'elle sent bon et rayonne comme une bonne odeur. Voilà, je crois, tout ce qui peut être raconté d'elle, et quant à nous, nous sommes des sensuels, agréablement parfumés par le voisinage d'une plante exotique. Il n'y a rien là de bien dangereux, pourvu que de temps en temps nous changions d'air; seulement c'est à faire douter de l'âme humaine.

La voix d'Haoûa est une musique, je te l'ai dit le jour où je l'entendis pour la première fois, plutôt une musique qu'un langage. Elle parle à peu près comme les oiseaux chantent. Aussi, pour se plaire aux entretiens d'Haoûa, il faut avoir le goût des mélodies incertaines, et l'écouter parler comme on écoute le bruit du vent. Quand on veut la rendre un peu plus tendre, il faut l'appeler *aïni*, mon œil. Elle alors répond *habibi*, mon ami, ou bien *ro'ah-diali*, mon âme, et rien n'est plus musical et moins passionné : un rossignol dans sa cage en dirait autant.

Il m'est impossible de t'expliquer ce que nous faisons chez elle, et comment le temps s'y passe. Nous y entrons, nous y restons, nous la quittons, sans que les souvenirs d'aujourd'hui soient plus vifs ni plus mémorables que ceux de la veille. Le soleil pendant ce temps-là décline au-dessus de la cour; il éclaire alors la chambre d'Haoûa, il y filtre en fine poussière d'or à travers le tissu léger du rideau tendu devant la porte. C'est une illumination qui dure un moment, et pendant laquelle tout ce petit intérieur, plein de soieries, de meubles à facettes, d'étagères enluminées et de porcelaines peintes,

est envahi par des reflets brûlans. Dès que le soleil est descendu derrière la terrasse, le crépuscule entre dans la chambre. Alors les couleurs s'effacent, les ors s'éteignent, le narghilé transpire des fumées plus bleues, et nous voyons apparaître le feu du fourneau. Le soir n'est pas loin, et nous atteignons ainsi la fin du jour.

Il nous est arrivé de dîner chez Haoûa. Ces jours-là, l'après-midi se passe en cuisine, à piler le poivre, la cannelle et le safran, à rouler le *couscoussou* dans les bassins de cuivre, à le faire mijoter sur un feu mesuré. Assra s'occupe des pâtisseries au miel. Vandell, qui se pique avec raison d'avoir été traité par les khalifats des trois provinces, introduit à la table d'Haoûa des mets quasi-fabuleux. Le fond de toute cette cuisine princière se compose invariablement de petits morceaux de viande et d'une grande quantité de fruits secs; mais la nouveauté dépend du choix, de l'abondance et de la violence exagérée des épices.

Lorsque par hasard la grande amie d'Haoûa, la belle et blanche Aïchouna, arrive à l'heure du dîner, ou, ce qui est d'un meilleur monde, se fait annoncer dès le matin par sa petite négresse Yasmina, la fête alors devient complète, car on peut être assuré qu'il y aura entre les deux amies émulation de toilette et de parures. Ce plaisir nous a été donné l'autre soir. Aïchouna arriva vers six heures, suivie de sa servante toute vêtue de rouge. En entrant dans la chambre, elle ôta son grand voile, laissa tomber au bord du tapis ses sandales de cuir noir, et vint se poser sur le divan, magnifiquement, comme une idole. Elle était tout à fait splendide, les jambes entortillées dans un *fouta* noué très bas avec un petit corset sans manches, émaillé de métal comme un fourreau de poignard, et une simple chemisette de gaze étoilée d'argent, qui, par une vanité fort excusable, ne servait qu'à moucheter de points brillans la nudité presque absolue de ses épaules et de sa large poitrine.

— Autant vaudrait ne pas avoir de linge, observa Vandell en la voyant entrer, car il y en a si peu épais qu'on dirait une buée.

— Mon cher ami, lui dis-je, ne savez-vous pas le mot des Indiens, ces pudiques amateurs de la transparence? Ils comparent ces gazes légères à *des eaux courantes*. La belle Aïchouna est de leur avis; elle s'habille avec une métaphore.

Presque aussitôt Haoûa, qui nous avait quittés depuis une heure, souleva la portière de sa chambre de toilette, et parut. Elle portait avec un grand air le costume impérial des femmes de Constantine, c'est-à-dire trois longs kaftans l'un sur l'autre. Deux étaient de mousseline à fleurs; le troisième, en drap d'or et l'habillant sans plis, donnait une certaine raideur à sa taille si souple, et l'enfermait dans une sorte d'armure éblouissante. Un fichu de drap d'or aussi,

roulé d'une façon bizarre, cachait entièrement ses cheveux, et s'appuyait, comme une mitre asiatique, sur l'arc relevé de ses sourcils peints. Elle avait d'ailleurs peu de bijoux et pas de bagues, modestie assez rare, et qui me parut d'un goût parfait. Un simple trait d'antimoine allongeait ses yeux superbes et les bridait un peu, de manière à les faire involontairement sourire, et une toute petite étoile peinte en bleu pâle la marquait au milieu du front d'un signe hiératique et mystérieux. Elle entra, traînant ses pieds nus sur la haute laine des tapis, et secouant, pour en répandre l'odeur autour d'elle, un mouchoir turc qu'elle venait d'imbiber d'essence. Elle s'approcha du divan, très bas, posa sa main brune et nerveuse sur l'épaule nue de son amie, et se laissa glisser plutôt qu'elle ne s'assit par un mouvement de lassitude impossible à rendre.

— Admirable! dit Vandell en lui faisant avec cérémonie le salut qu'on doit aux reines.

Nous dînâmes sur le tapis, couchés de côté autour d'une petite table en marqueterie, qui portait les bougies, et d'un *haïk* de négresse formant nappe, sur lequel on posait les plats. Le service était fait par les deux négresses, et c'était le mari d'Assra qui, pour la circonstance, nous présentait l'aiguière et la serviette brodée de soie de couleur.

Après le dîner, qui fut long, les convives prirent le café, puis le thé, puis fumèrent sans interruption jusqu'à dix heures. Aïchouna se leva la première. Elle s'enveloppa pour partir, mais plus négligemment qu'elle n'aurait fait le jour, du *haïk* épais qui est de mode à Blidah. Elle en avait seulement un pan plié deux fois sur la tête; le reste la drapait comme un manteau. Avec sa taille élevée, son corset d'argent qui miroitait au-dessous de sa gorge nue, et la tournure assez grandiose de cette draperie flottante, je la trouvai beaucoup plus imposante alors que sans voile, et je la suivis des yeux jusqu'au bout de la galerie. Elle y passa sans bruit dans la lumière blanche de la lune. Yasmina la suivait, portant quelque chose de lourd empaqueté dans un coin de son *haïk* couleur de sang.

— Vous savez, me dit Vandell en riant, que ce ne sont que des pâtisseries.

Hier un orage éclata dans la soirée pendant que nous prenions le café chez Haoûa. Vers dix heures, il pleuvait à torrens, et l'obscurité devenait telle qu'il était impossible de se diriger pour sortir, à moins de suivre en tâtonnant le pied des murailles. Il ne fallait pas songer à porter une lanterne allumée par un temps pareil. Je demandai donc à Haoûa qu'elle nous permît de passer la nuit chez elle, et comme elle y consentit de bonne grâce, nous restâmes. — Ne t'occupe pas de nous, lui dis-je. Si-Bou-Djâba *fera ses plans*, moi

j'écrirai ou je dormirai si l'envie m'en vient. Ainsi bonne nuit, et à demain!

— Bonne nuit à tous deux! dit-elle.

Et elle alla s'étendre sur le divan qui lui sert de lit. C'est une sorte d'estrade en maçonnerie, dallée et lambrissée de faïences. La garniture se compose de trois ou quatre épaisseurs de *djerbi*, d'un matelas de soie piquée, de coussinets pour appuyer les plis du corps, et d'oreillers de satin pour soutenir la tête. Haoûa s'y coucha tout habillée, suivant l'usage arabe, et ne tarda pas à s'endormir.

Il n'y avait plus aucun mouvement ni dans la rue ni dans la maison. Les Juifs du rez-de-chaussée s'étaient enfermés de bonne heure, n'ayant pas d'autres moyens d'empêcher l'eau de pénétrer dans leur logis que d'en barricader, puis d'en calfater l'unique ouverture. Les enfans ne criaient plus. La nuit tout entière était remplie par le ruissellement continu de la pluie, qui rejaillissait des terrasses et tombait dans la cour inondée comme dans un étang. Je descendis afin de barrer la portê extérieure, qui n'avait été que poussée, et je mis l'arc-boutant. Quand je passai devant la chambre où la négresse était couchée près de son mari, j'entendis le nègre Saïd, qui ronflait comme un lion qui dort, et la voix d'Assra, qui fredonnait avec douceur un air africain pour encourager le sommeil de son enfant.

Vandell avait renouvelé les bougies, déplié des cartes manuscrites dont il porte toujours, comme un en-cas, deux ou trois rouleaux dans ses poches, et s'était mis à déterminer l'itinéraire de ses prochains voyages. Il me prêta son livre de notes, livre un peu hiéroglyphique comme l'auteur lui-même, et je lus tant bien que mal sa récente excursion du sud dans l'est du Sahara algérien. Nous passâmes ainsi cette nuit pluvieuse, lui projetant de nouvelles aventures, moi réfléchissant au peu que j'ai vu, et n'osant pas rêver à des expéditions qui me sont interdites.

Je ne suis pas un voyageur, mon ami, je te l'ai déjà dit et plus d'une fois; tout au plus suis-je un homme errant. Mes voyages, si j'en faisais, ne serviraient pas même à donner à d'autres la curiosité de les refaire après moi. Je battrais vainement les chemins du monde : la géographie, l'histoire et la science n'en obtiendraient pas un renseignement qui fût nouveau. Souvent le souvenir que je garde des choses est inénarrable, car, quoique très fidèle, il n'a jamais la certitude, admissible pour tous, d'un document. Plus il s'affaiblit d'ailleurs, plus il se transforme en devenant la propriété de ma mémoire, et mieux il vaut pour l'emploi qu'à tort ou à raison je lui destine. A mesure que la forme exacte s'altère, il en vient une

autre, moitié réelle et moitié imaginaire, et que je crois préférable. Tout cela ne fait pas un voyageur, et cette manière de procéder prouve au contraire que je ne suis pas né pour aller loin.

— Vous avez vu Sidi-Okba? me dit Vandell en suivant sur sa carte la ligne ponctuée qui de Biskara conduit à l'Oued-Ghrir.

— Oui, lui dis-je, à mon second voyage.

— Vous souvenez-vous de la mosquée et de la sépulture du saint, le vicaire et l'un des premiers lieutenans du prophète? Avez-vous remarqué la forme toute particulière du monument, l'un des plus curieux des Zibans, et vous a-t-on raconté la légende extrêmement célèbre qui s'y rattache?

— Et comme il me vit embarrassé de lui répondre : — Qu'avez-vous donc fait à Sidi-Okba, si vous ne connaissez même pas la seule chose qu'il y eût à connaître ?

— Mon cher ami, lui dis-je, il faisait très chaud, très beau le jour où j'y passai. Le ciel chauffé à blanc s'étendait comme un miroir d'étain au-dessus du village, à demi consumé déjà par une demi-journée de soleil sans nuages. On me mena voir la mosquée, et je la vis; on me raconta son histoire, et je l'écoutai; mais ce dont je me souviens nettement, c'est surtout ce qui suivit. Il y avait une collation préparée pour nous dans un jardin; des nattes par terre, au pied d'un figuier, sur nos têtes une étoffe de tente attachée par des cordes à trois palmiers faisant triangle. Le kaïd, que je pourrais vous peindre, nous servait. Nos chevaux étaient entravés dans le même enclos, couverts d'écume et les naseaux enflammés par la marche du matin. Il était midi, et c'était, je vous dirai la date exacte, le 15 mars 1848. Nous quittions la *smala* d'un neveu du scheik El-Arab, un Ben-Ganâh riche et beau comme tous les membres de cette famille magnifique. Comme nous étions en route et à mi-chemin à peu près du *douar* au village, un courrier arabe qui nous cherchait depuis le matin était accouru vers nous au grand galop. Il avait à nous remettre un billet et le premier feuillet d'un journal de la part du commandant, nous dit-il. Ce billet et ce journal, qui portait en tête *République française*, nous apprenaient une nouvelle inattendue et fort grave, comme vous voyez. Je relus l'un et l'autre et attentivement après le repas, dans le jardin même, au milieu d'un cercle de gens dont pas un ne parlait ma langue, mais très soupçonneux comme des Arabes. Vous savez comment les nouvelles s'ébruitent dans ce pays, c'est le vent qui les porte; les palmiers faisaient en froissant leurs feuilles un certain bruit qui ressemblait à des inquiétudes. Je cueillis des palmes mouchetées, en raison de la circonstance et puis du lieu; je songeai à mes amis de France. Un coup de fusil parti par hasard fit envoler des centaines de moi-

neaux et de tourterelles qui dormaient à l'ombre dans le creux des arbres, et je me souviens qu'en voyant s'enfuir à tire-d'aile tous ces oiseaux brusquement réveillés, je pensais que toute ma tranquillité d'esprit s'en allait aussi. Voilà ce qui me reste de ma visite à Sidi-Okba : la date d'une émotion politique mêlée subitement à une pastorale africaine et un faisceau de palmes qui fixe à tout jamais mes souvenirs.

— C'est une jolie promenade, me dit Vandell, qui n'avait pas écouté les dix premiers mots de mon récit. Pour la centième fois, depuis que je le connais, le voyageur né pour les voyages avait jugé l'artiste.

Entre quatre et cinq heures, la pluie cessa. On entendit la voix des coqs, qui n'avaient pas chanté depuis minuit. Des animaux logés dans un *fondouck* voisin commencèrent à s'agiter sur leurs litières et à faire un bruit matinal dans leurs mangeoires vides. La lune se leva; elle était à son dernier quartier : son disque tout à fait renversé, ce qui est, dit-on, un indice d'orage, parut au-dessus des terrasses, mais trop diminué pour éclairer la nuit et pareil à un anneau brisé. Haoûa ne s'était pas éveillée une seule minute : rien absolument n'était dérangé dans sa toilette. La chaleur du sommeil avait seulement fané les colliers d'oranger dont elle aime à rester parée nuit et jour; l'odeur même en était devenue si faible, qu'on ne la sentait presque plus. Alors, en la voyant couverte encore de ses fleurs préférées, mais de fleurs mourantes, dormant d'un sommeil sans rêves et dans un repos aussi profond que l'oubli, il me vint, je ne sais pourquoi, une pensée amère, et je dis à Vandell : N'est-ce pas mauvais signe quand les fleurs se fanent vite au corsage des femmes ?

Mais Vandell, pour toute réponse, me montra le ciel du levant où l'aube allait poindre :

— Vous avez raison, lui dis-je, il ne faut pas que le jour nous surprenne en bonne fortune ; allons-nous-en.

Et nous sortîmes avec précaution, comme si nous avions craint de déplaire aux yeux chastes du jour naissant.

EUGÈNE FROMENTIN.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

IV.

LES HOUBLONNIÈRES DU KENT. — LES BRASSERIES ET LES TAVERNES DE LONDRES.

L'Europe moderne se partage en deux groupes, les races latines, qui boivent du vin, et les races plus ou moins saxonnes, qui boivent de la bière. Cette différence n'est point étrangère aux mœurs, à l'économie agricole, à l'état hygiénique et même aux facultés morales des populations. Les caractères des sociétés humaines se forment par les alliances, ils se consolident par la manière de vivre et surtout par les boissons alimentaires. L'impétuosité des races latines, leur esprit sémillant, leur ardeur guerrière répondent aux qualités de cette liqueur qu'on a nommée le sang de la vigne. Les peuples que la nature a condamnés à une boisson plus sévère se distinguent de leur côté par la force, la patience, la réflexion, le travail opiniâtre et envahissant.

A ne considérer que les faits actuels, on serait tenté de croire que la bière est originaire du Nord. Telle n'est pourtant pas la patrie de cette boisson. La première bière que les hommes aient bue paraît avoir été faite en Égypte. Les Égyptiens, qui aimaient à rapporter aux dieux les découvertes utiles et les conquêtes économiques, faisaient honneur de cette invention à Osiris. La bière est donc la boisson adoptée de temps immémorial dans les pays où la vigne refuse de croître, soit par excès, soit par défaut de chaleur.

Les premières colonies qui se détachèrent de l'Orient et qui percèrent les sombres forêts de l'Europe suppléèrent à l'absence du fruit que pressa Noé par le même moyen qu'avait trouvé l'ancienne Égypte : une boisson faite avec de l'orge et de l'eau. Cette boisson était la liqueur favorite des Anglo-Saxons et des Danois, que nous avons vus descendre successivement sur le sol de la Grande-Bretagne (1). Avant leur conversion au christianisme, ils croyaient qu'une des principales félicités dont jouissaient les héros admis après leur mort dans le paradis d'Odin consistait à boire de l'*ale* à longs traits dans de larges coupes. Des économistes tant soit peu archéologues ont fait de savantes et laborieuses recherches pour retrouver l'histoire de la bière dans la Grande-Bretagne. Il nous suffira de dire que dans le pays de Galles (*Wales*) l'*ale*, même commune, était considérée autrefois comme un objet de luxe; elle ne figurait que sur la table des grands. En Angleterre, vers le milieu du XVIe siècle, Harrisson nous assure que quand les marchands et les artisans avaient la bonne fortune de tomber sur un morceau de venaison et sur un verre de forte bière, ils se croyaient aussi magnifiquement traités que le lord-maire de Londres (2).

Aujourd'hui quel changement! L'*ale* et le *porter* coulent à flots sur le comptoir des plus humbles tavernes; ils écument dans les pots d'étain. Riche et pauvre, — le pauvre souvent plus que le riche, — s'abreuvent aux sources de la liqueur nationale, comme les Israélites dans le désert se désaltéraient, a dit un ministre de l'église anglicane, à l'eau qui jaillissait du rocher. Cette abondance, comparée à l'ancienne pénurie, réjouit à un certain point de vue l'économiste; il y voit le mouvement naturel de la science, de l'industrie et de l'agriculture, lequel met avec le temps à la portée de la classe la plus nombreuse et transforme en objets communs des produits qui, à l'origine, étaient considérés comme des articles de luxe et de choix. Non-seulement la bière est devenue d'un usage plus accessible aux classes laborieuses, mais la qualité de cette boisson s'est améliorée. Aujourd'hui la bière anglaise ne reconnaît guère de rivale sur le continent.

Une boisson qui est de tous les repas, qui réunit les amis autour de la table ou du foyer domestique, dont la préparation occupe des milliers de bras, que les poètes ont chantée, ne pouvait man-

(1) Voyez les livraisons du 15 septembre 1857, du 15 février et du 15 juin 1858.

(2) *Historical Description of the island of Britain.* Ce livre curieux, écrit par un observateur, jette un jour particulier sur les mœurs et les habitudes du peuple anglais au XVIe siècle. Le sixième chapitre du second livre est consacré à l'*Histoire de la Nourriture et du Régime diététique.* On y trouve des détails intéressans sur la méthode qu'on suivait alors pour brasser la bière dans les familles.

quer d'exercer quelque influence sur la vie anglaise. A la fabrication, à la consommation de cette liqueur se rattache tout un groupe d'industries rurales et urbaines, qui, étudiées sur les divers théâtres de leur activité, depuis les houblonnières jusqu'aux brasseries et aux tavernes, nous révéleront quelques-uns des aspects les plus caractéristiques de la civilisation anglo-saxonne.

I.

De par ordre du parlement, la bière anglaise ne peut être faite qu'avec de l'orge et du houblon. Il faut donc s'occuper d'abord de ce dernier produit agricole. La récolte des houblons commence, selon les années, à la fin d'août ou au commencement de septembre. Les routes du Kent, du Sussex et du Surrey, — les trois comtés de l'Angleterre qui se partagent plus ou moins cette culture, — se couvrent alors d'une multitude de piétons qui se rendent aux *hop-gardens* (jardins de houblons). Des groupes de femmes, d'enfans, de vieillards, quelquefois des familles isolées, s'avancent d'un pas inégal, non sans charmer la longueur du chemin par des chansons et des saillies. C'est de distance en distance un spectacle animé et pittoresque qu'on chercherait en vain dans les autres saisons de l'année. Quelques-uns de ces groupes voyageurs viennent de loin; on distingue dans le nombre des familles du pays de Galles et surtout des femmes irlandaises qui se font remarquer à leur accent, à leur désinvolture, à leur gaieté bruyante et trop souvent, il faut le dire, à leurs pieds nus. Ce dénûment contraste avec le chapeau de lady plus ou moins fané qu'elles ont sur la tête, et qu'elles ajustent avec un air de coquetterie, de façon que cette coiffure retombe sur les yeux pour les préserver sans doute des rayons du soleil. Hommes et femmes portent généralement sur leur dos quelques bagages, et de temps en temps avec les bagages un objet plus cher, un enfant. La cueillette des houblons (*hop-picking*) est considérée par la classe malheureuse comme le grand jubilé rural. A cette époque de l'année, le vagabond secoue sa paresse, l'étameur ambulant éteint son fourneau, le mendiant cesse de tendre la main, le ménestrel quitte son violon, le garçon laboureur dit pour quelque temps adieu à la charrue; tous vont à la fête des houblons. Là se rencontrent le pauvre en habits décens et le pauvre en guenilles, l'ouvrier à figure ouverte et l'aventurier à la mine peu rassurante, l'honnête homme et le voleur; seulement ce dernier ne vole plus, il travaille. Parmi les femmes, ce sont les mêmes contrastes : la misère sordide et la misère coquette, l'adolescence et la vieillesse, la vertu et le vice, mais le vice sanctifié main-

enant par une occupation utile. Tout cela se mêle, se coudoie, s'interpelle en riant le long de la route. D'étape en étape, les caravanes s'arrêtent pour faire le thé en plein vent. Les hommes, assis près du feu et de la chaudière, fument gaiement leur pipe, ou dorment la figure couverte de leur chapeau, tandis que les jeunes filles folâtrent au bord des haies, cueillent des noisettes ou dételient l'âne qui traîne dans une petite charrette une vieille femme et quelques ustensiles de ménage. Tout le monde ne va point à pied, c'est trop cher : plusieurs des immigrans ont reconnu que le chemin de fer était le moyen de locomotion à la fois le plus rapide et le plus économique. Cette année même, à l'ouverture de la moisson de 1858, sur la ligne du *South-Eastern railway*, le train du dimanche matin, quoique d'une longueur inusitée, ne put suffire à la foule des voyageurs qui allaient s'engager dans les houblonnières. Il fallut y joindre un second, puis un troisième train à bon marché, pour transporter les essaims de *cueilleurs de houblon* (*hop-pickers*) sur le théâtre des travaux. Ce dimanche seul, le nombre des *hoppers* ainsi transportés, et allant pour la plupart de Londres et de Gravesend vers Maidstone, s'élevait à plus de trois mille. On peut par là se faire une idée de l'affluence d'ouvriers nomades et, comme disent les Anglais, de *mains extra* que la récolte des houblons attire sur certains comtés du sud de l'Angleterre à la fin de l'automne. La migration de ces ouvriers continue pendant plus d'une semaine.

Quand la récolte des houblons vient à manquer, — ce qui n'arrive encore que trop souvent, — une sombre détresse s'étend non-seulement sur les districts du sud, où cette plante croît en abondance, mais encore sur les provinces du nord les plus éloignées. Ces hivers-là, dans les campagnes la misère est grande, et les jeunes filles disent, en montrant leurs vêtemens usés : « Que voulez-vous? les houblons ne prospèrent pas toujours. » Un mois avant que ne commence la moisson, les houblons sur pied ont déjà donné lieu, dans le Kent, le Sussex et le Surrey, à de nombreuses gageures entre les paysans, les fermiers, les artisans, les gentilshommes campagnards (*country gentlemen*). Ces gageures portent sur la valeur probable de la récolte (1). C'est un véritable jeu. On parie sur les houblons dans certains districts comme dans d'autres on parie sur les chevaux de course. D'immenses sommes d'argent se trouvent ainsi gagnées ou perdues chaque année dans ces transactions. Des dîners ont lieu, appelés *dîners de houblon* (*hop-dinners*), dans lesquels on

(1) Le droit d'accise que paient les propriétaires est environ de 18 shillings par 100 livres de houblon, d'où est née l'habitude en Angleterre de donner le total estimé des contributions comme un moyen de juger le produit de la récolte. C'est sur cette estimation que s'exercent d'avance les calculs des joueurs.

fait de nouveaux paris et l'on solde les anciens. Il arrive assez souvent, grâce à ces gageures, que le riche d'hier devient le pauvre d'aujourd'hui, et que le pauvre se réveille tout à coup maître d'une fortune considérable. On cite un facteur de houblon qui a réalisé en 1857 plus de 60,000 livres sterling dans ces aventures aléatoires.

Choisissons pour notre théâtre d'observation le Kent, ce district surnommé à juste droit la grande houblonnière (*great hop growing*) du royaume-uni. Les premiers jardins de houblon se montrent un peu au-delà d'Érith, joli village assis au bord de la Tamise, et qui se distingue par une vieille église fière de son clocher, de son manteau de lierre et de ses tombes éparpillées sur l'herbe. Les jardins de houblon se développent vers Rochester et Chatam, petite ville curieusement située au bas d'une colline nue, et qui se découvre dans l'enfoncement comme un nid d'oiseau. Enfin ils s'étendent magnifiquement, et sur une échelle encore plus considérable, dans les environs de Maidstone. Au moment où vont commencer les travaux du *hop-picking*, la face de la nature présente dans le Kent, cette province si fertile, des traits particuliers. Les champs de blé ont perdu leur blonde chevelure, qui vient de tomber sous la faux; des groupes de meules de paille, souvent au nombre de dix-huit ou vingt, et semblables à des huttes de sauvages, élèvent au milieu d'espaces vides et rasés leur toit conique, autour duquel rôdent par instans des nuées de moineaux pillards. Les arbres n'ont déjà plus l'éclat verdoyant ni la riche uniformité de l'été : leur feuillage revêt une nuance foncée que je n'ai vue qu'en Angleterre, et qui sert comme de fond sombre à une broderie dessinée par de jeunes branches, lesquelles ont toute la fraîcheur d'une verdure printanière. A l'exception de quelques fruits d'hiver qui pendent lourdement aux arbres des vergers (*orchards*), la nature a donné tout ce qu'elle avait promis. Au milieu de ce paysage, devenu plus sévère avec le progrès de l'année, sur lequel s'étendent déjà quelques légères teintes de mélancolie, et dont les beautés touchent à la décadence, les jardins de houblon se détachent avec une grâce et une jeunesse merveilleuses. Ces plantations sont entourées de haies vives, composées le plus souvent de grands arbustes, et qui les enferment comme un mur impénétrable. Le houblon est par lui-même une noble plante, au port délicat et hardi, qui grimpe à une hauteur considérable (1) le long des soutiens qu'on lui ménage. J'ai vu en Angleterre de charmans berceaux tapissés de *hops*, et sous lesquels, aux chaudes heures du jour, on allait prendre le thé. Un pied de houblon est quelquefois l'orgueil et la joie d'une pauvre mansarde,

(1) Douze ou quinze pieds, et même davantage.

dont il cache les cicatrices sous des pampres qui feraient envie à la vigne elle-même. Cependant la vue d'un champ de houblon (*hop-field*) est bien autrement imposante : ces hautes plantes, mariées à des perches dont elles atteignent le faîte, et d'où elles pendent quelquefois en vertes girandoles, ces allées étroites et mystérieuses qui s'alignent entre une double rangée de feuillage, ces fortes oppositions d'ombre et de lumière qui luttent et finissent par se confondre au pied des *vignes* (1) dans une sorte de clair-obscur ravissant, ces belles grappes, vertes d'abord, mais qui jaunissent en mûrissant, et qui, agitées par la brise, répandent vers le soir une forte odeur amère, tout cela donne à cette culture, et à ce qu'on pourrait appeler les *vendanges saxonnes*, un vif caractère de poésie rustique.

Le houblon à l'état sauvage est originaire de la Grande-Bretagne (2). Je l'ai rencontré plus d'une fois dans les haies qui serpentent le long des *lanes* solitaires, sur la lisière des bois, ou même parmi les saules qui penchent au bord des rivières. Il fleurit en juin, et ses grappes mûrissent en septembre. Les pauvres gens cueillent au printemps les jeunes pousses du houblon sauvage, et les font bouillir en guise d'asperges sous le nom de *hop-tops*. Un fait singulier, c'est que la plante cultivée ne descend point en Angleterre, comme on serait porté à le croire, de la plante indigène. Un ancien distique anglais veut que le dindon, la carpe et le houblon soient venus la même année dans la Grande-Bretagne (3). Il faut entendre par là le houblon perfectionné par l'art. Ce dernier fut en effet importé des Pays-Bas vers le règne de Henri VIII. Cette culture, une fois introduite, se développa, mais lentement. Comme toutes les innovations, elle avait trouvé des adversaires. Des pétitions furent adressées plus d'une fois aux rois et au parlement d'Angleterre contre cette plante étrangère, qu'on accusait de toute sorte de méchancetés, *wicked weed*. Le parlement tint bon, et se montra plus sage que la nation elle-même en refusant de sévir contre une branche de culture qui fournit aujourd'hui à l'état des revenus considérables, tout en accroissant la prospérité individuelle et le bien-être des classes ouvrières (4).

La grande migration des *hop-pickers*, que nous avons vue s'avancer par toutes les routes dans l'intérieur du Kent, ne s'arrête point

(1) C'est le nom qu'on donne aux jets du houblon, *vines*.

(2) Le nom latin de cette plante, *humulus*, est formé de *humus* (terre fraîche), le houblon ne croissant que dans un sol riche et humide. Le nom anglais *hop* semble provenir du mot anglo-saxon *hoppan*, grimper.

(3) Ce distique, devenu proverbial, est cité dans *Baker's Chronicle*.

(4) Le nombre d'acres de terre consacrées en 1855 à la culture du houblon était de 57,757 1/2.

aux premiers jardins de houblon qui s'élèvent du côté de Crayford. La population locale des femmes et des enfans suffit dans ce village à la nature des travaux, qui sont peu étendus. Il nous faut donc suivre la masse des voyageurs jusqu'aux environs de Maidstone, jolie ville, agréablement située sur la belle rivière Medway, que traverse un pont à plusieurs arches, ancien, mais retouché. Autour de l'église se groupent des restes d'architecture historique. Un débris de l'ancien palais du primat, *Primate Palace*, construit sous le roi Jean, pend d'un côté du cimetière sur la rivière toujours jeune, malgré les rides que le vent grave et que le courant efface. Là j'ai vu aussi une vieille maison qu'on appelle le château, les ruines du collége de Courtenay et les restes d'un prieuré. Un air calme d'antiquité règne sur cette partie de la ville, qui dans d'autres endroits affecte l'élégance moderne; mais ce sont surtout les environs qui donnent à Maidstone un caractère pittoresque. Les riches vergers, les taillis, les anciens châteaux, la surface ondulée et boisée des collines, les opulentes cultures, les villages propres et tranquilles, les jardins de houblon avec leurs festons gracieux groupés autour des perches hardies, les vignes qui laissent pendre leurs tresses blondes comme une Anglaise coquette, tout cela forme un type de paysage qui ne se rencontre point ailleurs, et qui explique bien ces mots : l'heureuse Angleterre, *happy England*.

Le premier jardin de houblon dans lequel je m'arrêtai, à une lieue de Maidstone, était surveillé par un contre-maître, *superintendent of the picking*, jeune homme blond, aux bras nus et vigoureux, qui parmi les guirlandes naturelles se tenait fièrement sur le théâtre des travaux, avec des airs de Bacchus saxon. « Un beau temps! me dit-il (c'est toujours par là qu'un Anglais engage la conversation). Vous venez voir le *hop-picking*. C'est un spectacle auquel on n'assiste pas tous les jours, et qui doit intéresser un étranger, car je reconnais à votre figure et à votre accent que vous êtes Français. Le houblon est le fleuron (*gem*) de la culture anglaise : une belle plante, mais délicate et capricieuse! Le terrain qui lui convient le mieux est celui-ci : une surface profonde et grasse, avec un sous-sol de marne et de terre à brique. Tout le monde n'est d'ailleurs pas à même de former une plantation : cela exige des dépenses considérables. On évalue les frais de 70 à 100 livres sterling par acre. Et puis cette plante se montre sujette à tant de maladies, elle souffre de tant d'accidens, elle fait payer si cher la moindre négligence, que les rêves d'or de l'agronome s'évanouissent bien souvent en une nuit. Aussi devez-vous regarder comme une erreur l'opinion, généralement répandue dans les livres, qui veut que les fermiers du Kent consacrent tous leurs soins aux houblonnières. Le résultat est trop

chanceux pour qu'on s'appuie entièrement sur cette culture. Il est vrai qu'elle produit quelquefois des bénéfices énormes : j'ai vu un acre de houblon donner par récolte un profit clair de 30 et même de 50 livres sterling; mais il faut, pour s'aventurer dans cette entreprise, des fermiers qui aient à la fois de grands capitaux et le caractère spéculateur. Quand elle réussit, une houblonnière est l'orgueil et l'amour (*love*) de l'agriculteur enthousiaste. Ce jardin dans lequel vous êtes a été planté il y a sept années : il est beau, je l'avoue; mais en le voyant vous ne vous doutez guère, je suis sûr, des peines ni des dépenses qu'il a coûtées. Une grande affaire, quand le terrain a été fouillé, épierré, enrichi d'engrais, quand les jeunes plants ont été disposés avec art et symétrie, c'est l'achat des perches. Il est nécessaire à la santé des houblons que l'air et la lumière jouent librement dans toutes les directions; aussi vous remarquerez que ces hautes perches sont placées de manière à laisser vers le midi de plus larges ouvertures, par lesquelles s'introduisent les rayons du soleil. Il a fallu ensuite lier les vignes aux perches : c'est une branche de travail qui emploie beaucoup de personnes, surtout des femmes. On attache les tiges avec des joncs, mais de manière à ne point gêner le mouvement de croissance. Le houblon veut être soutenu, protégé; il ne veut point être gouverné. Plus tard, quand les houblons ont atteint le sommet des perches, des ouvriers viennent avec des échelles pour retenir celles des vignes qui paraissent d'humeur à s'égarer. Il se passe ainsi de deux à trois années avant qu'un shilling soit entré dans la poche du fermier. Il y en a, je le sais, qui veulent tirer des produits de leurs houblons dès la première année, mais c'est au grand détriment des récoltes futures, et ces gens-là mangent leur bien en herbe. Je ne songe pas d'ailleurs sans tristesse que d'ici à quelques années cette plantation si riche, qui a demandé tant de soins, dont les vignes se couronnent chaque été de si belles grappes, subira la loi du temps. Les plantations de houblon vivent de quinze à vingt ans dans les bonnes terres; mais elles commencent à décliner après la dixième année. Heureusement la récolte de 1858 sera belle, et vous voyez que les bras ne manqueront pas à l'ouvrage. Nous sommes avertis de la maturité quand la grappe ou la fleur qui contient la semence tourne du jaune paille au brun. Plus tard, elle prendrait une teinte plus sombre, qui ne serait point à l'avantage du produit. Il n'y a donc pas de temps à perdre, et cela vous explique le grand concours de personnes étrangères au district que nous avons engagées pour le *hop-picking*. »

Ce jeune homme, qui était le fils d'un riche fermier, me fit les honneurs de chez lui, — car il était réellement chez lui, au milieu

de ses houblons, — avec une courtoisie toute britannique. La politesse anglaise va droit au but. Je fus donc conduit sur les différens théâtres de travaux, à travers ces étroites allées de terre molle qu'on foule à regret, tant elles semblent faites pour les pieds des fées et des oiseaux. On était déjà en train d'abattre une partie de la forêt de perches et de houblons. Un ouvrier, qui coupait à l'aide d'une sorte de faucille le pied des *vignes*, m'expliqua lui-même que ce travail devait être pratiqué avec méthode : si l'on tranchait la tige trop près du sol, cela affaiblirait la racine en la faisant *saigner*. Il soulevait ensuite les perches enfoncées en terre avec un instrument qu'on appelle *chien* et qui mérite bien ce nom, si l'on regarde aux dents dont il est armé. Ces perches, couchées à terre avec la plante qui les enlaçait de festons, étaient ensuite transportées à bras ou sur chariot dans une autre division du chantier de travail où se tenaient les *hop-pickers*. C'est ici que la scène s'anime et présente un caractère intéressant. Il est curieux de voir à l'ombre des houblons encore debout des enfans de tout âge, quelques vieillards, deux ou trois cents femmes aux robes de diverses couleurs, rangés sur une même ligne et les mains à l'ouvrage. Toute cette population se distribue par groupes autour des *bins* ou *cribs;* on nomme ainsi une espèce de crèche en bois d'une construction grossière, soutenue par quatre pieds, et avec une toile au milieu pour recevoir la fleur mûre des houblons. Un homme couche horizontalement sur chacune des crèches deux ou trois perches revêtues de longues *vignes*, dont les femmes, les enfans et les jeunes filles épluchent les grappes blondes. Quelques-uns de ces groupes, composés de six, sept ou huit personnes, sont formés par les membres d'une même famille. J'ai vu plus d'une mère qui avait près de là, dans un berceau ou une petite voiture, son nouveau-né, et qui, de temps en temps, quittait l'ouvrage pour lui donner le sein. La saison du *hop-picking* est considérée comme une réjouissance. D'abord cette besogne n'a rien de pénible ni de répugnant, et ensuite c'est presque le seul moyen que trouve la population ouvrière des campagnes, surtout les femmes et les enfans, de gagner quelque argent à la fin de l'été. Une réunion de tant de personnes dans les grands jardins de houblon donne d'ailleurs lieu à des scènes amusantes, qui entretiennent la gaieté. Si le maître est de bonne humeur et si le temps est beau, les plaisanteries, les chants, les éclats de rire circulent à la ronde dans ces jardins où régnait hier le silence de la nature. Les Irlandaises se distinguent entre toutes par leur hilarité bruyante et leur babil intarissable. L'étranger qui visite les travaux est plus d'une fois, je l'avoue, l'objet de cette jovialité naïve et de cette raillerie qui, après tout, n'a rien d'offensant. Les joyeux propos n'empê-

chent point les doigts de courir sur les grappes de fleurs qui tombent effeuillées dans les crèches. Quand ces crèches sont pleines, le maître ou le contre-maître en mesure le contenu, car les *pickers* ne sont pas gagés à la journée, mais à la tâche, et ils ne reçoivent leur rétribution qu'à la fin de la moisson. Le salaire varie d'une année à l'autre suivant l'abondance et la qualité de la récolte ; le prix ne se fixe que quand les travaux sont commencés et que les propriétaires ont eu le temps de se consulter entre eux. On a donné en 1858 un shilling pour neuf boisseaux de fleurs cueillies. Quelques ouvrières habiles ont gagné jusqu'à une demi-couronne par jour.

La tombée de la nuit suspend les travaux, qui sont repris le lendemain matin, quand les rayons du soleil ont bu le plus fort de la rosée, car une humidité trop abondante déflorerait plus ou moins la qualité du houblon. La nature de ces travaux ne permet point aux ouvriers ni aux ouvrières de s'éloigner du jardin où se fait la récolte. Les groupes de *hop-pickers*, pour la plupart étrangers à la localité, dorment donc pendant la nuit dans les granges, les hangars, quelquefois même sous des tentes. Je me suis convaincu que la plupart des personnes qui se rendent aux houblonnières sont attirées sans doute par l'appât du gain, mais aussi par le goût de la vie aventureuse et par le désir de voir du pays. Elles s'accommodent volontiers à toutes les exigences de leur état et supportent bravement la couche dure sur laquelle descend le lourd sommeil. On m'a raconté que des femmes du monde, sur l'avis de leur médecin, s'étaient engagées secrètement dans les travaux du *hop-picking*. Je ne nie point le caractère salubre de cette vie en plein air ni de ces occupations, qui n'ont rien de rebutant, même pour des mains blanches et aristocratiques; mais quand je considère le dur personnel qui travaille dans les grands jardins de houblon, je suis tenté de reléguer ces récits parmi les contes des anciens âges, où les reines se cachaient sous des habits de bergère. Un fait plus certain, c'est que des mariages s'arrangent et s'escomptent quelquefois, il faut le dire, au milieu de cette communauté du jour et de la nuit qu'établit entre les deux sexes la nature des travaux. Une Irlandaise à laquelle on demandait devant moi quel était le père de son enfant répondit, par manière de plaisanterie sans doute : « Il est l'enfant du houblon. »

Quand la fleur des *hops* est cueillie et mesurée, on la transporte vers les fours en toute hâte pour la faire sécher, car, si on la laissait trop longtemps dans les sacs à l'état vert, elle perdrait de sa couleur et de son parfum. Il n'y a presque pas de ferme dans les districts houblonniers qui n'ait un *oast-house,* bâtiment construit tout exprès pour le séchage de la récolte. L'étendue de ces bâtimens varie selon l'importance des cultures; mais la forme est toujours à

peu près la même, et ne manque point de caractère. C'est une construction en bois flanquée de deux ou trois tourelles en briques, dont le cône allongé et recouvert de tuiles se termine par une cheminée qui fume. Au rez-de-chaussée se trouve une large provision de charbon de terre et de charbon de bois qu'on mêle dans les fours, *drying-kilns*. On y ajoute une certaine proportion de soufre, qui communique au houblon une couleur agréable. La chaleur monte et pénètre dans l'étage supérieur à travers un plafond de lattes à claire-voie et un tissu de crin. Cet étage supérieur, auquel on monte par un escalier en échelle, contient d'abord deux ou trois petites chambres qui sont une dépendance des fours, et où sèche le houblon, puis une grande salle appelée *stowage-room*, dans laquelle on dépose en deux tas d'un côté les fleurs vertes qui viennent du jardin, et de l'autre les fleurs qu'on veut faire refroidir après les avoir soumises à l'action du feu. Le sécheur doit être un ouvrier habile : une grande partie des intérêts de la récolte pèse sur lui. Après six heures de chauffage, il doit retourner à la pelle le houblon qui sèche et le retirer à la douzième heure. Le four veille jour et nuit; il doit veiller avec le four. S'il prend çà et là un instant de sommeil, c'est pour ainsi dire à la dérobée; il ne dort que d'un œil et d'une oreille, sa pensée même ne dort point. Quand on songe que les travaux du *hop-drying* continuent durant trois semaines, un mois, et même davantage, selon l'importance des fermes, on s'étonne que les forces humaines puissent résister à une si rude épreuve. Tous les ouvriers sécheurs que j'ai vus, quoique jeunes et robustes, avaient les traits altérés, les yeux rouges et le regard inquiet. A la privation de sommeil, à la surveillance perpétuelle qu'exige la besogne du sécheur, il faut ajouter, comme influence délétère, la forte odeur de soufre qu'on respire dans la chambre des fours. L'un de ces ouvriers, s'étant absenté un instant pour boire un verre d'*ale* qui lui était offert, quitta bien vite la table en disant: « Le four m'appelle. C'est un enfant terrible. A peine a-t-on le dos tourné, qu'il fait des sottises. Je suis ici, mais ma pensée est où est mon devoir (1). » On devine que des fonctions si pénibles sont un peu mieux rétribuées que les travaux ordinaires de l'agriculture : le *kiln-dryer* gagne 5 shillings par jour; mais pour lui le jour a vingt-quatre heures.

Quand le houblon séché au four a reposé cinq ou six jours dans le *stowage-room*, il passe entre les mains d'autres ouvriers. Sur le plancher de la salle, il y a une trappe ou un trou dont la dimension est égale à celle de l'embouchure des sacs. Un homme entre dans

(1) La langue anglaise, empreinte en cela d'un haut sentiment de moralité, appelle toute fonction un devoir, *duty*.

le sac qu'on se propose de remplir. Sa fonction est de distribuer et de fouler avec les pieds le houblon qu'un autre homme jette de l'étage supérieur par petites quantités à la fois. On met les belles fleurs blondes dans des sacs plus coquets, connus sous le nom de poches, *pockets,* et les fleurs brunes dans des sacs grossiers, *bags.* Les premières sont surtout destinées à brasser de l'*ale,* et les secondes servent à la fabrication du *porter.* Cela fait, il ne reste plus qu'à expédier les houblons au marché. Si l'on réfléchit à l'ensemble des préparations que nécessite cette plante, on jugera que tout n'est point bénéfice pour les fermiers. La charge dont ils se plaignent le plus est l'impôt très lourd qui pèse sur les houblonnières (1). Une association qui tient des *meetings,* et qui a des échos dans la presse anglaise, s'est formée pour obtenir la suppression de cet impôt. Des démarches officielles ont été faites, et des pétitions adressées par elle au gouvernement. Jusqu'ici, le gouvernement anglais a résisté à ces réclamations, en disant par la bouche de ses ministres que l'intérêt particulier devait fléchir devant l'intérêt général. Cette réponse n'a point découragé les propriétaires de houblon, qui continuent de se réunir et de prononcer des discours dans lesquels ils soutiennent, eux aussi, que leur intérêt particulier s'appuie dans cette question sur l'avantage et le bien-être des classes laborieuses.

Si l'on veut se faire une idée de l'ensemble du *hop-harvest,* on ne doit d'ailleurs point s'arrêter à un jardin : il faut parcourir la superficie des districts houblonniers. Toute la campagne présente alors un spectacle inusité : les groupes de *pickers* assis sur l'herbe à l'heure des repas, la confusion des accens et même des langues, les querelles moitié sérieuses, moitié plaisantes, la diversité des costumes, les agaceries des jeunes gens, le rire inextinguible des femmes, les ébats des enfans, les migrations d'un jardin à l'autre, tout cela répand sur cette branche de travail agricole un air de fête qui contraste avec la vie morne des ouvriers dans les manufactures et les fabriques. Le gain n'est pas très considérable; mais la joie, le grand air, la liberté, l'oubli de la veille et l'insouciance du lendemain ajoutent du prix au salaire. A défaut d'or, plus d'une jeune fille ajuste dans ses longs cheveux, avec des airs de bacchante, les fleurs du houblon, qui, rondes et plates, ressemblent à une poignée de sequins espagnols. Il est touchant de voir le bon accord qui règne dans cette famille d'ouvriers, composée d'élémens si mêlés : le fort donne la main au faible; les caractères hargneux ou dépravés s'adoucissent, le vice lui-même se purifie dans le travail, et

(1) On calcule qu'en 1858 les droits prélevés sur les houblons doivent donner à l'état une somme de 500,000 livres sterling.

peut-être aussi dans les saintes beautés de la nature. Tout le monde fait alors des vœux pour que le temps se maintienne calme et sec, car la pluie, le brouillard, la bruine, n'assombrissent pas seulement les travaux des moissonneurs, ils nuisent encore à la qualité des houblons qu'on égrappe. Par bonheur, le climat de l'Angleterre a été calomnié; il y a de beaux jours, surtout en automne. D'autres fois, il est vrai, le soleil britannique n'a pas même l'éclat d'une pâle lune; mais, tel qu'il est, ce ciel chargé de brumes profondes et ondoyantes produit à l'œil des effets de lumière enchantée, de radieuses éclaircies entre les nuages et des horizons pleins d'une indéfinissable harmonie. Au milieu des sobres beautés du paysage anglais, ce qui distingue surtout la saison du *hop-picking*, ce sont les grâces taciturnes de la nuit à l'heure où elle secoue sa couronne de houblon sur les yeux des moissonneurs endormis dans les fermes, les granges, le long des chemins solitaires qui serpentent entre les haies d'aubépine (1). Cette année, la comète a déployé dans le ciel sa palme de lumière depuis l'ouverture des travaux jusqu'à la fin, et plus d'un paysan naïf fait honneur à cette visiteuse céleste de la richesse tout exceptionnelle de la moisson de 1858.

Vers la fin de septembre ou au milieu d'octobre, les travaux sont à peu près terminés; il reste seulement çà et là quelques jardins aux grappes paresseuses que cueillent des bandes traînardes. Ces forêts abattues et qui ne croîtront plus qu'au printemps prochain, en renaissant de leurs racines, laissent la campagne vide et dégarnie : maintenant l'hiver peut venir. Hommes, femmes, enfans, songent alors à regagner leurs foyers. Avant de se séparer, on célèbre généralement une fête. Autrefois c'était une coutume d'élire, parmi les moissonneuses, une *reine des houblons* (*hop-queen*), et l'on devine bien qu'on ne choisissait pas la plus laide. Aujourd'hui encore il reste dans certains districts houblonniers une trace de cette royauté champêtre. J'ai rencontré près de Chatam un chariot rustique, chargé d'un groupe de moissonneurs et de moissonneuses, au milieu duquel siégeait majestueusement une femme ou un jeune homme habillé en femme, car il était difficile de déterminer le sexe de cette divinité aux traits virils. Enlacé et couronné de guirlandes, le personnage mythologique tenait à la main, en guise de sceptre, un thyrse orné de houblon, cette bonne plante qui, disait la chanson des *hop-pickers*, « donne du travail aux femmes, aux vieillards et aux enfans. » Le tout était accompagné d'un joyeux bruit d'instrumens. Il n'est pas rare non plus de voir dans le Kent des cabarets

(1) Les Anglais attribuent à cette plante des vertus somnifères. Un oreiller rempli de fleurs de houblon a, dit-on, procuré le sommeil dans des cas où tous les autres moyens connus en médecine avaient échoué.

à la porte desquels pend alors une branche de houblon avec des fleurs, et où l'on boit au succès de la moisson : la bière sert à fêter la bière. Cependant d'autres groupes, plus sobres et plus paisibles, s'avancent à pied, mais le cœur léger, car les femmes rapportent à la maison, dans leur bourse un peu gonflée, du pain pour leur famille; les enfans, la joie d'avoir gagné leurs journées, et les jeunes filles l'espoir d'acheter une robe neuve. A mesure que les émigrans s'éloignent et rentrent dans leurs humbles foyers, commencent les inquiétudes du fermier sur la vente des houblons. « La récolte de 1858 a été trop belle, ai-je entendu dire; elle succède à plusieurs années d'une fertilité injurieuse; l'abondance nous tue. » Une conséquence de la grande production est, comme on le devine, de faire descendre les houblons sur les marchés à un prix très bas. Le commerce de cette denrée agricole constitue certainement une branche de spéculation incertaine; mais il faut souvent attribuer les pertes qui en résultent au caractère avide des spéculateurs. On cite dans le Kent un grand cultivateur de houblon qui, durant une année de disette, refusa une somme de 28 livres sterling qui lui était offerte par cent livres de cette plante. Il entassa la récolte dans ses greniers. Les années se succédèrent et le prix des houblons descendit au lieu de monter; ce prix devint même si bas qu'un beau jour le fermier en colère tira les vieux houblons du grenier et les jeta dans une de ses cours pour servir de fumier. On a calculé que si cet homme avait vendu dans le temps sa récolte au prix qui lui était offert, il se serait assuré une somme de 17 shillings par jour pour tout le reste de sa vie. Au milieu de ce concert de plaintes que font entendre les riches fermiers du Kent contre les largesses de la nature, je fus frappé de rencontrer, il y a quelques semaines, dans les voitures du chemin de fer, un pauvre vieillard en guenilles qui revenait des environs de Maidstone. « Oh! me disait-il, combien nous devons être reconnaissans envers la Providence! l'année a été abondante en tout, en grain, en pommes de terre, en houblon. Que Dieu soit béni! » La reconnaissance de ce malheureux pour des biens auxquels il devait si peu participer avait quelque chose de simple et de touchant qui remuait le cœur.

La seconde substance qui concourt à la fabrication de la bière anglaise est l'orge, mais l'orge préparée, et qui reçoit alors le nom de *malt*. Les grandes brasseries de Londres ont, dans la campagne, des agens chargés d'acheter la provision d'orge et de la diriger vers des établissemens connus sous le nom de *malt-houses*. Ces maisons se rencontrent surtout dans les districts qu'on peut considérer comme les principaux greniers de la Grande-Bretagne, le Hertfordshire, l'Essex, le Suffolk et le Norfolk. A Ware, où je me suis arrêté

dans une auberge célèbre par un lit monumental dans lequel peuvent coucher à la fois vingt personnes, j'ai compté jusqu'à deux cents *malt-houses*, et à Bishop-Storford, une ville non éloignée de la première, soixante établissemens très considérables du même genre (1). Dans l'Essex, les fabriques de *malt* sont favorablement situées le long de la rivière Lea, qui se décharge dans la Tamise près de Barking, et sur les bords du canal qui communique avec Londres. Dans le Suffolk et le Norfolk, elles se groupent près des nombreux petits ports de mer qui entourent les côtes de ces deux comtés. La physionomie de tels établissemens ne manque point d'un certain style. Le bâtiment, très long, est généralement construit en briques avec un toit qui a la forme d'un A. Au sommet de ce bâtiment peu élevé se présente comme seul objet remarquable un immense capuchon de tôle, qui se tourne avec le vent, et qui, placé sur la souche de la cheminée, joue vis-à-vis de la fumée indécise le rôle de conducteur. Une de ces maisons que j'ai vue à Brancaster, joli village situé à un quart d'heure de la mer, avec une ceinture de dunes et des marais dans lesquels se répandent les flots tumultueux aux heures de la haute marée, peut être considérée comme un type de cette architecture sévère et pratique. Elle a été bâtie il y a plus d'un siècle. C'est, m'a-t-on dit, la plus grande qui existe en Angleterre, assertion aujourd'hui contestable, mais qui était exacte au temps passé. Les bâtimens ont cent sept mètres de longueur, un double toit anguleux, quatre capuchons de tôle indiquant qu'il y a quatre fourneaux, deux citernes pouvant contenir huit mille boisseaux d'orge, — autant qu'en pourrait porter un vaisseau de petite taille. Ce vaste établissement, je regrette de le dire, ne travaille point; il y a peu de personnes qui disposent de capitaux suffisans pour alimenter une pareille exploitation. On assure, et je le crois volontiers, que cet établissement était autrefois soutenu par de nombreuses demandes venues de la Hollande, dont la côte s'étend juste en face de la côte de Norfolk.

L'intérieur des *malt-houses* est occupé par une citerne (*steep*), qui se trouve à un bout du bâtiment, et par un four (*kiln*), qui s'allume à l'autre extrémité. La citerne, d'une forme généralement carrée, en pierre, reçoit une quantité d'eau pure qui recouvre la quantité d'orge destinée à être transformée en *malt*, environ de 800 à 1,000 boisseaux. Dans ces réservoirs, l'orge reste au moins quarante

(1) Les soixante *malt-houses* de Bishop-Storford font, m'a-t-on dit, autant de besogne que les deux cents maisons de Ware, dont quelques-unes sont relativement petites, quoique d'autres fabriquent par an jusqu'à 130,000 boisseaux d'orge germée. C'est là (à Bishop-Storford) que la fameuse brasserie Truman, Hanbury et Buxton fait convertir son orge en *malt*.

heures (1). Lorsque le *maltster* juge qu'elle a trempé assez longtemps, on écoule l'eau, et le grain retiré de la citerne est jeté sur le plancher, où il forme un tas régulier et rectangulaire qu'on appelle *couch*. Jusqu'ici, le grain ne trahit guère de modification visible; mais avec le temps une sourde chaleur se développe, le thermomètre monte, et l'orge en travail exhale une agréable odeur de pommes. Si vous plongez la main dans le tas, vous sentirez que le grain est tiède et qu'il s'en dégage une humidité assez forte pour mouiller les doigts : on dit alors qu'il sue. Encore un peu, et les racines apparaissent. J'ai vu ces racines délicates, vermiculaires, croître en une seule nuit de la longueur d'un ou deux pouces. Toute la méthode du *malting* consiste à développer une germination artificielle, qu'on arrête avant que ne se montrent les feuilles vertes. Le frein qui sert à réprimer cette végétation en voie de progrès est le feu. Aussi le dernier travail consiste-t-il à faire sécher sur le *kiln* l'orge germée, et qui commence, comme on dit, à *former gazon*. Ce *kiln* est une chambre dont le plancher est généralement construit avec des lames de fer percées de beaucoup de trous. L'air chaud fourni par le feu qui brûle sous cette chambre pénètre par les trous à travers la masse du grain, qu'il dépouille de toute humidité, et auquel il enlève les racines mortes-nées (*comings*). Il importe de produire une chaleur mesurée, basse d'abord, puis qui s'élève par degrés, car une température trop haute obtenue dès le début pourrait exposer le *malt* à noircir et à carboniser. L'orge est ou séchée ou rôtie : cette dernière a quelque peu le goût du café brûlé (2). En Angleterre, il se passe généralement de douze à quatorze jours entre le moment où le grain sort de la citerne et celui où il entre dans le four. Les masses d'orge se renouvellent et se succèdent d'ailleurs sans interruption sur ces différens théâtres du *maltage*, de manière à indiquer, par la position qu'elles occupent le degré des transformations chimiques. Dans les établissemens que j'ai visités, un contre-maître (*foreman*), avec trois hommes sous sa direction, conduisait l'ensemble des travaux. Le contre-maître recevait un salaire d'environ 30 shillings par semaine, et les ouvriers étaient payés 15 shillings. Je n'ai pu rien découvrir de particulier dans la vie de ces hommes, qui se confondent pour les mœurs avec la masse des ouvriers agricoles.

(1) Le temps du *steeping* est proportionné à l'état de l'atmosphère. En Écosse, où il fait plus froid qu'en Angleterre, on laisse quelquefois l'orge sous l'eau pendant quatre-vingt-dix et même cent douze heures. Les autres procédés du *malting* sont également soumis, quant à la durée, au degré plus ou moins élevé de la température ambiante.

(2) La quantité de boisseaux de *malt* consommée depuis le 10 octobre 1854 jusqu'au 30 septembre 1855 a été, dans les brasseries, de 20,955,443 boisseaux, et dans les cabarets qui brassent eux-mêmes leur bière, de 6,757,843.

Les propriétaires des *malt-houses* sont en général des gens riches et ils doivent l'être, car le fisc exige d'eux des sommes considérables et toujours prêtes (1). Dans le comté de Norfolk, ils se livrent pour la plupart au commerce et ont des vaisseaux à eux qui transportent le grain vers les autres marchés de l'Angleterre. Ces négocians sont en même temps des fermiers sur une grande échelle. Leurs vaisseaux, partis chargés de grain, reviennent soit des ports de la Grande-Bretagne, soit des côtes du continent baignées par l'Océan germanique, avec une cargaison de houille, d'engrais ou de tourteaux pour le bétail (*oil-cakes*). Les propriétaires ne demeurent pas dans les *malt-houses;* ils habitent de grands manoirs ou de jolies résidences situées près du théâtre de leurs affaires, entretiennent un nombreux domestique, ont des chevaux et une voiture, vont à la chasse et mènent la vie de ce qu'on appelle en Angleterre des *gentlemen farmers*. Les uns sont les fils de leurs œuvres, les autres succèdent à la fortune et à l'état de leurs pères. Ils descendent, dans ce dernier cas, de bonnes familles bourgeoises, bien anglaises, qui mangent religieusement des *hot cross buns* (2) le vendredi saint, qui garnissent les vases de la cheminée avec des noix de galle et des feuilles de chêne le 29 mai (3), qui font rôtir une oie le jour de la Saint-Michel (4), dont les filles reçoivent des *valentines* (5) le matin du 14 février, et dont les garçons tirent des feux d'artifices dans la nuit du 5 novembre (6). Il n'est point nécessaire pour faire un bon *maltster* d'avoir reçu une éducation classique. Aussi, quand une de ces familles envoie l'un de ses fils à l'université d'Oxford ou de Cambridge, c'est qu'elle le destine à une carrière libérale, telle que la chaire ou le barreau. Les autres reçoivent

(1) Le fisc exerce sur ces établissemens une surveillance de jour et de nuit; il assiste, dans la personne de l'*exciseman* (employé des accises), à l'ouverture de la citerne. Le grain est mesuré au sortir de l'eau. Le droit est exigible immédiatement. Quelques *maltsters* obtiennent, il est vrai, un délai de six semaines; mais ce délai est une grâce, et pour qu'elle leur soit accordée, ils doivent fournir la garantie de gens qui les cautionnent. Il faut que ces gens soient notoirement assez riches pour payer le tout ou la différence dans le cas où le propriétaire viendrait à ne pas remplir ses engagemens.

(2) Petits pains au lait marqués d'une croix.

(3) En souvenir de la restauration du roi Charles II et du chêne sur lequel il trouva un refuge, dans le bois de Boscobel, après sa défaite à Worcester en 1651.

(4) En mémoire de la reine Élisabeth, qui était à table et qui mangeait une oie, quand elle apprit ce même jour la nouvelle d'une victoire.

(5) Sortes de billets doux anonymes.

(6) Jour de la fameuse conspiration des poudres découverte sous Jacques Ier. A chaque anniversaire, on brûle l'effigie de Guy Fawkes, qui se trouve ainsi condamné aux flammes à perpétuité. Le nombre des masques, des mannequins brûlés, des pétards et des fusées lancées en l'air se mesure chaque année, dans les villes et les campagnes, à l'attitude plus ou moins menaçante du catholicisme.

néanmoins une bonne éducation, j'entends par là une bonne éducation commerciale. On leur apprend dès le premier âge à devenir des hommes d'affaires âpres, ferrés, subtils, qui puissent voir loin devant eux dans le cercle des transactions financières. Les riches propriétaires de *malt-houses* font quelquefois des voyages d'agrément à Londres et sur le continent; mais au milieu des plaisirs ils ne perdent jamais de vue la trace des opérations commerciales qu'ils poursuivent avec l'œil exercé du chasseur.

Convertie en *malt*, l'orge est dirigée vers les brasseries : là nous attendent un autre théâtre de travaux et une face nouvelle de la vie ouvrière dans la Grande-Bretagne.

II.

Les grandes brasseries de Londres ne sont pas seulement des fabriques, ce sont des villes. Vus à l'extérieur, ces établissemens frappent, non par un caractère de beauté, mais par l'étendue et la sombre puissance des constructions. Je choisirai pour type du genre *Barclay, Perkins and co's Brewery*, la plus ancienne des brasseries de Londres et la plus vaste qui existe dans le monde. Un style d'architecture brutal, mais cyclopéen, une entrée principale qu'on ne franchit qu'avec une permission écrite, un mur d'enceinte donnant raison au proverbe : « qui trop embrasse mal étreint, » et d'où s'échappent des structures bizarres, d'une élévation de quarante pieds, en pierre et en fer; des lignes d'une monotonie grandiose, brisées de distance en distance par le pittoresque désordre des angles et des demi-lunes; des ponts aériens qui enjambent les rues et qui relient les bâtimens aux bâtimens; des fenêtres sans vitres, et garnies de grosses persiennes mobiles; de hautes murailles enfumées par le temps et par la vapeur du charbon, le long desquelles sue et dégoutte la bière (1); des cours qui succèdent aux cours; des toits entourés en guise de terrasse d'une plate-forme, du haut de laquelle le sphinx de l'industrie moderne peut considérer l'étendue de ses domaines en disant : « Tout cela est à moi; » des greniers, des magasins, des chambres de machines (*engine-rooms*), des écuries, des chantiers de travail à ciel ouvert, — c'en est assez pour justifier le titre de *Leviathan des brasseries* qui a été donné à cet établissement, situé dans le *Borough*, l'un des plus vieux quartiers de Londres, au milieu d'un labyrinthe de ruelles pauvres et boueuses. Un souvenir littéraire se rattache à cette Babylone du travail manuel : le célèbre docteur Johnson fut un des exécuteurs testamentaires de M. Thrale, le pre-

(1) Une inscription avertit les passans de se tenir sur leurs gardes.

mier propriétaire de la brasserie. On raconte l'avoir vu courant alors çà et là avec un encrier de corne et une plume à sa boutonnière, comme un *exciseman*. A ceux qui lui demandaient quelle était, selon lui, la valeur de cette propriété qu'on allait adjuger, il répondit : « Nous ne sommes pas ici pour vendre des cuivres ni des douves, mais pour vendre le moyen de devenir riche au-delà des rêves de l'avarice. » L'établissement fut alors cédé pour 135,000 livres sterling. Les ouvriers de la brasserie Barclay et Perkins montrent encore aujourd'hui un petit appartement dans lequel, s'il faut en croire la tradition, le docteur Johnson aurait écrit son *Dictionnaire*.

Il existait en 1856 dans la Grande-Bretagne 2,514 brasseries (1). Ces établissemens, qui exigent le concours de sommes considérables, produisent généralement des bénéfices énormes. On parle en Écosse d'un capital qui, placé dans le commerce de la bière, s'éleva en seize années de 200,000 à 600,000 liv. sterl. L'heureux brasseur acheta dans les *highlands* une résidence royale, eut des chasses d'un caractère princier, des chevaux de course, et épousa une personne de famille noble. Sa fortune, réunie à celle de sa femme, lui donna un revenu de 15,000 livres sterling par an. Les brasseries des divers comtés de l'Écosse et de l'Angleterre n'offrent pourtant rien de comparable avec les brasseries de Londres. A la maison Barclay et Perkins on ne peut opposer que la maison Truman, Hanbury, Buxton et Ce, située sur l'autre rive de la Tamise, dans Brick Lane. L'une nous représente l'ancien, l'autre le nouveau style. Dans l'une des cours du dernier établissement, on lit sur une pierre scellée dans le mur une inscription indiquant les limites de cet empire industriel. Somme toute, la brasserie Truman, Hanbury et Buxton est pourtant moins étendue que celle de Barclay et Perkins; mais elle est, comme disent les Anglais, plus compacte. Ici les bâtimens s'élèvent sur les bâtimens, les machines se serrent contre les machines. Depuis ces dernières années, la maison Truman et Ce figure en tête des brasseries de Londres pour le chiffre de la production. Il faut réunir et comparer dans un même tableau les traits de ces deux grandes usines, si l'on veut donner une idée de la fabrication de la bière entre les mains des Anglais, et surtout à Londres, où elle a créé une sorte d'aristocratie ouvrière. La plupart des maîtres-brasseurs de Londres appartiennent à d'anciennes familles de la Cité; ils forment de longue date une corporation puissante, presque une dynastie, qu'on a quelquefois désignée sous le nom des douze césars de la tonne (2).

(1) Voyez *Blue Books of parliamentary Reports, committees* 1855-6. La statistique des années suivantes n'est pas encore publiée.

(2) Les autres principales brasseries de Londres sont celles de MM. Meux, Reid

L'intérieur des brasseries anglaises, auxquelles on ne peut rien comparer sur le continent, présente plus d'une scène intéressante pour l'homme d'étude. Il est curieux de voir l'orge et le houblon devenir bière, surtout dans ces proportions exorbitantes. Je me bornerai à décrire les principales phases de cette transformation, à laquelle se rattachent les différentes branches du travail, le mouvement extraordinaire des machines et le rôle particulier des divers groupes d'ouvriers brasseurs.

Le *malt*, que nous avons laissé à la campagne, se retrouve maintenant entassé par sacs dans d'immenses greniers qui, malgré une apparence séculaire, portent vaillamment ces montagnes d'orge séchée au feu (1). Au fur et à mesure des besoins, on tire l'orge des magasins pour la moudre. Il existe une chambre des cylindres (*rollers*) dans laquelle se broient jusqu'à cent quarante sacs de *malt* en une heure. En sortant de dessous la dent des machines, cette farine grossièrement moulue monte par des échelles de Jacob (*Jacob's ladders*) vers le ciel de l'établissement, à une hauteur de soixante pieds. Une telle ascension s'accomplit par le miracle de la vapeur. Les degrés de cette échelle de Jacob ne sont point occupés par des anges, mais par des boîtes en fer-blanc, qui s'engrènent à une chaîne de gutta-percha indéfiniment longue. Le *malt*, ainsi pulvérisé et déplacé, va maintenant commencer le cours de ses changemens à vue. Il nous faut le suivre dans un autre département de la brasserie, sur un premier théâtre de combinaisons chimiques, où il se mélange avec l'eau (*mashing*). L'acte du parlement qui décrète que la bière anglaise ne doit être fabriquée qu'avec de l'orge et du houblon ne fait aucune mention de l'eau; mais les brasseurs n'ont pas cru devoir porter le respect de la loi jusqu'à se passer d'un auxiliaire aussi indispensable. Il y a maintenant lieu de se demander d'où vient cette eau. L'opinion commune est que toutes les grandes brasseries de Londres reçoivent leur eau de la Tamise, surnommée dans ces derniers temps la *rivière de mort* (2). On va même jusqu'à croire que les

Elliot, Whitbread, Hoare, Man, Combe, Taylor, Charrington, Goding, Courage, Wood et Tubbs.

(1) L'étendue et l'élévation de ces greniers d'abondance sont généralement considérables. Dans la brasserie Barclay et Perkins, il y a vingt-quatre magasins d'approvisionnement qui contiennent tous ensemble cinquante mille sacs.

(2) Ce fleuve reçoit les immondices de la ville et les eaux des égoûts qui, repoussés par le mouvement du reflux, ne peuvent que difficilement se diriger vers la mer. Cette année, à cause de la sécheresse et de la chaleur, il roulait littéralement des flots d'encre. Quelques articles du *Times* sur l'insalubrité de cet incommode voisin jetèrent l'alarme dans la population et amenèrent durant l'été, tant est grande la puissance de ce journal, une véritable émigration de gens riches. Les petits journaux, tels que le *Punch* et le *Town Talk*, s'en mêlèrent et publièrent de leur côté des caricatures dans

impuretés de ce fleuve concourent aux qualités généreuses de la bière en lui donnant du corps, selon l'expression consacrée. Cette opinion est fort discutable. D'abord plusieurs maisons très importantes, telles que celle de Truman, Hanbury et Buxton, ne tirent point du tout leur eau de la Tamise : elles ont un puits artésien creusé à une profondeur très considérable (sept cents pieds), et dont elles se servent pour brasser. D'autres, il est vrai, telle que celle de Barclay et Perkins, quoique ayant aussi un puits artésien dans l'établissement, font venir leur provision d'eau de la Tamise, mais elles la prennent à vingt milles de Londres. Dans ces conditions-là, l'eau du fleuve est certainement préférable à celle des puits; les Anglais, qui y mettent peut-être un peu de vanité nationale, la déclarent même la première du monde. Elle est douce et exempte des principes minéraux que contiennent, dit-on, les eaux artésiennes.

Un autre agent non moins nécessaire que l'eau à la fabrication de la bière est le feu. Toutes les grandes brasseries ont une ou deux machines à vapeur de la force de 40 à 60 chevaux. Ces machines font plus d'ouvrage que tous les hommes ensemble. La vapeur est l'âme matérielle de la maison : elle fait vivre les mécaniques, elle emplit de bruit et de mouvement les vastes salles, elle éperonne les foyers, d'où elle se reproduit elle-même comme le phénix. Son bras invisible décharge les sacs de *malt* amenés par les chariots; il les transporte d'un grenier à l'autre, il nettoie les tonneaux, il soulève et fait voyager à de grandes distances les fleuves de bière. Quiconque a visité ces établissemens uniques dans le monde est demeuré surpris du nombre et de la puissance des fournaises, qui brûlent toujours. Il y a souvent dans les limites de la brasserie de quatorze à seize tuyaux de brique, qui représentent une consommation de 5 à 6,000 tonnes de charbon de terre par année. Il est dès lors facile de croire que ces soupiraux chargés de suie dégorgeaient jadis dans le ciel de Londres un prodigieux nuage de fumée. Les murs de la brasserie et des maisons voisines sont là pour attester les injures qu'ils ont autrefois subies de la part des cheminées, poussant du matin au soir leurs bouffées sombres et fuligineuses. Je dis autrefois, car aujourd'hui ces cheminées ne fument plus. On se demande ce que les brasseries font en ce cas de leur fumée : elles la brûlent. Le premier établissement qui ait eu l'idée

lesquelles le bon père la Tamise (*father Thames*) était représenté avec sa sinistre famille, la peste, le choléra-morbus, la fièvre, la mort. Ces plaintes, très sérieuses au fond, malgré l'exagération de la forme, appelèrent enfin l'attention des magistrats chargés de veiller sur l'édilité publique, et plusieurs plans sont à l'étude pour débarrasser la ville de Londres des eaux impures sans les verser dans la Tamise, ou du moins pour les conduire dans ce fleuve à plusieurs lieues de la ville, vers la mer.

d'inventer un appareil pour consumer la vapeur noire du charbon est celui de MM. Truman, Hanbury et Buxton. Il était d'autant plus nécessaire d'apporter un remède au mal que cette brasserie se trouve située au centre de Spitalfields, le quartier des manufactures de soie, et que le souffle des bouches à feu de l'industrie déflorait les riches étoffes jusque sur le métier. Cette entreprise eut un plein succès. Aujourd'hui vous pouvez lever les yeux vers le faîte des bâtimens et les promener sur l'enceinte de la fabrique, obscurcie jadis par un voile impénétrable : vous ne découvrirez plus dans l'atmosphère le moindre atome de fumée. Les tuyaux de brique, au nombre de seize, debout et oisifs en apparence, ressemblent plutôt à des obélisques qu'à des cheminées. La même réforme a été introduite dernièrement dans les autres brasseries (1). Encore quelques années, et la fumée de Londres, si célèbre dans le monde entier, ne sera plus qu'un souvenir de ce que les Anglais appellent les siècles de ténèbres, *dark ages*.

Le sentiment qu'on éprouve en entrant dans les ateliers où se fait la bière est tout au moins la surprise. L'étendue et l'irrégularité de ces salles, la variété des escaliers de fer en hélice qui grimpent de tous côtés, les galeries, les plates-formes, les renfoncemens obscurs, les tonnes colossales, les machines de toute taille et de toute forme, les unes en mouvement, les autres au repos, tout cela produit une sorte de confusion d'idées. Je me crus transporté dans le royaume de Brobdignag, et les hommes autour de moi, quoique grands et vigoureux, ne semblaient plus que d'imperceptibles Gullivers, écrasés qu'ils étaient par les massives proportions des instrumens de travail, surtout les *mash-tuns* et les *boilers*. Le *mash-tun* est une cuve titanique en bois dans laquelle on place une énorme quantité de *malt*, déterminée d'ailleurs par l'importance de la brasserie et par les saisons de l'année (2). L'eau chauffe dans le *boiler*, et ce volume d'eau, égal au moins à celui du *malt*, est versé dans la cuve, où une vis tournante, armée de cinq ou six bras formidables, agite, mêle, désagrége les molécules récalcitrantes de cette poussière d'orge. Quand le travail mécanique est terminé, on couvre la cuve

(1) Un acte du parlement oblige aujourd'hui toutes les fabriques de Londres à consumer la fumée de leurs fournaises. On propose en outre d'appliquer divers systèmes aux cheminées des maisons particulières pour débarrasser la ville du rideau sombre qui lui voilait le ciel et ternissait les monumens. En même temps qu'ils suppriment les inconvéniens de la fumée, les Anglais en cultivent les propriétés utiles et économiques; ils ont imaginé dernièrement de la mettre en bouteille, pour préparer certaines viandes.

(2) La bière faite pendant l'été ne vaut pas celle qu'on brasse pendant l'hiver, et qui est en grande partie destinée à l'exportation. La brasserie Barclay et Perkins consume 700 sacs de *malt* par jour pendant l'été, et de 12 à 1,400 pendant l'hiver.

et on la laisse reposer deux ou trois heures, durant lesquelles s'accomplit le mariage du *malt* et de l'eau. Alors un robinet à arrêt, placé dans la cuve, s'ouvre, et le liquide, désigné par les brasseurs anglais sous le nom de *wort* (moût de bière), se répand à longs flots dans un immense réservoir en bois (*underback*), où il forme un véritable étang d'une belle couleur d'ambre, d'une clarté transparente et d'une odeur particulière, mais agréable.

Au bout d'un certain temps, cette mare se dessèche à vue d'œil; après s'être séparé du *malt*, qu'il a laissé au fond de la cuve, le *wort* se trouve pompé par la force gigantesque des machines dans les chaudières (*coppers*). Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus imposant que ces vaisseaux de cuivre aux flancs caverneux, où, quand ils sont vides, la voix humaine produit un écho formidable, et où, quand ils sont pleins, le liquide bout avec un bruit de tempête (1). Des ouvertures rondes à fleur de terre, ou creusées dans l'épaisseur des murs, fument de distance en distance comme des cratères : ce sont les bouches des *coppers*. Il y a quelques années, dans la brasserie Truman, Hanbury et Buxton, un homme se laissa tomber dans une de ces sombres cavités de liquide bouillant, où il disparut et périt à l'instant même. L'administration fit aussitôt écouler par les gouttières toute la cuvée, qui s'élevait à huit cents barils. Ce fut pour l'établissement une perte de 1,000 livres sterling. On laisse bouillir le *wort* durant plusieurs heures, et pendant qu'il est dans la chaudière, on y ajoute une certaine quantité de houblon. L'effet de cette plante est de parfumer la bière. On attribue cette qualité à une huile odorante qui, tout en communiquant à la bière une saveur amère et agréable, la conserve pendant des années. Les brasseurs houblonnent plus fortement la bière destinée à l'exportation que celle qui doit se consommer dans la métropole. Malgré ces vertus aromatiques, le houblon n'est employé dans les brasseries anglaises que depuis 1524; il est vrai qu'on y suppléait autrefois par des épices (2).

Il existe deux bières anglaises très renommées et très distinctes, l'*ale* et le *porter*. On croit communément que ces deux boissons exi-

(1) Il y a dans la brasserie Barclay et Per kins six *coppers*, dont chacun contient onze mille gallons d'eau. Le gallon est une mesure anglaise qui correspond à quatre litres. Il faut trente-six gallons pour faire un baril.

(2) Les *ales* épicés (*spiced ales*) sont célèbres dans la littérature écossaise du moyen âge. Même depuis la découverte du houblon, on a plus d'une fois cherché à lui substituer un équivalent. Une femme du nom de Johnson, qui tenait un *public-house* près d'Édimbourg au commencement du dernier siècle, s'était rendue célèbre par les qualités agréables et savoureuses de sa bière, qu'elle brassait elle-même. Au lieu de houblon, elle se servait des pousses amères du genêt. Je cite le fait parce que l'ale, la maison et la femme ont été chantés dans les poèmes d'Allan Ramsay.

gent une méthode de fabrication toute particulière; c'est une erreur : la différence est dans la couleur plus ou moins brune du houblon et dans une certaine proportion de *malt* grillé au feu qu'on ajoute pour faire le *porter*. La plupart des grandes maisons brassent à la fois du *porter* et de l'*ale;* d'autres, comme celle de M. Meux, ne fabriquent que la première de ces deux boissons. On a remarqué d'ailleurs que l'on pouvait produire d'excellent *ale* sur une petite échelle, tandis que le bon *porter* ne s'obtient que dans les grandes brasseries, où l'on opère sur des masses énormes. Ces deux variétés de la même boisson ne sont pas également demandées dans le commerce, et la différence indique assez de quel côté est la préférence des Anglais. On fait généralement quatre fois plus de *porter* que d'*ale;* le *porter* est donc le vrai vin britannique.

Quand ils sortent des chaudières, le *porter* et l'*ale* recommencent à voyager sous l'action des pompes; mais où vont à présent ces rivières bouillantes? L'*ale* est envoyé d'un côté, le *porter* d'un autre dans des bâtimens séparés et toujours à des hauteurs considérables, car, à mesure que la bière se fait, elle monte. Il nous faut donc atteindre d'escaliers en escaliers, et pour ainsi dire d'échelles en échelles, le faîte de l'établissement : là nous nous trouverons au niveau d'une mer noire qui remplit les *coolers*, immenses réservoirs placés sous les toits, dans la partie la plus aérée et la mieux exposée de la brasserie. Le *wort* arrive à gros bouillons sur ce lit de fer ou de bois, et se répand en un lac fumant. Il s'agit maintenant de refroidir au plus vite le liquide, car, si le moût restait longtemps à l'état chaud, il menacerait de s'aigrir, et alors toute la cuvée serait perdue. La supériorité des grandes brasseries anglaises consiste donc en partie dans la construction des *coolers :* ayant une vaste étendue et peu de profondeur, ils se trouvent disposés de manière à réduire en un temps assez court la température du liquide à celle de l'atmosphère. Tantôt les fenêtres sont percées à jour et dégarnies, d'autres fois elles sont masquées par de grosses persiennes, dont les feuillets mobiles s'ouvrent et chassent un frais courant d'air à la surface de ces lacs, qui se distinguent par une couleur différente, suivant qu'ils sont formés de sombre *porter* ou d'*ale* aux flots ambrés. Il est curieux de voir les appareils que s'attachent aux pieds les ouvriers pour marcher dans ces bassins : figurez-vous de monumentales chaussures exhaussées et supportées par deux branches de fer, quelque chose de semblable à ce qu'un géologue anglais a cru découvrir chez certains oiseaux anté-diluviens, destinés à vivre dans les marais des anciens mondes.

Cependant le *wort* n'en a point fini avec la série de ses pérégrinations. Des *coolers*, il coule par cataractes, — mais par cataractes

à cours réglé, — dans les *fermenting squares* ou *gyle-tuns*. La fermentation constitue une phase importante dans la fabrication du vin anglais : par elle, le liquide sucré et douceâtre qu'on appelle *wort* se convertit en cette liqueur énergique et enivrante connue sous le nom de *porter*. C'est un curieux moment que celui où l'on jette la levure (*yeast*) dans ces profonds et immenses réceptacles construits en bois (les *gyle-tuns*) ; bientôt la masse du liquide s'émeut, des bulles d'air s'en échappent, et des îlots d'écume se forment en tournoyant à la surface de cet océan noir. Plus tard, si vous regardez par l'ouverture en forme de lucarne qui sert aux ouvriers à surveiller les développemens du liquide, vous ne découvrez plus qu'une épaisse couche floconneuse ayant la couleur de la neige tombée depuis plusieurs jours sur une terre jaunâtre. La première fois que je visitai une des grandes brasseries de Londres, mon guide souleva l'un des volets à coulisse qui masquent la vue de ces réservoirs et m'invita malicieusement à m'approcher : je humai une vapeur renversante produite par le dégagement du gaz acide carbonique; un peu plus, et l'on respirerait l'ivresse. Le brasseur laisse la bière fermenter durant deux jours et une nuit; puis il arrête le travail de décomposition au moment où, après avoir développé une certaine quantité d'esprit, le liquide tournerait à l'acidité. De ces abîmes (les *fermenting squares*), la bière est alors conduite dans les *rounds*, c'est-à-dire dans une double rangée de tonnes, dont les couvercles entr'ouverts communiquent avec une sorte d'auge en bois qui court en s'abaissant dans toute la longueur de la salle. Là le liquide se nettoie, se purifie en rejetant l'écume par la bouche des tonnes. On donne à cette dernière opération le nom de *cleansing* (1).

Désormais la bière est faite; mais elle gagne à être gardée quelque temps avant d'être livrée à la consommation. On la dépose alors dans le *store-house*. Ces celliers spacieux, éclairés par des becs de gaz, et dont l'architecture rappelle le style des cathédrales romanes, avec de sombres piliers et de frêles colonnettes à hauteur d'homme, ne constituent pas la partie la moins curieuse de la brasserie. Les pyramides de tonneaux qu'on empile ou qu'on roule sur le pavé humide, les perspectives de lumière qui luttent avec la nuit ou avec la clarté des lampes, les ouvriers aux épaules d'Atlas qui vont et viennent dans les galeries, tout cela présente une scène dans le goût de Rembrandt; mais tout ce que nous avons vu se trouve surpassé, en fait de grandeur, par les monstrueuses cuves appelées *vats*, et telles que Gargantua devait en contempler dans ses rêves. La bras-

(1) Ceux qui seraient curieux de connaître en détail les procédés de la brasserie anglaise peuvent consulter *Art of brewing and fermenting*, par Levesque, publié à Londres en 1847.

serie Truman possède 134 de ces cuves, dont quelques-unes contiennent jusqu'à 2,200 barils de *porter*, et sont supportées par des colonnes de fer. Dans de tels vaisseaux de bois, la bière achève de *mûrir*. Le séjour qu'elle fait dans le *store-house* dépend de la destination; celle qui doit aller dans la campagne ou au-delà des mers (1) exige un plus long temps de repos que celle qui va être bue dans la ville de Londres. Une des galanteries que font au visiteur ces établissemens grandioses est de lui offrir une mesure de *stout* (2) dans un pot d'étain. Cette liqueur excellente, qui n'a point passé par la filière des altérations commerciales, est bien faite pour donner une idée de la richesse du vin anglais.

Nous savons comment la bière est produite ; il nous reste à voir comment elle se distribue. Aussitôt que le liquide est suffisamment *mûr*, il passe des énormes *vats* dans les tonneaux ordinaires. Il n'est pas rare de rencontrer dans la brasserie Truman, Hanbury et Buxton, jusqu'à quatre-vingt mille futailles qui appartiennent à l'établissement, et qui se meuvent dans les cours sous l'action de la vapeur comme les anneaux d'un énorme serpent boa. Neuf, chacun de ces tonneaux coûte une guinée : cela seul représente donc un capital de 84,000 livres sterling. Les barils sont transmis aux débitans par des chevaux et par une armée de *draymen* ou de charretiers. Il n'est personne qui, traversant les rues et les ponts de Londres, n'ait remarqué ces attelages d'animaux aux formes éléphantiques traînant des chars qui ne manquent point d'élégance et conduits par un hercule à bonnet rouge, qui tient solennellement au port d'arme un beau fouet à manche doublé de cuivre. Les écuries des brasseries anglaises sont des monumens. Il y a dans quelques-unes d'entre elles de cent cinquante à deux cents chevaux séparés par de riches compartimens en fer. Chaque cheval a sa place et son nom écrit au-dessus du râtelier. J'ai noté quelques-uns de ces noms : Havelock, Campbell, Blücher, Bayard, Milton, Remus, Nelson. Ces nobles animaux, quand je les vis, mangeaient bravement, sans se douter, du moins en apparence, des souvenirs glorieux qu'ils portaient. Je dois d'ailleurs avertir que ces noms à effet sont purement officiels : les *draymen* se servent de noms plus familiers, qui vont mieux, il faut le croire, à l'oreille des chevaux et auxquels ceux-ci obéissent. Sur cent Anglais, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui croient que les chevaux de brasserie doivent leurs formes exubérantes à la nourriture, laquelle consisterait, suivant eux, en détritus du *malt* qui a

(1) La bière anglaise s'exporte aux Indes, dans les deux Amériques, en Afrique, en Australie, au bout du monde.

(2) Le *stout* est encore du *porter*, mais plus fort, plus généreux que cette seconde liqueur.

servi à faire la bière. C'est pourtant une erreur : la drèche ne convient point aux chevaux; l'établissement la vend aux nourrisseurs, qui la donnent aux vaches, dont elle enrichit le lait (1). Ces colosses de la race chevaline viennent en général du Lincolnshire. Leur nourriture consiste en un mélange de foin, de luzerne et d'orge. Quelques-uns d'entre eux coûtent jusqu'à 80 livres sterling. La moyenne du temps de leurs services est de six ou sept années. L'intelligence et le bon caractère de ces créatures égalent leur ardeur au travail, leur force et leur rude complaisance sous le harnais. Au moment où je visitais une de ces écuries, une jeune lady flattait de sa main délicate la tête lourde et hérissée de crins d'un de ces puissans animaux, qui semblait répondre à cet honneur avec une grâce brutale. Une des gloires de l'économie sociale en Angleterre est d'avoir créé, depuis le cheval de course maigre et efflanqué jusqu'au volumineux cheval de brasseur, différentes races du même animal qui répondent admirablement aux différentes branches du travail.

Les grandes brasseries emploient de trois cent cinquante à quatre cents ouvriers. On s'étonne, en voyant la masse des produits réalisés (2), que de tels résultats industriels puissent s'obtenir avec si peu de bras, mais il ne faut jamais perdre de vue dans le recensement des forces un ouvrier qui travaille comme mille, la vapeur. Les hommes employés dans les brasseries anglaises se distinguent par un costume particulier et traditionnel : un chapeau rond en toile cirée sur lequel glisse la pluie, une sorte de large jaquette blanche en tiretaine qui leur descend jusqu'aux genoux, un pantalon de la même couleur, de hautes guêtres boutonnées et un grand tablier. Les plus remarquables d'entre eux pour la taille, le costume et la large figure saxonne sont les *draymen*, qui semblent appartenir à une race éteinte de colosses. S'il faut en croire certains rapports médicaux, la santé de ces hommes ne serait pas aussi inébranlable que l'annoncent ces apparences de muscles herculéens et la riche couleur du sang. Les blessures des *draymen*, dit-on, guérissent lentement, et leurs maladies présentent des caractères spéciaux de gravité. Ils subissent en fait de santé les inconvéniens de l'opulence. On les choisit à la taille et pour ainsi dire au poids, comme certains cavaliers dans les corps d'élite. Il y a des brasseries qui emploient jusqu'à quatre-vingts et cent de ces puissans soldats de l'industrie, qui ont sous eux les garçons d'écurie. « En cas de guerre, me disait un des ouvriers de la maison Barclay et Perkins, nous pourrions mettre

(1) Le brasseur signe pour cela avec les laitiers des contrats qui ne sont point sans importance.

(2) La maison Barclay, Perkins et Ce brasse quelquefois cent mille gallons de bière par jour.

sur pied, hommes et chevaux, un escadron de grosse cavalerie. »

Les salaires varient, selon l'ordre et l'importance des ouvriers, depuis une livre jusqu'à trois livres sterling par semaine. On ne sait pas assez ce que cette régularité du paiement hebdomadaire répand d'aisance et de liberté d'esprit dans la classe laborieuse de la Grande-Bretagne. Les marchés, les fournisseurs s'approvisionnent en conséquence le samedi soir, et les divers quartiers de la ville prennent alors un air d'animation singulière. Un tel mode de rétribution assure en même temps à l'ouvrier anglais un joyeux dimanche, et le met à l'abri des excès qu'engendre trop souvent l'affluence venant à la suite d'une longue gêne. Les ouvriers brasseurs reçoivent, outre leur argent, une ration de bière par jour. On attribue généralement la formidable corpulence de ces hommes à l'usage immodéré qu'ils feraient, dit-on, de cette liqueur; mais nous ne saurions partager cette manière de voir, car la limite de boisson imposée par l'établissement est rarement franchie. Ce n'est pas dans les lieux où s'élaborent les moyens de la produire qu'il faut chercher l'ivresse. Cette puissance musculaire est un trait de race. Quelques brasseries de Londres ne tiennent guère compte dans le choix des ouvriers que de la force physique; d'autres au contraire regardent à l'intelligence. Dans ces derniers établissemens, une certaine éducation, très élémentaire d'ailleurs, est plus ou moins exigée. Il y en a même qui ont pris à cœur de développer ces germes de culture morale. On ne voit pas sans intérêt dans une des cours de la brasserie Truman ces mots écrits sur le mur : *library*. Cette bibliothèque se compose au moins de deux mille volumes, que l'on prête ou loue aux ouvriers pour la légère rétribution d'un demi-penny par semaine. Il suffit de feuilleter ces livres pour se convaincre qu'ils ne sont point oisifs, selon l'expression anglaise, et qu'ils ont circulé à travers beaucoup de mains. On avait autrefois adjoint un cabinet de lecture (*reading room*) à cette bibliothèque, mais l'expérience ne fut point heureuse: il est facile de comprendre que des hommes qui ont supporté la fatigue du jour ne sont guère disposés à revenir le soir sur le théâtre de leurs travaux. Cette institution demandait d'ailleurs à la vie de famille certains sacrifices que l'ouvrier anglais accorde difficilement. Il aime à lire au coin de son feu, auprès de sa femme et de ses enfans. Son grand jour d'éducation morale est le dimanche : je ne parle pas seulement des instructions qui se font dans les églises protestantes, je parle des journaux hebdomadaires à bon marché et des *magazines* qui se répandent dès le matin par millions. Un journal français a bien fait rire les Anglais en leur apprenant, il y a quelques mois, que dans leur pays il n'y avait pas de journal pour le peuple; j'en ai compté plus de cent cinquante qui

s'adressent particulièrement à la classe ouvrière, et dont la plupart jouissent d'une immense circulation (1).

Les anciennes brasseries abandonnent généralement à l'ouvrier le soin de faire et de gérer lui-même, comme il l'entend, ses économies. La maison Truman et compagnie au contraire a voulu développer chez ses administrés le sentiment de la prévoyance en fondant, il y a déjà plusieurs années, une caisse d'épargne. Cette institution a porté de bons fruits : je ne parle pas seulement des dépôts, qui s'élevaient dès 1854 à 12,000 livres sterling; je parle surtout des habitudes d'ordre qu'elle a fait fleurir et des goûts de dissipation qu'elle a combattus. Dans les brasseries même où il n'existe pas de semblables institutions, la veuve et les enfans de l'ouvrier ne frappent point en vain à la porte de ces établissemens princiers, auxquels l'opulence rend plus facile l'exercice de la charité. Ce sentiment généreux n'est point absent non plus du cœur des ouvriers brasseurs, qui s'aident volontiers entre eux et sans bruit, car un des traits de la philanthropie anglaise est d'obliger sans faire valoir le prix de ses services. Peut-être sont-ils bons parce qu'ils sont forts. A un sang chaud aisément révolté contre l'injustice ou contre des actes d'inhumanité, — ils en ont plus d'une fois donné la preuve, — les ouvriers brasseurs joignent un fonds de sensibilité âpre et enjouée pour tout ce qui est faible, dénué, impuissant. Un enfant abandonné, il y a quelques années, à la porte d'une des grandes brasseries de Londres fut adopté par les ouvriers, qui se cotisèrent entre eux pour subvenir aux frais d'éducation. On l'appelait gaiement « l'enfant de la cuve, » *the child of the vat*.

La bière sort des brasseries pour se répandre dans les *public-houses*, où elle se vend au détail. C'est ici une nouvelle branche de commerce et un nouveau foyer d'observations qui n'est point à négliger, surtout s'il est vrai, comme le dit un physiologiste anglais, que le caractère d'un peuple se dévoile mieux dans les heures de récréation et de plaisir que dans le cercle même des affaires.

III.

L'étranger qui se promène dans les rues de Londres, ou dans la campagne, sur les grandes routes, doit avoir été frappé par la répétition des mêmes noms propres, écrits en lettres plus ou moins do-

(1) Cette grande diffusion des gazettes hebdomadaires et des écrits périodiques ne date, il est vrai, que de quelques années. Avant la suppression du timbre, l'ouvrier anglais ne lisait pas. Les philosophes et les moralistes, comme lord Brougham, réclament maintenant, dans l'intérêt de l'éducation publique, la suppression du droit qui pèse sur la fabrication du papier.

rées sur les tableaux qui dominent les *public-houses*. L'un d'eux, lisant le nom de *Whitbread* sur son chemin de distance en distance, se demandait si ce M. Whitbread n'était point une sorte de marquis de Carabas, auquel appartenaient toutes ces maisons. Je dissipai son illusion en lui apprenant que les débits de bière avaient deux tableaux, l'un portant le nom du brasseur et qui est généralement le plus en vue, l'autre indiquant le nom du *publicain* (1). Or il arrive souvent qu'un grand nombre des *public-houses* placés à la suite les uns des autres sur une grande route se fournissent à la même brasserie. Une autre circonstance préoccupe le voyageur qui met à déchiffrer les inscriptions des sociétés vivantes le même intérêt qu'apportent certains savans à lire les devises des civilisations mortes. Je parle du mot *entire*, placé à la suite du nom du brasseur qui alimente la maison. Que veut dire par exemple *Allsopp's entire?* Voici la signification de ce mot, dont plusieurs Anglais eux-mêmes ignorent l'origine. Avant 1730, les publicains de l'Angleterre vendaient aux « âmes altérées » de leur temps trois sortes de bière qu'ils versaient de trois tonneaux différens dans le même verre, et ils donnaient à ce mélange le nom de *half-and-half*. Ce fut alors que le maître d'un de ces cabarets (l'histoire a conservé son nom), Horwood, voulant s'épargner la peine de renouveler chaque jour et à toute heure, sous les yeux de ses pratiques, le miracle de l'unité dans la trinité, imagina de brasser une liqueur qui réunirait une fois pour toutes les qualités des trois autres bières. Il désigna cette composition sous le nom d'*entière* (*entire*), qui lui est resté jusqu'à ce jour, au moins sur les affiches. On l'appela ensuite *porter* à cause de la consommation qu'en font les portefaix et les ouvriers. Les tableaux qui servent d'enseigne aux *public-houses* sont fournis le plus souvent par les brasseries; elles ont pour cela un peintre à leur service. La charge de cet artiste n'est pas seulement de dorer des lettres, c'est aussi de peindre les diverses enseignes des débitans, des girafes broutant le feuillage d'un arbre, des lions rouges, des hommes verts (2), des cœurs blancs, des roses blanches, des Robin Hood, des oncles Tom, des Falfstaff, des marquis de Granby, et une grande quantité de portraits d'hommes politiques, les uns morts,

(1) On appelle *publican* en Angleterre le maître du *public-house*. Il existe plus d'un lien entre lui et le brasseur. Ces rapports peuvent d'ailleurs se résumer en deux mots : surveillance et protection. La surveillance se fonde sur l'espèce de garantie que le nom écrit du brasseur donne à la marchandise débitée. La protection consiste à assister, dans les cas de besoin, ces espèces de succursales auxquelles les grandes brasseries doivent leur splendeur. Il y avait d'ailleurs en 1856 25,454 débitans qui brassaient eux-mêmes leur bière.

(2) Le *green man*, si célèbre par les enseignes de village, n'a de vert en définitive que le costume. C'est un *forester* (homme des bois).

les autres vivans. Parmi ces enseignes, qui florissent principalement sur les grandes routes, il en est de pure fantaisie; il en est d'autres qui ont un caractère historique, et dont l'origine a fort exercé l'érudition des archéologues littéraires.

La célébrité des enseignes date d'une époque où l'on ne connaissait point l'usage de numéroter les maisons; mais ce qu'il y a de particulier à l'histoire d'Angleterre, c'est que ces sortes d'armoiries marchandes ont figuré sur des médailles de cuivre, de plomb ou d'étain, frappées par les boutiquiers eux-mêmes et ayant une valeur monétaire. Ces pièces d'un *farthing* ou d'un *half-penny* répondaient à deux intentions : elles servaient d'annonce courante à la maison dont elles portaient l'enseigne, et elles fournissaient aux pratiques le moyen de changer les pièces d'or ou d'argent dans un temps où la petite monnaie était excessivement rare (1). Les plus intéressans parmi ces anciens sous ou ces anciens liards sont ceux que lancèrent dans la circulation les vieilles tavernes de Londres, de 1648 à 1672. Là se retrouvent, en manière d'effigie, les enseignes de plusieurs de ces tavernes qui existent encore, par exemple le fameux *Coq*, près de Temple-Bar, un luxueux volatile, qui, s'il faut en croire la tradition, buvait du vin dans un vase d'argent et mangeait de l'orge dorée ni plus ni moins que le cheval de Caligula. Quelques anecdotes se rattachent à ces coins et à ces enseignes. On raconte qu'un *cockney* se trouvait à bord d'un vaisseau qui doublait les côtes de l'Angleterre durant une tempête; le malheureux, en proie au mal de mer et plus encore au mal de la peur, se tordait les mains en criant : « Oh! si je pouvais voir les *deux étoiles*, ou du moins l'une des deux! » Le capitaine, impatienté, lui demanda ce qu'il voulait dire. « Je parle, répondit-il, de l'endroit où nous nous réunissions le soir, — où nous ne nous réunirons plus : — l'*Étoile* dans *Colemanstreet*, ou l'*Étoile* dans *Puddinglane*. » Quelques tavernes de Londres sont demeurées fidèles à leur vieille enseigne; d'autres l'ont changée ou en ont modifié le sens pour l'approprier aux révolutions religieuses et politiques. La taverne de la *Salutation*, à Billingsgate, représentait d'abord l'ange Gabriel saluant la vierge Marie; mais, pour accommoder le nom de l'établissement aux idées protestantes, on remplaça la scène religieuse par la rencontre de deux hommes qui s'abordent et qui se saluent. La littérature anglaise du XVIIIe siècle a rendu célèbre cet autre publicain qui demeurait près d'Islington, et qui avait d'abord arboré l'enseigne du roi de France; la guerre ayant éclaté entre la France et l'Angleterre, il remplaça l'ancien tableau par celui de la reine de Hongrie, puis, la

(1) Akerman décrit deux mille quatre cent soixante et une de ces empreintes.

reine de Hongrie ayant cessé d'être en faveur parmi ses pratiques, il la détrôna et lui substitua l'image du roi de Prusse.

On compte dans le royaume-uni 92,065 débits de bière, parmi lesquels 39,789 ont une patente (*license*) qui les autorise à vendre cette boisson pour être consommée sur place, et 3,765 autres n'ont la permission de la vendre que pour être consommée au dehors. Ces chiffres proclament assez combien de tels établissemens répondent aux besoins, aux goûts et aux mœurs de la population. On étonnerait peut-être les Français en leur disant que la majorité des Anglais préfère, au moins comme boisson habituelle, la bière au vin, et plusieurs d'entre eux seraient tentés de songer en souriant à la fable du *renard et des raisins*. Les habitans de la Grande-Bretagne sont pourtant de très bonne foi quand ils célèbrent la boisson nationale. La bière a inspiré leurs poètes, leurs artistes, leurs grands acteurs. Ils se souviennent de la taverne où se réunissaient dans Temple-Bar Swift, Addison, Garth, Johnson. Un ouvrier anglais qui avait longtemps travaillé dans les pays vignobles me disait un jour, après m'avoir exprimé ses souffrances et ses privations : « Si John Bull oubliait la bière, il oublierait le pays; mais plutôt que d'en venir là, sa langue s'attacherait à son palais. » Les Anglais attribuent à l'usage de cette boisson les muscles de fer de la classe laborieuse qui lutte si vaillamment sur terre et sur mer, dans les fabriques et les vaisseaux, pour la puissance de la Grande-Bretagne; ils lui attribuent même leurs victoires : « La bière et le vin, s'écriait un orateur dans un *meeting* auquel j'assistais, se sont rencontrés à Waterloo; le vin, rouge de fureur, bouillant d'enthousiasme, fou d'audace, s'est répandu par trois fois à la hauteur du coteau sur lequel se tenait un mur d'hommes inébranlables, les enfans de la bière. Vous savez l'histoire : c'est la bière qui a vaincu. » Autrefois l'Angleterre avait des vignes dont elle se vantait, comme elle se vante aujourd'hui de ses orges et de ses houblons. Du temps de Henri VIII, ces vignes entouraient le château de Windsor; mais soit que la température ait changé, soit que les chroniqueurs du temps aient doré ces grappes des couleurs de la fantaisie, les ceps ont disparu, et les Anglais s'en consolent. Ils est pourtant vrai de dire qu'ils y suppléent par les fruits du sureau, les groseilles à maquereau, appelées ici groseilles à oie (*gooseberries*), les cerises, le gingembre, le cassis, le panais. Les Anglais font du vin avec tout, même avec du raisin; mais ces vins indigènes, auxquels ils n'attachent d'ailleurs que peu d'importance, figurent pour une proportion insignifiante dans le chiffre de la consommation. La vraie boisson patriotique est le *porter* et l'*ale*. L'*ale* est, si j'ose ainsi dire, la femme du *porter* : on la caresse des noms

les plus flatteurs; elle est, à en croire les inscriptions des *public-houses*, *belle, brillante, splendide;* le *porter* au contraire est *fort, célèbre, monumental.* Une des conséquences de cette double boisson alimentaire est de remplacer plus ou moins chez les peuples du Nord l'usage du pain. On s'étonnera peu d'un tel résultat diététique, si l'on considère que la bière contient, sous une forme liquide, les mêmes principes substantiels que le produit de nos boulangeries contient sous une forme solide. Les races latines mangent le pain, les races saxonnes le boivent.

On faisait autrefois une distinction entre les *inns*, les *taverns* et les *public-houses*. Les *inns* (auberges) appartiennent maintenant à l'histoire de la vieille Angleterre. Leur règne a fini avec celui des diligences. On rencontre pourtant encore quelques auberges dans les vieux quartiers du vieux Londres. La plus ancienne est le *Talbot* ou *Tabard*, à laquelle se rattache un intérêt littéraire : elle a eu l'honneur d'être mentionnée par le poète Chaucer dans ses *Contes de Canterbury* (1). Les autres sont les *Clés croisées* (*Cross Keys*), la *Treille*, les *Quatre Cygnes*, le *Dragon vert* et le *Bœuf*, qui, s'il faut en croire les antiquaires, existaient avant 1750. On peut se faire une idée de ce qu'étaient alors les *inns* de Londres et de la campagne par une gravure de Hogarth dans laquelle on voit une diligence arrêtée et les voyageurs, — parmi lesquels une volumineuse femme, — en train de monter une échelle courte et d'entrer dans l'intérieur du véhicule. Au front de la voiture, attelée le plus souvent de huit chevaux, luisait une large lanterne comme un œil de cyclope, et chacun de ces chevaux secouait une sonnette suspendue à ses harnais qui répandait dans les villes et sur les grandes routes, au milieu des calmes nuits d'été, un bruit agréable. A l'entrée du cabaret ou de l'auberge était une enseigne fixée à un poteau de bois, ou d'autres fois un monstrueux pot d'étain tenu à une cer-

(1) Une société de vingt-neuf pèlerins se rencontre à Tabard-Inn. Ils ont tous fait vœu de se rendre à la châsse de Thomas Becket, dans la ville de Canterbury. Ces pèlerinages n'interdisaient point la bonne chère et les gais propos. Le poète se met joyeusement de la partie. Le maître du cabaret en fait autant et propose que, pour charmer les longueurs de la route, chacun d'eux raconte une histoire, en allant et en revenant; celui dont le récit sera le plus intéressant aura un souper payé par le reste des convives. Chaucer vivait de 1308 à 1400. On lit dans *High street* (Southwark), une des plus anciennes rues de Londres, une inscription ainsi conçue : « Ici est l'auberge où Geoffrey Chaucer et vingt-neuf pèlerins logèrent lors de leur voyage à Canterbury en 1383. » Par une confusion de mots, l'enseigne du *Tabard*, — une cotte d'armes sans manches portée autrefois par les nobles à la guerre, — a été changée en celle du *Talbot*, une espèce de chien de chasse. Les antiquaires admirent dans la cour de cette hôtellerie une galerie en bois qui se présente en face de l'entrée dans *High street*. Cette galerie est supportée par de gros piliers ronds, aussi en bois; elle soutient à son tour, sur d'autres piliers d'une forme plus légère, un toit très élevé qui s'incline en une pente rude.

taine hauteur par un crochet de fer et sous lequel de joyeux buveurs s'attablaient en plein vent. De ces anciens *inns*, les uns ont disparu, les autres ont été retouchés, rajeunis, transformés, surtout depuis l'introduction des chemins de fer. Ces maisons, quoique mises plus ou moins en harmonie avec les idées et les besoins du jour, ont conservé sous le fard du replâtrage un air de vétusté et un caractère à part qui les désignent à l'intérêt de l'artiste. Là on respire l'air du vieux temps; les poètes anglais se sont plu à colorer de teintes flatteuses ces époques évanouies de leur histoire; peut-être n'est-ce au fond qu'un aveu de l'impuissance du cœur humain, qui, inhabile à saisir le bonheur dans le présent, le place dans les fictions du passé ou dans les rêves de l'avenir. Les *public-houses* ou palais de gin (*gin-palaces*) ont remplacé les anciens cabarets; les *taverns*, il y a lieu de le croire, remplaceront les *public-houses*. Ces établissemens ne se caractérisent d'ailleurs que par des nuances. Les tavernes sont tenues sur un pied plus respectable : on y vend du vin en même temps que de la bière, on y trouve une table mieux servie que dans les cabarets ordinaires; mais dans un temps où, selon l'expression d'un conservateur anglais, personne ne veut se tenir à sa place, cette distinction tend de jour en jour à s'effacer, les humbles *public-houses* ayant pour la plupart la prétention d'être ou de devenir des *taverns*.

L'intérieur de ces établissemens si nombreux présente quelque intérêt en ce qu'il explique la société anglaise. Il y a d'abord la salle du comptoir (*bar-room*), sorte de terrain neutre sur lequel des hommes et des femmes debout se rencontrent pour étancher leur soif aux flots d'ambre liquide. Le publicain détache à chaque nouveau-venu un des pots de différentes mesures qui pendent au râtelier, presse avec la main le manche en ivoire ou en acajou d'une machine à bière (*beer-engine*), d'où la noire ou blonde liqueur sort en écumant. Les pots d'étain n'ont pas, je l'avoue, l'élégance des vases étrusques, mais ils sont d'une bonne forme saxonne que le temps a peu modifiée. Le comptoir est pour ainsi dire l'antichambre du *public-house*. On ne s'y arrête guère, on y passe. Là se pressent tous les types de Londres, le brocanteur, le chasseur aux décès et aux incendies (*death and fire hunter*), le marchand ambulant d'anguilles bouillantes, *hot eels*, avec ses boîtes de fer-blanc, le saltimbanque, l'exhibiteur de marionnettes avec son théâtre, dont les deux principaux acteurs sont *Punch* et *Judea*, le marchand de cresson de ruisseau, le mendiant de profession, le joueur d'orgue, l'aristocratique balayeur des rues, le Juif marchand de vieux habits, la revendeuse à la toilette. Les autres divisions du *public-house* sont le *tap-room* et le *parlour*. Le *tap* est le rendez-vous de

l'ouvrier et jouit à ce titre de certaines immunités (1). Le ***parlour***, plus propre, mieux éclairé, mieux décoré, en un mot plus ***respectable***, selon l'expression anglaise, est fréquenté en général par des personnes de la petite bourgeoisie, des marchands, des employés, des acteurs, des gens de lettres plus ou moins obscurs, des journalistes. Les tables qui garnissent le ***parlour*** se trouvent jusqu'à un certain point isolées les unes des autres par des compartimens en bois d'une certaine hauteur auxquels s'adossent les bancs. La séparation dans la réunion, toute la vie anglaise est là. Chacun de ces salons a ses habitués, dont le caractère varie selon les quartiers de la ville et selon les traditions bien connues du ***public-house***. Les uns forment un cercle de profonds politiques, lesquels se rassemblent le soir, après l'heure des affaires, pour lire les journaux et causer des événemens, les autres s'occupent de littérature (2); mais l'art le plus généralement cultivé dans ces lieux de réunion est la musique. Des sociétés d'harmonie y donnent une fois par mois ou par semaine des concerts d'amateurs. La conversation ou le chant est entrecoupé de rasades. Les Anglais ont plus ou moins conservé l'habitude de leurs ancêtres, qui buvaient les uns à la suite des autres dans le même verre ou dans le même pot. Cet usage s'arrête, comme on le devine, à une certaine zone sociale; mais il est plus étendu qu'on ne le croirait. On présente d'abord la coupe d'étain à la personne qu'on veut honorer, pour que celle-ci y trempe les lèvres. Les vrais Anglais (je parle de ceux qui ne sont point démonétisés par l'éducation moderne ou par des rapports avec le continent) ne boivent guère avant d'avoir prononcé un ***toast***. Ils ne trinquent jamais. Ces toasts expriment en général des souhaits pour le bonheur et la santé des personnes présentes. Le plus souvent aussi le pays n'est point oublié. Je ne citerai que trois de ces toasts patriotiques : « Que nos marins, depuis le capitaine jusqu'au mousse, soient comme leurs vaisseaux, de chêne! — Puisse la peau de nos ennemis se tourner en parchemin, et que nos droits soient écrits dessus! — Que si la liberté venait à faire naufrage sur tout le continent, notre île soit debout pour en recueillir les débris! » Le ***tap*** n'a aucune communication avec le ***parlour***. Toute l'économie de la société anglaise repose sur une forte division des classes. Le rang et la condition

(1) Dans le *tap*, l'ouvrier peut apporter son morceau de viande crue et le faire cuire gratis (ainsi le veut la loi) par le publicain, tandis que ces mêmes apprêts de cuisine sont frappés dans le *parlour* d'un droit de 10 centimes (1 *penny*). Il y a également des bières d'un prix inférieur, *ale* et *porter*, qu'on ne sert que sur les tables du *tap*.

(2) L'association de la bière, de la littérature et des beaux-arts est aussi ancienne que la vieille Angleterre. Shakspeare fréquentait près de Temple-Bar une taverne tenue par le joyeux Old Sim.

des personnes se reconnaissent en Angleterre jusqu'à la manière dont on fait retentir un marteau de porte (1). Il serait pourtant injuste de regarder comme infranchissables les barrières qui s'élèvent dans le royaume-uni entre les différens groupes de la société. Dès qu'un artisan sort de sa profession par des talens qui le distinguent, il est aussitôt admis dans une autre sphère : il y en a plus d'un exemple dans l'industrie, dans les arts et dans la littérature.

Pour décrire le caractère, le personnel et les habitués des différens *public-houses*, il faudrait embrasser toute la vie de Londres, depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle, depuis le *West-End* jusqu'à *Wapping*. Quelques-uns de ces établissemens sont considérables, et affectent des somptuosités de bon goût. Le comptoir est tenu par des femmes belles, froides et ornées, les princesses du commerce, telles qu'il ne s'en rencontre peut-être qu'en Angleterre, à l'abri des séductions humaines derrière un calme imposant et la majesté olympique des affaires. Les vastes caves se vident et se remplissent tous les huit jours de gros tonneaux cerclés de fer. Les chevaux de brasseurs, malgré leur grande force, ont été entraînés plus d'une fois par le poids des larges tonnes dans l'embouchure de ces souterrains. Le publicain préside solennellement à tout, aidé par les garçons (*pot-boys*), entre les mains desquels circulent jour et nuit les coupes d'étain bordées d'une frange d'écume. Ici tout est lumière, joie tranquille, comfort mêlé d'élégance. Dans les quartiers populeux au contraire, la figure extérieure des *public-houses* se rembrunit. Quelques-uns de ces établissemens conservent bien encore un air de luxe, mais de luxe sale et enfumé, qui annonce les palais de l'orgie. Là, de pauvres gens cherchent aux maux habituels d'une vie incertaine d'âpres consolations. La loi abandonne à la conscience du publicain le soin de tempérer des excès qu'il a malheureusement tout intérêt à encourager. L'un de ces cabarets, connu sous le nom de *Dirty-Dick,* à la porte sombre et étroite duquel se presse dans *Bishopsgate* une population étrange, hommes et femmes en haillons, refuse néanmoins de servir à chacune de ses nombreuses pratiques plus d'un verre de liqueur enivrante. Une aventure tragique explique, dit-on, cet usage : un homme tomba mort près du comptoir à la suite de plusieurs libations copieuses et répétées. Je dois dire que cette limite, quoique bonne et morale en elle-même, n'arrête point les excès. Les gens altérés, et qui craignent, comme disent les Anglais, qu'une « toile d'araignée ne s'attache à leur gosier sec, » en sont quittes pour sortir de la maison et pour y ren-

(1) Il y a le frappement (*knock*) du petit fournisseur, du mendiant, du marchand forain (un seul coup), celui du facteur (un double coup sec), du visiteur qui, selon son importance, s'annonce à toute la maison par plusieurs coups répétés.

trer plusieurs fois de suite. Dans *Wapping* et *Shadwell*, quartiers des marins, les tavernes présentent un aspect singulier : la confusion de toutes les langues, la réunion de tous les costumes plus ou moins tachés de goudron, l'assemblage de toutes les couleurs de la peau humaine. Une reine d'Afrique, descendue à Londres il y a deux ans, avait choisi pour palais de sa majesté noire un cabaret situé dans le voisinage de *Saint-Catherine's-dock*. Quelques *public-houses* touchent de près aux mystères de Londres, dont on a trop abusé dans ces derniers temps pour que je m'y arrête. Les allées sombres et tortueuses de certaines maisons à la porte desquelles éclate une joie sinistre conduisent trop souvent aux abîmes de la prostitution, de l'ivresse et de la misère (1). Passant une fois, très avant dans la nuit, à travers ces rues alors désertes, je n'avisai pas sans tristesse, en face d'un cabaret dont les voix et les lumières commençaient à s'éteindre, un groupe d'hommes sombres et déguenillés qui se passaient l'un à l'autre une écuelle de fer maintenue par une chaîne à une fontaine publique. Je m'éloignai; mais, au milieu des ténèbres, le bruit répété de cette écuelle de fer retombant à temps égaux sur le pavé, et destinée à étancher la soif du pauvre ou à rafraîchir l'ivresse, était d'un effet glacial qui serrait le cœur.

Les statistiques dénoncent à Londres cent cinquante mille ivrognes de profession (*habitual drunkards*). Il y a quelque chose de plus triste que l'ivresse elle-même, c'est le désir de l'ivresse. Il n'est pas rare de rencontrer dans les rues de Londres, à la porte d'un *public-house*, un vieillard pâle, d'une quarantaine d'années, aux yeux dilatés par la convoitise, aux mouvemens épileptiques, aux vêtemens en haillons, qui regarde d'un air morne et fasciné les pots de bière auxquels d'heureux mortels, ses frères, suspendent avidement leurs lèvres. On dirait le spectre de Tantale. Il y a des temps de l'année où l'ivresse est périodique, car l'Anglais se montre réglé jusque dans ses excès. Cette épidémie règne surtout pendant la semaine de Noël et pendant la semaine de la Pentecôte. Les *policemen* de Londres ont alors fort à faire, ne fût-ce que pour lier et enlever sur des civières des femmes ivres-mortes, le plus souvent des Irlandaises, dont quelques-unes présentent sous la flétrissure de l'abrutissement les traits de la jeunesse, et parfois une beauté qui attriste à voir. Le *policeman* est le héros, le martyr, le bon génie de l'ordre public. On ne saurait dire avec quelle grandeur d'âme stoïque il supporte les injures du délire, avec quelle patience, quelle dou-

(1) L'autorité exerce une certaine surveillance sur les *public-houses* et peut les frapper d'une peine qui consiste, dans le cas de mauvaise conduite, à leur refuser le renouvellement de la patente; mais très peu de publicains ont encouru jusqu'ici cette punition.

ceur, il manie ces cadavres de l'ivresse. Les ravages d'un tel fléau social n'affligent pas seulement la rue, ils désolent la famille. On a vu dans de grandes villes industrielles, comme Liverpool, des pères, des mères, engager entre les mains du prêteur sur gage (*pawn broker*) (1) les habits de leurs enfans et les boire. La bière, il faut le dire, n'est pas seule responsable de ces excès ni de ces tragédies domestiques : il faut rapporter le plus grand nombre des cas d'ivresse au *gin* et au *wisky*, deux liqueurs fortes, perfides comme l'onde, dont elles ont la transparence, et qui noient la raison. Lorsque le wisky fut introduit en Écosse, on ne s'en servait d'abord que comme d'un remède pharmaceutique. Les médecins du temps le tenaient sous clé, et avaient seuls le privilége de le vendre aux malades. Aujourd'hui cette *rosée de la montagne* coule à larges gouttes sur le comptoir des publicains, et répand le feu de la fièvre dans les veines d'une population ouvrière qui s'altère en buvant. Le remède est devenu poison, un poison général et attrayant, qui fait plus de victimes à coup sûr que l'emploi de cette liqueur en médecine n'a produit de guérisons. L'ivrognerie n'est point un vice qui soit particulier à la Grande-Bretagne. Je dois pourtant faire observer que les peuples du Nord se montrent plus portés vers l'usage des liqueurs fortes que les peuples du Midi. Ce besoin, déterminé par le climat, touche de près à l'abus. Tous les *public-houses* n'ont pourtant pas le droit de vendre des liqueurs spiritueuses; il faut pour cela une patente (*license*) toute spéciale qui ne s'accorde que sur un certain nombre de signatures recueillies dans le voisinage par le publicain.

Un vice qui tue l'âme et le corps, qui peuple les hospices d'aliénés, qui frappe de stérilité toutes les tentatives faites pour relever le moral des classes laborieuses, devait attirer l'attention des législateurs anglais. On a cru combattre sur une certaine échelle les fureurs de l'intempérance en faisant fermer les *public-houses* le dimanche, durant les heures du service religieux. Cette mesure a passé, sous ce rapport du moins, à côté du but qu'on se proposait d'atteindre : les habitués des cabarets regagnent à leur manière, durant la soirée, le temps qu'ils ont été forcés de perdre pendant le jour. Il y a lieu de se demander, avec les moralistes du *Sunday league*, si l'ouverture de certains établissemens publics, les musées royaux et le *Crystal-Palace*, ne combattrait pas plus victorieusement l'ivro-

(1) Le peintre Hogarth avait très bien compris le lien qui existe entre le cabaret et le mont-de-piété. Dans ses deux belles gravures, *Gin lane* et *Beer street*, il n'a point oublié de placer en face des buveurs une boutique de *pawn broker*, avec le signe qui sert encore aujourd'hui à faire reconnaître ces maisons, trois boules suspendues à une branche de fer.

gnerie, fille de l'oisiveté, en lui opposant de puissans moyens de diversion dans la vue et l'étude, même superficielle, des objets d'art, qui élèvent l'âme. En Écosse, quelques restrictions partielles ont été apportées dans ces derniers temps au commerce des liqueurs fortes, et cette limite légale paraît avoir exercé une influence assez heureuse sur les mœurs de la population (1). Les Anglais au contraire repoussent tout ce qui leur semble gêner la liberté individuelle, et vous auriez de la peine à les convaincre qu'on puisse rendre un peuple sobre par un acte du parlement. Le gouvernement connaît le mal, il en gémit; mais il ne se croit ni le droit ni peut-être la force de le réprimer, et il laisse aux sociétés de tempérance le soin d'intervenir dans une question de moralité publique. Les *teetotallers* constituent une confrérie qui a dans chaque ville ses centres de réunion, ses statuts, ses moyens de propagande, tels que livres et journaux. J'ai suivi quelques-uns de leurs *meetings* au thé : ce sont des séances intéressantes, dans lesquelles on entend certaines confessions publiques faites par d'anciens ivrognes convertis. Ils racontent, avec une simplicité qui ajoute au caractère dramatique de tels aveux, les sensations d'un homme poussé, les yeux ouverts et la volonté enchaînée, vers un précipice sans fond; l'espèce de stupeur avec laquelle ils assistaient à leur propre ruine; la nature de leurs songes, dans lesquels, à la suite des ardeurs de la fièvre, ils s'imaginaient se désaltérer pendant la nuit à un courant d'eau pure; enfin leur lutte impuissante contre le démon des habitudes invétérées, suivie d'un état de ténèbres, de trouble et d'anéantissement moral, où *la raison ne les visitait plus que pendant l'ivresse.* Ces révélations ouvrent de sombres perspectives sur l'intérieur de certains ménages anglais, les enfans qui pleurent parce qu'ils n'ont point de pain, la mère comptant dans la nuit avec les battemens de son cœur les minutes, les heures que l'homme passe au cabaret, les vêtemens et le linge, fruits des épargnes de la femme, impitoyablement jetés au feu par les mains du délire aveugle. A ces sombres tableaux on oppose, comme contraste et comme motif d'encouragement, les exemples d'ivrognes rachetés, délivrés, régénérés par la société de tempérance. De malheureux ouvriers bien connus, dont la vie n'était que dissipation, misère et accablement d'esprit, ont retrouvé dans des habitudes nouvelles la force, le bien-être, la paix du foyer, l'estime du monde. Quelques-uns d'entre eux sont maintenant établis, dirigent des ateliers, des fermes, et placent à la caisse d'épargne ou achètent de la terre. Les membres de ces con-

(1) Le nombre des cas d'ivresse signalés par la police dans dix-sept des principales villes d'Écosse s'est abaissé de 145,366 à 116,102. Chacun de ces chiffres comprend le résultat de trois années.

fréries libres prêtent le serment de ne jamais toucher aux boissons fermentées, si ce n'est dans les cas de maladie et sur l'ordre du médecin. Les sociétés de tempérance ont sans doute jugé qu'il fallait dépasser le but pour l'atteindre : il n'en est pas moins vrai que cette extrême austérité nuit au développement de telles institutions. Plusieurs moralistes anglais, sans rejeter les services de cette propagande utile, comptent avant tout sur les progrès de l'éducation pour combattre un vice destructeur de la dignité humaine. Il est reconnu dans la Grande-Bretagne que l'ivrognerie est le plus souvent le fruit amer de la misère et de l'ignorance. La diffusion des lumières et du bien-être extirperait donc, il est permis de le croire, l'abus des liqueurs spiritueuses et fermentées sans en proscrire l'usage.

Les *teetotallers*, qui sont d'ailleurs d'origine américaine, enlèveraient, s'ils réussissaient jamais complétement, aux mœurs anglaises le cachet qui les distingue. La bière confirme les amitiés par un signe visible, elle aide et sanctionne les transactions commerciales; enfin elle n'est point même étrangère aux affaires de l'état. Dans les temps d'élection, les *public-houses* revêtent les couleurs d'un des deux ou trois candidats entre lesquels hésitent les suffrages. Il est curieux de voir alors ces maisons couvertes de bas en haut par des bandes de papier et des affiches peintes sur lesquelles s'épanouit en grandes lettres le nom de l'homme politique adopté par la taverne. Chacun de ces établissemens est alors le théâtre de discussions animées, quelquefois orageuses. On y distribue en masse des professions de foi, des lettres aux électeurs. Ces intérêts solennels associés aux habitudes vulgaires de la vie donnent aux mœurs publiques un caractère de grandeur et d'originalité qui n'appartient qu'aux peuples libres. Si le candidat appuyé par la taverne sort victorieux de la lutte, l'établissement prend sa part du triomphe, et l'élection est baptisée par de nombreuses rasades, non sans accompagnement de *toasts* (1). Dans plusieurs villes de la Grande-Bretagne, un *public-house* choisi par les confrères sert de rendez-vous à l'une des nombreuses sociétés d'amitié (*friendly societies*) qui existent dans les classes ouvrières et agricoles. Le but de ces institutions d'assurance mutuelle est de soutenir, au moyen de contributions hebdomadaires, l'ouvrier malade, de servir, en cas de mort, une pension à la veuve et aux enfans. J'ai assisté avec intérêt à plusieurs de leurs fêtes, où se trouvaient réunis les *foresters*, les *odd fellows* et les *shepherds*, —

(1) Je me souviens d'avoir un jour rencontré dans Olborn, à la vitre d'un *public-house*, une affiche dans laquelle on donnait les résultats d'un premier tour de scrutin. Il s'agissait d'une élection municipale. Le nom du vainqueur était écrit avec le nombre des votes en caractères énormes, le nom du vaincu avec le nombre des votes en caractères microscopiques.

différentes branches de compagnonnage. Le costume théâtral et romanesque des *foresters,* les riches écharpes des *odd fellows,* les houlettes des *shepherds* (bergers), la pompe du cortége, les enseignes et les bannières déployées sur lesquelles on lisait : « Bonne foi, — amitié, — nous soutenons la veuve et l'orphelin, » tout cela composait une scène touchante qui se terminait par un banquet dans un jardin de plaisir ou au *Crystal-Palace.* On évalue à vingt mille le nombre de ces franc-maçonneries ouvrières qui existent aujourd'hui en Angleterre ou dans le pays de Galles; le chiffre des membres affiliés excède deux millions, et l'ensemble des fonds s'élève à plus de 9 millions de livres sterling. La forte personnalité du caractère anglais, qui sans cela dégénérerait volontiers en égoïsme, a pour correctif ces associations, qui entretiennent entre les ouvriers des liens de famille. D'autres fois les tavernes ajoutent aux agrémens de leur spécialité des sujets d'attraction plus frivoles. Le baron Nicholson siége tous les soirs dans un de ces établissemens de Londres (*cider cellars*) avec toute la pompe de son double menton, de sa robe officielle de grand-juge et de sa perruque blanche; il appelle à la barre de son tribunal, assisté d'un nombreux jury, les accusés et les témoins. Ce sont des scènes de la vie privée assez amusantes, mais où le père ne conduit point son fils. Je ne parlerai point des salles de concert, ni des salles de danse, que plusieurs tavernes de Londres ont ouvertes dans ces derniers temps, mais qui changent plus ou moins le caractère de ces établissemens, et qui nécessitent d'ailleurs une *license* spéciale.

Au sortir d'un *public-house* des grandes villes, on aime à secouer cette atmosphère chargée de fumée, de bruit, de poussière, et trop souvent de mauvaises paroles pour reposer ses yeux sur une modeste auberge de village anglais. Près d'une mare dans laquelle s'ébattent des oies ou barbotent des canards, s'élève une vieille maison autour de laquelle une vigne française noue ses bras vigoureux. Cet arbre est heureux, il ne regrette point la patrie. Un abreuvoir toujours plein invite les chevaux à s'arrêter et à tremper dans l'eau claire leur bouche altérée. Une enseigne rouillée, suspendue à une tige de fer, laisse deviner une image à demi effacée par la pluie. Là, tout respire le calme, et pour ainsi dire la bonne conscience de la maison. L'intérieur est propre, net, joyeux : une chambre d'entrée avec des pots d'étain rangés par ordre d'importance le long d'une planche clouée au mur, et auxquels une main vigilante a donné l'éclat de l'argent, — un *parlour* aux murs blanchis à la craie, au plancher doré d'un sable fin, avec des bancs de bois, des tables, — une vieille horloge à poids qui anime la chambre d'un monotone tic tac, — des gravures représentant des scènes

d'histoire, le portrait de Wellington, — une vieille cheminée où flambe un feu de houille et où chante le grillon, des fenêtres sur lesquelles une main inconnue a gravé dans l'épaisseur du verre quelques inscriptions naïves... De ces fenêtres, on découvre l'église, l'herbe sainte des morts, l'école autour de laquelle bourdonnent les enfans, le *grand mai* (*may-pole*) qui se couronne au moins une fois l'an de fleurs et de rubans. Le *public-house* entretient dans les villages anglais le lien de la vie sociale entre des hommes séparés les uns des autres pendant la plus grande partie du jour par les travaux et la solitude des champs. Ils s'y réunissent le soir pour causer des blés, des houblons, des courses de chevaux. Quelques jeux de hasard, mais innocens, des *raffles* (sortes de loteries), occupent les heures de loisir, au grand amusement de ces hommes simples et laborieux, qui ont le rire facile. La sévère uniformité des travaux rustiques les rend sensibles aux petits bonheurs de la vie. N'est-ce point à la nuit que nous devons de voir les étoiles? Un ou deux politiques de village apportent des nouvelles plus vieilles, comme dit Goldsmith, que l'*ale* de l'hôtesse. Cependant ce petit commerce de boisson fait vivre une famille, une veuve, dont les garçons pendant le jour vont labourer les champs. Là se célèbre la fête des moissons, avec des couronnes d'épis, des chansons et des pots de bière. Excepté pendant la nuit du samedi, la lampe s'éteint de bonne heure; mais dès l'aube retentit dans l'écurie la voix matinale du roulier qui a couché dans l'unique lit vacant de la maison, et qui fait la toilette des chevaux.

Envisagée comme branche d'industrie et comme élément inséparable des mœurs anglaises, la bière ne mérite pas moins d'attention que les intérêts d'état dont se préoccupent les historiens. Les grands événemens n'apparaissent qu'à de rares intervalles dans l'existence d'un peuple, tandis que les faits économiques se renouvellent chaque jour, embrassent toute la vie, gravent les principaux traits du caractère national, et fondent le bien-être matériel à l'aide duquel les civilisations se disputent sur terre et sur mer la couronne du monde.

ALPHONSE ESQUIROS.

LES

VOYAGEURS EN ORIENT

IV.

LES PRINCIPAUTÉS DU DANUBE.[1]

I. *La Question des Principautés devant l'Europe*, par M. Ubicini. — II. *L'Empereur Napoléon III et les Principautés roumaines*, juin 1858. — III. *Convention pour l'Organisation définitive des principautés danubiennes de Moldavie et de Valachie*, 19 août 1858. — IV. *Circulaire de M. le comte Walewski*, 20 août 1858. — V. *Lettres sur les Principautés à M. le chevalier Vegezzi-Rascalla*.

I.

Un congrès européen a siégé à Paris pendant plus de trois mois pour régler le sort des principautés du Danube. Il a, dans un acte solennel, déterminé les conditions politiques de leur existence. Cependant ni les délibérations du congrès ni l'acte qui en a été le résultat n'ont excité beaucoup de curiosité : à quoi tient cette indifférence, que je m'accuse d'avoir partagée? Cela tient-il à quelqu'une de ces vicissitudes d'opinion, si fréquentes dans notre pays, qui font que nous sommes tantôt pour les Grecs et tantôt pour les Turcs, sauf, au bout de quelque temps, à ne plus penser ni aux uns ni aux autres? Faut-il s'en prendre à la légèreté française? Nous ne voyons point que les autres peuples de l'Europe se soient beaucoup plus préoccupés que nous de la constitution moldo-valaque promulguée par le congrès de Paris. Est-ce qu'étant un peu blasés en France sur les constitutions et sur l'efficacité des chartes, nous n'avons pas pu prendre fort au sérieux celle que l'Europe donne aux principautés roumaines? Est-ce enfin que, sachant d'avance quel devait être le

(1) Voyez les trois premières parties de cette série dans la *Revue* du 15 mars, du 15 avril et du 1er juillet 1858.

résultat des délibérations du congrès, sachant que l'Europe ne pouvait pas s'entendre sur la question de l'union des principautés, nous ne pouvions pas nous intéresser bien vivement à un drame dont nous connaissions d'avance le dénoûment?

Ajoutez que ce dénoûment n'a rien qui puisse plaire à la politique française. Le gouvernement français avait été l'un des plus ardens promoteurs de l'union des principautés, et l'opinion publique lui savait gré de cette généreuse sympathie, témoignée en mille occasions. Personne n'a oublié que, le 26 mars 1855, dans une des séances des conférences de Vienne, l'ambassadeur de France, M. le baron de Bourqueney, demandait l'union des principautés; il insistait sur la nécessité « de faire des principautés une espèce de barrière naturelle qu'il ne serait plus permis de franchir de façon à menacer l'existence de l'empire ottoman. Parmi les combinaisons qui se présentent comme assurant à la Moldavie et à la Valachie une force de résistance suffisante, disait le mémorandum présenté par M. le baron de Bourqueney, la première nous a paru être la réunion des deux principautés en un seule. Il est inutile d'insister sur ce que la nature a fait pour faciliter cette combinaison, de signaler l'identité de langage, de mœurs, de lois, d'intérêts : les désirs des deux provinces paraissent, sous ce rapport, d'accord avec les vues des gouvernemens alliés... Il y a des motifs de croire que les conseillers les plus éclairés du sultan seront favorables à une combinaison qui créerait sur la rive gauche du Danube une grande principauté de quatre millions d'habitans, au lieu de deux états qui jusqu'à présent ont été trop faibles pour opposer une résistance efficace à l'action de la Russie. »

J'interromps un instant cette importante citation pour faire en passant une observation. Je crois, avec le mémorandum français du 26 mars 1855, que la Porte à ce moment acceptait l'union des principautés. Elle avait peur, et elle avait la sagesse de la peur. Elle avait besoin de l'Europe et de l'appui de la France, qui, on s'en souvient, avait marché la première, et résolûment, à son secours. Plus tard, et une fois délivrée du péril, la Turquie s'est opposée opiniâtrément à l'union des principautés : elle ne craignait plus la Russie, et elle s'applaudissait comme d'une grande habileté d'avoir repoussé la Russie à l'aide des forces de l'Occident. « Il y a deux manières de saisir un charbon ardent, disait un officier turc : un imbécile le saisit avec les doigts, et se brûle; l'homme habile le prend avec les pincettes. Les puissances alliées sont les pincettes avec lesquelles nous avons saisi la Russie (1). »

(1) J'extrais ce mot des lettres de M. Lejean sur les principautés. Une de ces lettres a été insérée dans le *Journal des Débats* en 1857.

« Les mêmes considérations, reprend le mémorandum français, qui doivent rendre désirable que la Valachie et la Moldavie soient placées sous le même gouvernement exigent aussi, pour que ce gouvernement possède toutes les conditions de force et de durée, qu'on y établisse un système approchant autant que possible de la forme monarchique, laquelle peut seule répondre au but qu'on a en vue. Un pouvoir temporaire laisserait le champ libre aux brigues et aux luttes des partis, et faciliterait ainsi le retour de l'influence qu'on veut essayer de détruire. Un pouvoir nommé à vie aurait à peu près les mêmes inconvéniens, car les changemens de personnes, pour être moins fréquens, ne soulèveraient pas moins d'ambitions et ne provoqueraient pas moins d'intrigues. L'histoire des principautés a été en quelque sorte la triste expérience de ces deux systèmes. L'autorité suprême devrait donc être héréditaire, si l'on veut qu'elle puisse remplir avec succès la tâche importante qui lui serait assignée. Nous ne connaissons pas l'opinion de la Porte sur cette question de la succession héréditaire. Dans tous les cas, le fait ne serait pas nouveau pour elle. La famille des Milosch en Servie avait obtenu du sultan Mahmoud le privilége des transmissions héréditaires. Le même droit fut accordé aux descendans de Méhémet-Ali en Égypte; il continue encore à y régler la transmission du pouvoir. La Porte, dans ces concessions, n'a rien vu d'incompatible avec ses droits souverains ni avec les principes d'intégrité de son empire : elle ne pourrait donc avoir aucune objection fondamentale contre un arrangement qui serait si favorable à ses intérêts sur la rive gauche du Danube. — Il y aurait deux voies à suivre, soit de nous borner pour le moment à proclamer le principe de la succession héréditaire conférant la souveraineté avec un titre à convenir à un prince du pays,... ou bien de trancher sur-le-champ la question en recourant à un prince d'une des familles souveraines de l'Europe, mesure qui serait peut-être la meilleure. — Ceci fut, on s'en souvient, la combinaison mise en avant pour la Grèce à une époque où les puissances qui aidèrent à la constituer croyaient qu'il y avait encore quelque possibilité de la laisser sous le pouvoir suzerain de la Porte... — Cela résulte du protocole de la conférence de Londres en date du 22 mars 1829. L'importance de la nouvelle principauté (la Moldo-Valachie), tant par suite de sa position politique que du chiffre de sa population, assurerait à une dynastie chrétienne des avantages suffisans pour qu'une condition de vasselage ne soulevât pas d'objection sérieuse (1). »

J'ai cité presque tout entier ce mémorandum du 26 mars 1855

(1) Ubicini, pages 7, 8, 9, 10.

pour plusieurs raisons : d'abord il est le point de départ de la question des principautés, et il exprime dès le commencement toutes les raisons qu'on peut faire valoir en faveur de l'union; il les exprime avec une précision et une clarté singulières, si bien que tout ce qu'on a dit depuis ce temps n'a été que le commentaire et la paraphrase de ce mémorandum. Je dois même, à ce sujet, faire une observation. Quelques personnes croient et d'autres affectent de croire que l'union des principautés est une fantaisie de lettrés et de publicistes. C'est une grande erreur. Les écrivains qui, en France, se sont occupés de la question des principautés et qui ont soutenu la cause de la nationalité roumaine n'ont point eu la prétention de s'ériger en diplomates et de prononcer d'avance sur la question qu'avait à décider le congrès de Paris. Ils ont suivi la diplomatie; ils ne l'ont pas devancée. Ces écrivains appartiennent à des nuances très diverses de l'opinion publique; mais comme le gouvernement français a défendu dès l'origine la cause de la nationalité roumaine, de son union et de son indépendance, ces écrivains n'ont eu qu'à s'associer à cette politique, et ils s'en félicitent; ils auraient été heureux de voir prévaloir cette politique du gouvernement français dans les délibérations du congrès de 1858, ils l'espéraient encore le 5 février 1857 en lisant *le Moniteur*, qui maintenait hardiment tous les principes et toutes les conclusions du mémorandum du 26 mars 1855. Ils ont perdu cette espérance; ils ont été vaincus, mais ils l'ont été avec le gouvernement français, et personne ne peut les railler de leur échec et de la ruine de leurs combinaisons politiques qui ne raille en même temps les auteurs et les défenseurs du mémorandum de 1855.

Il y a des gens qui aimeraient mieux que la défaite qu'a essuyée la nationalité roumaine ne regardât que les Roumains et les écrivains, cela les mettrait à l'aise; des gens qui croient qu'un gouvernement. et surtout le gouvernement français, ne doit jamais être vaincu et jamais reculer. Nous n'avons pas ces prétentions de Fierabras. Un gouvernement peut avoir raison et il peut cependant être vaincu par la coalition des intérêts ou des préjugés européens. Doit-il alors jeter le gant à l'Europe et risquer le tout pour le tout? Non, certes. Les gouvernemens peuvent, comme les individus, reculer, tant que l'honneur ou le salut public n'est pas engagé. Les raideurs et les raffinemens du point d'honneur ne sont point à l'usage des gouvernemens; ils peuvent se résigner à ne pas gagner tout ce qu'ils ont demandé et se contenter de n'obtenir que la moitié ou le quart de ce qu'ils ont voulu.

Telle a été la situation de la France en 1840, et telle elle est encore aujourd'hui. Il y a entre l'attitude de la France, en 1840, dans

la question d'Égypte, et son attitude, en 1858, dans la question des principautés, des ressemblances et des différences qu'il est curieux d'indiquer.

En 1840, la France demandait pour Méhémet-Ali l'hérédité en Égypte et le pachalik viager de la Syrie. La Russie parvint à coaliser l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse contre cette prétention pacificatrice de la France, à la mettre, comme on disait alors, hors du concert européen. Cet échec procuré à la monarchie de 1830 fit grand plaisir à l'empereur Nicolas. Qu'en résulta-t-il pour l'Orient? La Syrie fut rendue à la Porte-Ottomane, c'est-à-dire à l'anarchie, qui consume cette belle province depuis 1840, car la Turquie peut bien recouvrer les provinces qui lui sont rendues par les calculs plus ou moins avisés, plus ou moins intéressés de la diplomatie européenne; mais elle ne peut pas les gouverner. Quant à l'Égypte, elle resta sous le pouvoir héréditaire de Méhémet-Ali et de sa famille; elle y est encore. La France, quoique hors du concert européen, obtint la plus importante de ses conclusions, l'hérédité en Égypte. Elle parvint à établir ce qu'elle voulait, un état nouveau en Égypte, une exception au dépérissement universel de l'Orient; c'est là en effet toute la politique de la France en Orient depuis cinquante ans : créer selon les circonstances toutes les exceptions possibles à la décadence et à la consomption générale de l'Orient, ne pas brusquer les circonstances, ne pas les amener de force, mais, quand elles viennent, ne pas les négliger, favoriser l'œuvre du temps, régénérer enfin et émanciper l'Orient par lui-même, afin qu'il ne soit pas conquis et asservi par des voisins ambitieux, qu'il ne cesse pas d'être turc pour devenir russe, autrichien ou anglais, qu'il ne détruise pas par sa mort l'équilibre européen. C'est bien assez des embarras qu'il donne en ce moment à l'Europe par les faiblesses et les ébranlemens perpétuels de son existence.

Le gouvernement français a suivi dans la question des principautés la politique demi-séculaire de la France : il a voulu aussi créer dans les principautés un nouvel état en Orient, une exception aux chances de la grande liquidation orientale. La cause des principautés était meilleure à défendre que celle de l'Égypte. L'Égypte de Méhémet-Ali était l'œuvre d'un homme et de vingt-cinq ans d'efforts habiles. Les principautés étaient une nation et un état indépendant, reconnu par des traités solennels, anciens et nouveaux, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. En demandant pour les principautés l'union et un prince étranger, le gouvernement français en 1858 semblait suivre la marche du temps; il ne faisait pour ainsi dire que donner un tour de faveur à l'œuvre infaillible de l'avenir. Pourquoi donc cette politique honnête, modérée, essentiellement

pacifique, n'a-t-elle pas réussi? Comment la France de 1858, après tant de glorieuses victoires, n'a-t-elle pas obtenu de l'Europe pour les principautés ce que la France de 1840, isolée et exclue du concert européen, a obtenu pour l'Égypte, ayant de moins bonnes raisons pour l'obtenir? Est-ce qu'en ce monde on réussit d'autant moins qu'on a plus raison? L'hospodarat, d'après l'acte du 19 août 1858, sera viager. Or le mémorandum du 26 mars 1855 le disait avec beaucoup de force et de raison : l'hospodarat viager ne vaut guère mieux que l'hospodarat temporaire. Le règlement organique avait aussi créé, si je ne me trompe, l'hospodarat à vie; cela n'a pas empêché l'hospodar Alexandre Ghika d'être destitué. Il a été remplacé par M. Bibesco, qui lui-même l'a été par M. Stirbey. M. Stirbey a été remplacé à son tour par M. Alexandre Ghika, revenant occuper, sous le titre de caïmacan, ce trône hospodaral qu'il ne devait quitter qu'avec la vie, et si M. Ghika est nommé de nouveau hospodar, ce sera pour la seconde ou pour la troisième fois qu'il aura fait son avénement viager.

Ainsi la France n'a obtenu pour les principautés ni l'hérédité ni le prince étranger. Je me souviens qu'en 1840, au moment de l'échec de notre politique sur la question de Syrie, beaucoup de personnes disaient : « Voilà ce que c'est que de nous être laissés mettre hors du concert européen! » et d'autres : « Voilà ce que c'est que de n'avoir pas accepté dès le commencement l'alliance que l'Angleterre nous offrait contre la Russie! » Eh bien! en 1858, nous avons fait le contraire de 1840 : nous sommes restés dans le concert européen et nous nous sommes alliés avec l'Angleterre contre la Russie. Je persiste à croire que nous avons bien fait; mais avons-nous plus obtenu de notre persistance à demeurer dans le concert européen et de notre alliance avec l'Angleterre que nous n'avons obtenu en 1840 de notre isolement d'avec l'Europe et d'avec l'Angleterre? Non assurément. Si je ne regardais dans la question d'Orient que celle des principautés, je serais tenté de croire que nous avons été dupes de notre alliance avec l'Angleterre et de nos ménagemens pour l'Autriche. La question des principautés n'est pas heureusement la seule question orientale. Outre la gloire que nous avons acquise, nous avons, par cette gloire même, obtenu en Orient sur les populations une influence morale qui nous donnera l'ascendant le jour où nous voudrons nous servir de cette influence : je parle de notre influence sur les populations, parce que je ne pense pas que personne encore puisse croire à la reconnaissance des gouvernemens, surtout de la Porte-Ottomane, envers nous. Depuis le traité particulier fait entre la Turquie et l'Angleterre, la Porte-Ottomane a rayé la France de la liste de ses sauveurs. Elle ne se croit plus

notre obligée pour le passé, ne croyant plus avoir besoin de nous pour l'avenir.

Nous nous souvenons de la vive et profonde rancune que le traité du 15 juillet 1840, qui réglait sans la France la question égyptienne, excita en France contre l'Angleterre. Et pourtant, il faut bien le dire et le redire, l'Europe, même en se séparant de nous et en nous excluant, tenait grand compte de nos conclusions, puisqu'elle nous accordait la principale, c'est-à-dire l'hérédité en Égypte, et qu'elle ne nous refusait que l'accessoire, le pachalik viager de Syrie. Le traité du 15 juillet 1840 était plutôt une brillante intrigue russe, un échec personnel procuré à la dynastie de 1830, que ce n'était une défaite diplomatique de la France en Orient. Nous sommes très persuadé qu'aucune puissance en Europe ne veut ménager d'échec ou de désagrémens personnels à l'empereur Napoléon III. On s'est étudié au contraire à lui témoigner toute sorte d'empressemens; mais dans l'affaire des principautés, la politique de l'Autriche et de l'Angleterre n'a rien cédé, ni sur la question principale ni sur la question accessoire. Au congrès de Vienne, comme le roi de Danemark, qui avait perdu la Norvége et n'avait rien obtenu en dédommagement, prenait congé de l'empereur de Russie, Alexandre lui disait avec une politesse consolatrice : « Vous emportez d'ici tous les cœurs. — Oui, mais pas une âme, » répondit spirituellement le roi. La France, au congrès de 1858, ne voulait ni conquête ni agrandissement; elle ne demandait pas une âme de plus, elle ne demandait que justice pour les principautés : elle ne l'a pas obtenue. Elle a droit de s'en plaindre; elle a droit de se trouver blessée de l'ingratitude dont la Turquie s'est faite le triste et aveugle instrument. La France ne demandait pas qu'on lui payât sa gloire; mais elle peut trouver étrange qu'on ne veuille la payer qu'avec sa gloire, quand, pour prix de cette gloire, qui a sauvé l'équilibre européen, et qui surtout a sauvé la Turquie, elle ne demandait que le prix le plus désintéressé du monde, l'indépendance et le bonheur d'une nation chrétienne.

L'Europe peut croire qu'avec des politesses et des éloges on satisfait aisément la France. C'est une erreur; elle a des rancunes instinctives et durables. Je sais bien que ce n'est point à l'Angleterre surtout que nous devons savoir mauvais gré du déni de justice fait aux principautés et du déni d'égards fait à la France. Il y a deux puissances que notre intervention en Orient avait plus particulièrement servies, l'Autriche, en faisant reculer la Russie, sa puissante libératrice de 1849, la Turquie, en la sauvant de la conquête et de l'asservissement. Ce sont ces deux puissances qui se sont surtout montrées ingrates envers la France. Personne n'a autant gagné que

l'Autriche à la guerre d'Orient, qu'elle n'a pas faite; mais est-il juste que la France n'y ait rien gagné, pas même le droit de faire triompher la justice et la raison? Est-il juste que, pendant que l'Autriche continue dans la paix les succès qu'elle a remportés de loin dans la guerre, la France soit amenée à comprendre qu'à mesure qu'elle s'est éloignée de ses jours de victoire, elle a perdu l'influence légitime que ses victoires lui avaient procurée? Comparez en effet, dans cette affaire des principautés, les premiers jours avec les derniers. En 1855, M. le baron de Bourqueney, dans le mémorandum du 26 mars, disait qu'il y avait lieu de croire que la cour suzeraine, la Turquie, était favorable à l'union des principautés, et comme la cour suzeraine était encore en péril, comme nos troupes étaient en Orient, la cour suzeraine avait grand soin de ne pas démentir les espérances de la France. En 1856, dans la séance du congrès du 8 mars, quand M. le comte Walewski proposait l'union des principautés, quand lord Clarendon l'appuyait si énergiquement, quand le comte Orlof exprimait d'une manière vive et opportune le consentement de la Russie à cette union, la Turquie alors et l'Autriche ne résistaient que timidement au vœu du congrès. La guerre, en ce moment, finissait à peine; les acclamations que la prise de Sébastopol avait excitées en Europe retentissaient encore à toutes les oreilles. La reconnaissance était toute fraîche; l'ingratitude était en germe, mais elle avait besoin de temps pour pousser. Pourquoi le congrès, pourquoi la France surtout n'a-t-elle pas, à ce moment, fait décider l'union? Pourquoi par trop de modération et trop de courtoisie a-t-elle accordé du temps? On a bien employé ce temps contre elle. La cause de l'union des principautés a été perdue le 8 mars 1856, précisément parce qu'elle n'a pas été gagnée ce jour-là.

Cependant en 1857, un an seulement après la guerre, le gouvernement français croyait encore qu'il ferait prévaloir sa politique sur la question des principautés; il croyait encore à la sagesse de la Porte-Ottomane ou à sa reconnaissance. En 1858, ces généreuses espérances ont été forcées de se dissiper. Deux ans de paix, deux ans de négociations nous ont fait perdre tout ce que la guerre nous avait fait gagner.

Est-ce à dire que, pour punir l'ingratitude de la Turquie, nous demandons que la guerre se rallume en Orient ou en Europe? A Dieu ne plaise que nous ayons de pareilles idées! Elles sont insensées. Nous avons lu, il y a trois mois à peu près, une brochure intitulée : *l'Empereur Napoléon III et les principautés*, qu'on voulait faire passer pour semi-officielle. Le gouvernement l'a désavouée, et il a eu bien raison. L'auteur anonyme de cette brochure

dit (1) : « Le gouvernement français, tant par ses notes au *Moniteur* que par ses représentans à l'étranger, a constamment encouragé la cause de l'union. Si maintenant elle n'avait pas lieu, on se dirait que le gouvernement de l'empereur manque de force, ou qu'il a manqué de franchise..... La France ne peut pas accepter que la guerre d'Orient, qui lui a tant coûté, reste sans le moindre résultat positif. Faudra-t-il, pour l'obtenir, recommencer la guerre? Mieux vaudrait mille fois la guerre que le moindre déshonneur pour le drapeau français..... La guerre n'est décriée que par ceux qui verraient dans la paix quand même la justification des dix-huit ans de paix à tout prix, qui voudraient faire descendre ce gouvernement au niveau de la couardise du dernier règne, assurés alors que ce serait le commencement de la fin. Certaines puissances font grand bruit de leurs craintes d'un coup d'état européen; elles feraient mieux de renoncer à vouloir infliger à la France un Waterloo diplomatique. » Quant à nous, nous n'avons jamais voulu de la paix à tout prix, mais nous sommes de ceux qui, en 1840, ont cru que la possession viagère de la Syrie ne valait pas une guerre européenne, puisqu'en même temps on accordait à la France l'hérédité en Égypte; nous sommes aussi de ceux qui ont cru alors qu'il était bon de rester hors du concert européen et de faire des préparatifs militaires pour montrer que nous étions prêts à tout, si on voulait refuser à la France toute satisfaction en Orient. Cette attitude convenait au gouvernement de 1830, qui n'était pas celui de la paix à tout prix, puisqu'il risquait hardiment le siége d'Anvers et l'occupation d'Ancône, ce que nous n'appellerons pas des coups d'état européens, mais ce que nous appellerons des audaces intelligentes. N'ayant pas voulu la guerre en 1840 pour la question de Syrie, la voudrons-nous en 1858 pour la question des principautés? Nous avons assurément un grief contre l'Europe, mais nous nous gardons bien d'appeler ce grief *un Waterloo diplomatique*. Cette exagération de paroles nous déplaît toujours, et nous ne trouvons pas que la *couardise du dernier règne* ait rien à gagner à voir le règne suivant subir *un Waterloo diplomatique*. Sous tous les règnes et sous toutes les dynasties, nous voyons d'abord la France, et nous n'aimons pas que la déclamation mette si facilement en jeu notre honneur national.

Nous prenons très volontiers pour règle de l'attitude de la France aujourd'hui la circulaire du 20 août 1858 de M. le comte Walewski. M. Walewski ne croit pas, bien entendu, que l'acte du 19 août 1858, qui règle la condition politique des principautés, soit un Waterloo

(1) Pages 46 et 48.

diplomatique; il ne croit pas non plus que ce soit une victoire : il se tient dans une mesure excellente. Il déclare nettement que « le gouvernement de l'empereur s'était prononcé pour l'union complète des deux principautés sous le gouvernement d'un prince étranger qu'aurait rattaché au sultan un lien de suzeraineté. Sa conviction à cet égard ne s'est pas modifiée. » Le gouvernement français a donc été vaincu dans le congrès de 1858 : pourquoi le nier? Nous savons gré au gouvernement de cette attitude de vaincu qu'il prend résolûment; elle lui servira dans l'avenir, elle l'honore dans le présent. Toute autre attitude eût été une fiction que le silence de la presse aurait été forcé de couvrir, mais qui n'eût trompé personne. — Eh quoi! disent les déclamateurs, la France aura donc été vaincue! — Eh oui! comme en 1840, et même plus qu'en 1840, mais sans déshonneur non plus, maintenant ses convictions et attendant l'avenir. Si vous voulez que la France, pour n'être jamais vaincue, fasse partout et toujours prévaloir ses opinions, vous voulez alors que la France soit la dictatrice de l'Europe. Elle l'a essayé sous le premier empire, et elle a échoué avec toute sorte de malheurs publics et privés. Voulez-vous recommencer? Il y a des gens qui croient que l'empire de 1852 gagne quelque chose à se rapprocher de l'empire de 1804. Il gagne au contraire à s'en éloigner. Loin de vivre par ses ressemblances avec le premier empire, il vit par ses différences. Ce n'est pas nous qui nous plaindrons, si ces différences, manifestes à l'extérieur, deviennent chaque jour plus visibles à l'intérieur.

II.

Est-il vrai cependant que la France dans le congrès de 1858 ait été aussi complétement vaincue que nous le disons? M. le comte Walewski, dans sa circulaire, « aime à croire que les efforts du gouvernement français en faveur des principautés n'ont pas été sans succès. » Examinons donc la convention du 19 août 1858, non point dans ses détails, mais seulement dans ce qui touche à la constitution diplomatique des principautés et à leur état en Europe.

M. le comte Walewski s'applaudit beaucoup, dans sa circulaire du 20 août, du titre de principautés-unies qu'a obtenu la Roumanie. Ce titre, dit-on, est un principe, et le principe aura tôt ou tard ses conséquences. Dieu le veuille! nous avons en France une confiance en la force et la vertu des principes dont rien jusqu'ici n'a pu nous corriger. Nous croyons de bonne foi qu'il suffit de proclamer un principe pour le faire vivre. Tous nos principes vivent, j'en suis sûr : ils ont été proclamés assez souvent pour cela; mais ils n'a-

gissent pas, ils vivent à la façon de la Belle au Bois dormant, dans un enchantement qui les conserve immortels, mais inactifs et indifférens. Je crains le même enchantement pour le principe de l'unité roumaine. Il existe par sa propre force, indépendamment du titre inséré dans l'acte du 19 août 1858 : il est et il continuera d'être le vœu et l'espérance d'une nation souffrante; mais quelle vie aura-t-il? Quelle influence exercera-t-il? En quoi ce principe proclamé changera-t-il l'état des choses en Moldavie et en Valachie?

Vous oubliez, me dira-t-on, la commission centrale et ce que la circulaire du 20 août appelle *le conseil permanent* chargé de veiller *au maintien de l'unité de législation* dans les deux principautés. Je ne veux pas tirer un mauvais horoscope de la commission centrale, je suis même prêt à reconnaître que cette commission centrale, si elle était composée d'hommes très indépendans, très fermes, un peu ambitieux, et de plus si elle était unie, pourrait gouverner le pays. Ce serait le conseil des dix; mais le sera-t-elle? Être membre de la commission centrale sera une place et non un pouvoir. Je me souviens qu'examinant un jour l'ancien règlement organique des principautés, je fus frappé de la ressemblance que ce règlement avait avec la constitution française de 1848. Cette ressemblance n'a porté bonheur ni au règlement organique ni à la constitution de 1848. Je suis frappé en ce moment d'une ressemblance aussi que je trouve entre la commission centrale des principautés et notre sénat conservateur. Il y a des personnes qui croient que le sénat n'a aucun pouvoir : c'est une grande erreur; on voit, quand on lit la constitution, que le sénat conservateur a un pouvoir immense. Il pourrait tout pour la liberté, tout même pour la révolution, plus même encore pour la révolution que pour la liberté; mais rassurons-nous, le temps, les mœurs, les caractères, font que le pouvoir immense qu'a le sénat est entre ses mains un dépôt qu'il garde comme les vieux notaires gardaient les dépôts, sans leur faire produire aucun revenu. Ce qui fait que le sénat, outre ses mœurs et son caractère, ne fait pas volontiers usage du pouvoir qu'il a, comme *le Moniteur* même le lui reprochait il y a deux ou trois ans, c'est que le sénat, non plus que le corps législatif, n'a ni action ni influence directe sur l'administration et sur les ministres. La commission centrale des principautés est,

..... Si parva licet componere magnis,

comme le sénat conservateur, sans action et sans influence directe sur l'administration. C'est l'hospodar qui administre. « Or, dit Mirabeau quelque part dans sa correspondance avec M. de La Marck, administrer, c'est gouverner; gouverner, c'est régner. » Voilà le

vrai mot du pouvoir. L'hospodar a tout pouvoir pour administrer : que pourra faire contre lui la commission centrale? Quel contrôle aura-t-elle sur les actes de l'administration?

Je vois bien dans l'article 32 de l'acte d'organisation que la commission centrale *pourra signaler aux hospodars les abus qu'il lui paraîtrait urgent de réformer;* mais si l'hospodar ne tient pas compte des remontrances de la commission centrale, qu'en arrivera-t-il? Celle-ci, en cas de déni de réforme, pourra-t-elle porter ses plaintes à la cour suzeraine et aux puissances garantes? Non; ce droit n'est accordé qu'à l'hospodar *en cas de violation des immunités des principautés* (1). La commission centrale n'a donc aucun recours, aucun pouvoir indépendant de l'hospodar. Ajoutez qu'elle est salariée, qu'elle est réélue chaque fois que l'assemblée nationale est réélue, c'est-à-dire tous les sept ans. Quelle force, quelle indépendance peut-on attendre des membres d'une pareille commission, si ce n'est l'indépendance qui vient des caractères? Mais celle-là dépend des hommes, et elle a sa place dans toutes les institutions. Il y a des pays qui, même avec des institutions despotiques, ont eu la bonne fortune d'avoir des fonctionnaires indépendans; il y a des pays qui, même avec des institutions libres, ont des députés serviles. Je ne veux pas, encore un coup, tirer un mauvais horoscope de la commission centrale; mais si quelque publiciste se mettait à prétendre que la commission centrale, telle qu'elle est constituée, a plus de chances pour être le conseil d'état de l'hospodar que pour être le corps chargé de représenter et de préparer l'unité et l'indépendance de la nation roumaine; s'il prédisait que cette commission servira plutôt aux hospodars pour combattre et pour annuler la représentation nationale de l'assemblée élective que pour maintenir ce qu'il y a d'unité politique, sociale et civile entre les deux principautés; s'il annonçait qu'elle emploiera les pouvoirs qu'elle a plutôt contre les députés du pays que contre les hospodars et leurs ministres, j'avoue qu'il me serait difficile de contredire ce publiciste. Il est très possible que la commission centrale démente ces tristes augures et devienne le pouvoir libérateur et pacificateur du pays. Personne ne sera plus heureux que moi de m'être trompé dans mes prévisions.

Je veux le répéter en effet, je sais un gré infini au gouvernement français de l'attitude qu'il a prise dans le congrès. Ne pouvant pas y faire prévaloir sa politique, il ne l'a pourtant pas désavouée. Chose curieuse : le gouvernement français, dans le congrès, avait la majorité sur la question de l'union des principautés sous un prince étranger; la Russie, la Prusse et la Sardaigne votaient avec lui et

(1) Article 9.

comme lui. Il n'a pas voulu pousser jusqu'au bout son avantage numérique; il a pesé les votes plutôt qu'il ne les a comptés. Il en avait avec lui d'un grand poids; il en avait un seul contre lui d'un poids qui lui a semblé décisif : le suffrage de l'Angleterre a fait la majorité contre toutes les lois de l'arithmétique, et trois l'ont emporté sur quatre. Est-ce nous qui blâmerons la modération du gouvernement français? Non. L'alliance anglaise est, à nos yeux, d'un grand prix; ce prix, il a toujours fallu le payer; il le faut encore. Nous faisons seulement une réflexion. Si, dans tous les congrès et dans toutes les questions diplomatiques, trois avec le suffrage de l'Angleterre valent quatre, cela veut dire qu'il n'y a plus d'égalité en Europe et que l'équilibre européen n'existe plus; cela veut dire, pour qui sait compter en politique, qu'un, même seul, vaut cinq ou six. Ce ne sera pas là, nous en sommes convaincus, le résultat de la guerre d'Orient, entreprise pour le maintien de l'équilibre européen. Nous avons cédé cette fois à l'Angleterre, quoique nous eussions la majorité pour nous; l'Angleterre nous cédera une autre fois. Nous avons en ce moment une créance sur sa modération : elle y fera honneur dans la plus prochaine liquidation diplomatique.

Nous avons exprimé franchement en quoi nous différions et en quoi nous nous rapprochions de la circulaire de M. le comte Walewski. Une fois notre dissentiment exprimé sur le point principal, c'est-à-dire sur la commission centrale, dont nous attendons moins que M. le comte Walewski, nous ne pouvons que louer la bienveillance sincère et consolatrice que cette circulaire témoigne à la nation roumaine. Excepté la vie que demandaient les Moldo-Valaques, la France leur a fait accorder tout ce qu'elle a pu, elle leur a même donné ce qu'elle n'a pas elle-même; ainsi, dans les principes de 89 qui se trouvent reproduits par l'acte collectif des principautés, et que la circulaire de M. Walewski énumère avec une légitime fierté, j'en vois qui ne sont pas en pratique chez nous de nos jours, par exemple la responsabilité ministérielle. Chez nous, les ministres ne sont plus responsables devant les chambres; ils ne sont plus responsables que devant l'empereur, qui lui-même ne répond qu'au peuple. De ce côté, la constitution roumaine se rapproche plus que la nôtre des principes de 89. Je lisais, il y a plus de trente ans, une histoire des Juifs jusqu'à Jésus-Christ, écrite par un Juif; elle finissait par ces mots : « Nous avons donné au monde la religion dont nous n'avons pas voulu. » Cette phrase ne manquait pas d'une certaine fierté que je me suis rappelée en lisant la circulaire de M. le comte Walewski, qui s'applaudit d'avoir donné aux populations moldo-valaques la pratique de quelques-uns mêmes des principes de 89 que la France n'a pas gardés.

Pourquoi donner aux Moldo-Valaques une constitution si libérale et les traiter presque mieux que nous-mêmes? Cette objection pouvait être faite à l'étranger et embarrasser quelque peu nos agens diplomatiques. La circulaire de M. le comte Walewski répond en finissant à cette objection, et nous ne saurions mieux faire que de citer cette réponse, qui est pleine de sens et de portée : « Le gouvernement de l'empereur, en s'efforçant de donner ainsi à la nation moldo-valaque un régime plus libéral que ne le comporterait l'état de sa civilisation et de ses mœurs, n'a cédé à l'entraînement d'aucune théorie abstraite; mais, sachant que le pays à l'organisation duquel il s'agissait de pourvoir était depuis des siècles livré à des abus et à des désordres administratifs aussi nombreux qu'invétérés, il a dû chercher un remède, et en l'absence d'hommes investis de l'autorité morale nécessaire pour suffire à cette tâche, il ne lui a pas paru possible de le trouver ailleurs que dans un contrôle sévère et efficace, dont l'exercice serait remis aux mains d'une assemblée élective. »

Il y a dans cette phrase des vérités particulières et des vérités générales à l'adresse de tout le monde.

J'en tire d'abord cette conclusion particulière à la Moldavie et à la Valachie : puisque, selon la pensée du gouvernement français, le seul moyen de guérir les abus et les désordres invétérés de l'administration dans les principautés est le contrôle sévère et efficace des assemblées électives, c'est à ces assemblées que doit appartenir une certaine prépondérance; c'est à elles de prendre l'ascendant. Souvenons-nous de cette pensée : nous sommes persuadés en effet qu'aussitôt que ces assemblées électives voudront agir et exercer ce contrôle sévère et efficace que leur attribue le gouvernement français, il s'élèvera des cris de toutes parts. On criera à l'esprit révolutionnaire; on dira que les révolutions de 1848 vont revenir en Europe par la Roumanie : nous prévoyons le tapage qui se fera, et comme le gouvernement français l'a prévu aussi, il ne prendra pas pour des tentatives de l'esprit révolutionnaire la réforme des abus. Il soutiendra les assemblées électives, et de ce côté nous regrettons presque que les assemblées électives n'aient pas le droit, comme elles l'avaient dans l'ancien règlement organique, de recourir, dans les cas extrêmes, à la cour suzeraine d'abord et aux cours garantes ensuite. — Anarchie, dira-t-on, que ce recours! Hélas! tout ce qui sert à la liberté peut aussi servir à l'anarchie : cela dépend des temps et des mœurs. Quoi qu'il en soit, la surveillance des cours garantes suppléera au recours des assemblées, et les cours garantes, les cours impartiales surtout, ne laisseront pas étouffer le pouvoir des assemblées électives, puisque c'est du con-

trôle sévère et efficace de ces assemblées que la France attend la réforme des abus.

Autre vérité particulière encore à la Moldavie et à la Valachie. Comme il n'y a point dans les principautés d'hommes investis d'une assez grande autorité morale pour réformer les abus, il faut charger les assemblées de cette réforme. Mais à quoi tient donc dans les principautés cette absence d'hommes investis d'une grande autorité morale, cette absence de chefs? Elle tient à mille causes. Je sais qu'il y a des théoriciens ingénieux, et ces théoriciens sont en général les voisins de la Moldavie et de la Valachie, qui disent que la race roumaine n'est pas de nature à produire des hommes énergiques et décidés. C'est une race ingénieuse, élégante, polie dans les hautes classes, laborieuse et patiente dans les basses, éminemment propre à la civilisation, peu propre au commandement et par conséquent à l'indépendance; les principautés ont tout ce qu'il faut pour faire des provinces excellentes, gouvernées soit par l'Autriche, soit par la Russie. Elles ne peuvent pas faire un état, parce qu'elles manquent d'hommes.

Je connais cette théorie des races qui attribue à chaque race son genre de gouvernement, décidé d'avance par la Providence, et je m'en défie, parce que j'ai remarqué que la théorie était toujours faite dans l'intérêt d'un voisin ambitieux ou du gouvernement du moment. Et d'abord, pour ne parler que de la Moldavie et de la Valachie, prenez l'histoire des principautés : est-ce que les hommes manquent? est-ce que les Roumains n'ont pas eu leur Étienne le Grand, leur Michel le Brave, et même Wlad l'Empaleur? Il y a dans leur histoire des guerriers intrépides, des chefs habiles, des princes sanguinaires : il faut bien citer aussi les cruels, puisqu'on refuse aux Roumains toute énergie. La race roumaine n'a cessé de produire de grands hommes que le jour où elle a perdu son indépendance. Ce n'est pas la nature qui a perdu sa fécondité et son originalité, c'est la société qui n'a plus fait leur place aux âmes énergiques et aux esprits hardis : quand le bon grain tombe sur la pierre ou sur les épines, le bon grain périt. Que pouvaient faire sous les Turcs ou sous les Fanariotes les hommes de cœur ou les hommes de génie? Le malheur a abaissé les âmes et les esprits. L'ambition, ne pouvant plus prendre les grandes voies de la guerre ou de la liberté, a pris les voies tortueuses de l'intrigue. On dit que ce sont les grands hommes qui font l'indépendance des nations; oui, mais c'est aussi l'indépendance des nations qui fait les grands hommes. Les deux choses se tiennent. Voyez la première race de l'Europe, la race italienne : que n'a-t-elle pas produit tant qu'elle a été indépendante! La plus grande puissance connue sur la terre, l'empire romain; une littérature ad-

mirable, une législation qui sert de loi à l'Europe : voilà pour l'Italie antique. L'Italie du moyen âge n'a pas été moins féconde et moins merveilleuse : quelle puissance que la papauté! quels poètes que ceux de l'Italie! A côté des poètes, quels grands écrivains politiques! à côté des écrivains, quels artistes! à côté des artistes, quels savans! Depuis que l'Italie a perdu son indépendance, qu'a-t-elle produit? La nature italienne n'est pas moins grande et moins féconde, j'en suis convaincu; mais la société manque à la nature. L'Italie végète dans un désappointement perpétuel, et je ne veux d'autres témoignages de sa force et de sa vitalité que les convulsions révolutionnaires qui l'agitent de temps en temps. Le vieux titan enseveli sous l'Etna cherche à soulever le poids qui l'accable : il fait trembler la terre; mais il ne la change pas, et retombe brisé de l'effort qu'il a fait. Les Roumains, qui sont de race latine, ont, comme l'Italie, subi le joug étranger, et ce joug a étouffé leur force. Où donc voulez-vous que les Roumains aient appris à être forts et hardis? Quel usage auraient-ils pu faire des qualités que vous leur reprochez de ne pas avoir? Est-ce à la cour des Fanariotes? et les Fanariotes eux-mêmes, toujours à la veille d'être décapités, qu'auraient-ils fait de leurs grandes vertus? Est-ce à Constantinople qu'elles leur auraient servi? Roumains et Fanariotes ont eu les qualités et aussi les vices que comportait leur histoire. Est-ce plus tard, sous la surveillance dictatoriale des consuls russes, qu'ils auraient pu devenir fermes, énergiques, dignes de l'indépendance? L'histoire des principautés explique pourquoi les principautés n'ont pas d'hommes investis d'une grande autorité morale. Depuis près de trois cents ans, elles sont sous le niveau.

« La guerre civile, dit quelque part Mirabeau, est parfois le seul moyen de redonner des chefs aux hommes, aux partis, aux opinions. » Mot terrible et profond, qui n'est pas moins justifié par l'histoire des nations qui ont eu des guerres civiles que par celle des nations qui n'en ont pas eu! Ce n'est pas seulement la guerre civile qui amène cet effet, c'est la guerre en général. Le malheur peut-être des principautés dans notre siècle est de n'avoir pas eu de guerre ni nationale ni civile. De là leur manque d'hommes et de noms. Les nations ne vivent que par les noms de quelques grands hommes. La foule n'intéresse jamais. Il faut des individus pour signaler et pour recommander un peuple, comme il faut des monumens pour signaler une ville et la montrer de loin. Ne me parlez pas des villages qui n'ont pas de clochers : ce sont des taupinières ramassées ensemble. Voyez dans notre siècle ce qui a fait la fortune de la Grèce : c'est l'héroïsme de quelques hommes aidé du courage de tous. Canaris, Colocotroni, Botzaris et bien d'autres encore ont appris leurs noms à l'Europe, et ces noms ont protégé la Grèce. Voyez

la Serbie : la guerre y a fait des hommes, George le Noir, Milosch, et le nom de ces hommes a fait un état. Voyez le Montenegro : il a des hommes et des noms; il sera un état indépendant. Le sort a refusé aux Moldo-Valaques les chances d'une guerre nationale ou civile; ils ont eu en 1848 une révolution trop courte pour avoir produit des hommes. Les grandes épreuves leur ont manqué. J'ajoute que les Moldo-Valaques, avec une confiance en l'Europe qui méritait d'être mieux récompensée, ont toujours attendu leur destinée des mains de la diplomatie, au lieu de se la faire à eux-mêmes. Tout le monde leur disait de craindre l'esprit révolutionnaire, qui gâterait leur cause; ils sont restés calmes et dociles. Ils n'ont pas voulu combattre contre les Turcs, de peur de paraître Russes; ils n'ont pas pu combattre contre les Russes, parce qu'on n'a pas voulu en faire des soldats, craignant qu'une fois armés, ils ne voulussent plus redevenir sujets. Tout les a desservis, leur sagesse, leur confiance, leur situation géographique surtout; ils n'ont pas eu de guerre, et par conséquent ils n'ont point d'hommes.

Prenez garde, me dira-t-on, vous avez l'air de prêcher la révolution! — Non : en Orient, il n'y a pas d'esprit révolutionnaire; il n'y a qu'un esprit d'indépendance nationale et chrétienne. Il y a des Grecs, des Serbes, des Bulgares, des Monténégrins, des Roumains; il n'y a pas de jacobins.

Comme la guerre dans les principautés *n'a pas donné de chefs aux hommes, aux partis, aux opinions*, comme il n'y a pas d'homme investi d'une grande autorité morale, la circulaire de M. le comte Walewski dit que le gouvernement français a eu recours au pouvoir d'une assemblée élective pour réformer l'administration de la Valachie et de la Moldavie. Quand même il y aurait eu en Moldavie et en Valachie un homme investi par la guerre ou par une révolution d'une grande autorité morale, je n'aurais pas été d'avis de lui confier le pouvoir absolu, indépendant du contrôle de l'assemblée élective. Les hommes importans sont nécessaires à un pays : ils le fortifient, ils y servent de centre et de noyau, ils empêchent à la fois l'éparpillement et le nivellement; mais je ne voudrais confier à aucun d'eux la puissance souveraine. Toute force a besoin de frein. Plusieurs à côté de quelqu'un, le contrôle à côté de l'action, voilà la théorie de gouvernement qu'on a de tout temps opposée à la théorie du pouvoir absolu d'un seul, ou du pouvoir anarchique de tout le monde : *Ubi non est gubernator, populus corruit; salus autem ubi multa consilia* (1). Je sais bien qu'en parlant comme il le fait dans sa circulaire, M. le comte Walewski veut suggérer une bonne réponse à

(1) Proverbes de Salomon, chap. II, verset 14.

l'objection qui pourrait être faite à nos agens diplomatiques : « Pourquoi, peut-on leur dire, pourquoi n'avez-vous pas établi dans les principautés danubiennes un pouvoir absolu? — Parce qu'il n'y avait pas de quoi, » répondront nos agens selon la circulaire. J'aurais mieux aimé qu'ils répondissent : Parce que, dans aucun pays tant soit peu civilisé, il n'y a de quoi créer un gouvernement absolu. Le contrôle d'une assemblée n'est pas seulement nécessaire dans un pays où il y a de grands abus et des désordres invétérés à réformer, comme la circulaire le dit de la Moldavie et de la Valachie; il est nécessaire aussi dans un pays où l'on ne veut pas que les abus s'introduisent. J'accorderais volontiers qu'un peuple très vertueux peut être gouverné par une seule volonté très vertueuse : avec la vertu en haut et en bas, tous les gouvernemens sont bons; mais, comme cet état-là ne se trouvera qu'en paradis, il faut en attendant adapter les institutions à la faiblesse humaine. Or un peuple civilisé, et qui s'abandonne volontiers aux plaisirs de la civilisation, plaisirs coûteux et qui ont besoin de beaucoup d'argent, quel frein lui donnerez-vous pour l'empêcher de se passer toutes ses fantaisies de luxe et de jouissance, et surtout pour l'empêcher de chercher dans l'agiotage, dans les spéculations, parfois même dans la corruption, les moyens de satisfaire à ses passions? Quelle censure lui appliquerez-vous? Les censeurs de Rome n'ont été de mise que tant que Rome a été vertueuse, et qu'elle pouvait se passer de censeurs. Quand elle en eut le plus besoin, elle n'était plus capable de les souffrir. Il n'y a qu'une censure qui soit possible chez les peuples civilisés, c'est celle de tout le monde sur tout le monde, celle de la tribune et de la presse; c'est cette censure-là qui prévient les abus ou qui les corrige. L'efficacité que la circulaire de M. le comte Walewski attribue avec raison en Valachie et en Moldavie au contrôle des assemblées électives n'est pas une vérité seulement sur les bords du Danube, c'est une vérité partout.

III.

On voit que nous n'avons pas un bien grand enthousiasme pour l'organisation des principautés danubiennes. Il est un point cependant qui nous paraît très important. Cette organisation a été faite dans un congrès européen, et cet acte a réalisé la garantie collective sous laquelle les principautés sont désormais placées. Que cet acte soit très imparfait et très incomplet, nous le reconnaissons volontiers; qu'on y trouve la marque de je ne sais combien de pensées contradictoires, cela est évident; qu'on ait fait des concessions exor-

bitantes à la Turquie, qu'en même temps on ait été fâché de faire si peu pour les principautés, et qu'on l'ait laissé voir en plusieurs articles dela nouvelle constitution, personne n'en peut douter; mais tout cela n'empêche pas que l'acte ait été fait par toute l'Europe, garanti par toute l'Europe; tout cela n'empêche pas qu'il n'y ait dorénavant en Europe un nouvel état reconnu par l'Europe, les principautés unies du Danube. Voilà ce qui est nouveau et important. Le congrès, par son existence même, vaut mille fois plus pour les principautés que la constitution qu'il leur a donnée. L'œuvre a été ce qu'elle a pu : l'ouvrier est tout. Qui peut croire en effet que cet ouvrier abandonnera son œuvre aux mains qui voudraient la détruire? Qui peut croire que l'Europe garante n'exercera pas sa surveillance sur les principautés, qu'elle ne prendra pas à cœur de maintenir l'indépendance relative qu'elle leur a donnée? La majorité du congrès n'a pas pu faire pour les Roumains tout ce qu'elle voulait : elle défendra du moins ce qu'elle a fait, elle ne laissera pas enlever aux principautés le peu qu'elles ont obtenu; elle veillera, elle a besoin de veiller. Que la majorité du congrès ne se le dissimule pas en effet : de même qu'en 1840, en rendant la Syrie à la Porte-Ottomane, l'Europe l'a rendue à l'anarchie, en 1858, en donnant à la Porte-Ottomane sur les principautés des droits qu'elle n'avait pas, elle a donné de grandes prises au désordre et à l'anarchie. Si le nouveau gouvernement des principautés ne va pas bien, si elles retombent dans les difficultés et dans les impossibilités d'existence qui font leur malheur depuis si longtemps, les uns s'en prendront aux défauts originels de la race roumaine, les autres à l'esprit révolutionnaire. Quant à moi, je sais d'avance qu'il faudra s'en prendre à la part d'ingérence que l'acte du congrès aura faite à la Turquie dans les affaires des principautés.

Au lieu de permettre aux principautés de suivre la politique de neutralité qui convient à leur destinée, au lieu de les laisser à ce que j'appelle la vie privée et intérieure, la seule qui soit bonne pour les petits états européens dont la seule ambition et la seule politique doit être de vivre et de prospérer; au lieu de cela, la Porte voudra les subordonner à sa politique. Si du moins encore la Porte-Ottomane avait une politique, si elle pouvait en avoir une! Mais la politique de la Turquie est un mécanisme dont les ressorts ne sont pas à Constantinople, mais à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Paris, partout, et tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, selon les vicissitudes du temps et de la fortune. Ne demandez donc pas aux principautés d'avoir une politique simple et toute personnelle : elles subiront la politique de la Porte, et la Porte elle-même subira une politique tantôt anglaise et tantôt française, tantôt russe et tantôt autrichienne. L'égoïsme intelligent qui ferait le salut des

principautés leur est devenu impossible le jour où elles n'ont point obtenu l'union et un prince étranger, le jour surtout où, par je ne sais quel aveuglement fatal ou par quelque calcul machiavélique, on a peu à peu changé en une sorte de souveraineté la suzeraineté de la Porte sur les principautés. La Turquie tâche de devenir un état centralisé : avec ces entreprises de centralisation dont elle a compris bien vite le profit et les bénéfices, comment voulez-vous que la Turquie ait des vassaux? Elle ne peut plus avoir que des sujets. Centralisation et suzeraineté sont des idées et des mots de temps si différens qu'il ne peut y avoir entre eux aucun accord. L'Europe en ce moment se prête par complaisance ou par intérêt à cette centralisation de la Porte-Ottomane et à ses empiétemens. Ainsi je vois dans l'article 8 de l'acte constitutif des principautés qu'elles seront soumises à l'effet des traités que la Porte-Ottomane fera avec les nations étrangères, de telle sorte que le jour où il plairait à la Turquie, dans une heure de pauvreté dépensière, de vendre quelque privilége exorbitant sur son territoire, les principautés se trouveraient comprises dans le marché. Et qui sait même si le marché n'aurait pas été conclu avec toute la Turquie pour avoir surtout son effet dans les principautés?

« Ce que les principautés ont retiré de la guerre d'Orient, c'est une plus complète assimilation aux provinces turques et l'ingérence de l'Autriche dans leurs affaires intérieures (1). » Ainsi s'exprime un écrivain valaque, et il ajoute : « Franchement, après toutes les souffrances que cette guerre leur a infligées, ce n'est pas assez! » Franchement aussi, après tous les sacrifices que la France a faits, elle pouvait, dans les principautés, prétendre à quelque chose de plus.

SAINT-MARC GIRARDIN.

(1) *Lettres sur les Principautés à M. le chevalier Vegezzi-Ruscalla*, page 167.

LE

ROMAN DE MŒURS

EN ESPAGNE

FERNAN CABALLERO ET SES RÉCITS.

I. *La Gaviota.* — II. *Elia ó la España treinta años ha.* — III. *Clemencia.* — IV. *La Familia de Alvareda.* — V. *Cuadros de Costumbres.* — VI. *Relaciones.* Madrid 1857-1858.

Il paraissait de temps à autre en Espagne, il y a quelques années, des récits d'une simplicité originale, qui ne devaient rien à une inspiration étrangère, et qui plaisaient par un heureux mélange de délicatesse morale, de sentiment poétique et de pénétrante observation. Les premiers se hasardaient dans un journal, ce lieu de passage, cette étape forcée de presque toutes les intelligences contemporaines; les autres se succédaient peu à peu, comme les fruits d'une séve tardive dans un mouvement littéraire déjà ralenti : tous avaient ce qui fait la vie des œuvres de l'esprit, l'intérêt, la grâce communicative, le trait juste et saisissant. Ces récits, créations imprévues d'un talent nouveau, reproduisaient merveilleusement l'ingénuité ardente, le caractère, la beauté, les couleurs, le ciel de toute une partie de l'Espagne, de l'Andalousié. Ils ne décrivaient pas seulement l'extérieur, le paysage matériel et sensible d'une contrée qui a son originalité, même à côté des autres provinces espagnoles; ils animaient ce paysage par la peinture de toutes les nuances de la nature morale, et, dans un enchaînement de fictions d'un tissu

fin et transparent, ils faisaient passer tout un monde avec ses types, ses mœurs, ses traditions et ses légendes familières. De qui étaient ces récits, nés à l'improviste, toujours datés de Cadix ou de Séville, de Jerez ou de Puerto-Santa-Maria, jamais de Madrid? On ne le savait d'abord; on ne connaissait que le nom inscrit sur les premières pages, celui de Fernan Caballero, et ce nom avait l'air d'un déguisement provocant. Cherchait-on à détacher ce masque si bien porté, on ne retrouvait rien qui rappelât un des écrivains actuels de l'Espagne. Fernan Caballero restait un gracieux et poétique inconnu.

Autre question plus grave : le romancier nouveau était-il un homme ou une femme? Il y avait sans doute en certaines scènes une force virile, et puis l'auteur ne disait-il pas un peu cavalièrement quelque part qu'une femme écrivant un livre ressemblait à un homme qui mettrait au monde un enfant? Voilà bien de quoi troubler les présomptions hardies! Malgré tout cependant, l'inspiration féminine était sensible : elle se laissait apercevoir aux qualités et aux défauts, à l'inexpérience parfois et à la ténuité des inventions, comme aussi à la grâce des détails, à la délicatesse du pinceau, et surtout à l'art consommé avec lequel l'auteur se jouait de préférence dans la peinture des caractères féminins. Fernan Caballero était effectivement une femme, — on n'a point tardé à l'apprendre, — une femme d'un rang assez élevé pour n'être étrangère à aucune des élégances du monde, d'un esprit assez curieux, assez sympathique pour tout voir, pour tout comprendre dans cette Andalousie qu'elle habitait, et d'un talent naturel assez ferme pour tout reproduire. C'était une femme alliée par un premier mariage à la noblesse de Séville; elle se rattachait à l'Allemagne par son père, M. Bohl de Faber, commerçant de Hambourg fixé à Cadix, et plus connu encore comme bibliographe éclairé, comme auteur d'une collection de poésies castillanes. Elle était tout Espagnole par sa mère, qui avait été mêlée, dit-on, aux polémiques littéraires du commencement du siècle. Fernan Caballero a eu un tel succès qu'une édition de ses œuvres se fait aux frais de la reine Isabelle, et que l'auteur réside aujourd'hui à l'Alcazar de Séville comme gouvernante des infans de Castille. On a raconté la vie douloureuse et opprimée de miss Brontë, cette Anglaise éloquente qui a intéressé tous les esprits par des œuvres d'une sagacité poignante, d'une véhémence passionnée(1). L'auteur de *la Gaviota*, d'*Elia*, de *Simon Verde*, Fernan Caballero en un mot, ressemble à l'écrivain anglais caché sous le nom de Currer Bell par le sexe, par la spontanéité du talent et par

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet 1857.

le mystère de la première apparition; quant à l'essence de l'inspiration et au coloris des tableaux, les deux romanciers diffèrent autant que l'Andalousie peut différer des rudes contrées du Yorkshire, autant que le génie anglais diffère du génie espagnol.

Des romans vrais, originaux, des romans conçus, imaginés par une femme, double nouveauté dans l'histoire sociale et littéraire de la Péninsule. L'Espagne a eu des poètes dramatiques, des historiens, des lyriques, des moralistes, des mystiques; elle compte peu de romanciers. *Don Quichotte* lui-même est moins un roman qu'une vaste épopée, où l'auteur s'est plu à condenser dans des types humains tout ce qui flottait dans son âme, où la réalité s'éclaire et se colore de tous les reflets de l'idéal. Les récits picaresques sont la description humoristique d'un monde spécial; c'est, si l'on veut, le roman des écoliers, des mendians et des héros de grande route. *La Célestine*, elle aussi, est un roman dialogué, d'une nudité sinistre, d'une licence tragique, et en définitive toutes ces œuvres, fruits d'une séve vigoureuse, ne constituent pas une tradition. Comme genre, le roman a gardé un caractère restreint, exceptionnel et inachevé au-delà des Pyrénées. La raison en est simple, elle tient à la nature du roman aussi bien qu'à l'essence de la civilisation espagnole. Comment se développe l'inspiration romanesque? Par l'observation appliquée à tous les accidens de la vie sociale ou aux phénomènes intérieurs de l'âme, par l'étude du monde et par l'analyse morale de l'individualité humaine. Là où la vie sociale est un fait puissant et offre un aliment à l'observation, là où la nature individuelle de l'homme se manifeste dans son activité avec ses drames mystérieux et ses luttes intimes, le roman naît spontanément, il a sa raison d'être. En France, où l'esprit de sociabilité domine et se reflète jusque dans les œuvres de l'intelligence, il a été surtout une peinture du monde. En Angleterre, il est né du sentiment énergique de la réalité, combiné avec le goût de l'analyse morale développé par l'influence protestante.

C'est ainsi que le roman est devenu ce qu'on l'a vu, une sorte d'histoire idéale et fictive des choses qui n'ont jamais existé, mais qui auraient pu être, histoire apocryphe et cependant vraie, car elle est faite avec les passions, les émotions, les caractères, les instincts humains, qui sont le principe générateur des événemens réels eux-mêmes. *La Princesse de Clèves* n'est qu'une fiction, et cette fiction, encadrée dans le XVIIe siècle, aide à comprendre ce monde évanoui mieux que ne le pourraient faire les documens les plus authentiques et les plus inédits. Les héros de Fielding n'ont rien d'historique, et cependant ces personnages, fils de l'imagination, sont d'incontestables citoyens de la société anglaise au dernier siècle. Il en serait

de même si l'on voulait suivre l'inspiration romanesque dans ses développemens successifs, à mesure qu'elle étend son domaine : ce qui veut dire que le roman est un genre d'histoire affectionné surtout par les peuples qui aiment à se connaître, à s'étudier, à se peindre dans leurs goûts, dans leurs penchans, dans les détails familiers de leur existence et jusque dans leurs faiblesses; ce qui veut dire encore qu'il faut des conditions particulières pour que le roman puisse naître et fleurir.

Dans l'atmosphère où a vécu l'Espagne, la littérature romanesque n'a point de place : elle a été paralysée à sa naissance et elle devait l'être, car tout est organisé au-delà des Pyrénées pour échapper à l'observation et pour faire de l'analyse un procédé moral entièrement étranger au génie espagnol. Repliée en elle-même, l'Espagne s'est de bonne heure enveloppée dans sa fierté et s'est réfugiée dans l'inviolable originalité de ses mœurs intimes. Il n'y a jamais eu peut-être un peuple qui ait eu moins de souci de se connaître, de se décrire, et surtout d'être connu des autres peuples. S'il fallait chercher un mot pour caractériser cette société, il n'y en aurait qu'un, ce serait le mystère, le silence; tout a une couleur mystérieuse. Les hommes apparaissent et se succèdent sans rien dire d'eux-mêmes et du monde qui les entoure; ils n'écrivent point de mémoires, et on n'en écrit pas pour eux. Philippe II et le duc d'Albe sont des personnages qui ont fait quelque figure : c'est à peine si on les connaît en dehors de leur rôle historique. Le monde de Philippe III et de Philippe IV, d'Olivarès et de Lerme, serait curieux à étudier : on ne peut que le deviner à l'aide de certains détails épars, en rapprochant des faits les révélations indirectes et impersonnelles de quelques satiriques. La vérité est qu'on n'a point vu, en Espagne comme en France, cette chose surprenante qu'on nomme la vie sociale, qui n'est ni la vie publique ni la vie privée, mais qui est entre les deux et où l'observation peut puiser à pleines mains en y trouvant des élémens d'inspiration littéraire. Ce n'est pas que, sous ce voile impénétrable, il n'y ait aussi des passions, des luttes, des tragédies. La vie espagnole a, sans nul doute, ses caractères et son originalité profonde; seulement, telle qu'elle est, cette existence reste à peu près close. On dirait que les Arabes ont légué à l'Espagne quelque chose de leur esprit et de leurs usages, ce je ne sais quoi d'oriental qui se laisse voir surtout dans le silence organisé autour des mœurs privées. Les femmes peuvent être encore puissantes par le fait, comme elles le sont toujours là où la passion est un mobile universel; elles ont leur influence dans la maison et dans la vie pratique, elles n'ont pas ce qu'on pourrait appeler un rôle social, ostensiblement actif, et, pour tout dire, c'est ce qui explique com-

ment elles comptent en si petit nombre dans les traditions intellectuelles de l'Espagne. Les quelques femmes espagnoles qui ont été des écrivains l'ont été sans le savoir, sans le vouloir, et surtout sans éducation littéraire. Les mœurs ne se prêtaient pas à ce genre d'éducation et d'influence pour les femmes.

Ce monde, qui se suffit à lui-même et qui semble se soustraire aux regards comme pour mieux se défendre dans son intégrité, le roman ne l'a pas peint, il ne pouvait le peindre, et si le roman n'est pas né de l'observation appliquée à la vie sociale, il pouvait encore moins naître de l'analyse morale et philosophique, procédé trop incompatible avec un génie dominé, dirigé exclusivement par la foi religieuse. Pour le génie espagnol, le catholicisme est la solution de tous les doutes, l'apaisement de toutes les agitations intérieures; il met en fuite toutes les subtilités métaphysiques de la conscience et débarrasse l'âme individuelle de ce fardeau de problèmes sous lequel ont plié les pâles héros de tant de fictions: c'est la souveraine lumière comme c'est le souverain et unique instrument de recherche morale. Sous ce rapport, on pourrait dire que les vrais, les grands romanciers de l'âme espagnole, ce sont les mystiques. Et voilà justement pourquoi le roman dans son acception moderne, le roman composé d'observation sociale et d'analyse psychologique, n'a pu se développer au-delà des Pyrénées. La littérature romanesque n'a eu qu'un moment en Espagne; elle s'est résumée dans Cervantes, et avec lui elle a disparu. Au dernier siècle, il n'y eut qu'un roman, un tableau satirique de certaines classes du clergé, le *Fray Gerundio* du père Isla, et, par une curieuse coïncidence, c'était un prêtre qui écrivait cette satire des prédicateurs espagnols, de même qu'un siècle auparavant c'était un soldat qui accompagnait de son ironie la chevalerie expirante, représentée par l'*ingénieux hidalgo*, le bon et touchant compagnon de Sancho Pança.

Les influences modernes, en pénétrant en Espagne, ont-elles changé tellement la face des choses que le génie de l'observation s'éveille aujourd'hui, excité et fécondé au spectacle d'une société nouvelle? Ces influences ont manifestement agi tout à la fois sur l'esprit et sur les mœurs. L'Espagne ressemble un peu à tous les pays qui, avec l'âge et les révolutions, ont des goûts moins simples, des habitudes moins naïves, une sorte de curiosité morale et intellectuelle, — fruit d'une civilisation plus compliquée. Elle aimerait peut-être à s'entendre raconter sa propre histoire par un de ces historiens qui ajoutent à la vérité tout ce que la fiction a de séduisant. Cette histoire, où la réalité hardiment ressaisie se combine avec l'invention, c'est le roman lui-même; mais que peut être le roman aujourd'hui en Espagne? Où trouvera-t-il une vivace et juste inspira-

tion? S'il ne décrit que ce monde aux mœurs élégantes et à demi étrangères où apparaît le reflet de tout ce qui vit en Angleterre et en France, il ne sera qu'une œuvre artificielle, une pâle imitation, ou, mieux encore, une traduction servile et inintelligente. Si, par un effort nouveau, il cherche à naturaliser au-delà des Pyrénées l'analyse psychologique, l'étude abstraite de l'âme humaine, il ne sera qu'une œuvre obscure et incompréhensible. René et Obermann n'ont point en Espagne de frères inconnus prêts à recueillir et à savourer leurs mélancoliques confidences. Les inquiétudes de l'âme solitaire et la philosophie de la tristesse n'ont point de place sous ce ciel de l'Andalousie, dont la chaude clarté est faite pour chasser tous les fantômes. Le roman, au contraire, peut être vrai et original en Espagne, si, échappant à cette atmosphère factice, il va s'inspirer des mœurs nationales elles-mêmes, de ces mœurs que les influences nouvelles gagnent déjà de toutes parts, mais qui résistent encore à l'invasion, et se laissent apercevoir dans ce qu'elles ont d'ingénu, de vigoureux et de profond.

Dans un des récits de Fernan Caballero, il y a une scène où divers personnages se mettent à l'œuvre pour composer ensemble un roman; mais comment fera-t-on ce roman? Il faudra tout d'abord qu'il n'y ait ni adultères, ni suicides, ni travestissemens de l'Évangile, ni aventures incroyables; ce ne sera pas non plus une histoire fantastique ou sentimentale. Que reste-t-il donc? « A mes yeux, dit un personnage, il y a deux genres qui nous conviennent, le roman historique et le roman de mœurs. Celui-ci est le roman par excellence; chaque nation devrait avoir ses récits en ce genre. Écrits avec exactitude, avec un véritable esprit d'observation, ils aideraient beaucoup à l'étude de l'humanité, de l'histoire, de la morale pratique, à la connaissance des localités et des époques. Si j'étais la reine, je commanderais d'écrire un roman de mœurs dans chaque province, sans rien laisser à observer et à rapporter. — Oui, ajoute un interlocuteur, ce serait une nouvelle espèce de géographie... » Fernan Caballero est justement ce conteur de la vie domestique et populaire, ce géographe moral de l'Espagne, le fidèle et sympathique révélateur d'un monde inconnu, au-dessus duquel passent les agitations politiques, comme ces nuages qui flottent au-dessus des vallées dont ils voilent les sinuosités et les aspects.

Il est un moment où le génie intime des races semble chercher une expression suprême et attend un historien qui l'interroge, qui ait le don de le comprendre et de l'interpréter. L'Écosse a eu Walter Scott. Depuis que l'auteur de *Wawerley* a paru au commencement de ce siècle, on s'est pris d'un amour singulier pour le roman historique; on n'a pas vu que le genre en lui-même pouvait être dé-

fectueux ou équivoque, surtout entre des mains infidèles ou vulgaires, et que l'originalité de l'écrivain était indépendante de la forme qu'il avait adoptée. Les romans de Walter Scott ont intéressé et intéressent encore par l'essence même de l'inspiration, parce qu'ils ont ce je ne sais quoi de vivant qui parle à l'imagination en réveillant toute une race. Le génie familier de la vieille Écosse semble passer dans ces sympathiques peintures. Fernan Caballero n'a point sans doute la force virile et la patiente habileté de reproduction du romancier écossais; comme Walter Scott, il a le sentiment pénétrant de la vie traditionnelle et locale des contrées dont il s'est fait à la fois l'historien et le poète. Fernan Caballero aime l'Espagne, c'est là sa première, son unique inspiration; il aime l'Espagne dans ses paysages, dans ses mœurs, dans son passé, dans ses légendes, et même dans ses misères, qui ne sont pas sans grandeur. En aimant l'Espagne, il la devine par une sorte d'intuition, il la dépeint moins par un artifice laborieux et prémédité que par le privilége d'une nature heureuse. L'artifice et la préoccupation littéraires! on les sent bien peut-être encore chez Fernan Caballero, ne fût-ce que dans ce luxe d'épigraphes et de citations françaises qui sont le piége éternel de tous les écrivains étrangers, et qui font ici parfois une discordante figure; mais quand il raconte, il se retrouve dans sa spontanéité, et il n'est plus qu'Espagnol, un esprit de la plus fine race espagnole. Ses créations, ses combinaisons, ses personnages n'ont aucun reflet d'imitation; ils sont pris au cœur de la vie nationale. Ils procèdent de l'observation de la réalité et du sentiment de la poésie des choses, deux qualités qui, en se réunissant, en s'équilibrant, font les inventeurs vrais et originaux.

Un autre trait de ce rare talent, un trait surtout où se révèle une imagination de femme, c'est que ses drames n'ont rien de compliqué; ils n'ont point de ces nœuds vigoureux et puissans qui serrent une action. Fernan Caballero a plutôt le génie des détails, et il fait tout vivre. Il a l'instinct de ces mille nuances souvent imperceptibles pour les regards vulgaires, et qui donnent aux spectacles de la nature, à tous les êtres humains, une physionomie distincte. Comme Walter Scott, plus que Walter Scott lui-même, il se plaît aux digressions, aux conversations sinueuses, s'y abandonne avec délices, multiplie les portraits et les tableaux pleins de fraîcheur, prodigue tout ce qui jette du jour sur les mœurs et les caractères; il recueille les légendes chantées par les aveugles de l'Andalousie, et passe, avec une aisance gracieuse, des raffinemens de la vie mondaine aux plus humbles scènes populaires, car Fernan Caballero est l'historien du peuple aussi bien que des classes supérieures de la société espagnole. C'est ainsi que tous ces types de la vieille patricienne

de Séville, du vieux général de la guerre de l'indépendance et des guerres d'Amérique, du grand propriétaire de l'intérieur, de la pauvre femme de village, du moine décloîtré, du pêcheur des côtes et même du *bandolero* se succèdent ou se groupent dans ces romans de *la Gaviota, Clemencia, la Famille de Alvareda, Elia,* dans tous ces récits à la trame plus facile que forte dont l'Espagne est au fond la véritable et unique héroïne.

L'Espagne, dis-je, est l'héroïne de Fernan Caballero; il faut dire plutôt l'Andalousie. Quand on descend de France en Espagne, après avoir traversé le pays basque, cette Suisse pyrénéenne, les plaines nues et poudreuses de la Castille et la Manche, où n'erre plus don Quichotte, le bon chevalier, on arrive à une sauvage *sierra* et au passage presque effrayant de *Despeña-Perros*. La route se replie comme un serpent autour des flancs de la montagne. Nulle trace d'habitation humaine, peu d'arbres, et dans l'intervalle des rochers le lit de quelque torrent entraînant un peu de terre végétale. Quand on a franchi le *puerto* et qu'on arrive à mi-côte sur l'autre versant, tout change d'aspect. Le bleu du ciel semble devenir tout à coup plus lumineux et plus pur. L'aloès et les lauriers-roses annoncent une contrée nouvelle, qui se déroule jusqu'à Cadix, en passant par Cordoue, Ecija, Séville. C'est toujours l'Espagne sans doute, mais c'est une Espagne à demi orientale. La nature est parfois nue et desséchée par un soleil ardent, parfois aussi la terre ressemble à un jardin. La *sierra* aux teintes fauves alterne avec les *vegas* couvertes de moissons. D'immenses prairies, où les troupeaux paissent en liberté, rappellent les savanes américaines, qui elles-mêmes, par une sorte de solennité mystérieuse, font souvenir de l'Orient. Cette partie de l'Espagne, qu'on nomme la Basse-Andalousie, a pour ceinture l'Océan, et sur cette bordure qui trempe dans la mer, ou dans un rayon peu étendu, sont dispersées des villes d'une couleur originale. C'est Cadix, « qui s'avance à travers les flots comme pour aller au-devant de ses escadres. » A deux lieues de la côte, c'est la noble et commerçante Jerez de la Frontera, « entourée de ses vignes fameuses soignées comme des princesses, et de ses champs de blé dont les tiges inclinent leurs têtes dorées. » Un peu plus loin du côté de Séville, c'est la vieille Carmona, la ville mauresque assise sur une roche, « semblable à un belvédère que quelque roi de la Basse-Andalousie eût élevé pour contempler d'un regard tous ses domaines. » Au pied des rochers s'étend la *vega*, « verte comme l'espérance au printemps, dorée comme l'abondance en été. »

Au reste, voulez-vous voir se dérouler un de ces spectacles de l'Andalousie, placez-vous avec le poète ou avec le peintre sur une hauteur de Puerto-Santa-Maria. Tout se réunit, la clarté de l'atmo-

sphère, la mer dans son éclat et sa majesté, en face Cadix se dessinant dans l'azur, d'un côté l'élégant Puerto-Real et l'île de Léon, de l'autre une pente douce montant vers San-Lucar de Barrameda, au nord la route qui conduit à Jerez, et dans le fond de cet horizon les montagnes de Ronda, dominées par le fort San-Cristobal, qui élève sa tête dans les nues. C'est là le paysage, quelquefois uniforme, souvent plein de contrastes, toujours saisissant, que Fernan Caballero décrit avec une inépuisable abondance, et qui sert en quelque sorte de cadre à ses créations, ou plutôt qui fait partie de ces créations mêmes, comme pour ajouter l'attrait pittoresque à l'attrait moral dans cette reproduction de la vie familière d'un peuple.

Fernan Caballero est donc avant tout un peintre de la nature et des mœurs. Je ne veux pas dire que l'écrivain espagnol ne joigne à ce don de la description locale une fine connaissance du cœur et qu'il n'ait, lui aussi, ses histoires intimes où palpitent les plus doux et les plus profonds sentimens de l'âme humaine. *Elia* est une attendrissante figure, une gracieuse et douloureuse image de l'amour virginal allant se heurter contre les conventions sociales et retombant par un sacrifice volontaire dans la paix du cloître. *Clemencia* est l'histoire des luttes intérieures d'une jeune femme, d'une jeune veuve, éprouvée par un premier mariage malheureux et bientôt ramenée dans son veuvage à tous les combats de la vie. Néanmoins, dans ces pages d'une psychologie délicate, la hardiesse de l'analyse ne va pas évidemment au-delà d'un certain degré, et l'intérêt de ces récits n'est pas tant peut-être dans le développement d'une passion, d'une idée, ou dans l'anatomie d'une situation morale, que dans la variété des scènes, dans le contraste des caractères et dans l'ingénieuse nouveauté d'une succession de tableaux où se reflète la vie espagnole. Chacun des romans de Fernan Caballero est comme une galerie de types, les uns esquissés d'un trait léger et rapide, les autres retracés avec prédilection et remis au jour comme de vieux portraits de famille dont on aime à secouer la poussière.

Ouvrez *Elia ou l'Espagne il y a trente ans;* voyez-vous, tandis que Séville célèbre la restauration de son roi *bien-aimé*, Ferdinand VII, voyez-vous à un balcon cette petite vieille « au visage ridé comme un raisin sec, aux yeux petits et vifs comme des graines de piment, » avec une mantille de dentelle noire placée sans prétention sur ses cheveux blancs? C'est doña Isabel Orrea, sœur du défunt marquis de Val de Jara, veuve du renommé et puissant *assistente* de Séville, don Manuel Farsan y Calatrava, qui était lui-même fils d'un vice-roi du Mexique. L'*assistenta*, comme on la nomme, est une Espagnole d'autrefois, du temps où Séville ressemblait à une noble matrone, le rosaire à la main, allant le matin dévotement à la messe, jouant au

tresillo le soir et vivant en elle-même avec son monde de chanoines, d'*auditeurs* et de *vingt-quatre* (1). C'est, à vrai dire, une des plus originales expressions de cette société dans ce qu'elle a de plus entier et de plus aimable. Naturellement la señora de Calatrava est plus royaliste que le roi et plus catholique que le pape; elle est surtout ennemie des habitudes étrangères, du *bon ton* français et de toutes les innovations. Elle aime sa vieille maison, ses vieux meubles et ses vieilles toiles de Murillo ou de Velasquez pendues à ses vieux murs blancs et nus. Aussi est-elle saisie d'une naïve indignation lorsque chez sa nièce, la jeune comtesse de Palma, qui arrive de Londres et de Paris, elle voit tout bouleversé, les tableaux de famille remplacés par des portraits de grands hommes dont pas un n'est Espagnol, et dont le plus remarquable est « un vieux, très laid, à la face de renard affamé, » qui n'est ni plus ni moins que Voltaire. L'*assistenta* est quelque peu suffoquée d'avoir vu Voltaire de si près. Au demeurant, elle n'est pas moins bonne, indulgente pour la jeunesse, délicate dans ses charités, facile avec tous ceux qui l'entourent. Volontiers elle demande à son intendant don Benigno un chapitre de *Don Quichotte* après une lecture de l'*Année chrétienne*, et si elle est vive de parole, sa causticité est sans fiel. Elle n'entre tout à fait en humeur guerrière que contre les libéraux, les encyclopédistes et les athées, qui veulent qu'un roi ait besoin d'une constitution, et qui soutiennent qu'il peut y avoir en Angleterre des évêques mariés. Pour ceux-là, elle les voue au diable dans la personne d'un certain Narcisso Delgado, qui est lui-même un être assez plaisant, grand, maigre, espèce de chevalier de la triste figure de la philanthropie et du progrès, trébuchant à chaque pas sur un préjugé ou une superstition, et s'apitoyant profondément, quoique sans succès, sur l'ignorance opaque, sur l'incurable misère du peuple espagnol. L'*assistenta* a donc une antipathie, c'est Narcisso Delgado, et elle a aussi une passion, c'est Elia, une jeune fille qu'elle a recueillie par charité, et qu'elle a fait élever comme son enfant en la laissant dans l'ignorance de son origine obscure et souillée. Que devient Elia? Elle aime, elle voit tout à coup se relever devant elle le fantôme d'une naissance inavouée qui la sépare de son amant, et, frappée au cœur, elle n'a plus qu'à fuir le monde. Quant à l'*assistenta*, elle a toutes les anxiétés d'une bonne âme qui craint de s'être trompée : « Don Benigno, dit-elle à son intendant, vous qui avez étudié, dites-moi comment il se fait que les personnes guidées par la prudence et la raison réussissent mieux d'ordinaire que celles qui se laissent conduire aveuglément par leur cœur? » Là est le nœud de ce petit récit,

(1) Magistrats chargés de la police et de l'administration municipale.

relevé par mille détails combinés avec art, et dont l'*assistenta* reste la physionomie dominante.

Ces types de la vieille Espagne qui vont chaque jour en s'évanouissant, Fernan Caballero les aime, et il les ressaisit avec une sûreté ingénieuse partout où il les rencontre. Quel est le personnage original et saillant dans *Clemencia?* Ce n'est point peut-être la jeune veuve malgré la noblesse de son âme et sa candeur passionnée; c'est don Martin Ladron de Guevara dans son domaine de Villa-Maria, vrai type du grand propriétaire de l'intérieur, du seigneur de la terre, du gentilhomme de campagne, bien différent du gentilhomme de cour en Espagne comme ailleurs. Physiquement don Martin est grand, d'une fière mine andalouse, et ses traits, quoique un peu grossis par l'âge, sont encore beaux et réguliers. Il est toujours vêtu de même, portant des bas de soie bleue, une culotte de casimir noir avec des boucles d'argent au genou, un grand gilet de soie brodé, une veste de même étoffe, une cape de riche drap noir ornée de passementeries et de franges, une résille pour retenir ses cheveux, qui ne sont jamais coupés, et sur sa tête un chapeau aux bords rabattus comme ceux des *picadores* dans les courses de taureaux. Don Martin n'a reçu aucune instruction si ce n'est en religion, car en sa qualité d'aîné il devait avoir le majorat, et cela suffit, ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs d'avoir cette originalité et cette intelligence naturelle qu'ont presque tous les Andaloux. Accoutumé à être écouté, il a la parole haute et prompte, et même il ne manque pas de ce genre d'esprit propre à ceux qui ont le privilége de tout dire, bien que de sa vie il ne se soit occupé que de ses chevaux, de ses taureaux, de ses cultures et de tous les propos du village. C'est à peine s'il est allé à Séville. Sa maison, la première de Villa-Maria, est une massive construction avec de vastes dépendances, un immense *patio* et des salles où l'on pourrait faire courir des chevaux. Au-dessus de l'entrée est un grand balcon couronné par les armes de famille. Là ont été reçus au passage Charles IV, les princesses de Bragance, Ferdinand VII, et si l'on demande à don Martin pourquoi il n'a pas mis à sa porte le signe distinctif des maisons qui ont reçu des hôtes royaux, — une chaîne, — il répond que « vieille taverne n'a pas besoin de rameau. »

Dans ce personnage, il y a un curieux mélange des choses les plus diverses, un certain instinct chevaleresque et de la grossièreté, des violences despotiques et de la bonhomie, de l'égoïsme et de la générosité, de la grandeur et de la petitesse. En vieux chrétien qu'il est, il a la main toujours ouverte à l'aumône; dans une année de famine, il refuse de vendre ses récoltes, parce que, dit-il, elles appartiennent à ceux qui ont besoin; si les moissons des pauvres de Villa-Maria

sont brûlées, il donne simplement la moitié de ses propres moissons, et en même temps il entre dans des querelles furieuses avec toutes les mendiantes qui l'exaspèrent et finissent par en avoir raison. Ainsi vit don Martin Ladron de Guevara jusqu'au jour où il est emporté au sortir de table après un souper de Noël. Bien d'autres personnages se groupent autour de don Martin, son frère l'abbé, sa femme doña Brigida Mendoza, personne « réservée, austère et impassible, » Clemencia elle-même sa belle-fille, la *tia* (tante) Latrana, cette fine et impudente guêpe, type bizarre des mendiantes espagnoles. C'est comme un coin de l'Andalousie que l'auteur dévoile en rassemblant ses traits les plus saillans sur une figure placée pour ainsi dire aux confins de la noblesse et du peuple.

Le peuple de l'Andalousie, — le peuple surtout, — trouve en Fernan Caballero un sympathique et inépuisable historien, et les plus charmans récits du conteur espagnol sont comme une épopée familière et variée de la vie des campagnes. Tantôt sous la forme d'une dramatique fiction, tantôt sous la forme de simples tableaux de mœurs, Fernan Caballero combine toutes les nuances de cette existence populaire où la nature morale est en merveilleuse harmonie avec la nature physique. Il a fait son domaine, je le disais, de cette partie de l'Andalousie, de la côte, de la sierra et de la plaine. C'est à Rota, la ville des pêcheurs, que la *pauvre Dolorès* a vécu; c'est au village de *Dos Hermanas*, à quelques lieues de Séville, que s'accomplit la destinée de *la Famille de Alvareda*. C'est un simple récit, tout populaire, tragiquement simple, cette histoire de *la Famille de Alvareda*, et dès le premier instant tout a un relief et une couleur. Franchissez la porte de cette maison où vous voyez un petit fanal devant une image du Christ : au milieu du *patio* s'élève, paisible et robuste, un oranger qui semble faire partie de la famille. Le vieux Juan Alvareda, de son vivant, le faisait dater de l'expulsion des Maures, après laquelle il aurait été planté, selon lui, par un Alvareda, soldat du saint roi Ferdinand. L'oranger sert à tout : avec les feuilles, les femmes font des préparations toniques, les jeunes filles se parent de ses fleurs, les enfans mangent ses fruits, les oiseaux chantent dans ses branches. Pendant l'été, on l'arrose sans cesse, et quand vient l'hiver, on le dépouille de son bois mort, « comme on arrache les cheveux blancs d'une tête chérie qu'on ne voudrait jamais voir vieillir. » Dans un coin du *patio*, n'apercevez-vous point un paisible animal, l'œil toujours à demi ouvert? C'est Melampo, un chien honorable et grave, sans prétentions à la beauté, sobre, taciturne, caressant peu ses maîtres et ne les quittant pas un instant. De sa vie, il n'a mordu créature humaine; mais il a tué six renards, trois loups, et un jour il a sauvé son maître en se précipitant sur un

taureau furieux. Pourquoi s'appelle-t-il Melampo, direz-vous? Parce que c'est le nom d'un des chiens des trois bergers qui allèrent adorer Jésus naissant.

Cinq ou six personnages, sans compter l'oranger et le chien Melampo, vont paraître. Ana, la veuve de Juan Alvareda, est une femme distinguée dans sa sphère, de manières dignes, d'un esprit prévoyant et à demi cultivé, car elle a été élevée par son frère, qui était curé. Le fils d'Ana, Perico, est un jeune homme peu brillant, mais modeste, laborieux et soumis. La sœur de Perico, Elvira, est une jeune fille maladive qui a gardé sur son visage une vague et touchante expression de délicatesse et de douceur résignée. Voici tout à côté le vieux *tio* Pedro, un bonhomme à qui les paroles coûtent peu et qui est en fonds de proverbes. Pedro a un fils, Ventura, jeune homme à la taille haute et naturellement élégante, beau, fier et plein de vie. Ventura a toujours l'escopette à l'épaule, Perico n'a que la bêche. Enfin Rita, une nièce des Alvareda, est une jeune fille d'une beauté dangereuse, d'un caractère violent et d'un cœur froid; c'est une nature hardie, provocante et moqueuse. C'est entre ces quelques personnages que se noue le drame de *la Famille de Alvareda*. Le beau Ventura aime Elvira et veut se marier avec elle. Par cette mystérieuse loi des contrastes qui se retrouve si souvent dans l'amour, le bon Perico est passionnément épris de Rita et veut aussi en faire sa femme. Vainement sa mère cherche-t-elle à le détourner de ce mariage, d'abord à cause du caractère de cette jeune fille, ensuite parce qu'elle dit que « la réprobation pèse sur l'union d'un même sang. » Ana est obligée de céder. Les arrangemens sont bientôt faits, et le jour est déjà venu où ces noces populaires vont se célébrer, lorsque tout à coup on entend un bruit confus et effrayant; c'est une foule fugitive qui se précipite à l'approche des Français, car on est en 1810. Il n'en faut pas plus pour disperser ce petit monde dans la campagne. Le vieux Pedro, se croyant suffisamment garanti par l'âge, veut seul rester dans sa maison, après avoir forcé son fils Ventura à se cacher.

Au même instant survient un grenadier français. En ce temps-là, les grenadiers de la France étaient-ils tous sur ce modèle? Toujours est-il que celui-ci entre en victorieux, demandant au vieux Pedro de lui donner son argent et de lui amener ses filles. Ceci, vous le voyez, n'est pas d'un bon augure, et on ne tarde pas à entendre le bruit sec et clair d'un soufflet tombant sur la joue de l'Espagnol. Aussitôt Ventura, caché jusque-là, s'élance comme un lion, saisit une arme et la plonge dans le corps du Français, qui tombe mort sans pousser un cri. Ces deux hommes, restés debout, le père et le fils, après s'être regardés un instant, prennent le cadavre, qu'ils

jettent dans un puits, et ils effacent le sang. Dès ce moment, Ventura voit bien qu'il n'a plus à songer à son mariage; il se sauve, il cherche à gagner le premier corps de troupes espagnoles pour s'engager. On n'entend plus parler de lui, et de monotones années se succèdent à Dos Hermanas. Perico et Rita se sont mariés, et il leur est né deux enfans jumeaux. Le soir, à la veillée, la mère Ana récite son rosaire ou raconte des histoires aux enfans. Elvira dévore silencieusement le souvenir de son amour perdu. Le vieux Pedro croit toujours voir le grenadier sortant du puits, et regrette son fils, mort sans doute. Melampo garde philosophiquement la maison, et le vent passe à travers les feuilles frémissantes de l'oranger.

Ventura n'est pas mort pourtant; il revient au contraire après avoir fait ses années de service. Va-t-il cette fois se marier avec Elvira? Il le veut sans doute, et tout le monde le pense ainsi; mais Ventura a vu le monde et d'autres amours que des amours de village. Il se trouve tout à coup entre une jeune fille maladive, pâlie par la souffrance, et une jeune femme, Rita, hardie, provocante. C'est là le malheur. Ventura et Rita sont bientôt deux amans, ou à peu près, et ils se cachent si peu qu'ils se laissent surprendre dans une fête au milieu de toutes les ivresses de la danse. Perico a été le dernier à soupçonner cette aventure; mais alors cette nature paisible se révolte. Un matin, Perico, armé de son escopette, va se poster dans un champ d'oliviers, et, voyant approcher Ventura, il l'étend mort. Ventura est rapporté au village, et quant à Perico, il ne lui reste plus qu'à mener l'existence du fugitif dans la montagne.

Ici commence pour ce malheureux une vie nouvelle, pleine d'angoisses et décrite parfois avec une singulière énergie. Sa misère n'est rien auprès de ses tortures morales. Une fois jeté dans cette voie, Perico sent chaque jour plus durement le poids d'un premier acte sanglant. Un soir, il rencontre du côté d'Ecija un homme à l'aspect étrange, richement vêtu à la manière des contrebandiers; cet homme a un visage dur, audacieux et tranquille, une parole âpre et brève comme tous ceux qui parlent peu : c'est Diego, un chef de bandits redouté. Perico va devenir forcément le soldat de ce capitaine, de ce roi de la montagne et de la plaine, et son introduction dans la bande ne laisse pas d'être originale. « Vous êtes en fuite, lui dit le capitaine sans faire un seul mouvement et en le regardant de haut en bas. — Perico ne répondit pas et baissa la tête. — Il n'y a point de quoi s'effrayer, poursuivit Diego; il y a des heures fatales, et parmi ces heures il en est qui sont rouges comme du sang, d'autres noires comme le deuil. Une seule suffit pour perdre un homme et lui tourner le cœur... Un homme est perdu parce que le passé est passé. La vie est une bataille où il faut regarder en avant comme un vaillant,

non en arrière comme un lâche. — Je ne puis le faire, s'écria Perico. Si vous saviez... — Le capitaine étendit le bras, faisant un geste impératif pour imposer silence à Perico, et ajouta : Ici chacun a son secret en lui-même comme sous un pli scellé, sans que cela excite la curiosité ou l'intérêt des autres. Si vous ne savez où aller, demeurez avec nous : nous défendons ici l'unique chose qui nous reste, notre vie. Pour moi, je ne la défends pas pour ce qu'elle vaut, mais pour ne pas la livrer au bourreau. — Mais volez-vous? dit Perico. — Il faut bien faire quelque chose, répondit le *bandolero* en se retournant comme la tortue pour se remettre sous son âpre et dure enveloppe. Perico n'accepta ni ne refusa. C'était une masse inerte et sans volonté; le hasard disposait de sa misérable existence, comme le vent du désert du sable lourd et aride. »

Telle est la destinée nouvelle de Perico; c'est un bandit sans le vouloir. Sa conscience est assaillie par tous les souvenirs du bien. Cette lutte intérieure éclate dans une scène suprême. Une vieille bohémienne est venue avertir Diego et sa bande qu'il y avait une église à voler :

« Sublime et redoutable spectacle, dit l'auteur, que celui d'une église déserte à une heure avancée de la nuit! Combien ces sombres nefs paraissent immenses et terribles! Comme semblent hautes ces arcades, qui, soutenues par des géans de pierre, se perdent dans la mystérieuse obscurité d'un ciel sans étoiles!... Là rien ne distrait l'esprit. Cette complète immobilité, ce silence ininterrompu forment comme une suspension de la vie, qui n'est point la mort, qui n'est point le sommeil, mais qui a de celle-là la solennité et de celui-ci la douceur. Telle était l'église d'Alcala lorsque les bandits y entrèrent, éclairés par la lanterne de l'horrible *gitana* et poussant devant eux le malheureux Perico.

« — Lâchez-le, et fermez, barricadez cette porte, dit Diego.

« — Il va crier et nous faire découvrir, répondirent les autres.

« — Lâchez-le, vous dis-je, reprit le capitaine : qui l'entendra et que peut-il arriver?

« — Il peut crier, répliqua Léon, qui, aidé par la gitana, dépouillait déjà le maître-autel de ses ornemens.

« —Ayez l'œil sur lui, dit le capitaine. — Et aussitôt deux de ses hommes, les plus timides sans doute, ceux qui répugnaient le plus à mettre la main sur les choses saintes, s'approchèrent de Perico. Celui-ci, qui, comme tous les hommes accoutumés à se contenir, était impétueux et irrésistible lorsque des circonstances extraordinaires l'arrachaient à lui-même, éclata en recouvrant son énergie.

« — A bas les chapeaux, hérétiques! vous êtes dans la maison de Dieu.

« — Vite! un bâillon! cria le capitaine furieux. A l'instant même, on lui mit un mouchoir sur la bouche en désarmant sa résistance; mais quoique le mouchoir l'étouffât, en voyant la gitana et Léon briser la porte du tabernacle, Perico fit un effort désespéré et tomba à genoux en criant :

— Sacrilége! sacrilége! Cri terrible qui parcourut les chapelles, retentit sous la voûte comme le tonnerre dans la nue, et qui, en réveillant le grand et sonore instrument qui accompagne l'imposant *De Profundis* et le glorieux *Te Deum,* alla se perdre dans les tubes de métal comme un douloureux gémissement. Ces misérables eurent un mouvement de terreur froide. Diego lui-même trembla; mais, bientôt remis, il s'approcha furieux de Perico, le jeta contre les dalles, le foula aux pieds, le maudit, et donna l'ordre aux autres de le tuer à coups de crosse, s'il proférait un mot. Le malheureux, à terre et maltraité par les bandits, balbutiait encore :

« — Miséricorde, Seigneur! miséricorde!

« — Tuez-le s'il souffle, répéta Diego, et faisons vite, car la nuit s'éclaircit déjà, et on peut nous voir sortir. — Effectivement les nuées s'entr'ouvrirent, et un rayon de la lune, entrant en ce moment par une des hautes fenêtres de l'église, alla baiser le pied d'une image miraculeuse de l'immaculée conception.

« — Maudite lune! s'écria la gitana en proférant d'horribles imprécations. — Et tous, effrayés de se voir les uns les autres au reflet de cette clarté soudaine, se hâtèrent dans leur œuvre de pillage et consommèrent le sacrilége. Ils sortirent enfin, et lorsque la gitana les eut vus partir à cheval avec leur butin, elle retourna se cacher dans la terre... »

Le dénoûment de la scène de l'église d'Alcala, c'est que les bandits sont bientôt pris, livrés par un d'entre eux, le *presidiario*, qui coupe les jarrets du cheval du capitaine pour que celui-ci ne puisse se sauver, et Perico lui-même va expier sur la place de Séville les crimes dont il n'a été que l'involontaire complice. Le vieux Pedro, le père de Ventura, mourut dans l'année à Dos Hermanas. Elvira s'éteignit le jour où l'on apprit l'exécution de son frère, et sa mère Ana ne tarda pas à la suivre. La maison Alvareda fut désormais triste et vide. Le vieil oranger se dessécha dans le *patio,* et le pauvre chien Melampo, le jour où on enterra sa maîtresse, se mit à hurler tristement et se laissa mourir de faim à sa place accoutumée. Aujourd'hui il n'y a plus dans le champ d'oliviers voisin qu'une petite croix rouge plantée à l'endroit où tomba Ventura, « le plus beau garçon qui eût foulé la terre de Dos Hermanas, tué par celui qui était le plus homme de bien et d'honneur. » — « Comment cela est-il arrivé? dit le marquis de ***, interrogeant celui qui parle ainsi. — Le vin et les femmes, señor, la cause de tous les malheurs, répond le *capataz* en se découvrant devant la petite croix. » Voilà le squelette du drame, et ce drame vit par la grâce des détails, par le charme des peintures.

Que Fernan Caballero raconte les malheurs des Alvareda ou les simples et pathétiques aventures de *Pauvre Dolorès;* qu'il décrive les mœurs des côtes ou les rustiques sites de Villamar, de Val-de-Paz, de Val-de-Florès; qu'il retrace toutes ces vivantes physionomies

du *tio* Bartolo, le vieux *guerillero,* du maître d'école Jose Mentor, du chantre de village don Gil, ou qu'il montre dans *Simon Verde* un paysan des bords du Guadalquivir aux prises avec tous les mauvais vents de la fortune, c'est toujours la vie des campagnes. Ces scènes, ces types, ces épisodes sont pour ainsi dire la traduction diversifiée d'un caractère moral, d'un génie populaire. Vous souvenez-vous de ces tableaux de mœurs russes esquissées par M. Ivan Tourguenef dans ses *Récits d'un Chasseur?* Le mérite de ces scènes, d'un relief saisissant, et plus éloquentes que l'histoire, est de laisser voir le peuple des campagnes de la Russie dans sa condition réelle, dans ses sentimens familiers, dans toute sa manière d'être, de vivre et même de mourir. Le peuple russe est là tout entier, courbé et résigné, insouciant et farouche, ingénument passionné et craintif. Ses superstitions, filles d'une imagination effarée qui aime à peupler la nature d'êtres invisibles, ont une couleur mystérieuse et bizarre. Ses chants, se prolongeant dans la steppe, ont je ne sais quel accent de mélancolie vague et indéfinissable qui révèle de longues souffrances, et qui est passé dans la musique poétiquement attendrissante de Chopin. Les transparentes fictions de Fernan Caballero, sans ressembler aux rapides et nerveuses descriptions de M. Tourguenef, dévoilent, comme celles-ci, les traits dominans, les nuances intimes et essentielles d'une nature populaire singulièrement originale.

Le peuple espagnol a au plus haut degré ce qu'on peut appeler le sentiment traditionnel. Les souvenirs de son histoire, transformés en légendes, circulent dans tous les foyers. C'est là une des sources de cette unité morale qui a si longtemps caractérisé la société espagnole. C'est ce qui fait que dans cette société il peut y avoir des différences de rang et de fortune sans qu'il y ait de différences de sentimens et d'instincts. Dans la plus humble maison comme dans la plus haute, chez le plus petit comme chez le plus grand, on retrouve les mêmes habitudes, les mêmes usages, nés d'un esprit identique, et cet instinct d'égalité morale donne un cachet étrange d'aisance et de liberté au caractère populaire. C'est un trait commun à la plupart des Espagnols, seulement il doit chez l'Andaloux un relief plus vif à la grâce d'une imagination méridionale exubérante. L'Andaloux ne doute point de lui-même, il est fier, et cette fierté se traduit parfois dans la vie pratique d'une façon bizarre. Voyez dans *Elia* cet ânier appelé pour porter des provisions dans une course à la campagne; il rudoie sa bête, et la bonne *assistenta* qu'on connaît s'apitoie sur le pauvre animal. « Bah! dit l'homme, s'il était né pour être évêque, il donnerait des bénédictions. — Moi, je ne veux pas qu'on maltraite ainsi les bêtes, dit l'*assistenta* avec

vivacité; brise ce bâton si tu veux venir; sinon, va-t'en, ce sera le plus court. — Et l'ânier, sans répondre, se mit à décharger sa bête. — Señora, dit le *capataz*, parce que l'âne fait une ruade, faut-il lui couper les pattes? C'est un malheureux qui a six enfans; le prix de la journée et le dîner lui viendraient à propos.—Soit donc! qu'il vienne, répondit l'*assistenta*, mais qu'il brise son bâton. — Miguel, dit alors le *capataz*, recharge, la señora le veut. — Tu es bon, toi! répliqua l'ânier; s'il n'y a d'autre que moi pour porter cette charge, elle peut rester là jusqu'au jour du jugement... A moi, on ne me dit pas deux fois de m'en aller, une seule suffit. Je gagne mon pain avec honneur, ou je me passe de manger. — Disant cela, il monta sur son âne, et, lui donnant un furieux coup, il disparut. — A-t-on vu plus superbe drôle? dit l'*assistenta*. — Jactance andalouse! dit le señor Delgado; pauvres comme Job et superbes comme Tarquin! — Et cela, dit la comtesse de Palma en riant, sans avoir lu votre *Contrat social* et sans que vous leur ayez fait une harangue sur *la dignité de l'homme*..... Il n'y a point de doute : ce sont des âmes de princes sous la bure grossière... Frasco, ajouta-t-elle, parlant à un serviteur, donne-lui une demi-once de ma part. » Cela prouve deux choses : d'abord, que le paysan andaloux ne ressemble pas au pauvre serf russe, pour qui tout se résume dans un mot : « Le barine l'a dit; » puis, qu'il y a des Espagnoles, même de haut rang, qui aiment ces explosions de fierté populaire.

« Pauvres comme Job! » dit le seigneur Delgado. Effectivement l'Andaloux des campagnes est pauvre d'habitude. Il travaille peu, et il n'aime pas trop même à voir les étrangers venir travailler pour lui; mais aussi son organisation le défend contre les besoins, il est naturellement sobre : avec un morceau de pain, une orange et un rayon de soleil, il est content, et il se console parfois en répétant que « profit et honneur ne sont pas dans un même sac. » Une singulière égalité d'humeur est la compagne de sa pauvreté. « Pour moi, dit le *tio* Jose, un personnage de l'un des derniers romans de Fernan Caballero, pour moi, je suis satisfait si demain n'est pas pire qu'aujourd'hui, et quand il en est ainsi, mon *gazpacho* a meilleure saveur qu'un poulet. » Le paysan de l'Espagne méridionale gagne ou peut gagner une piécette par jour, et avec cela tout marche dans la maison. On vit à la grâce de Dieu; mais le chef de la famille se donne toujours ce costume national qui est souvent la plus grande richesse de l'Andaloux. C'est un peuple matériellement misérable et moralement aristocratique, qui ne songe point au nécessaire, et qui a le goût de tous les luxes de la vie, le plaisir, la passion, les danses, les chants. Le temps peut lui manquer pour le travail, il ne lui manque pas pour ses divertissemens de prédilection.

Il passe avec une facilité extrême de la prière à une fête, d'une procession à une course de taureaux : nature étrange qui, sentant peu la pauvreté matérielle, est toujours, par son imagination, par la vivacité de ses entraînemens, par l'indépendance de ses goûts et de ses instincts, au-dessus de sa fortune.

Aussi le peuple andaloux est-il essentiellement poétique. Il n'est pas une impression, pas un sentiment, pas un souvenir familier qui ne trouve son expression dans une multitude de chants dont la mémoire populaire est la fidèle gardienne. Quelques-uns de ces chants sont des légendes pieuses, d'autres sont des histoires de bandits ou un écho des lointaines traditions locales; la plupart sont consacrés au plaisir, à la passion, à l'amour, et ce sont les plus vifs, les plus colorés. « Une femme andalouse a dans ses yeux le soleil, une aurore dans son sourire, et le paradis dans son amour. » Le soir, dans quelque vallée comme celle de Val-de-Paz, si poétiquement décrite par Fernan Caballero, au milieu de cette paix de la campagne, « qui se compose de silence et de solitude, » une voix vibrante s'élève tout à coup, et répète peut-être quelque chant comme celui-ci où un jeune homme trace le portrait de sa maîtresse : « Tu as un front qui est une place de guerre où l'amour triomphant a planté sa bannière. — Tu as des yeux, lumières de l'aube, dont l'éclat s'adoucit aux rayons de la lune. — Ton nez fin ressemble au fil d'une épée qui perce tous les cœurs. — Tu as un menton avec une fossette au milieu; si on devait m'enterrer là, je voudrais être mort. — Tu as une gorge si claire, si belle, que même ce que tu bois se voit au travers. — Ta taille, ô jeune fille, ressemble à un beau palmier qui se détache superbe entre toutes les plantes. — Tes pieds foulent si fièrement la terre, que partout où tu passes fleurissent les roses. — Voilà tes traits esquissés, ô jeune fille; vienne à présent le mois de mai qui te donnera des couleurs! » Et maintenant, en laissant de côté tant d'autres parties où la pauvre Andalousie n'aurait pas le beau rôle, je le crains, si l'on veut juger par ces choses légères de deux mouvemens différens de société, de deux natures populaires diverses, de deux génies poétiques opposés, qu'on se rappelle quelques-unes de ces chansons nées sous l'influence de la faim dans les districts industriels de l'Angleterre, ou, mieux encore, ce terrible *chant de la chemise* de Thomas Hood : « Travaille, dit la jeune femme en haillons, rivée à sa tâche, dans sa petite chambre glacée et nue; — travaille, travaille, misérable esclave! travaille dès que le coq chante, travaille quand les étoiles brillent, travaille jusqu'à ce que le sommeil te dompte, et qu'en rêvant tu achèves ta misérable besogne! » L'Andaloux répond : « Laissez pleurer les nuages, laissez briller le soleil, laissez les

vieux se plaindre, et le jeune homme jouir de son amour. » Ou bien encore : « Si je me perds, que l'on me cherche du côté du midi, là où naissent les brunes jeunes filles, là où on fait le sel. »

Un des points les plus curieux à observer, ce serait la part du catholicisme dans cette vie sociale, dans ce caractère populaire. Cette part est immense. Le catholicisme de l'Espagne, et surtout de l'Andalousie, n'est pas seulement une religion, un ensemble de dogmes parlant à l'intelligence; il n'a rien de métaphysique ni d'abstrait, il a au contraire une couleur extraordinaire de réalité. Il est partout et il est l'explication de tout; il est dans les mœurs, dans la manière de voir et de sentir, dans les caresses de la mère à son enfant, dans les relations des hommes, dans les usages les plus familiers et même dans le plaisir. Il est passé dans la chair et dans le sang du peuple. Lorsque, dans *la Famille de Alvareda*, le jeune Ventura, revenant de l'armée, raconte qu'un de ses camarades est allé au nord avec le marquis de la Romana dans une terre où on ne manie pas le couteau, il est vrai, mais où la neige couvre le sol, où l'on mange du pain noir, des pommes de terre et du lait, où il n'y a ni frères ni moines, où enfin les églises sont peu nombreuses et ressemblent à des hôpitaux dévalisés, sans chapelles, sans autels et sans images, c'est une stupéfaction profonde parmi les naïfs auditeurs, qui ont comme un frisson de joie en se sentant à l'abri de ce ciel froid et de l'hérésie. « Oh! mon soleil, mon pain blanc, mon église, ma vierge *santissima,* ma terre, ma foi et mon Dieu! s'écrie la vieille Maria; bienheureuse mille fois d'être née ici et d'y mourir! Grâce à Dieu, tu n'es pas allé à cette terre, fils; terre d'hérétiques!... »

On sait la puissance de la représentation extérieure dans la religion en Espagne. La *passion* est tout un drame; les fêtes ont une mise en scène éclatante, où se mêlent les choses les plus diverses, témoin cette danse qui est un des intermèdes de la procession du *Corpus*. Il s'est formé en outre une sorte de mythologie populaire où les traditions chrétiennes sont fécondées, brodées et transformées par une imagination qui aime à rendre tout sensible, à donner une forme familière à ses croyances et à rattacher les plus simples faits à quelque souvenir religieux. Pourquoi, direz-vous, le romarin est-il une plante qui se plaît chez les pauvres, et que les pauvres ont en prédilection? Parce que pour ceux-ci c'est une plante sacrée depuis que la Vierge étendit sur un romarin les langes du Dieu-enfant. Pourquoi l'hirondelle est-elle un oiseau aimé et respecté, accueilli en signe de bonheur? C'est que ce fut une hirondelle qui alla arracher les épines enfoncées dans le front saignant du Christ. Le hibou était autrefois un des oiseaux qui chantaient le mieux; il se trouva présent lorsque le Seigneur expira, et depuis ce moment il n'a plus

fait entendre que le cri plaintif où le peuple andaloux croit distinguer encore le mot *cruz, cruz!* Il y avait au pied de la croix un beau rosier aux fleurs blanches; une goutte du sang de Jésus tomba sur ces fleurs, et depuis lors c'est ce qu'on nomme la rose de la passion. Ces légendes sont innombrables, et sont répétées dans tous les foyers. Le catholicisme a laissé sa trace dans une foule d'autres coutumes. C'est évidemment d'une pensée religieuse qu'est née cette tradition qui consiste à laisser, « par une respectable illégalité, » comme dit Fernan Caballero, l'horloge du palais de l'Audience de Séville en retard de dix minutes, comme pour accorder aux suppliciés dix minutes de plus pour se repentir ou pour obtenir une grâce tardive.

Ce catholicisme, au surplus, est parfois d'une étrange sorte. Il se combine avec bien d'autres entraînemens, bien d'autres instincts violens et passionnés, entre lesquels il fait une assez surprenante figure. Le bandit, lui aussi, est catholique, et il l'est même à sa manière, avec une sorte de sincérité bizarre, sans apparence d'hypocrisie, car il sait bien que s'il se laisse prendre, cela ne le sauvera pas humainement du dernier supplice. Le capitaine de voleurs Diego dévalise l'église d'Alcala, et cela ne l'empêche pas de se découvrir devant une croix dans la solitude, là où nul ne le voit. Nulle part ces contradictions ou ces mystérieuses combinaisons du caractère espagnol ne sont décrites d'un trait plus saisissant que dans une petite scène d'un des contes de Fernan Caballero, *l'Ex-voto*. Tandis qu'au-dehors une nuit silencieuse et pure de mai s'emplit de murmures indistincts, tandis que la mer « semble regarder le ciel comme pour apprendre de lui à ne pas s'agiter, » voici, dans un village perdu, une petite auberge, refuge habituel des vagabonds, des déserteurs, des contrebandiers, de tous ces hommes sans foyer, sans asile, sans lien dans la vie. Une lumière rouge et moribonde se laisse apercevoir dans l'atmosphère épaisse de ce lieu sordide. L'aubergiste est digne de la scène; pour avertir sa clientèle de ne pas s'attarder, il psalmodie de temps à autre ces mots : « Nous entrons, nous buvons, nous payons, nous sortons. » Il y a là deux hommes, un galérien et un déserteur, attendant un troisième personnage, une espèce de contrebandier qui arrive bientôt. La conversation s'anime. « Je gage, dit le dernier venu, qu'aucun de vous n'est capable de faire ce que je ferai..... tuer, en sortant d'ici, le premier homme qui se trouvera devant nous, non par trahison, mais loyalement, face à face, en le laissant se défendre comme il pourra.—Pourquoi troubler le monde sans profit? dit le déserteur. — Il ne le ferait pas lui-même, ajouta le *presidiario;* — pure fanfaronnade! beaucoup de bruit et peu de noix, comme dit le proverbe. — Par l'âme de ma mère! s'écrie le *baratero*

furieux en levant son bras; vous verrez si c'est de la fanfaronnade! Voyez qui parle de jactance andalouse, — un Valencien! — En même temps, comme il avait la main en l'air, sa chemise retomba et laissa voir un bras velu et musculeux où était imprimée avec de la poudre une croix bleue comme celles que se font les mariniers. — Ah! on voit que tu es bon chrétien, dit ironiquement le *presidiario* en regardant cette croix. — Non, je ne suis pas bon chrétien, répondit le *baratero*, mais je ne suis pas impie comme toi; je n'ai point échappé aux galères des Maures, entends-tu? Je ne suis ni hérétique ni Juif; je respecte la croix; cela, je l'ai sucé avec le lait de ma mère. Que Dieu ait son âme et que le démon ait la mienne, si je ne fais pas taire pour plus de temps qu'il ne voudra celui qui y trouvera à redire! »

Cela signifie, ce nous semble, que le catholicisme n'est pas seulement une religion; il fait partie du caractère populaire dans lequel il s'est en quelque sorte incorporé et dont il reste un des élémens intimes, même quand il n'exerce pas une influence complétement rassurante. C'est ce qui fait que, de tous les peuples, l'Espagnol ou l'Andaloux est le moins propre à changer de religion. « Comment instruire ces gens? dit Delgado dans *Elia*. Ils ont leurs chroniques et leur croyance dans des couplets, des fleurs, des romances et des contes! » Ainsi apparaît le peuple de l'Andalousie, indolent pour le travail et ardent pour le plaisir, pauvre, mais non famélique, inculte et non vulgaire, fier et insolent peut-être, rarement grossier, fort insouciant de libertés politiques et passionné pour la liberté pratique de ses mœurs, mêlant enfin dans sa religion cet instinct de la réalité qui aime à tout matérialiser et la vivacité poétique de son imagination. Il n'apparaît point autrement dans les romans de Fernan Caballero.

Il est vrai, de cette nature bien des traits s'effacent jour par jour, bien des nuances originales s'altèrent; des caractères nouveaux se dessinent à travers ce mouvement confus d'une société qui se transforme. Telle est la puissance du passé cependant, que ce qui a été survit encore partout. Dans les mœurs, on retrouve mille traces de la vie, des instincts et des croyances d'autrefois, de même que sur le sol on rencontre à chaque pas tous ces débris qui furent des monumens, — tours mauresques, couvens, oratoires, — comme le laboureur de Virgile, dans les campagnes latines, rencontrait sous son soc des armures, des casques et des restes humains qui l'étonnaient. Ces débris sont abandonnés de la vie sans doute; les monumens ont subi mille transformations, ils n'ont plus leur destination primitive. Un couvent est devenu une prison; la tour de doña Maria de Padilla, après avoir appartenu à la cathédrale de Séville, est passée

entre les mains d'un particulier, et elle est aujourd'hui blanchie à la chaux. Le château du Mnesteo, à Puerto-Santa-Maria, « ce vigoureux et grandiose squelette aux pieds phéniciens, au corps romain, à la tête mauresque et aux bras espagnols, » le château du Mnesteo est maintenant occupé par une église et par quelques paisibles habitans qui cultivent un jardin là où les Maures avaient leurs arsenaux de guerre. Telles qu'elles sont pourtant, ces ruines subsistent: elles ont une légende et des traditions connues du peuple; elles font partie du paysage.

Ce mélange de toutes choses, cette persistance des traditions au milieu des envahissemens de la vie moderne, ce contraste du passé et du présent, c'est une des poésies de l'Espagne, une poésie qui se reflète dans les romans de Fernan Caballero. Le conteur espagnol semble avoir voulu résumer cette lutte en faisant apparaître dans un de ses récits, *la Gaviota,* deux monumens, le couvent de Villamar et le fort San-Cristobal, — deux images du passé, deux ruines qui se trouvent en quelque sorte personnifiées sous une forme ingénieuse et touchante, et qui viennent se mêler à la fiction. Le couvent de Villamar est placé sur une élévation en face de la mer; c'est un de ces vastes et riches monastères d'autrefois où toutes les merveilles de l'art avaient été prodiguées. Aujourd'hui il est vide et nu. Le clocher, dépouillé de son ornement, s'élève « comme un géant inanimé qui a vu s'éteindre dans ses orbites creux la lumière de la vie. » En face de l'entrée est une croix de marbre blanc, penchée sur un piédestal à demi détruit. Dans l'intérieur, tout tombe de vétusté; les autels sont dépouillés, les lampes d'argent ont disparu, les vitraux brisés laissent entrer les hibous et tous les oiseaux qui vont nicher dans les voûtes. Lorsque les couvens ont été fermés, cette ruine a été mise sous la garde d'une famille de laboureurs qui l'habite. Tout près du couvent de Villamar, et comme pour se livrer avec lui à un dialogue mélancolique, est le fort San-Cristobal, un vieux fort planté sur un rocher abandonné, « un squelette de château avec une garnison de lézards. »

Ces pierres ont, pour ainsi dire, une personnification humaine qui exprime leur destinée d'aujourd'hui. Le couvent a *fray* Gabriel, le fort a son commandant, don Modesto Guerrero, deux des personnages les plus curieux assurément de Fernan Caballero, deux bas-reliefs sculptés sur ces vieux frontons. A l'époque où les moines furent chassés, un vieux frère lai s'assit sur les degrés de la croix blanche de la porte, et il pleurait : c'était fray Gabriel. « Ne venez-vous pas? lui dit-on. — Et où puis-je aller? répondit fray Gabriel. Jamais je ne suis sorti de ces murs où j'ai été recueilli tout enfant et orphelin. Je ne connais personne dans le monde; je ne sais que soigner le jar-

din du couvent. Où irai-je et que ferai-je? Je ne puis vivre qu'ici. » Alors la famille du laboureur chargée de la garde du couvent lui dit de rester, et depuis ce moment il a vécu avec ces pauvres gens, soignant toujours le jardin et attaché à ces vieux murs comme un lierre. Fray Gabriel parle peu d'habitude, il se borne à répéter ce que dit la vieille Maria, la mère de famille, qui a soin de lui. « Il appartenait, dit l'auteur, à l'excellente classe des pauvres d'esprit qui le sont aussi de paroles; il concentrait en lui-même sa tristesse incolore, ses souvenirs uniformes, ses pensées monotones. » La vieille Maria dit de lui que le sang ne court pas dans ses veines, mais qu'il se promène. Fray Gabriel vit dans l'attente du jour où les pères reviendront au couvent, où les cloches remonteront au haut de la tour, et où on lui rendra des *norias* pour cultiver le jardin.

Quant à don Modesto Guerrero, c'est vraiment un personnage d'une autre trempe. C'est le fils d'un laboureur qui a fait la guerre autrefois et qui a conquis un grade, après quoi on l'a placé comme commandant au vieux fort de San-Cristobal, où il est depuis quarante ans. Modesto Guerrero n'a qu'un souci, comme fray Gabriel : c'est sa citadelle démantelée. Il écrit sans cesse au gouvernement pour lui demander des réparations, des canons, des soldats, et le gouvernement depuis quarante ans ne lui répond pas. Malheureusement don Modesto ne reçoit pas non plus sa solde, ce qui fait qu'il a un uniforme qui commence à dater, puisqu'il remonte à ses campagnes. Depuis longtemps, il ne connaît d'autre argent que celui qui brille à la garde de son épée. Du reste, don Modesto vit résigné et sans ambition, ami des habitans qui le saluent avec respect en l'appelant : mon commandant! et qui renouvellent ses provisions. Modesto Guerrero s'est accoutumé à une douce intimité avec une vieille fille aigre, sèche et dévote, du nom de Rosa. On les appelle tous deux dans le village : *Turris davidica* et *Rosa mystica*. Don Modesto poursuit quelquefois de plaisantes et inoffensives objurgations le bon fray Gabriel, il lui reproche de n'être point de l'église militante. Au demeurant, ces deux hommes, fray Gabriel et don Modesto Guerrero, — et ces deux ruines, le couvent de Villamar et le fort de San-Cristobal, — n'apparaissent-ils pas comme une personnification de l'Espagne religieuse et guerrière d'autrefois au milieu de tous les envahissemens du présent?

C'est à l'ombre de ces ruines que Fernan Caballero s'est plu à nouer d'une main délicate et hardie un de ses drames les plus originaux, *la Gaviota*. Le paysage lui-même, ce paysage qui entoure le vieux couvent et le vieux fort, a un aspect vivant et coloré. C'est un coin de terre aux bords de la mer, dans le comté de Niebla. Pla-

cez-vous devant le couvent, d'où l'on découvre une perspective immense et uniforme :

« A droite la mer sans limites, à gauche la prairie sans fin ; au centre se dessinait dans la clarté de l'horizon le profil obscur du fort en ruines de San-Cristobal, comme l'image du néant au milieu de l'immensité. La mer, que n'agitait pas le plus léger souffle, se balançait mollement, soulevant sans effort ses vagues, que les reflets du soleil doraient, comme une reine qui laisse flotter son manteau. Le couvent, avec ses grandes lignes sévères et anguleuses, était en harmonie avec ce grave et monotone paysage. Sa masse cachait l'unique point de l'horizon intercepté dans ce panorama uniforme. C'est sur ce point que se trouvait le village de Villamar, situé au bord d'une petite rivière aussi abondante et turbulente en hiver qu'elle était pauvre et stagnante en été. Les environs présentaient de loin l'aspect d'un damier dont les carrés offraient mille variétés de verdure : ici le vert-jaune de la vigne encore couverte de ses feuilles, là le vert cendré d'un champ d'oliviers, ou le vert émeraude du blé que les pluies d'automne avaient fait pousser, ou le vert sombre des figuiers, et tout cela divisé par le vert azuré des haies d'aloès. A l'embouchure de la rivière croisaient quelques barques de pêcheurs. Sur une hauteur voisine était une chapelle, et devant cette chapelle une grande croix s'élevait sur un piédestal semblable à une pyramide. Derrière s'étendait un enclos couvert de croix noires : c'était le cimetière. Sur le devant de la croix pendait un fanal toujours allumé, et cette croix, emblème du salut, servait de phare aux mariniers... »

C'est là que vont se succéder, se grouper et vivre tous ces personnages qui ont une singulière couleur de vérité et de naturel : le frère Gabriel et Modesto Guerrero, le vieux Santalo, le pêcheur catalan toujours dur à la fatigue et cachant une bonté inculte sous une rude enveloppe, la bonne Dolorès, la femme du laboureur, qui garde le couvent, Momo, le petit démon andaloux, qui poursuit tout le monde de sa spirituelle et impitoyable causticité, l'Allemand Frédéric Stein, le jeune chirurgien qui a d'abord servi dans la guerre de Navarre, et qui est venu par une matinée d'automne échouer tristement à Villamar. Mais entre tous ces personnages épisodiques, le plus frappant au point de vue humain et moral, c'est l'héroïne même, Marisalada, à qui on a donné le nom de *la Gaviota*, — la mouette. Un jour, le duc d'Almansa, qui a été blessé à la chasse près de Villamar et qui a été soigné par Stein, se promène avec celui-ci au bord de la mer, lorsque tout à coup retentit une voix vibrante et expressive, d'une puissance merveilleuse. « Il y a des sirènes dans cette mer, ou des anges dans cette atmosphère, » dit le duc. C'est Marisalada, la fille du pêcheur Santalo.

Avec une voix merveilleuse qui semble un don égaré du ciel, Marisalada est une nature étrange, pleine de contradictions et de

mystères, à la fois antipathique et séduisante comme un sphinx humain. Cette nature a une sorte de peine à se dégager; elle est d'abord maladive, et ne surmonte qu'avec effort le premier travail d'une organisation incohérente. Marisalada a-t-elle de la beauté? On ne le sait pas; son visage est brun et pâle, et son regard offre souvent une indéfinissable expression. Moralement c'est un mélange des élémens les plus divers, sinon les plus contraires. Marisalada est à la fois ardente et froide, indifférente et fougueuse, dure jusqu'à la férocité, hautaine et capable d'une soumission d'esclave, fantasque et vulgaire, indolente et passionnée. Elle est inquiète et farouche, elle se plaît dans la solitude. Il y a parfois en elle comme des lueurs d'instincts supérieurs à sa condition, et aussitôt elle retombe dans le matérialisme le plus grossier. Au fond, c'est une de ces femmes dont la vulgarité est l'essence, qui peuvent avoir reçu un don privilégié, la beauté ou une voix magique, mais qui ne s'élèveront jamais jusqu'à la noblesse morale.

Maintenant que cette nature soit mise en présence de tous les accidens de la vie, qu'une certaine éducation superficielle l'aide à se dégager, que cette voix qu'elle a reçue en partage la conduise sur les théâtres de Séville et de Madrid, en devenant un moyen de succès, de fortune et de domination, — alors, à chaque pas dans cette carrière, elle éclatera et se laissera voir dans ses véritables instincts. Lorsque le bon Stein, le jeune et rêveur Allemand qui a soigné Marisalada, qui s'est fait son instituteur et son maître de musique, lorsque ce jeune et paisible fou se met à aimer cette créature étrange, celle-ci ne comprend guère cette sérieuse et pure affection. Elle est tout près de trouver que le chirurgien est vieux à trente ans. Tandis que, sur le bord de la mer, à la clarté du ciel, Stein cherche naïvement à initier *la Gaviota* à la poésie allemande, et veut savoir d'elle s'il sera toujours aimé, s'il ne sera jamais payé de perfidie, Marisalada s'ennuie profondément; pour se dispenser de répondre, elle trace négligemment sur le sable ces mots : toujours! jamais! « et les vagues se divertissent à effacer ces paroles, comme pour parodier le pouvoir des jours, ces vagues du temps, qui vont effaçant dans le cœur ce qu'on assurait y avoir gravé pour toujours. » — « Oui, il m'aime, se dit-elle, je le savais; mais il m'aime comme fray Gabriel aime la *tia* Maria, comme s'aiment les vieux... Il veut se marier avec moi, comme don Modesto veut se marier avec sa chère Rosa de tous les diables. » Et elle se décide à épouser le chirurgien allemand, non par goût, mais par une sorte d'apathie à travers laquelle perce comme un secret et vague besoin d'agitation.

A mesure qu'elle semble s'élever en sortant de sa sphère, lorsqu'elle est devenue la femme de Stein, lorsqu'elle passe de Villa-

mar à Séville et à Madrid, où l'appellent des succès de théâtre, lorsqu'enfin elle est fêtée, recherchée et attirée, on le dirait, vers une vie supérieure, Marisalada ne se dément pas un instant. Comme elle a une voix divine qui a été perfectionnée par l'art, elle chante sans doute merveilleusement la *Casta diva;* mais c'est dans la chanson andalouse qu'elle est vraiment elle-même, exprimant sans effort toute cette dangereuse et irritante passion du Midi. On lui demande à son entrée dans le monde « comment elle trouve Séville? — Assez bien, répond-elle. — Comment vous semble la cathédrale? — Trop grande. — Et comment vous paraissent nos promenades? — Trop petites. — Qu'est-ce donc qui vous a plu? — Les taureaux... » Et quel sera l'homme qui dominera cette créature mystérieuse? Ce sera un *torero,* Pepe Vera, une nature semblable, un personnage qui vient se mêler à la vie de la chanteuse d'une leste façon.

« Maria quittait la scène au bruit des applaudissemens, quand elle se trouva face à face avec Pepe Vera et quelques autres jeunes gens.

« — Bénie soit, dit le célèbre torero en étendant à terre sa cape comme un tapis, bénie soit cette gorge de cristal capable de faire mourir d'envie tous les rossignols du mois de mai!

« — Et ces yeux, ajouta un autre, qui blessent plus de chrétiens que tous les poignards d'Albacete.

« Maria passa sans peur et dédaigneuse comme toujours.

« — Elle ne nous regarde même pas, dit Pepe Vera. Voyez-vous? Un roi est un roi, et il regarde un chat. Pour sûr, c'est une belle fille, quoique...

« — Quoi donc? dit un de ses compagnons.

« — Quoiqu'elle soit boiteuse, dit Pepe Vera.

« En entendant ces paroles, Maria ne put contenir un mouvement involontaire et fixa sur le groupe ses grands yeux étonnés. Les jeunes gens se mirent à rire, et Pepe Vera lui envoya un baiser du bout des doigts. Maria comprit bien que ce mot n'avait été dit que pour la faire retourner. Elle ne put s'empêcher de sourire, et elle s'éloigna, laissant tomber son mouchoir. Pepe le ramassa aussitôt et s'approcha d'elle comme pour le lui rendre.

« — Je vous le donnerai ce soir, à la grille de votre fenêtre, lui dit-il tout bas et avec précipitation.

« A minuit, Maria quittait la chambre à pas furtifs, après s'être assurée que son mari était plongé dans un profond sommeil..... »

Alors commence pour *la Gaviota* une vie étrange, une vie conforme après tout à ses instincts. Vainement Stein entoure Marisalada de soins délicats; le duc d'Almansa, qui s'est épris d'elle, a beau la convier à une passion plus noble, *la Gaviota* ne reconnaît qu'un dominateur, Pepe Vera, et elle plie servilement sous le joug d'une nature qui n'est pas plus relevée qu'elle, mais qui est plus brutale et plus forte. Si Pepe Vera ne veut pas qu'elle paraisse au théâtre,

elle ne paraîtra pas; si elle est malade, elle ne sera pas moins obligée d'aller à une course de taureaux, parce que son amant sera là disputant sa vie. Qu'arrive-t-il? Stein découvre les amours de sa femme, et il part pour La Havane. Le duc d'Almansa cesse de s'intéresser à cette capricieuse créature. Pepe Vera est tué dans une course; Marisalada enfin, glacée d'épouvante, perd la voix, et cette *étoile*, cette reine de théâtre, s'éclipse subitement. Allez un peu plus tard à Villamar; dans une boutique de barbier, vous verrez une femme pâle et maigrie, au geste hautain et brusque, aux cheveux mal tressés, à la voix rauque et éraillée : c'est Marisalada, qui est devenue la femme du barbier, et qui traîne deux enfans avec elle. Cela est logique : *la Gaviota* n'avait qu'un admirable instrument, elle n'avait pas d'âme; ni la bonté de cœur de Stein, ni la grâce aristocratique du duc d'Almansa, ni l'attrait supérieur de l'art ne parlaient à sa nature rebelle, impropre pour ainsi dire à toute éducation morale. Pour elle, tout était dans la voix. L'instrument une fois brisé, elle retombe à son niveau primitif de vulgarité; elle est la femme du barbier Ramon Perez! Et pendant ce temps que sont devenus les autres personnages du roman? Le vieux Santalo, le père de Marisalada, est mort; la vieille Maria, qui habitait le couvent, est morte aussi. Don Modesto Guerrero est plus que jamais à son fort de San-Cristobal. Et fray Gabriel? « Pauvre fray Gabriel! dit don Modesto; tous les vendredis de sa vie, il allait au Christ-du-Secours pour lui demander une bonne mort... Je le rencontrai un vendredi matin à genoux devant la grille de la chapelle du Christ, la tête inclinée. Je l'appelai, il ne me répondit pas; je m'approchai, il était mort, mort comme il a vécu, en silence et seul. Pauvre fray Gabriel! ajouta le commandant, tu es mort sans avoir vu ton couvent réhabilité. Moi aussi, je mourrai sans avoir vu mon fort reconstruit..... » Au-dessus de ce drame humain de *la Gaviota,* Fernan Caballero semble placer cet autre drame des destinées morales de l'Espagne, représentées par les deux ruines qui se dessinent encore à l'horizon.

Ainsi, dans cette carrière si étrangement accidentée qu'elle parcourt depuis longtemps, l'Espagne a trouvé un historien vrai, délicat et émouvant, original surtout, qui la peint dans ce qu'elle a de plus intime et de plus profond, dans toutes ces nuances contradictoires inhérentes à un état d'universelle transition. De tous les personnages que Fernan Caballero fait vivre, et dont il peuple ses fictions, quels sont ceux qu'il aime, qui ont toutes les prédilections de son esprit? Ce sont évidemment ceux qui portent pour ainsi dire sur le front un rayon du passé. La connaissance du passé est la substance savoureuse des récits du conteur espagnol. La vie moderne au contraire est quelquefois décrite avec une humeur enjouée et iro-

nique. La vie moderne pourrait trouver son expression dans quelque portrait comme celui d'*une notabilité*. « Don Andres Peralta, dit l'auteur, se retira du service, acheta du bien et se consacra à diverses entreprises, notamment à la démolition des couvens, dont il vendait à bas prix les matériaux de grande valeur. Il avait été alcade, et il était actuellement député provincial. En un mot, il était devenu un personnage, le type du citoyen moderne, grand dépensier de phrases sonores, apôtre zélé de la moralité et de la philanthropie, arrogant ennemi des superstitions, archiprêtre de *saint Positif*, habile architecte de son propre piédestal. Rien ne manquait à ce Salomon des jugemens de conciliation, à ce Démosthène d'une société récemment fondée pour la création d'un canal dont les travaux, à force de juntes et de rapports, étaient déjà fort avancés, car il ne manquait plus pour la réalisation complète du canal projeté que de l'argent pour l'ouvrir et de l'eau pour le remplir. » Le portrait peut être vrai, il n'est pas flatté. D'ailleurs, Fernan Caballero le dit lui-même, c'est un homme qu'il a peint, ce n'est point l'époque. Est-ce à dire en effet que cet amour des choses anciennes qui inspire Fernan Caballero, qui est la vertu créatrice de son imagination, trouble son regard si ferme et si pénétrant, et l'empêche de voir l'irrésistible courant des choses contemporaines?

L'Espagne est aujourd'hui et depuis bien des années un vaste champ d'expériences. Il y a des hommes dont le regard est tourné uniquement vers le passé, qui ont la haine de tout ce qui est nouveau et de tout ce qui est étranger. Il en est d'autres qui affectent une sorte de dédain pour tout ce qui est espagnol, et qui suivent dans leurs idées, comme dans leurs habitudes, tous les caprices de la mode étrangère. Il en est enfin qui aiment le passé sans illusion, qui ont l'intelligence de tout ce qui s'accomplit de grand dans le monde moderne sans vouloir s'asservir absolument à la domination d'une pensée étrangère; ceux-ci voudraient que l'Espagne s'éclairât elle-même, qu'elle sondât ses forces, qu'elle s'inspirât dans ses œuvres de son esprit national, et que, sans résister à cette loi invariable du progrès, elle mesurât ses transformations aux nécessités de son génie et de ses mœurs. C'est là peut-être toute la politique, — la seule qui puisse conduire l'Espagne à travers les écueils. Elle est dans les romans de Fernan Caballero; mais, dans la politique comme dans toutes les affaires de ce monde, est-il donc si facile de passer du roman à la vie pratique?

CH. DE MAZADE.

L'ASILE

I.

L'histoire qu'on va lire a été mille fois racontée et le sera mille fois encore en produisant même indignation chez ceux-ci, même attendrissement chez ceux-là. Tu ne te doutes guère, ma pauvre Lucette, toi qui atteins à peine tes vingt ans, que depuis dix-huit siècles et plus on médit de ton cœur où un dieu cependant a savouré le premier sacrifice des tendres repentirs et des larmes sacrées. Tu as touché en secret plus d'un docteur, mais tu ne désarmeras jamais les belles pharisiennes. — Comment, diront-elles, peut-on aimer de pareilles créatures? En vérité les attachemens qu'elles inspirent tiennent de la dégradation et de la folie. — Chacun de nous connaît ces aménités, et peut en retrouver toute la série dans sa mémoire. Voici par quel récit on pourrait leur répondre, si ce qui suit toutefois peut s'appeler un récit, car lettres, entretiens, rêveries, tout ce que je pourrai prendre d'une existence où j'ai pénétré, je le jetterai dans cette page intime que je voudrais rendre par excellence vivante et animée. J'imiterai l'artiste florentin jetant tout ce qui se rencontre sous sa main dans la fournaise d'où doit sortir sa statue.

« En avançant dans la vie, disait récemment Jacques de Mesrour, il y a bien des jalousies que je ne comprends plus, ou, pour parler avec plus de justesse, que je ne pratique plus. J'ai en horreur les tortures que nous imposons à nos premières maîtresses par toutes nos questions indiscrètes, suivies de fureurs et de lamentations. J'accepte avec résignation cette pensée que les femmes ont un passé tout comme nous, bagage un peu moins lourd que le nôtre, mais d'une nature encore fort embarrassante et très désobligeante surtout, quand il s'agit de se lancer dans les grands pèlerinages amou-

reux. Eh bien ! voyez l'étrange chose : l'inquiète délicatesse que j'ai perdue à l'endroit de ces créatures vivantes d'où naissent toutes les grandes souffrances aussi bien que toutes les grandes joies de l'âme et des sens, je l'ai conservée pour des objets inanimés. Certains lieux m'inspirent encore une sorte de tendresse farouche ; il y a des noms assurément dont le mystère me semble moins sacré que celui de quelques contrées où je me suis réputé heureux. » J'obéirai à ce sentiment, qui me fut confié, en rendant le plus vague qu'il me sera possible le théâtre de cette histoire. Je dirai pourtant que la maison qui joue dans tout ceci un grand rôle était située dans un village appartenant à cette merveilleuse campagne, semblable en diversité et en charme à l'esprit même de notre nation, qui réunit à quelques lieues de Paris des attraits de toute nature. Placez-le, si vous voulez, à l'entrée de cette vallée de Chevreuse dont l'austère mélancolie fait songer de Philippe de Champagne et du Poussin, ou tout près de la forêt de Fontainebleau, forêt divine, ici d'une rêverie germanique et là d'une fierté espagnole. Ce que je voudrais, c'est que ce village fût pour vous ce qu'il a été pour celui dont je découvre aujourd'hui les pensées, un lieu tout rempli d'émotions, un de ces sites où je ne sais quel trouble s'empare tout à coup de votre cœur, un de ces pays enfin qui ont la puissance de ces airs étranges dont l'âme est en même temps meurtrie et caressée. Tout au bout de Sainte-Marcelle, — par des motifs d'harmonie secrète que je n'ai pas envie d'expliquer j'appellerai mon village ainsi, — il y a une maison qui a été plus aimée que bien des êtres faits de chair et de sang. Il est vrai que cette maison semble toute remplie d'une existence singulière et je dirais volontiers surnaturelle. Un des hôtes charmans qui l'ont habitée, cette jolie Anna de Frédy, qui est morte dans la première année de son mariage, l'appelait une maison-fée, et je ne sais rien de plus vrai que cette expression. Imaginez une sorte de pavillon élancé d'une remarquable blancheur, tout environné de grands arbres épais et sombres, se dressant à l'extrémité d'un gazon d'une verdure sérieuse, comme une apparition au bord d'un lac. Quoique séparée par un espace bien étroit d'une route assez passagère, cette retraite est parée d'un indincible attrait de solitude. Le jardin qui l'entoure est clos de tous côtés par de hautes murailles couvertes de lierre, première enceinte qui elle-même est presque partout cachée par une seconde enceinte de charmilles. On sent dans ce lieu tout un système de savantes défenses contre le bruit et le grand jour, les indiscrétions des regards humains et celles du soleil. Ce fut devant cette demeure digne de la Philomèle de La Fontaine que s'arrêta entre quatre et cinq heures du soir, il y a de cela une année à peine, un personnage à la tournure dégagée, au visage résolu, qui peut avoir

eu quelquefois la tristesse, mais qui n'a jamais eu la mine des Werther et des Saint-Preux.

Au bout de quelques instans, la maison déserte avait repris une sorte d'animation. Ses fenêtres s'ouvraient l'une après l'autre comme les yeux d'une personne qui se réveille. Dans une grande pièce située au premier, toute peuplée de livres, où régnait cette espèce de mélancolie que les bibliothèques de campagne partagent avec les cimetières de village, un homme était assis à un bureau, et voici ce qu'il écrivait :

« Il y a une demi-heure à peine que je suis à Sainte-Marcelle, dans cette maison que j'aimais si ardemment, que je vous décrivais sans cesse en ces entretiens disparus avec les meilleurs jours de ma jeunesse. Cette maison, je suis décidé à la vendre; c'est pour cela que j'y reviens aujourd'hui. Elle me cause des émotions dont je ne veux plus, car j'ai pris en aversion tout ce qui arrache mon cœur à ce sommeil de malade où j'essaie incessamment de le plonger. A l'époque où j'entrais dans la vie, que votre regard et votre sourire doraient pour moi d'une lumière si chaude, vous rappelez-vous mes projets? C'était là que je voulais aller m'ensevelir avec vous. Je vous enlevais à tout ce qui vous entourait, à ce monde où j'éprouvais toute sorte de joies et de souffrances dont j'ai perdu le secret, et c'était une idylle dont le souvenir m'émeut encore. Je vous offrais en cette retraite un royaume plus vaste que celui du ciel, mon amour; oui, madame, mon amour, qui m'inspirait tant de fierté, qui me semblait la vraie région de l'immortel et de l'infini. Malheureusement la maison de Sainte-Marcelle ne m'appartenait pas plus alors que vous ne vous apparteniez à vous-même. C'était ce que vous me répondiez en riant. La plus jeune de mes plus jeunes affections, l'aube fraîche, souriante et pure de la lumière brûlante qui devait m'envahir, Anna, ma cousine Anna, s'était envolée de cette demeure; mais sa mère, ma chère tante de Frédy, l'habitait toujours, et mon cousin Gaston, qui était au service depuis six mois, prétendait qu'il y passerait les années de sa retraite. Quand plus tard Anna, Gaston, puis celle qui m'avait élevé comme eux, aimé comme eux, ne furent plus pour moi que de chers et cruels souvenirs, quand le malheur m'eut rendu maître des lieux où le bonheur m'avait bercé, j'avais en vous cette adorable amie dont je cherche instinctivement la main, si je viens à sentir autour de moi des ténèbres trop froides et trop épaisses; depuis longtemps, l'héroïne de mes églogues m'avait quitté... Vous savez de quelles magiciennes j'ai été l'esclave. Celles-là se seraient bien moquées de moi si je leur avais proposé de me suivre à Sainte-Marcelle; mais je songeais à cet asile, et je me disais : Si jamais je puis renoncer aux bruyans

sabbats où elles me conduisent toutes les nuits, c'est là assurément que je viendrai.

« Au lieu de m'enfuir à Sainte-Marcelle, j'ai pris ma course à travers le monde. J'ai assisté aux grands spectacles de la guerre. Il y a quelques années, quand je suis revenu dans mon pays, je m'imaginais sortir d'une fontaine de Jouvence. J'avais oublié maintes choses qui s'offraient à moi toutes resplendissantes d'illusions. C'est alors que je voulais me confiner à Sainte-Marcelle avec Augusta. Vous savez comment s'est terminé un chapitre qui m'a l'air d'une transposition faite par un esprit moqueur dans le roman de ma vie. J'ai eu un désespoir plein de jeunesse, suivi d'un chagrin plein de maturité, d'un de ces chagrins profonds, graves, raisonnés, qui mettent l'arme du suicide entre les mains des hommes sans énergie et sans foi. Heureusement ce qui m'a déjà sauvé si souvent me sauve encore aujourd'hui. Je me suis jeté avec emportement dans mon métier, le meilleur des refuges assurément contre tous les dégoûts et toutes les tristesses de ce monde. J'aurai quitté prochainement l'Europe, qui me paraît mériter de plus en plus le jugement que portait sur elle le jeune vainqueur de l'Égypte, qui me semble vieille et ennuyeuse. Je sais bien que l'Afrique, où je compte aller, manque aussi de jeunesse et même d'imprévu. Notre globe sera bientôt une geôle qu'on aura parcourue en quelques instans, et qui rendra sensible pour tous le mystère de la patrie céleste; mais j'ai choisi pour mon prochain séjour un pays où l'on meurt de mainte manière : je vais rejoindre un corps qui fait la guerre au Sénégal. Le danger conserve ces vagues et attrayans horizons que les voyages ne nous offrent plus. Avant de m'éloigner, j'ai voulu vous écrire dans les seuls lieux qui parlent vivement à mon cœur. Je vous écrirai encore de pays bien différens, dans des situations bien variées. Je garde souvent vis-à-vis de vous d'inexplicables silences; puis tout à coup, n'importe en quelle contrée, n'importe en quelle circonstance, je me trouve, je me mets à vous écrire en cet instant où les poètes se mettent, dit-on, à faire des vers, quand je me sens l'âme toute remplie de trouble, quand j'entends au fond de moi le frémissement de ces pensées qui ont des ailes et qui s'envolent, les unes pour chercher Dieu, les autres pour aller vers ceux que nous aimons. »

Après avoir écrit cette lettre, Mesrour descendit dans une salle à manger, où bien souvent il avait fait de joyeux repas. Il était seul à cette table de chêne qu'il avait vue entourée de figures animées et gracieuses. Une lumière, qui semblait s'être empreinte de mystère et de tristesse en glissant à travers les ombrages du jardin, entrait par une fenêtre ouverte : elle éclairait quatre murailles dé-

corées de tableaux sans grande valeur pour un artiste, mais où Jacques retrouvait toutes ces rêveries que nous envoyons errer sur les vieilles toiles à l'époque où nous possédons dans toute sa plénitude l'incomparable poésie de l'enfance. Un seul domestique le servait, c'était le gardien de cette maison délaissée, l'honnête Magloire, bien connu dans Sainte-Marcelle, où il est venu se marier et chanter au lutrin après avoir porté vaillamment le nom français en Afrique et en Crimée. Mesrour, par instans, adressait la parole à ce brave garçon, qui lui rappelait des temps et des lieux bien loin de lui; puis il s'abîmait dans le silence. L'heure des repas ne peut jamais être une heure indifférente; il faut qu'elle soit marquée par ce qu'a de plus intime et de plus profond soit la gaieté, soit la tristesse. Le repas habituel, journalier, est bien souvent, pour nombre d'entre nous, le signal de mille mouvemens invisibles. Quand nous sommes à table au milieu des nôtres, nous sentons quelquefois tout à coup une sorte de joie attendrie et presque solennelle; quand nous sommes à une table solitaire, les chères ombres viennent s'asseoir en face de nous, et suivent nos mouvemens distraits de leurs longs regards.

II.

Depuis longtemps déjà le repas dont nous avons parlé était fini. La nuit était venue. Jacques se sentit envahi par une de ces tristesses qu'aucune nature ne peut impunément supporter. Cet instinct impérieux qui tout à coup nous pousse hors de la solitude, nous force à rechercher une société vivante, n'importe laquelle, avec autant d'avidité que, sous l'empire de l'effroi et des ténèbres, nous recherchons l'air et le jour, cet instinct s'éveilla en lui. Tout près de Sainte-Marcelle était un petit château, appelé Coudray, qu'habitait M. de Fernelles. M. de Fernelles avait servi dans le même régiment que Mesrour. C'était un vaillant officier, mais qui un jour, dans un accès inattendu de courage civil, prit le parti énergique de se marier. Ce jour-là, il dit adieu aux aventures lointaines pour se consacrer tout entier au nouvel état dans lequel il venait d'entrer. Mme de Fernelles avait de quoi occcuper l'esprit le plus fécond et le plus varié. J'ai rarement rencontré plus aimable femme. Elle ressemblait à celle dont chacun de nous a dit : Voilà une personne que je préfère aux plus merveilleuses beautés. Son corps, un peu frêle, était l'enveloppe transparente d'une âme toute remplie à la fois de puissance et de douceur. Elle était singulièrement douée pour tous les arts. J'ai vu d'elle quelques paysages empreints d'une poésie si passionnée que la charmante Mme de S... disait en riant : « Je ne les laisserai point voir à ma fille. » Elle ne s'est jamais brouillée

avec aucune des amies dont elle a reproduit les traits, et son pinceau pourtant n'avait pas cette flatterie qui, en caressant les vanités individuelles, cause de vraies douleurs à la conscience publique. Ses portraits étaient touchés avec une grâce si habile, qu'ils forçaient Alceste et Philinte à se réunir dans une commune admiration. Fernelles n'avait jamais eu pour lui qu'une assez agréable figure dont les années avaient très vite altéré l'expression. C'était un beau vieilli. Le petit parfum romanesque qu'il avait offert à sa femme aux premières heures de leur mariage s'était évaporé depuis longtemps. C'est ce que Mesrour avait parfaitement compris à une époque où il avait été appelé à voir sans cesse Mme de Fernelles; mais quoiqu'on lui ait souvent reproché ce qu'on nomme pompeusement et vaguement une absence de tout principe, il s'est plusieurs fois piqué en amitié d'une sorte de religion. Aussi avait-il avec la femme de son compagnon une de ces intimités qui ne causent à l'hymen que de légers et réparables dégâts. Il se livrait vis-à-vis d'elle à ces confessions que les femmes écoutent avec tant de douceur; elle avait un certain sourire dont il recevait toujours, assurait-il, un soulagement immédiat, qu'il appelait une manière de donner l'absolution. Malheureusement le soir dont je parle aucun sourire, aucun regard, aucune parole dorée d'intelligence ou parfumée de bonté n'aurait pu enlever à Jacques le poids implacable qui l'oppressait. Dans cette bataille incessante de la vie, il y a certaines défaites qui nous donnent la morne attitude d'un sauvage réduit en captivité. C'était une de ces défaites-là que Mesrour croyait avoir subies. Cependant il se dirigea vers le Coudray, qui lui parut bien différent de la maison d'où venait de l'exiler un élan de douloureux ennui.

Le Coudray semblait être le toit de l'homme marié insultant au toit du célibataire. Un bruit de piano, un jeu de lumière, des éclats de voix s'échappaient d'une vaste pièce dont les fenêtres étaient ouvertes sur un perron bordé de fleurs. Il y avait une réunion assez nombreuse chez Mme de Fernelles, et à la seule manière dont les hommes et les femmes étaient groupés on sentait un salon régi par des lois intelligentes. Une jeune fille faisait de la musique; mais ce n'était pas une de ces virtuoses domestiques imposant, de par la volonté maternelle, le supplice d'une sonate à ses auditeurs contristés; la jolie musicienne semblait jouer pour son propre plaisir, et laissait courir ses doigts sur les touches du piano, comme elle aurait laissé ses pieds courir sur un gazon. L'écoutait qui voulait. Tandis que deux ou trois personnes attentives voyageaient avec elle dans la région de l'harmonie, d'autres parcouraient en toute liberté des régions moins idéales. Une femme assez élégante, et qui semblait très versée dans l'art antique de la coquetterie, déployait une

singulière prestesse de paroles et de regards pour répondre en même temps à deux hommes, tous deux armés également d'un sourire vainqueur sur leurs lèvres, d'une brioche dans leur main gauche, et d'une tasse de thé dans leur main droite.

Fernelles accueillit Mesrour avec de grandes exclamations de joie, et Mme de Fernelles, en abordant notre ami, eut un de ces attrayans sourires que les plus honnêtes femmes ne s'interdisent pas. Camille, c'est ainsi qu'elle s'appelait, eut bientôt trouvé le moyen de s'établir avec Jacques dans cet isolement que favorisent les dispositions de certains salons. — Comment êtes-vous? que devenez-vous? dit-elle d'une voix qui pénétrait comme un souffle bienfaisant dans les solitudes mornes et embrasées de cette âme.

— Je suis résigné, répondit Mesrour, et je cherche à devenir le plus promptement possible le je ne sais quoi que nous deviendrons tous, c'est-à-dire à m'en aller de cette vie où il me semble que je commence à compter parmi les attardés. J'ai rompu depuis que je vous ai vue avec toutes les illusions. Je suis encore en coquetterie avec l'espérance; mais l'espérance est pour moi un personnage masqué dont je craindrais de voir le visage. Je ne saurais plus dire nettement ce que je désirerais.

Elle lui adressa en riant cette question banale : Pourquoi ne vous mariez-vous pas? — En ce moment, les regards de Jacques se portèrent machinalement sur la jeune fille qui était au piano. C'était une personne délicate, au visage pâle, aux traits doux et fins, à l'air discret; son expression avait quelque chose de tendre et de rassurant. Toutefois on n'aurait peut-être pas dit d'elle ce que tant d'hommes disent des femmes, suivant la Marianne d'Alfred de Musset : Voilà une belle nuit qui passe. — Non, mais elle semblait promettre toute une série d'heureux jours.

— Pourquoi je ne me marie pas? repartit Mesrour en la regardant. Parce que j'ai déjà laissé s'envoler dans ma vie la seule heure où le mariage me paraisse une chose honnête et sensée. Notre femme doit toujours être faite d'une de nos côtes, Dieu l'a voulu ainsi. Or ma chair à moi est trop corrompue pour que je me soucie d'y tailler une compagne. Je ne connais pas cette jeune fille qui est là-bas au piano; je sens toutefois que sa personne m'est sympathique, et peut-être aurais-je pu trouver en elle, il n'y a pas encore bien longtemps, une source de joies sérieuses. Aujourd'hui ce me semblerait une mauvaise action de l'associer à mes destinées et à mes pensées surtout; pourtant elle est réservée, suivant toutes les probabilités, à un homme qui vaudra moins que moi. Elle appartiendra peut-être à quelque sot, et cet éden, ce paradis terrestre d'où elle aurait été bientôt chassée avec moi par l'esprit de trouble et d'inquiétude, mais où au moins je l'aurais promenée un instant, elle ne le connaîtra même pas. Vous

souriez, vous me trouvez une mélancolie passée de mode, et vous regardez cette Célimène qui m'a l'air de traiter une question sentimentale entre cette brioche et cette tasse de thé. Voilà qui devrait vous attirer : n'est-ce pas ce que vous voulez me dire? Eh bien! ce côté-là de la vie m'est, je crois, plus insupportable que tous les autres. Il y a de par le monde une galanterie encore plus fade que la vertu, qui procède avec la même monotonie et la même régularité d'allures. Du reste, je suis de triste humeur ce soir, laissons un peu de côté ce que je puis penser sur toute chose. Et vous, madame, que devenez-vous?

Ainsi s'engagea entre eux une de ces conversations qui sont choses infiniment plus dangereuses que l'objet des vieilles malédictions jalouses, cette pauvre valse, si cruellement traitée par Werther. C'est au sortir de ces entretiens que l'esprit est tout rempli de ces vertiges malsains qui nous jettent dans les insondables abîmes. Quand Jacques se sépara de Camille, il était merveilleusement disposé aux ardentes et irréparables folies. Il n'aimait aucune femme en ce moment, c'est vrai : celle qu'il venait de quitter, malgré ce qu'elle avait de séduisant, ne s'était pas emparée de son cœur; mais il sentait dans toute son âme ce trouble qui, suivant les pères de l'église, annonce les apparitions. L'apparition allait venir; elle était déjà entrée dans son logis.

III.

L'honnête Magloire, qui vint, un flambeau à la main, lui ouvrir la porte, avait un visage mystérieux. On sentait une nouvelle sur ses lèvres. — Une jeune dame, dit-il à son maître, vous a demandé il n'y a pas deux heures; elle a écrit un mot sur la table verte.

Jacques courut à la table et lut ces deux lignes : « Hier j'ai songé à vous, aujourd'hui je viens vous trouver. Attendez-moi demain matin à neuf heures. » Ces deux lignes étaient signées Luce.

— Et où est-elle? s'écria Mesrour. Pourquoi n'est-elle pas restée?

— Elle était descendue, à ce qu'elle m'a dit, à l'hôtel du *Lièvre-d'Or*, elle a voulu y retourner.

Mesrour avait une violente envie de courir à cette hôtellerie; mais l'aiguille d'une grande pendule du XVIIIe siècle, revêtue par le temps d'une grâce pensive et surannée, marquait une heure. Il se résolut à attendre. Il se coucha et ne put s'endormir. Il éprouvait une émotion dont il ne pouvait se rendre compte. — Ce qui m'arrive, se disait-il, n'a rien de bien étrange cependant. Cette pauvre Luce aura eu quelque mésaventure; elle vient frapper à mon logis, car elle sait que j'ai toujours été un refuge pour les affligés de son espèce. Serait-ce une vieille blessure qui se rouvrirait? Est-ce par

hasard le fantôme de l'Augusta qui surgit encore dans mon cœur? Non assurément, je ne le crois pas. Ce ne peut être pourtant, à coup sûr, la pensée de voir cette petite personne, dont je n'ai jamais été épris, qui éveille en moi de si singuliers tressaillemens.

Il chercha alors dans ses souvenirs tout ce qui avait trait à Luce ou Lucette, comme vous voudrez, et voici ce qu'il y trouva.

Il y avait de cela près d'une année, il était dans la lune de miel de son dernier amour, et qu'est-ce donc que la lune de miel de l'amour, quand celle du mariage a déjà tant de charmante puissance! Il était livré à tout ce que cette passion défendue, qui nous sépare en même temps du ciel et des hommes, a de plus délicieux et de plus brûlant. Elle l'avait emmené dans une retraite où elle jouait vis-à-vis de lui le rôle cher aux Marion de Lorme, car elle aimait, comme ses semblables, ces contrastes qui donnent un attrait éternel aux histoires de ces brigands romanesques, une nuit spectres sinistres des grands chemins, et l'autre hôtes gracieux des salons. Elle déployait à son endroit un luxe inoui de coquetteries virginales. C'étaient des robes blanches, des bouquets blancs, des regards dont l'ardeur se cachait sous un voile de tendresse ingénue. Malgré sa longue pratique des Armides de toute nature, Mesrour savourait une espèce inconnue d'enchantement. Mais ce n'est pas l'histoire d'Augusta que je veux raconter; c'est uniquement de Lucette qu'il s'agit. Lucette alors avait à peine dix-neuf ans. Élevée dans le même couvent qu'Augusta, elle avait eu pour cette séduisante créature une de ces amitiés printanières qui, dans quelques âmes, annoncent et précèdent l'amour. Elle avait vu cette compagne bien-aimée, plus âgée qu'elle de quelques années, disparaître tout à fait de sa vie. On sait où Augusta s'élança du premier bond. Lucette semblait destinée à une existence aussi paisible que celle de son amie était agitée. Malheureusement son père, employé subalterne dans je ne sais quelle administration, vint à mourir tout à coup; elle avait une mère coquette qui avait toujours placé toutes ses tendresses hors de la maison. Au lieu d'éviter Augusta, devenue l'arbitre d'une certaine espèce d'élégance, Mme D... la rechercha avec empressement. Dans le village où elle avait emmené Mesrour, Augusta était un personnage important. Elle occupait une habitation des plus compliquées, tenant du cottage, du chalet et du manoir; cette résidence éblouit la mère de Lucette, qui était venue tout près de là s'établir sous un toit modeste. Elle conclut avec Augusta la vieille alliance qui se forme si vite, d'une part entre l'indigence et la vanité, de l'autre entre le luxe et le vice. Pour Augusta, Mme D... était une manière de femme honnête, et pour Mme D..., Augusta était une sorte de grande dame. Lucette fut tout simplement heureuse de retrouver une amie.

Quelles étranges scènes se sont passées dans cet été, disparu maintenant comme tant d'autres étés, entre Augusta, Lucette et Mesrour! L'amour, qui n'a pas dans son sac autant de tours qu'on veut bien le dire, usa de cette éternelle malice qu'il emploie contre l'amitié dès qu'elle essaie, n'importe sous quelle forme, d'intervenir dans un des couples où il règne : il mit dans le cœur de Lucette une secrète inclination pour Jacques. C'était la première fois que la pauvre fille approchait autant du feu où brûlent leurs ailes tous ceux d'entre nous qui sont choses légères et ailées; puis Augusta ne lui ménageait ni les confidences pleines de trouble, ni les tableaux pleins de danger. La passion de Mesrour était un joyau dont elle aimait tant à se parer! Jacques, ma foi! trouvait alors sa vie assez heureusement ordonnée. Quoiqu'il ne répondît pas à la tendresse de Lucette, cette tendresse le flattait, je dois le dire, puisqu'avant tout je veux la vérité dans ce récit : il trouvait que c'était une fleur agréablement éclose dans la solitude où une grande passion l'avait confiné. Parfois, le soir, Mesrour, assis sur un banc de gazon, entre deux femmes couronnées de beauté et de jeunesse, savourait l'heure présente en homme qui craint les trahisons de l'avenir et qui sait à quoi s'en tenir sur le passé. Je sais un soir surtout où il retenait son haleine pour ne pas faire envoler ce songe d'une nuit d'été au milieu duquel il se trouvait. Il était donc entre elles deux, au fond d'un bosquet tout rempli de charmantes ténèbres; il tenait la main d'Augusta et la portait de temps en temps à ses lèvres, quand tout à coup, sur sa main à lui, il sentit un baiser, mais quel baiser! quelque chose de brûlant et de léger qui fit pénétrer comme le souffle d'une caresse inconnue dans son cœur. C'était Lucette, dont l'âme parlait. Il eut alors la révélation brusque et soudaine de ce qu'il devait éprouver plus tard; mais rien de passager comme ces violens élans du cœur qui interrompent l'ordre du temps et nous portent tout à coup vers les heures encore voilées de notre vie! Il retomba dans le fatal amour auquel ce baiser imprévu l'avait un instant arraché.

« Jacques, je vous aime, vous le savez. Maintenant je déteste Augusta, dont cette cruelle passion est l'œuvre. Si vous ne m'aimez pas, Dieu sait ce que je deviendrai. Je mène ici une vie odieuse et insensée qui perd pour toujours mon bonheur en ce monde. Vous avez compris, j'en suis sûre, que je n'ai pas de mère. Vous seul pouvez peut-être me sauver. Le voulez-vous? » C'est ainsi qu'elle lui parla un jour, la pauvre Luce. Il était quatre heures. Augusta, qui faisait une excursion dans le village, avait prié son amie, avec une insolente confiance, de tenir compagnie à son amant. On était à la fin d'une chaude journée de septembre; il y avait dans l'air, sur le gazon et sur le feuillage une couleur dorée. Lucette écrasait

entre ses doigts une rose rouge qui semblait l'image de ce cœur odorant et déchiré. Mesrour eut envie de la prendre dans ses bras et de s'enfuir avec elle; mais une conjuration de choses extravagantes et sensées, dépravées et honnêtes, le retint avec une force invincible.

— Il me répugnerait de vous mentir, ma chère enfant, lui répondit-il, en ce moment surtout où vous êtes si touchante et si belle. A coup sûr, je me sens attiré vers vous et avec une extrême puissance, mais je ne puis pas vous donner l'amour que vous souhaitez et que vous méritez. Je suis rivé plus que jamais à Augusta. Et si cette passion, sur laquelle je ne comptais plus, a le sort que tant de passions ont eu déjà dans ma vie, je dirai enfin un suprême adieu à tous les rêves cruels et charmans qui ont jusqu'à présent occupé ma pensée. Vous savez peindre, chère Luce, vous avez même une singulière intelligence de l'art. Eh bien! songez à ces tableaux des maîtres allemands qui représentent une belle jeune fille donnant le bras à un squelette. Vis-à-vis de vous je serais ce hideux fantôme. Le bonheur que vous me demandez aujourd'hui, j'y crois à peine, et dans un peu de temps je n'y croirai plus. Ah! Luce, il y a cependant des paroles que je voudrais bien vous dire et entendre sortir de vos lèvres!

Augusta rentra pendant qu'il parlait ainsi. Elle avait ce double et bizarre attrait de réserve et de volupté qui agissait sur lui avec tant de violence. C'était en même temps sainte Élisabeth revenant de visiter les pauvres et Ninon s'échappant pour un rendez-vous. Il ne pensa plus à Lucette, qui se retira en se disant soudainement malade, et il passa auprès d'Augusta quelques-unes de ces heures ardentes, où lui semblaient alors enfermées les plus grandes joies de ce monde.

Plus tard, un soir de cet hiver où, battu chaque jour par toute sorte d'orages maudits, cet amour, qui portait, disait-il, toute sa vie, vint enfin à sombrer, on lui remit une petite lettre dont il ne connaissait pas l'écriture. Cette lettre contenait une invitation à laquelle il n'eut même point la pensée de se rendre. Elle n'était pas signée. Il ne s'inquiéta guère de savoir qui lui donnait ainsi rendez-vous. Il était alors le jouet d'une funeste ivresse qui mettait entre toutes choses et lui un rideau de vapeurs brûlantes. Seulement, quinze jours après qu'il eût reçu ce billet, Augusta vint par hasard à lui dire : « Savez-vous ce qu'est devenue cette petite Luce que vous rencontriez si souvent chez moi cet été et qui a tout à coup cessé de me voir? Elle est une des plus célèbres entre ces femmes dont vous parlez parfois si durement, malgré ce que cette dureté, après tout, a de désobligeant pour moi. Elle a entrepris de ruiner lord Simwood. » Cette nouvelle fut apprise à Mesrour dans cette affreuse nuit où il éprouva

contre l'objet de son culte insensé une colère dont aujourd'hui encore il a honte et regret. Quand il rentra chez lui par une triste matinée de janvier, pâle, défait, brisé, l'âme toute remplie de ce dégoût sans nom et sans mesure qui est la plus poignante punition de certaines attaches, il ne songea pas assurément à Lucette. Puis arriva cette époque de sa vie qu'il traversa délivré pour la première fois d'une de ces chaînes dont il avait trouvé le moyen, avec un esprit libre et presque sauvage, d'être toujours garrotté. Ce fut alors qu'il tomba dans cet état moral tout nouveau pour lui, qui certainement ne l'a pas préparé au bonheur tel que l'entend et le pratique la sagesse humaine, mais qui l'a formé peut-être pour des jouissances d'un ordre élevé et secret dont je le crois digne. Si son âme fut envahie par l'immense dédain de ce qui fait le soin, le souci, l'anxiété de bien des hommes, il ne se fit pas en lui pourtant une de ces mornes solitudes où toute pensée généreuse cesse de s'épanouir. Toutes ces affections ardentes et déréglées qu'il a portées tour à tour sur un si grand nombre d'idoles se convertirent en un besoin de dévouement qu'il satisfera un jour, je l'espère, suivant les fins de sa nature et les vues de Dieu. Je crains bien cependant qu'on le trouve fort loin des voies où il me semble destiné à marcher quand on aura lu cette histoire, que je poursuis.

Il passa donc une nuit pleine de fièvre et d'insomnie. Ce fut seulement à l'heure où s'envolent tous les souffles brûlans dont sont chargées les ténèbres qu'il parvint à goûter quelques instans de sommeil. Quand il se réveilla, le soleil avait envahi sa chambre, et dessinait, du pied de son lit à la dernière vitre de sa fenêtre, un de ces larges sillons lumineux qui invitent la pensée à de joyeuses ascensions. Tout à coup la porte s'ouvrit, et il aperçut Lucette, qui s'avança dans cette atmosphère dorée comme une vision matinale, et vint s'asseoir en face de lui.

IV.

En vérité, si je traçais d'elle le portrait que je comprends, que je vois, qui me tient en ce moment sous le charme, je pourrais cesser ensuite ce récit. Ce serait bien assez d'avoir rendu cette aimable figure. Malheureusement il n'appartient qu'à quelques grands peintres de produire ces images solitaires plus remplies d'émotions et de pensées que les toiles aux innombrables personnages. J'essaierai pourtant de vous dire comment elle était, ou plutôt comment il la voyait, car ma Lucette, la vraie Lucette, était celle qu'éclairait si bien la chaude lumière de ce cœur. Elle avait à peine vingt ans, et ne semblait guère en avoir que seize. Un de ses plus vifs attraits était son grand air de jeunesse. Quand il l'appelait mon enfant, ma

chère enfant, c'était bien le visage qu'il contemplait, et non pas une convention du langage galant qui mettait ces mots-là sur ses lèvres. Elle offrait un genre de délicatesse qui ne tenait ni à la pâleur, ni à la maigreur, car elle avait au contraire des formes arrondies et des teintes fraîches. Sa délicatesse était celle d'une fleur. Elle avait un petit pied qui le faisait toujours sourire et une taille qui l'attendrissait, disait-il, parce qu'elle était si fine et si mince, qu'elle éveillait une idée de protection. C'était en prenant cette taille entre ses deux mains qu'il lui disait : « Mon cher petit Chaperon-Rouge, tant que je te tiendrai ainsi, je défie aucun loup de te croquer. » Quant à son visage, imaginez-vous une tête de Greuze qui aurait été retouchée par Murillo. C'était quelque chose de gai, de souriant, d'enfantin, et en même temps de passionné. Ce n'est pas du reste tout à coup que Mesrour a compris sa beauté, car le charme de la femme qu'on aime est un philtre qui ne se vide pas d'un seul trait; il pénètre peu à peu dans toutes les parties de votre être. Ce matin-là pourtant elle l'émut profondément, quoiqu'il trouvât un grand changement dans toute sa personne. Elle était aussi pâle que peut l'être une créature appartenant, comme elle, à l'espèce des roses, et son joli visage était chargé de toute la mélancolie qu'il pouvait supporter. Elle avait dans les yeux une tristesse d'enfant malade. Quand elle lui eut tendu une main qu'il baisa longuement et tendrement, voici à peu près ce qu'elle lui dit :

— Je viens de faire un cruel apprentissage de la vie, et Dieu sait quelles épreuves m'attendent. J'ai quitté, dans un moment de dégoût, l'homme à qui je m'étais donnée; mais je sais fort bien qu'à présent je suis marquée d'un sceau indélébile. J'ai dû accepter la seule servitude que rien ne peut détruire, sauf pourtant, ajouta-t-elle en souriant, quelque grand et miraculeux amour sur lequel je ne compte pas. J'appartiens à un maître dont le nom et le visage changeront, mais dont les exigences ne changeront point, et qui me réclamera quand il voudra. J'accepte une condition où je me suis jetée. Seulement j'ai voulu mettre dans cette existence quelques jours de repos. Je me suis souvenue que chez Augusta je vous avais entendu parler de ce village où vous voici. Sainte-Marcelle a d'ailleurs une célébrité qu'il mérite. Vous savez que je me suis occupée un peu de peinture; eh bien! tous les peintres prétendent que Sainte-Marcelle est un des pays où la nature se montre sous sa forme la plus attrayante. Enfin j'avais quelque espoir de vous trouver. Seulement, en ce cas, je m'étais proposé de vous dire ce que je vous supplie de vouloir bien écouter. Bien loin de vous demander cette passion que j'ai un jour si follement implorée de vous, je vous conjure, au contraire, de ne me faire entendre aucune parole qui ressemble à une parole d'amour. Je voudrais de la paix et de l'amitié. Seraient-ce

encore des chimères que je poursuivrais! Laissez-moi croire que non. Oh! quelle reconnaissance j'aurais pour vous si pendant quelques jours je menais une vie qui ressemblât un peu à cette vie de campagne que les écoliers rêvent pour leurs vacances! Comprenez-vous mon caprice et obéirez-vous à ma prière?

Mesrour lui jura en toute sincérité de lui obéir, et il ne la comprenait que trop bien. Il devinait toutes les misères dont la pauvre enfant ne voulait pas lui parler.

— Pour me servir de la vieille comparaison, répondit-il, vous êtes un oiseau battu par l'orage en quête d'un refuge. Ce refuge-là, vous l'avez trouvé. Établissez-vous dans mon logis et restez tant que le gîte ne vous déplaira pas. Moi aussi, je suis de triste humeur, et la vie m'a en définitive assez maltraité. Cependant je tâcherai d'être gai pour être plus sûr d'agir suivant vos désirs, car la mélancolie, voyez-vous, attire l'amour comme la nuit attire les fantômes. Si nous ne voulons pas voir rôder autour de nous ce cher et cruel ennemi du genre humain, appelons la gaieté à notre aide. Du reste, tenez, je me sens ce matin dans une disposition que depuis longtemps je ne connaissais plus. Vous êtes arrivée chez moi à l'heure des rêves roses, et vous m'avez réveillé de concert avec le soleil. Allez faire une promenade dans mon jardin, chère enfant, et tout à l'heure nous déjeunerons ensemble. Envoyez quérir vos hardes au *Lièvre d'or,* où vous n'auriez pas dû passer un seul instant. L'honnête Magloire, mon domestique et mon intendant, vous ouvrira une chambre où je ne pénétrerai jamais, si vous le voulez. Regardez-moi à la fois comme une manière de camarade et de tuteur, de tuteur sans despotisme, bien entendu, et aussi sans prétentions amoureuses. Si plus tard vos yeux, votre bouche, un signe, me disaient que je puis changer de rôle, croyez que cela ne me serait pas difficile; mais, poursuivit-il avec un sourire plein de bonté, laissons de côté la galanterie comme l'amour. Ne songeons qu'à ce qui vous amène, qu'aux besoins actuels de votre esprit et de votre cœur. Encore une fois, Luce, vous êtes dans l'asile que vous cherchiez.

Le lendemain, ils étaient assis l'un en face de l'autre dans cette pièce où Mesrour avait dîné si tristement le jour de son arrivée. Cette vieille salle à manger avait repris l'air de gaieté que Jacques lui avait jadis connu. Un lait d'une blancheur éclatante riait dans un grand vase de terre brune, à côté d'un bouquet doucement sentimental de roses pâles. Suivant un usage de bivouac dont Lucette ne s'offensait pas, Mesrour fumait tout en portant à ses lèvres une tasse remplie d'un café brûlant et noir comme des yeux de houris. A travers la fumée de son cigare, il regardait le visage de sa compagne, et il lui semblait qu'il se passait dans son cœur quelque chose de semblable à ce qui s'était passé dans sa chambre la veille au matin,

à l'heure où il avait aperçu la gracieuse apparition dont sa vue était encore égayée. Le regard de Luce lui envoyait des rayons de soleil. Tout à coup une expression douloureuse se peignit sur les traits de Jacques. — Quand j'aurai repris ma vie parisienne,... avait dit étourdiment la jeune fille en essuyant quelques gouttes de lait suspendues à sa bouche vermeille. — Vous la reprendrez donc, Lucette, dit-il avec un long soupir, cette exécrable vie? — Elle lui tendit entre le vase brun et le bouquet de fleurs une main qu'il embrassa, et tout en faisant ce mouvement produit par une inspiration soudaine, elle attacha sur lui des yeux voilés par un nuage de tendresse d'où jaillit un adorable sourire. — Vous savez bien que tout nous sépare, lui dit-elle, mon passé et votre avenir. — Vous avez raison, répondit-il, je manque à nos conventions d'hier plus gravement que je ne l'ai fait encore. Pardonnez-moi, jouissons de l'heure présente, et allons faire un tour dans notre jardin, oui dans notre jardin, Lucette; que je profite au moins du temps où je pourrai dire ce mot-là!

Il la regardait courant à travers les gazons quand on lui apporta une lettre de Mme de Fernelles. C'était une invitation à dîner pour le soir même. Mesrour sentit une sorte de piqûre en recevant ce billet. — Déjà! pensa-t-il. C'était en effet la première irruption des nécessités sociales dans ce monde à part, où depuis quelques heures il essayait de s'ensevelir. Son logis lui paraissait trop agréablement habité pour qu'il songeât à s'en absenter une soirée entière. Toutefois il ne pouvait se dispenser de répondre avec une tendre politesse à l'aimable personne qui s'inquiétait de lui. Il résolut d'aller sur-le-champ porter lui-même ses excuses à Mme de Fernelles.

Il la trouva dans un assez vaste salon, à demi couchée sur une chaise longue. Quoiqu'il régnât autour d'elle une de ces lumières savantes que les moins coquettes d'entre les femmes se ménagent quand elles commencent à dépasser l'âge rapide où leur est permise la confiance dans le grand jour, Jacques fut saisi d'une pensée qui ne laissa pas d'avoir quelque influence sur son esprit. Il songea, sans le vouloir, au contraste qui existait entre ce visage fin et gracieux assurément, mais où se projetait déjà l'ombre attristante des années, et ce visage de Lucette qu'il venait de laisser rayonnant de fraîcheur et de jeunesse sous la plus indiscrète des clartés. Pourquoi, me direz-vous, ces songeries à propos de l'honnête Camille, dont il n'avait jamais été que l'ami? Ces songeries sont dans notre nature à tous; l'amitié, quand elle veut nous persuader sous les traits d'une femme, ne doit pas faire mépris de la beauté.

Quoi qu'il en soit, Mme de Fernelles ne lui parut pas en ce moment armée de tous ses avantages pour le prêcher, ce qu'elle ne devait pas tarder à faire. Les femmes ont un incroyable instinct

pour reconnaître l'amour qu'elles inspirent et celui dont une autre est l'objet; partout on les trouve toujours prêtes à combattre l'un avec les armes émoussées, l'autre avec l'épée acérée, le poignard de miséricorde, tous les instrumens de mort. Il avait suffi à Camille d'un seul regard jeté sur Jacques pour être certaine qu'il était sous l'empire de quelque tendre et puissante fantaisie dont elle devait être blessée. Du reste, au bout de quelques instans, elle était maîtresse du secret dont elle avait eu la prescience. Mesrour n'avait pas su perdre une occasion de savourer ce charme suprême que trouvent les hommes dans les amitiés féminines, le plaisir de la confession. Sans cet aveu, que lui aurait dit ce jour-là Camille? Je n'en sais trop rien. Jamais, je crois, l'aphorisme le plus brutal de M. de La Rochefoucauld n'a été et ne sera plus vrai qu'il ne l'était en ce moment pour cette créature vertueuse et découragée. Elle trahissait *la lassitude de son métier* par un abandon d'expression et une nonchalance de poses qui auraient frappé l'esprit le moins observateur; mais quand les confidences de Mesrour eurent tout à coup dissipé, comme un souffle cruel, les douces vapeurs où flottait sa pensée, elle eut secoué en un instant la langueur qui l'avait envahie, et Jacques trouva debout devant lui une intelligence nette, lucide, disposée à employer contre sa passion naissante les moyens les plus énergiques.

— Savez-vous, dit-elle, ce que vous refusez ce soir pour les beaux yeux de cette demoiselle errante qui prend votre maison pour un couvent, confusion, à mon sens, beaucoup plus difficile à accepter que celle de don Quichotte prenant les hôtelleries pour des châteaux? Apprenez que j'avais engagé, tout exprès pour vous permettre de l'apprécier, cette belle jeune fille au regard rêveur qui était au piano le jour de votre arrivée. Vous auriez vu que son air de muse ne l'empêche pas d'être dans la vie habituelle une des plus agréables personnes qu'on puisse rencontrer. Tous les mauvais argumens que vous avez entassés pour défendre cette exécrable situation, flottant entre la servitude et la licence, que vous appelez votre liberté, n'auraient pas tenu contre elle, j'en suis sûre. Croyez-moi, Jacques : c'est la seule femme qui pourrait maintenant vous donner le bonheur sérieux dont vous êtes digne. — Et elle continua sur ce ton avec une éloquence que vous connaissez. Point de célibataire qui n'ait eu à subir ces sortes de catilinaires empruntant leur pompe aux lois publiques méconnues et leur violence à des sentimens intimes outragés. Aussi Mesrour, en sortant de cet entretien, était-il dans un état de trouble. — Après tout, se disait-il, elle a raison, et je suis un grand fou. Que l'on se jette dans les sentiers âpres et solitaires pour chercher la vertu, rien de mieux; mais qu'on s'engage dans ces détestables routes à la suite d'une

fantaisie, quand on pourrait cheminer si commodément dans les voies ouvertes et faciles qui conduisent au bonheur permis et aux plaisirs tolérés, c'est une insigne extravagance à coup sûr. — Tandis qu'il devisait en lui-même de cette façon, ses pas le portaient vers son logis. En franchissant le seuil de sa porte, il aperçut au bout de son jardin Lucette qui se dirigeait vers lui. Dans sa démarche, dans son sourire, elle lui apportait un bonheur d'une espèce nouvelle et inattendue qui mit en une seconde tous les discours de Mme de Fernelles à néant. Quand elle l'eut rejoint, elle s'appuya sur son bras, et lui, l'homme aux grandes tristesses, il se sentit au cœur quelque chose de léger, de vif et de doux comme l'être gracieux qui marchait à ses côtés. La puissance de cette créature charmante, il l'ignorait encore; dans quelques instans, il allait l'éprouver.

V.

Vous avez peut-être connu le prince Ottavio Ligoni, à qui les Vénitiens ne peuvent pardonner de porter l'uniforme autrichien, quoiqu'il le porte à merveille cependant. Dans les conditions où Dieu l'a placé, il m'a rappelé plus d'une fois ces pâtres dans lesquels un voyageur découvre un maître de la musique ou de la peinture. C'est un grand artiste qui s'ignore. Sous ce rapport uniquement, il est naïf, car il a du reste une science assez complète de la vie. Sa jeunesse ne se trahit guère que par ce scepticisme un peu exagéré qui est une marque des âmes printanières quand elles ne sont pas buissons en fleurs où viennent s'abattre les illusions. Ottavio est un esclave du plaisir, il le déteste comme Lovelace détestait l'amour; seulement il a le malheur de croire que c'est le seul souverain possible de ce monde. Son génie est en insurrection constante contre cette foi naturelle ou acquise. Rien de plus profond, de plus tendre et de plus rêveur. Son imagination est une prisonnière romanesque dans un repaire de bandits. Dès qu'elle trouve un peu de solitude et de liberté, elle se plaint aux anges dans leur langage. Quelquefois, à ce moment des orgies où naît du bruit, du tumulte, de la folie, une sorte d'indépendance et d'isolement, où chacun peut à son gré s'ensevelir dans un caprice, s'envoler dans un rêve ou même se recueillir dans une pensée, je l'ai vu se mettre au piano et en tirer des accens qui m'emportaient tantôt dans les retraites secrètes et chéries du monde terrestre où j'ai déjà vécu, tantôt dans les radieuses demeures du monde divin où j'espère vivre. Mesrour avait un goût très vif pour Ligoni, dont il était bien loin pourtant de partager les bruyantes dissipations, car c'est aux folies sentimentales que ce pauvre Jacques s'est presque toujours consacré. Ce qui l'at-

tachait à ce jeune homme, c'était l'intelligence d'un talent s'ignorant lui-même et ignoré de presque tous. Il jouissait de ce don inconnu comme on jouit d'un beau paysage que les admirations vulgaires n'ont point souillé. Souvent il avait parlé à Ottavio de Sainte-Marcelle, et l'Italien lui avait dit qu'il viendrait un jour visiter ce logis. Tous deux s'étaient promis les joies intimes des soirées passées entre la fumerie, les longs entretiens et les improvisations au piano. Aucune époque toutefois n'avait été assignée à ces réunions, et Jacques aurait juré à coup sûr qu'elles appartenaient au monde des chimères, quand tout à coup, le jour même où il venait de sacrifier à Lucette les projets matrimoniaux de M[me] de Fernelles, il aperçut son ami le Vénitien qui envahissait sa retraite.

Ottavio n'était pas seul, il donnait le bras à une grande personne fort connue, que l'on a, je crois, surnommée Mandoline, parce que son parrain dans le monde où elle a acquis une sorte de célébrité fut don Sanche de Terzio, gentilhomme, poète et député espagnol. Excepté la couleur de sa chevelure et de ses yeux, Mandoline n'avait rien d'une Andalouse : c'était une robuste fille normande. Il y avait dans le choix que Ligoni avait fait d'elle pour sa compagne habituelle comme une arrière-pensée insolente à l'endroit des amours délicates et rêveuses. Mesrour fit un accueil cordial à Ligoni, et le soir la maison de Sainte-Marcelle prit vraiment un aspect insolite. C'étaient deux couples qui étaient à table dans cette salle à manger jadis si triste, deux couples fort différens à coup sûr. Ce contraste, qui frappa Jacques, le jeta dans de singulières rêveries.

Tandis que Mandoline s'abandonnait à ses allures habituelles et devisait bruyamment, en son langage, des seules choses qui lui fussent familières dans la vie parisienne, une sorte de tristesse s'était emparée de Lucette. Elle eut tout à coup un regard qui fit tressaillir Jacques dans les plus secrètes parties de son cœur. Il lui sembla que cette rêveuse enfant, assise à sa table, était sa chair, et que l'on froissait en elle, par les propos qu'elle était obligée de subir, ses délicatesses les plus sacrées. Elle ressemblait si peu à cette femme dont le hasard l'avait rapprochée! A une allusion grossière que lui fit Mandoline sur ses amours avec Jacques, elle répondit par quelques mots d'un embarras presque candide, qui commencèrent à troubler entièrement l'âme déjà fort ébranlée de notre ami. Plus Ligoni traitait sa compagne avec une familiarité moqueuse, plus Mesrour affectait vis-à-vis de la sienne une déférence pleine de tendresse. A la fin du repas, il lui dit à voix basse : « Je vous demande pardon, Lucette, de la soirée que je vous fais passer. Ah! si vous saviez combien vous me devenez chère par cette épreuve que je vous impose malgré moi! » Et il baisa furtivement la main que lui

tendit la jeune fille avec un respect dont vous vous moquerez tant que vous voudrez, mais qui le rendit heureux.

On entra dans le salon, où était un piano, muet depuis bien des années. Ottavio s'assit devant l'instrument, tandis que Mandoline roulait une cigarette. Jacques et Lucette s'assirent dans le fond de la pièce sur un sofa placé entre deux croisées. Le salon de Sainte-Marcelle se prêtait, il faut en convenir, aux émotions dont il allait être le théâtre. Ses grandes fenêtres, dont on n'avait point poussé les volets, laissaient voir les solitudes embaumées du parc. On apercevait sur le gazon une clarté de lune qui ressemblait à un voile de fée. Une partie de la vaste salle, d'où l'on pouvait s'unir par la vue à cette nature sereine et recueillie, était toute remplie d'obscurité. Un candélabre chargé de pâles bougies, et placé au milieu d'une table entre deux grands vases de fleurs hautes et sombres, soutenait une lutte malheureuse contre les clartés nocturnes qui venaient du dehors et contre l'ombre qui régnait paisiblement sur tous les points où ne pénétraient pas ces clartés. Ottavio tira du piano des sons merveilleusement en harmonie avec le lieu où il se trouvait. Il improvisa une sorte de valse en même temps ardente et songeuse, qui fit d'abord tourbillonner devant les yeux de Jacques toute sorte de fantômes tristes et gracieux, évoqués de son propre cœur. — Je les sentais, m'a-t-il dit souvent en me racontant cette soirée, je les sentais, ces ombres légères, se lever une à une au fond de mon âme, puis la quitter et s'enlacer, devant mon regard noyé et fixe, dans de véritables danses de willies. Tout à coup, par je ne sais quel accord, le magicien qui disposait de ma pensée fit évanouir toutes ces visions : quelque chose d'aussi puissant, d'aussi matinal, mais de plus brûlant que l'aurore, avait conjuré tous ces spectres; c'était un nouvel amour se levant en moi, d'abord rose et voilé, bientôt rouge et étincelant. Je me penchai vers Luce, et je lui dis : « Luce, m'entends-tu? me comprends-tu? Je t'aime de toute mon âme, comme je n'avais jamais aimé, ni pensé aimer jamais aucune femme en ce monde! » Si j'ai été trompé, que le destin me laisse mon erreur! si je suis fou, que Dieu me garde ma folie! mais je crus trouver sur ses lèvres la pensée qui venait de traverser mon cœur.

VI.

Le lendemain, Ligoni regagnait Paris avec sa compagne, et Mesrour restait dans sa retraite avec sa passion. Depuis cet instant que je viens de raconter, où tout à coup il sentit passer devant sa face l'esprit mystérieux, le souffle embrasé d'où naissent ici-bas toute grande pensée, toute noble action, toute folie charmante ou sacrée,

il s'était abandonné à cette joie d'aimer une fois encore une créature humaine de tout son cœur, comme on dit si bien, sans défiance, sans arrière-pensée, avec cette foi vaillante qui était le fond de sa nature. On était alors à la fin de l'été, et il visitait avec elle ces admirables paysages toujours prêts à se faire si chaleureusement complices des jeunes et fortes amours. Il y avait un coin de forêt où Mesrour était saisi par des éblouissemens de verdure. Ce coin de forêt, s'il vit encore et s'il veut un jour le revoir, le retrouvera-t-il sans Lucette? C'était une sorte de clairière étroite et couverte, un véritable antre de feuillage où se passait un miracle de lumière presque semblable à l'enchantement napolitain de la grotte d'azur; mais le vert tendre, le vert charmant, le vert de la robe de Daphné, des atours de la nature, du voile magique de l'espérance qui, là, remplaçait le bleu de la grotte italienne, n'altérait en rien les couleurs de Lucette. Elle était éblouissante de fraîcheur, au pied de ces grands arbres, comme une de ces roses qui, au détour des allées solitaires, ont l'air d'apparitions de fées. J'ai dit, je crois, qu'elle dessinait. Quelquefois elle s'arrêtait devant un buisson, devant un tronc d'arbre, devant une fontaine, qu'elle essayait de reproduire. Comment rendrai-je alors les joies de Mesrour et ses profondes admirations pour ces esquisses? Il lui disait : « Ma Lucette, tu as plus de génie que Poussin, Ruysdaël et tous les grands peintres dont tous les siècles et tous les pays se soient occupés. Tu vois et tu rends ces choses secrètes dont les Allemands exigent l'intelligence chez le paysagiste. Tu attaches ce que ton regard embrasse à ce que sent ton cœur. Ce n'est pas seulement la grâce de la nature que tu fixes sous ton crayon, c'est aussi l'attrait de notre amour. » Elle lui répondait en lui souriant et en livrant à ses baisers la main d'où lui semblaient sortir toutes ces merveilles.

Le fait est que Jacques était enivré par la moindre avance que faisait cette séduisante enfant au monde aimable et austère de l'intelligence. Si elle prenait goût à une lecture, il la regardait avec des yeux tout remplis de reconnaissance. Il embrassait quelquefois le crayon qu'il lui donnait, car, il le sentait, chaque pas qu'elle essayait de faire, appuyée à son bras, dans ce divin pays où l'on rencontre des illusions plus vraies que la plupart des réalités, des fantômes plus vivans que la plupart des hommes, chacun de ces pas mettait d'immenses distances entre elle et l'affreuse région où elle avait un moment vécu. N'allez pas croire cependant que le passé de Luce l'amenât jamais à des tristesses grondeuses, à des colères iniques et stériles! Le seul fruit qu'eût laissé tomber pour lui l'arbre si vainement ébranlé de l'expérience, c'était une douceur sensée à l'endroit des femmes, la haine de ces bizarres et absurdes

martyres d'où la victime et le bourreau sortent également brisés après avoir cent fois échangé leurs rôles.

D'ailleurs, ce cruel passé de sa maîtresse, s'il eût pu le mettre à néant, je crois vraiment qu'il ne l'eût point voulu, car c'est ici qu'il faut bien parler du terrible attrait de certaines amours. Manon a fait verser plus de larmes, de larmes brûlantes surtout, que Virginie. Si la sérénité d'une nature ingénue est un charme puissant, cette langueur que laisse après elle la première épreuve des passions humaines est un philtre bien plus puissant encore. Une singulière destinée avait réuni chez Lucette les deux moyens opposés de séduction. Une saine fraîcheur et un éclat fébrile se disputaient tour à tour sa beauté. Si la robe des Laïs, qu'elle avait portée un instant, l'avait imprégnée de ces irritans parfums qui s'évaporent avec tant de peine, elle avait conservé aussi la douce odeur du foyer, de sorte que Jacques se prenait cent fois par jour à l'adorer pour les motifs les plus contraires. Quelquefois il ressentait à son propos tous les attendrissemens maladifs qu'inspirent les créatures égarées. Puis, en d'autres instans, ce qu'il chérissait dans sa Lucette, c'était une grâce enfantine dont il se sentait touché avec une force qui l'étonnait. « Tu m'as fait connaître, lui a-t-il dit bien souvent, un sentiment que je ne pensais jamais éprouver. Quand tu marches, quand tu parles, je comprends le mystère qui se passe entre la mère et son enfant. Quand tu souris, oh! vois-tu? quand tu souris d'un certain sourire, je me sens pénétré d'une émotion à la fois grave et joyeuse, d'un caractère si vif, si doux et si puissant, que j'ai envie d'en remercier Dieu. »

Tels étaient les élans auxquels s'abandonnait cette âme. Plus d'un a senti ces transports, mais sans les exprimer avec cette franchise et s'y livrer avec cette confiance. Lucette méritait-elle une passion semblable? Que de problèmes seraient résolus, si je pouvais répondre à cette question! Ce dont je suis toutefois bien convaincu, c'est qu'elle a compris et partagé souvent, sinon toujours, les sentimens dont elle était la cause. Jacques, qui en était venu à regarder son visage comme les marins regardent le ciel, pour y épier le moindre changement, Jacques a vu bien des fois cette charmante petite figure avoir tout à coup comme une dignité imposante. A l'instant même où elle se sent pénétrée par les rayons d'un véritable amour, point de femme qui ne prenne quelque chose d'auguste. Les véritables visions en ce monde, ce sont les aspects pleins de variété et d'éclat sous lesquels une même femme apparaît sans cesse à celui dont elle est aimée.

Parmi les mauvaises puissances qui pèsent sur notre vie et qui composent ce personnage sinistre que les anciens nommaient la

fatalité, il en est une dont je n'aime pas à parler, et que je suis bien forcé pourtant de faire intervenir dans ce récit. Lucette ne pouvait se dissimuler qu'en entrant dans la voie où la noblesse de ses nouveaux sentimens la poussait, elle devenait la promise de la misère. Une vieille tradition conservée dans les Pyrénées rapporte qu'un Mesrour trouva autrefois un trésor en Terre-Sainte. Si le fait est vrai, il y a longtemps que ce trésor n'existe plus. Jacques se demandait parfois avec anxiété ce que deviendrait sa maîtresse. Il s'était dit aux premières heures de cette liaison, transformée plus tard par un enchantement subit en un redoutable amour, il s'était dit : « Voilà une voyageuse à qui je donne un asile, je la renverrai ensuite au pays d'où elle vient. » Le moment était arrivé bien vite où il n'aurait point pu se tenir sans horreur de semblables discours. Luce elle-même avait changé. Cet avenir, qu'elle envisageait naguère avec une insouciante mélancolie, elle ne pouvait plus maintenant le regarder sans qu'un effroi douloureux se peignît sur son visage. Tous deux se taisaient sur leurs craintes; mais quand tout à coup, entre des paroles d'amour, leurs regards devenaient inquiets et sombres, ils comprenaient, sans se rien dire, qu'ils apercevaient le même spectre.

Un matin, on remit une lettre à Luce au moment où elle déjeunait avec Jacques. C'était un grand événement. Sainte-Marcelle semblait être devenu l'univers de Lucette. Qui pouvait lui écrire dans cette retraite? Mesrour éprouva un trouble qui alla en augmentant, et dont il lui fut bien impossible de cacher la violence, quand il vit sa compagne, à la lecture de cette missive, devenir embarrassée et songeuse. Une de ces lois qui dominent chez certaines natures les sentimens les plus tumultueux l'empêchait d'étendre la main vers cette lettre; mais Luce ne pouvait pas feindre d'ignorer ce qu'exprimaient ses yeux. — Jacques, mon cher Jacques, lui dit-elle, je vous en supplie, ne me demandez pas à voir ce qu'on m'écrit. — A ces paroles, il devint si pâle, je puis vous affirmer le fait, qu'il pensa tomber en défaillance, lui qui a reçu pourtant plus d'une blessure sans que la douleur ait jamais pu mettre son énergie à néant. Lucette eut un élan de tendresse et de terreur; elle vint à lui, toute tremblante, et lui jeta la lettre en l'embrassant. Jacques fut quelques instans sans pouvoir lire les mots qui étaient sous ses yeux. Quand le trouble qui l'avait envahi avec tant de violence se fut un peu dissipé, voici ce qu'il apprit.

Entre les créatures dont ses mauvais destins avaient rapproché la pauvre Luce, il en était une qui lui avait paru douée d'une certaine sensibilité, et, chose plus rare, exempte de toute moquerie. Or elle avait imaginé de s'adresser au seul être un peu sympa-

thique qu'elle eût trouvé sur la liste restreinte et malheureuse de ses relations. Un moyen, même dur, même laborieux, d'aller à la conquête du pain quotidien sans engager pour cela des trésors dont maintenant elle connaissait le prix, voilà ce qu'elle avait demandé à cette femme en lui racontant sa situation. On lui répondait par la triste démonstration de l'impuissance dont toutes ses honnêtes combinaisons étaient atteintes. Son talent de « grand maître, » comme disait Jacques, n'avait point rencontré chez les marchands de tableaux la même appréciation que chez son amant. Une esquisse qu'elle avait envoyée en secret avait subi des critiques telles qu'on jugeait inutile de les lui raconter. Quant à ces humbles travaux dont elle avait courageusement embrassé la pensée, ils exigeaient de cruelles épreuves pour n'amener que des résultats stériles. On finissait par lui conseiller timidement et tristement, il est vrai, de revenir à ce qu'elle avait quitté. On lui prêchait avec une sorte d'onction douloureuse une résignation qui n'avait rien de moral. Telle était en définitive la conclusion de la lettre qu'elle avait provoquée.

Lorsqu'il eut fini cette lecture, Jacques se leva impétueusement et serra Lucette entre ses bras. « Mon cher amour, s'écria-t-il, j'ai eu le cœur serré tout à l'heure par des craintes si cruelles, par de si terribles soupçons, que tout me semble maintenant sans amertume en songeant à ce que j'ai éprouvé. Tu m'aimes, voilà ce que cette lettre me révèle, et malgré ce qu'elle a de pénible et de vulgaire, elle ne me cause ni tristesse ni courroux. Quoi! tu voulais, mon enfant adorée, engager pour moi, pour notre amour, ces cruelles luttes avec la vie qui brisent les plus fortes volontés? Va! n'aie plus aucune inquiétude : tu es venue à moi, je te garde. Que Dieu me maudisse si je te chasse jamais de l'asile où sa volonté t'a conduite! » Ce disant, il eut une de ces émotions douces comme l'illusion, ardentes comme l'enthousiasme, qu'elle seule, cette Lucette, l'objet de maints jugemens sévères, je le sais bien, a eu le secret de lui donner.

VII.

« Parlez-moi donc de Mme de Fernelles, me disait une personne qui a déjà entendu cette histoire; c'est elle seule qui m'intéresse. Votre Jacques était trop heureux d'avoir une semblable amie. » Mme de Fernelles, c'est en effet, dans ce récit du moins, la gracieuse incarnation de la sagesse mondaine. Aussi la voyons-nous reparaître à l'heure fatale et suprême des pauvres amours que j'ai essayé de raconter. Mesrour, qui s'efforçait de s'ensevelir dans le sommeil pas-

sager où nous plonge le seul bonheur qui appartienne à cette terre, reçut un matin un petit billet de Camille. On avait à lui parler de choses importantes; on l'engageait à venir sur-le-champ. Il trouva Mme de Fernelles armée de son maintien le plus imposant. Il n'y avait pas à se tromper sur les paroles qui allaient sortir de sa bouche. Elle avait cet air onctueux et solennel que prennent nos amis quand ils vont se faire à notre endroit les ministres de la raison humaine. Avec cette rapide intuition de toute chose qui est son immense charme, Jacques comprit qu'il allait subir une de ces tortures qu'aucune loi ne pourra jamais abolir.

— Allons, lui dit-il, vous vous préparez à m'imposer la question ordinaire et extraordinaire; en ce moment, vous faites chauffer vos instrumens.

— Mon cher Jacques, répondit-elle, ne riez pas; le sujet que je veux aborder avec vous aujourd'hui est un de ceux qu'aucun homme n'a le droit de traiter avec légèreté... On m'a écrit de Paris...

Mais pourquoi transcrire tout ce discours? Vous l'avez entendu ou vous l'entendrez; il vous a été ou il vous sera profondément pénible. C'était le combat éternel livré par cette imposante et lourde phalange des argumens que vous savez aux rapides et enthousiastes insurrections du cœur. « Tous ceux qui aimaient Jacques se lamentaient, et ses chefs commençaient à s'indigner... » Mesrour l'interrompit. — Il y a des paroles, s'écria-t-il, qui m'irritent comme le rouge irrite les taureaux; épargnez-les-moi, je vous en supplie. Ma décision est prise depuis ce matin sur ce qui est le point essentiel de tout ce discours; demain ou après-demain, je vous l'apprendrai. Votre raison s'indignera peut-être, mais votre cœur m'approuvera, j'en suis sûr. Maintenant laissons là le côté le plus triste peut-être de cette vie où les aspects désolés ne manquent pas. Otez votre casque de Minerve, que vous avez cru devoir coiffer pour cette circonstance, et redevenez tout simplement une des femmes que j'ai le mieux aimées.

Cela fut dit avec tant de calme et de fermeté, que Mme de Fernelles reprit en effet l'aimable et indulgente physionomie qui lui était habituelle. Jacques resta quelques instans auprès d'elle, parlant de maintes choses avec abandon et une sorte de gaieté. Camille eut soudain un soupçon terrible au moment où il prit congé d'elle. Jacques la devina et lui dit en souriant : — N'allez pas vous imaginer au moins que je médite un dessein sinistre. Il y a dans le suicide à la Werther quelque chose de printanier qui ne me siérait plus. Rassurez-vous : si jamais je meurs de mort violente, ce sera par le fait de mon prochain et non par le mien. Adieu et serrez ma main sans épouvante, ce n'est pas celle d'un homme qui se dispose à se transformer en fantôme.

Quelques jours après cet entretien, voici la lettre que reçut Mme de Fernelles :

« Je suis arrivé à Paris ce soir; demain je pars pour le Sénégal. Il me semble que je vous écris d'outre-tombe, car j'ai dit adieu à Lucette dans la journée. La pauvre enfant n'a rien soupçonné. Cependant elle avait des larmes dans les yeux quand je suis parti. Depuis plusieurs mois, c'était la première fois que je la quittais. Elle toujours si résignée et si soumise, elle m'a dit : « Ne t'en va pas, » avec un accent où il y avait une tendresse impérieuse et presqu'irritée. Elle s'efforçait de sourire, mais tout à coup son regard a pris un éclat humide qui a failli amener chez moi une explosion de passion et de douleur. Son visage tel qu'il était en ce moment, je l'emporte dans mon cœur; c'est un portrait vivant fait par un maître immortel que je garderai tant que j'appartiendrai à ce monde. Je n'ai pas voulu qu'elle m'accompagnât. J'avais hâte de la quitter. J'éprouvais ce sentiment terrible qu'inspire l'agonie des êtres aimés. J'avais le désir et la terreur d'en finir avec ce déchirement suprême. Quand je me suis trouvé seul en voiture, je me suis mis à sangloter. Je sentais tomber le long de mes joues ces larmes abondantes et chaudes qui nous donnent une sorte de volupté pendant qu'elles coulent, parce qu'elles sont toutes chargées de notre bonheur, de notre bonheur qu'elles emportent comme les pluies d'orage emportent les fleurs ou la verdure d'un champ dévasté.

« Puisque je l'aimais ainsi, comment ai-je pu la quitter? Voilà ce que je veux vous dire en quelques mots. J'ai songé à la prendre hardiment pour ma femme. J'ai rejeté cette pensée, non point certainement par déférence pour l'opinion d'autrui : ceux qui m'auraient le plus sévèrement blâmé contractent tous les jours, aux applaudissemens de tous, les seules unions que je trouve vraiment dignes de mépris; mais, quoique profondément pénétré de certaines vérités qui ne peuvent être niées de nos jours que par des vanités intéressées ou puériles, j'ai gardé pour mon nom, pour mon nom que je ne désire transmettre à personne, une sorte de respect solitaire et farouche. Je suis le dernier rejeton d'une longue lignée où l'on a toujours suivi, en vue d'un certain idéal, à coup sûr, car ce n'est pas en vue de la fortune, qui n'a jamais rien eu à démêler avec aucun de nous, où l'on a toujours suivi, dis-je, des lois que je ne veux pas enfreindre. Je n'insisterai pas sur ce point-là davantage; vous qui me connaissez, vous m'avez compris. Seulement voici ce que je me suis dit et ce que je répéterais à la face du monde entier, sûr d'être cette fois avec la vérité, avec l'honneur : c'est qu'il ne peut s'élever contre moi ni d'entre les vivans, ni d'entre les morts, aucun blâme dont je doive avoir cure : s'il est vis-à-vis de

ma chère idole, de cette idole faite de ce que mon âme a de plus passionné, mon sang de plus chaud, de mon amour en un mot, un sacrifice que je ne puis ni ne veux faire, il en est un autre qui m'est permis et que je ferai. On m'a bien des fois accusé d'être un homme léger, sans mœurs, disaient quelques bouches sévères : eh bien! ce qui est vrai, c'est qu'il n'est pas une seule femme, parmi celles mêmes dont m'a rapproché pour le moins d'instans ce qu'on est convenu d'appeler le caprice, qui n'ait fait naître en moi les émotions les plus profondes et les plus sérieuses pensées. Quand je crois avoir surpris chez une créature humaine la moindre étincelle de ce feu mystérieux que Dieu s'était réservé, qu'il nous a donné à regret, qui a la toute-puissance à la fois de sa bonté et de sa colère, cette créature-là, même en dépit de tous mes vouloirs, prend pour moi quelque chose de sacré. Comment donc devais-je traiter celle qui m'a fait connaître de cette flamme divine tout ce qu'une âme peut enfermer? Rejeter dans le néant un être que j'en avais tiré pour en faire mon bien, ma joie, mon trésor, rendre à toutes les misères, à toutes les abjections de la vie celle à qui j'avais donné l'hospitalité dans mon cœur, cela m'eût été impossible. Madame, un certain Jacques de Mesrour, avant de se croiser, laissa tout ce qu'il possédait aux pauvres. J'ai fait pour mon amour ce que mon ancêtre fit pour la charité. Luce, en apprenant mon départ, saura demain qu'elle est en possession du peu qui m'appartenait. Je lui laisse ma maison de Sainte-Marcelle, cette maison où elle est venue me demander asile. Que fera cette créature bien-aimée, à qui je donne tout ce que je puis donner? Je n'en sais rien. La goutte d'eau que j'ai recueillie dans ma main, et dont je désire aujourd'hui qu'un miracle fasse une perle, tombera probablement dans la poussière. Vous le pensez, n'est-ce pas? Moi, je veux en douter; en tout cas, je suis la loi de toute ma vie, j'obéis à tout mouvement de mon cœur, n'importe comment vous voudrez l'appeler, élan, inspiration, fantaisie, qui ne froisse pas l'honneur, c'est-à-dire la seule idée humaine dont j'aie gardé le souci, car chaque jour, madame, je vous l'avouerai, je me sens plus étranger à toutes les choses de ce monde. Est-ce une bonne ou mauvaise pensée? Je l'ignore, mais je me dis : N'importe à quel brasier on l'enlève, point de charbon qui ne purifie les lèvres. Qui sait ce que je devrai peut-être à la passion qui indignait tant, me disiez-vous l'autre jour quand je vous ai interrompue, tous les cœurs honnêtes et tous les esprits sensés?... »

PAUL DE MOLÈNES.

DU

SYSTÈME NERVEUX

I. *Leçons sur la physiologie et la pathologie du système nerveux*, par M. Claude Bernard, de l'Institut, etc., 1858. — II. *De la Vie et de l'Intelligence*, par M. Flourens, 1858. — III. *De l'Électrisation localisée*, etc., par le docteur Duchenne, de Boulogne, 1855. — IV. *Traité des Applications de l'électricité*, par M. A. Becquerel, 1857. — V. *Leçons sur les effets des substances toxiques et médicamenteuses*, par M. Claude Bernard, 1857.

C'est un grand inconvénient pour une science que d'être trop voisine de la métaphysique; elle ne risque pas seulement d'y perdre en clarté et en rigueur, on veut encore qu'elle rende raison de faits inexplicables. C'est ce qui arrive un peu à la physiologie. Elle traite des objets les plus élevés peut-être de nos connaissances, et va d'un côté jusqu'aux relations de l'esprit avec la matière, tandis que de l'autre elle touche aux fonctions les plus simples et les plus familières de l'organisation, et l'on exige qu'elle explique les unes comme les autres. Tandis que chacun se contente d'apprendre des physiciens les manifestations et les effets, les lois de la pesanteur, sans s'inquiéter de la nature même ni de la cause première de cette force, il ne suffit à personne de connaître les faits de la science de la vie; on veut que les physiologistes exposent et raisonnent tout à la fois. On néglige volontiers l'étude minutieuse des manifestations et des lois de la force vitale, des causes principales qui en arrêtent ou excitent le développement, pour arriver aussitôt à la connaissance de la nature même de la vie, de la pensée, de la sensibilité et de l'action d'une volonté, qui n'a nulle apparence matérielle, sur des substances solides comme les nerfs ou les muscles. La physiologie enseigne quel chemin suit l'agent nerveux, d'où il vient et où il va,

le point précis où il se forme, elle distingue les organes conducteurs de l'agent nerveux de ceux qui le produisent, de même que la physique démontre quels métaux conduisent l'électricité, quelles machines la dégagent, puis en expose les effets divers. La précision a pénétré dans chacune de ces deux sciences, mais la première ne satisfera personne tant qu'elle ne dira rien de plus sur l'essence même de la force qui est mise en jeu. C'est sans doute, à un certain point de vue, un avantage pour cette science que d'être ainsi élevée jusqu'au niveau de la philosophie, et c'est une preuve que sa supériorité sur toutes les autres n'est pas méconnue. On conçoit d'ailleurs que les hommes soient plus curieux de cette étude que de toute autre. Soit; mais c'est aussi un danger, car cette tendance, qui peut la faire admirer de ceux qui l'ignorent, peut souvent fausser l'esprit de ceux qui la savent et la faire dédaigner par ceux qui tentent d'y trouver ce que doit avant tout offrir une science, l'exactitude et des faits.

L'étude du système nerveux surtout se complique naturellement des plus graves problèmes, et cette étude est le but principal de la physiologie. Si dans les phénomènes nerveux on pouvait rendre raison de tout, expliquer toute chose, les causes comme les effets, les bien connaître ne serait plus savoir une partie de la science, une branche de la physiologie; ce serait presque savoir toute science, et en particulier la philosophie proprement dite, car la sensibilité connue dans ses profondeurs supposerait une science complète de l'être. Malheureusement nous n'en sommes pas là, et il faut se dire que la science contient, qu'elle contiendra toujours sans doute bien des parties mystérieuses. Dans la simple action de lever le bras, il faudrait, pour ne rien laisser d'obscur, expliquer le raisonnement qui nous y porte, la volonté qui en décide, la transmission de la volonté qui fait enfin contracter les muscles. Rendre clairement compte de tout cela serait impossible, mais on peut distinguer les divers phénomènes, écarter d'abord ceux qui sont de la compétence de la physique et qui s'expliquent par la théorie du levier, puis laisser la pensée et le raisonnement dans le domaine de la philosophie, et garder pour la physiologie la transmission de la volonté aux muscles qui doivent se contracter. Les phénomènes vitaux sont assujettis aux lois générales, et il faut avant toute chose déterminer dans ces actions compliquées ce qui peut et ce qui doit être le résultat des causes recherchées par d'autres sciences, ou de phénomènes placés au-dessus des connaissances positives, pour n'étudier enfin que ce qui doit faire partie de cette science spéciale à laquelle on a donné le nom de physiologie.

On conçoit ainsi qu'il y ait deux manières de considérer les phé-

nomènes physiologiques, de même qu'il y a deux parties dans le système nerveux. On peut rechercher les causes de la force vitale ou bien les manifestations de cette force, comme on peut étudier le cerveau, siége physique de la pensée, ou les nerfs, qui conduisent les sensations et les volontés. La partie philosophique est très obscure, et il faut ici, comme toujours, connaître la partie réelle et positive avant de raisonner sur le reste. C'est de la réalité et de l'expérience que nous voulons parler aujourd'hui. Il suffira d'exposer les derniers progrès de la physiologie dans cette voie, et en particulier les travaux récens d'un grand physiologiste, digne successeur de M. Magendie, M. Claude Bernard. Le système nerveux dans ses usages divers, l'action de certaines substances sur ce système, l'analogie de l'agent nerveux avec l'électricité, ont été l'objet d'études spéciales et curieuses depuis quelques années. On s'attachera surtout à ces études sans insister sur les problèmes les plus connus du système nerveux, et qui tiennent aux parties les plus élémentaires de la science. Et pourtant, qui donc connaît d'une manière complète les élémens même de la physiologie?

I.

Les anciens anatomistes n'ignoraient pas seulement les usages du système nerveux, ils n'en connaissaient pas l'existence. Ils confondaient les nerfs avec ces cordes blanches et tendineuses qui unissent les muscles et les os sous le nom de ligamens ou de tendons. Dans le langage vulgaire, la même confusion subsiste, et il n'est pas rare de voir des gens se plaindre de ne pouvoir marcher, parce que leur nerf, disent-ils, est distendu ou durci. Hippocrate eût peut-être parlé ainsi, mais il n'est pas certain qu'Aristote ne fût pas un peu plus habile, car il a décrit avec soin le nerf optique de la taupe, ce qui semble au premier abord un choix singulier. D'ailleurs il nie tout rapport entre le cerveau et la sensibilité. Hérophile, qui, selon Galien, doit être considéré comme le plus grand anatomiste de l'antiquité, confondait encore les nerfs avec les tendons, mais il leur attribuait un certain rôle dans les sensations et même dans les mouvemens volontaires. C'étaient là seulement des vues intelligentes, mais nullement des propositions démontrées, car plus tard Celse, Asclépiade et Arétée ne distinguaient pas encore les nerfs des tendons, et ce n'est guère qu'avec Galien qu'on arrive à une connaissance, sinon plus raisonnable, du moins plus raisonnée, du système nerveux. Si la partie anatomique même a fait de grands progrès depuis les descriptions que donne Galien, on peut dire, je crois, que la partie physiologique ne s'est guère perfectionnée jusqu'à la

fin du siècle dernier. Une différence réelle entre les nerfs qui transmettent la sensibilité et ceux qui conduisent la volonté ou le mouvement, entrevue quelquefois, n'avait jamais été clairement établie. Galien faisait venir les uns de la moelle et les autres du cerveau. Il faut arriver non pas seulement à la physiologie moderne, mais à la physiologie récente de ces quarante dernières années, pour obtenir quelques notions claires sur ces difficiles problèmes, et encore verrons-nous que ces notions sont restées incomplètes, et que bien des choses, comme disait Sénèque, se meuvent toujours dans les ombres d'un secret impénétrable. Nous ne ferons donc pas ici l'histoire minutieuse de chaque progrès du savoir, et nous entrerons tout de suite en matière.

Que se passe-t-il lorsqu'une impression reçue du dehors vient provoquer un mouvement? On répond que cette impression est transmise par les nerfs au cerveau, qui, en vertu de l'excitation qu'il reçoit, réagit à son tour, et, envoyant une excitation nouvelle à l'extrémité du membre, irrite le muscle ou les muscles : ceux-ci se contractent, se raccourcissent, et le mouvement est exécuté. Tout cela paraît fort compliqué, et ce double trajet est un peu long. Il semble que toutes ces actions et réactions sont inutiles, et que le raisonnement et l'excitation pourraient bien avoir lieu dans le membre lui-même, sans que le cerveau intervînt. Il n'en est pourtant pas ainsi, et les preuves abondent : si l'on coupe tous les nerfs d'un membre, aucune sensation n'est perçue, aucun mouvement ne peut être produit; la communication avec le cerveau est donc indispensable à la sensibilité et à la contractilité volontaire. A première vue, la rapidité de ces excitations diverses paraît excessive, et l'on a parfois donné la simultanéité apparente de l'impression, de la réflexion et du mouvement, comme une preuve que cette transmission et ce retour étaient impossibles. Cette rapidité pourtant n'est pas infinie, comme on l'a cru, et quoiqu'il soit difficile de la mesurer, on a pu s'assurer pourtant par des comparaisons qu'elle n'avait rien de merveilleux. Haller calculait que cette vitesse était de neuf mille pieds par minute, ce qui n'est pas très considérable auprès de la vitesse de la lumière et de l'électricité. Sauvage croyait à trente-deux mille quatre cents pieds, et un autre physiologiste à plus de cinquante-sept millions de pieds par seconde; mais c'étaient des conjectures et non des expériences. Valentin avait observé un pianiste qui, doué d'une grande agilité, pouvait fléchir son doigt trois cent vingt fois par minute, c'est-à-dire faire parcourir à l'agent nerveux trois cent vingt fois en une minute la distance qui sépare le bout du doigt du cerveau. En évaluant cette distance à deux pieds et demi, on conclut seulement à une vitesse de treize pieds par seconde. En

prenant des exemples chez les animaux qui paraissent avoir la plus grande rapidité dans les mouvemens, et par conséquent dans les impressions, les insectes, on a vu que quelques-uns peuvent étendre et fléchir leurs ailes sept mille fois par seconde, ce qui donne une vitesse de cent onze pieds. Enfin, dans des expériences plus récentes, M. Helmholtz, avec un appareil ingénieux, a mesuré pour la transmission de l'agent nerveux une vitesse de quinze à vingt mètres par seconde. Dans le même temps, le son parcourt dans l'air plus de trois cents mètres, la lumière sept mille lieues, et l'électricité une distance plus grande encore. Il n'y a là rien de merveilleux, ni qui soit en dehors des phénomènes les mieux connus de la physique élémentaire.

Ainsi on distingue une sensation avec transmission au cerveau, excitation, puis nouvelle transmission avec mouvement. Ces deux transmissions, celle de l'impression reçue et celle de l'excitation nécessaire à la contraction du muscle, se font-elles par le même organe? En d'autres termes, les mêmes nerfs président-ils à la sensibilité et au mouvement? On savait depuis longtemps que celle-là peut être perdue, tandis que celui-ci reste intact, et Galien lui-même avait observé des paralysies des deux ordres; mais il a fallu des siècles pour que l'on pût conclure d'une manière certaine de la différence des fonctions à la différence des organes, et c'est il y a quarante ans à peu près que Charles Bell annonça que tout nerf émanant de la moelle épinière est formé de deux parties, l'une antérieure qui préside aux mouvemens, l'autre postérieure qui transmet les sensations. Chacune de ces parties se subdivise ensuite à l'infini et va porter dans les muscles et sous la peau la motricité et la sensibilité. Ces deux sortes de nerfs doivent être parcourus en sens inverse par l'agent nerveux. Dans les uns, il se propage de la périphérie au centre, dans les autres, du centre à la périphérie, car le cerveau reçoit les impressions et commande les mouvemens. Cette découverte de Charles Bell était sans doute importante, mais elle resta longtemps peu connue. Il ne l'avait publiée que dans un livre tiré à peu d'exemplaires et distribué à des amis. Il était d'ailleurs peu expérimentateur; ses observations n'avaient pas toute la netteté et la précision que les premières expériences d'un savant jeune alors, mais déjà célèbre, introduisaient dans la physiologie, et la division des nerfs ne fut admise par tout le monde que le jour où ce savant lui-même, M. Magendie, l'eut démontrée.

L'anatomie, la pathologie eurent bientôt confirmé ce que le raisonnement seul aurait suffi à prouver, mais le raisonnement n'est rien aux yeux du physiologiste, et, disait M. Magendie, on doit avoir des yeux et pas d'oreilles. Il y eut désormais deux sortes de nerfs,

deux systèmes nerveux pour ainsi dire; mais il faut remarquer tout d'abord que les fonctions de ces systèmes sont loin d'être indépendantes, et que les deux ordres de phénomènes sont solidaires. Il est assez difficile de concevoir un être vivant et sensible qui ne peut se mouvoir, et les allégories qui décrivent la transformation d'un homme en rocher ou en arbre sont toujours terribles et effrayantes. Dans les expériences même, la distinction peut rarement être complète, et bien des erreurs sont possibles. Chez les animaux, la sensibilité ne se traduit que par le mouvement, et l'on peut facilement confondre l'insensibilité avec la paralysie des nerfs moteurs, et réciproquement. Aussi les difficultés sont-elles grandes. Les membres devenus insensibles perdent bientôt une de leurs facultés précieuses, le sens musculaire, qui leur permet d'apprécier l'énergie de leurs contractions et la portée d'un effort donné. Ils déploient tantôt plus, tantôt moins de force qu'il n'est nécessaire. Un animal paralysé seulement quant à la sensibilité marcherait fort mal et même ne marcherait pas, car il ne saurait quels efforts faire pour soulever ses pattes, et il ne distinguerait pas le moment où elles sont soulevées de celui durant lequel elles reposent à terre. On verra mieux encore tout à l'heure quelles sont les relations intimes de la sensibilité et de la volonté. L'habitude de certains mouvemens, la tendance à exécuter avec le membre droit un mouvement analogue à celui du membre gauche, les dispositions anatomiques qui souvent empêchent un muscle de se contracter indépendamment de ses voisins, peuvent amener bien des causes d'erreur.

Le cours de physiologie professé par M. Bernard au Collége de France pendant les années 1856 et 1857 a été surtout consacré à l'étude des phénomènes nerveux; le savant professeur a perfectionné la distinction entre les nerfs du mouvement et ceux du sentiment, il a démontré les fonctions, les effets de la section, de l'irritation et de l'empoisonnement des uns et des autres. Il a éclairci bien des points de l'histoire de ces nerfs, il a expliqué et rectifié quelques erreurs qui avaient pénétré dans la science dès les premiers jours mêmes de la découverte de Ch. Bell, et qui l'avaient compromise. Un exemple montrera par quelle série d'efforts et de recherches délicates la science doit passer pour arriver à ces rectifications. Magendie, après quelques expériences qui avaient confirmé la distinction entre les nerfs moteurs et les nerfs sensitifs, s'était aperçu tout à coup que les racines motrices étaient sensibles; il avait reconnu presqu'en même temps que la section d'une racine sensible éteint la sensibilité de la racine motrice correspondante. La sensibilité du nerf moteur provenait donc de filets du nerf sensitif, dont les fibrilles extrêmes s'unissent aux nerfs du mouvement et retour-

nent avec eux jusqu'à la moelle. Effectivement, lorsqu'on éthérise un animal, on voit la sensibilité disparaître d'abord dans la racine motrice, puis à la peau et enfin dans la moelle, et il est clair que la sensibilité doit disparaître d'abord à l'extrémité des nerfs, puis dans les parties centrales. Elle doit suivre une marche contraire, lorsqu'elle reparaît.

La sensibilité des nerfs moteurs due au retour, au repli des nerfs sensitifs, avait été appelée la sensibilité récurrente. Les expériences avaient été souvent répétées par Magendie et ses élèves, lorsque M. Longet, qui avait eu peut-être quelques droits à cette découverte, voulant faire des observations nouvelles, prépara des animaux par le procédé connu, et remarqua que jamais la racine motrice n'était sensible. L'expérience, a-t-il dit, fut répétée trois cent trente fois, et jamais la sensibilité ne fut constatée. M. Magendie tenta de renouveler ses expériences, et à son tour il ne retrouva plus la sensibilité récurrente tant de fois observée par lui. Ce qu'il avait vu en 1822, il ne pouvait plus le voir en 1839, et pourtant les conditions paraissaient les mêmes, les animaux étaient de même espèce, le même opérateur agissait, les instrumens étaient identiques. Que conclure? Les animaux avaient-ils perdu une faculté, peu importante peut-être, mais réelle? Avait-on mal vu dans un des deux cas? Cela était peu probable. M. Magendie s'occupait peu, comme on sait, de chercher des conclusions, il était sûr de l'habileté de ses mains et de sa précision, et il se contenta d'imprimer les deux faits avec son dédain supérieur pour les théories.

Les choses en restèrent là pendant quatre ans, et la sensibilité récurrente avait disparu de la science, lorsque M. Bernard y appliqua les qualités de son esprit et de son scalpel, non plus comme un élève de Magendie, mais comme un maître. Les expériences de M. Longet furent très exactement répétées, et le résultat fut d'abord identique; mais il remarqua bientôt quels troubles doit produire dans l'organisation une expérience qui tranche la peau du dos, ouvre l'épine dorsale et dissèque la moelle épinière. La peau même devient moins sensible, et la douleur et l'épuisement produisent un effet analogue à celui du chloroforme. Il fit reposer l'animal; au bout de quelques heures, la sensibilité de la peau reparut, et bientôt après la sensibilité récurrente était retrouvée. L'expérience fut souvent répétée, et toujours le nerf moteur irrité aussitôt après l'opération était insensible, tandis que le contraire arrivait quelques heures après. Si Magendie et M. Longet avaient obtenu des résultats opposés en 1822 et en 1839, c'est que le hasard avait voulu que dans le second cas les chiens eussent toujours été observés immédiatement après l'opération, tandis que dans le premier ils avaient

été préparés quelques heures d'avance. Il faut remarquer toutefois qu'on ne doit pas trop tarder, car l'inflammation est bientôt assez grande pour nuire à la sensibilité. Il est nécessaire que le sujet de l'expérience ne soit spécialement ni trop, ni trop peu irritable, qu'il soit vigoureux, qu'il ait mangé, que dans l'opération les racines sensibles ne soient ni coupées, ni même blessées; il faut avoir des instrumens choisis, ne pas oublier que chez le chien les racines nerveuses sont revêtues d'une gaîne spéciale qui n'existe pas chez l'homme; il faut avoir enfin pour soi l'habileté, la science et quelquefois le hasard.

Outre ces nerfs sensitifs ou moteurs, je dois mentionner encore, sans insister, le système nerveux qui préside aux mouvemens involontaires des organes internes, c'est-à-dire le grand sympathique. Il est encore moins connu que l'autre. Il présente d'abord cette singularité que, quoiqu'il anime tous les organes internes, la section du grand sympathique ne leur fait pas perdre immédiatement leurs mouvemens ni toutes leurs facultés. Ainsi le cœur séparé du corps peut battre quelque temps. De plus le mouvement de l'agent nerveux dans ces nerfs semble plus lent que dans les autres, quoique souvent les passions, les sensations les plus rapides et les plus fugitives traversent le cerveau et agissent sur l'organisation d'une façon qui paraît instantanée. Les émotions violentes qui excitent le nerf facial et les nerfs respiratoires ont aussi une action incontestable sur le cœur et les glandes, à tel point que l'on a voulu assigner à chaque organe des relations avec une passion différente. Même des savans, influencés sans doute par les habitudes du langage, ont tenté d'associer le cœur à l'émotion de la joie, le foie à celle du chagrin ou de la tristesse, etc. Rien n'est plus faux, et dans les passions ces organes participent seulement au désordre général, quoiqu'on puisse dire peut-être que leur rôle y est d'autant plus actif qu'ils ont une disposition plus grande à être altérés. De là l'influence des passions sur les maladies. Les effets des premières se propagent en rayonnant du cerveau à la moelle épinière, et de celle-ci dans tout le système nerveux. Ce qui arrive de spécial est purement individuel. Une chose pourtant est remarquable et connue dans le système du grand sympathique : tandis que les contractions qu'il détermine sous l'influence des irritans sont plus lentes que les autres à se produire, elles sont aussi plus persistantes. Irritez un nerf du bras, vous produirez aussitôt un mouvement ou une douleur; mais l'irritant enlevé, la contraction cessera, ou la douleur sera calmée. Un irritant appliqué sur un nerf du système sympathique, sur un nerf de la vie organique, comme on dit depuis Bichat, ne produira pas d'effet immédiat ni passager. Il semble que le cerveau lui transmette de temps

en temps une certaine somme d'agent nerveux qui est dépensée ensuite peu à peu. Ce système serait semblable ainsi à une bouteille de Leyde, inerte par elle-même, mais qui, chargée d'électricité, agit ensuite à son tour, et perd peu à peu son fluide par des décharges qui semblent lui être propres. Ceci explique en partie pourquoi, dans le sommeil, le cœur bat avec une rapidité toujours égale, quoique la sensibilité et les mouvemens des membres aient en grande partie cessé. Le système sympathique agit alors par lui-même, comme un producteur d'agent nerveux, quoiqu'il n'en produise point; mais il a reçu de l'encéphale, pendant la veille, la somme d'agent nerveux qu'il dépense durant le sommeil. Ajoutons enfin que M. Flourens a vu depuis longtemps que les filets de ce nerf ont une sensibilité très obtuse, et que M. Bernard a observé ce fait singulier, que la section du grand sympathique élève la température du corps, tandis que celle des nerfs du mouvement et de la sensibilité l'abaisse. C'est un résultat qu'aucune théorie ne pouvait prévoir et ne peut expliquer.

Quant aux nerfs des organes des sens, ils mériteraient une étude à part, car ils ont chacun une sensibilité propre, et lorsqu'on les irrite, on ne produit ni douleur ni mouvement, mais une sensation particulière et différente pour chacun d'eux. L'excitation du nerf optique lui fait transmettre au cerveau l'impression de la lumière, comme il arrive à la suite d'un coup frappé sur l'œil, et ainsi des autres. Ces nerfs ne peuvent point se remplacer, et chacun d'eux a des propriétés spéciales; sans cela, ils serviraient tous indistinctement à la vue, au toucher, au goût ou à l'ouïe, ce qui n'est pas. A ce propos, nous ne ferons qu'une seule remarque, relative aux impressions que la plupart d'entre eux transmettent. Ces impressions sont dues à un certain état des nerfs sensoriels, et non point aux qualités réelles des corps extérieurs. La lumière n'est pas lumineuse, le son n'est pas sonore; mais certaines vibrations de l'éther ou de l'air mettent des nerfs déterminés dans un état tel que nous éprouvons la sensation de la lumière ou du son. Entre cette sensation et la réalité, il n'y a point d'analogie appréciable. Autant il est faux de dire que nous sommes trompés sans cesse par nos sens, autant il est juste de distinguer ce qu'ils nous transmettent de ce qui les affecte. Le son et la lumière existent seulement comme vibration : faites vibrer un diapason près de la main, et vous aurez la sensation d'un chatouillement. Pour que cette même sensation soit perçue comme son, il faut que quelque chose soit ajouté aux vibrations, et cette condition n'est attachée qu'au nerf auditif. Réciproquement aussi, par un irritant ou par l'électricité, on produit l'impression d'une irritation du nerf optique, c'est-à-dire une impression lumi-

neuse, sans qu'aucune lumière soit obtenue. Dans un procès jugé en Allemagne, un homme prétendait avoir reconnu un voleur à l'aide de la lumière éclatante produite par un coup de poing qu'avait asséné ce voleur imprudent : il se trompait ou trompait les juges. Son œil avait vu la lumière, sans que rien eût été éclairé. On pourrait en dire autant de tous les nerfs sensoriels. Ils nous révèlent l'existence du monde corporel, mais ils ne nous apprennent rien touchant sa nature et son essence.

II.

Trois théories ont successivement expliqué l'action des poisons, des médicamens et des alimens sur l'organisation : celle des chimistes, celle des physiciens et celle des vitalistes. Pour les premiers, le poison ou le médicament (1) cause la mort, la maladie ou la guérison par une altération reconnaissable des solides ou des liquides de l'économie. Pour les physiciens comme Borelli ou Boerhaave, il y a dans tous ces cas changement dans les conditions physiques auxquelles sont liés les phénomènes de la vie. Enfin les vitalistes, et l'école de Montpellier en particulier, ont attribué aux substances toxiques une action directe sur ces forces peu connues que Bichat énumérait et distinguait, et que l'on confond maintenant sous le nom générique de force vitale. On a longtemps cherché la vérité au milieu de ces opinions diverses, et on ne la trouvera que le jour où l'on apercevra clairement, ce que l'on commence à entrevoir, qu'elles sont vraies ou fausses suivant les cas, et que les substances organiques ou minérales peuvent agir chimiquement, mécaniquement, et quelquefois aussi, dans l'état actuel de la science du moins, non pas sur la force vitale, mais sur le système nerveux. Ainsi l'acide sulfurique désorganise les tissus; les tartrates enlèvent au sang son oxygène; certains sels de fer lui en donnent un excès, toutes choses faciles à observer et à mesurer : voilà pour la chimie. D'autres substances, assez rares, peuvent ralentir l'écoulement des liquides ou l'accélérer. C'est du moins ce que pense M. Poiseuille et ce qu'il paraît avoir démontré par d'élégantes expériences. Il a vu que l'eau chargée d'alcool s'écoule moins vite que l'eau pure dans les mêmes conditions. La circulation d'un sang chargé d'alcool doit donc être ralentie. En effet, le sang circule très lentement chez les gens ivres. L'eau chargée de certains sels de potasse coule plus vite que l'eau pure; par conséquent l'azotate de potasse doit activer

(1) La distinction entre l'un et l'autre est superficielle, et presque tout médicament est un poison, si la dose est plus forte.

la circulation, et en effet il agit sur les phénomènes de l'ivresse.

Enfin il est des substances qui ont une action directe sur le système nerveux. Un jour peut-être, on découvrira que c'est une action chimique ou physique sur la substance des nerfs ou sur un agent nerveux inconnu. Pour le moment, il faut admettre le fait sans tenter de l'expliquer et l'employer à l'étude des phénomènes qui nous occupent. On connaît depuis longtemps quelques-unes de ces substances dont les médecins se servent dans des cas de paralysie. Ainsi l'on a souvent obtenu de bons effets de la strychnine, et en sens inverse il est clair que, dans les empoisonnemens qu'elle cause, les accidens tétaniques, le spasme musculaire, la raideur, les fourmillemens, les convulsions, en démontrent l'action immédiate sur le système nerveux. C'est M. Fouquier qui conseilla le premier de l'employer contre la paralysie, et elle n'a pas toujours été inutile. L'action de la strychnine sur l'organisme ne peut dans tous les cas s'expliquer, aujourd'hui du moins, par aucune théorie de la chimie ou de la physique. En outre, une substance singulière, découverte dès l'année 1575, mais dont les propriétés ne sont connues que depuis peu de temps, le curare, agit d'une façon spéciale et évidente sur les nerfs. Il est formé par le suc d'une ou de plusieurs lianes mal connues, car il n'a jamais été scientifiquement préparé; on l'a toujours importé d'Amérique, et les voyageurs qui ont assisté à la confection du curare ne sont point d'accord sur la nature des plantes employées; mais que ce poison soit constitué par le suc du mancenillier, par celui de la racine de *woorara*, par l'essence de *worba corbacoura*, par le lait de l'*euphorbia cotinifolia*, du *guateria veneficiorum*, du *bejuco de mavacure*, etc., comme l'ont cru successivement La Condamine, Bancroft, M. de Humboldt, M. Boussingault, M. Goudot, cela est peu important pour nous. Ce qui est certain, c'est que depuis longtemps on connaît une propriété de ce poison regardée autrefois comme merveilleuse : il tue s'il est introduit dans une veine, mais on peut l'avaler impunément. C'est dans une dissolution de curare que les sauvages trempent ces flèches dont la moindre blessure est mortelle, tandis que la chair des animaux tués ainsi n'est nullement vénéneuse. D'un autre côté, et cette découverte est plus récente, les convulsions de l'animal, ses mouvemens, la rapidité de sa mort, tous les symptômes en un mot, démontrent une altération profonde du système nerveux. Cette altération n'est malheusement pas visible, mais peut-être est-il possible de savoir sur quels nerfs le poison agit, et si ses effets sont analogues à ceux de la strychnine. On vient de voir que le système nerveux n'est pas simple, et que les nerfs du mouvement sont distincts des nerfs de la sensibilité. Quels sont donc les nerfs lésés?

Sont-ce toujours les mêmes, ou bien l'animal meurt-il parce qu'il a perdu dans un cas la faculté de se mouvoir, dans l'autre celle de sentir? C'est ce qu'il importait de voir, et c'est ce qu'a vu M. Bernard avec tout le bonheur des gens habiles.

Un bœuf empoisonné par le curare meurt en vingt-cinq secondes à peu près, sans qu'aucune lésion explique cette mort rapide. La respiration pourtant est interrompue, mais le cœur continue de battre. Le poison agit donc peu ou point sur le système sympathique. D'un autre côté, si l'on envoie de temps en temps, par un soufflet convenablement placé, de l'air dans le poumon, en comprimant dans les intervalles la poitrine avec les mains, si, en un mot, on entretient une respiration artificielle, l'échange d'oxygène et d'acide carbonique recommence; le poison est bientôt détruit en vertu de cette espèce de combustion qui entretient la vie; l'animal renaît, et toute trace d'empoisonement disparaît. C'est là une preuve excellente de l'absence de toute lésion, de toute action physique ou chimique ordinaire, car si l'une de ces altérations existait, la vie ne reviendrait point. Les animaux à sang froid ressemblent fort aux animaux supérieurs, mais chez eux les phénomènes vitaux sont plus lents soit à se manifester, soit à disparaître. Or, si c'est sur l'un des premiers que l'on opère, sur une grenouille par exemple, le curare injecté sous la peau n'amène pas une mort immédiate. Il arrête la respiration non parce que le sang est coagulé ou ne peut plus arriver au poumon, ni parce que l'animal ne sent plus le besoin de respirer, mais simplement parce que les nerfs du mouvement sont paralysés et que, ces nerfs n'agissant plus sur les muscles de la poitrine, les côtes ne se soulèvent plus; il n'y a ni expiration ni inspiration. M. Bernard a donc vu que cette paralysie affecte les seuls nerfs du mouvement, tandis que la sensibilité persiste. Ainsi, lorsque la dose de poison n'est pas suffisante pour tuer l'animal, celui-ci cesse de se mouvoir, et l'on peut pincer, irriter ses membres sans qu'il les retire. A-t-il perdu la sensibilité? Non, et la preuve, quoique difficile, en est certaine. Si, avant d'empoisonner l'animal, on empêche le sang d'arriver dans ses pattes inférieures, ces pattes ne seront point intoxiquées avec le reste du corps, car le sang seul peut y amener le curare. Elles resteront donc dans leur état normal, et ne perdront ni leur motricité ni leur sensibilité. Eh bien! toute excitation, tout pincement des autres membres ou du corps fera mouvoir ces pattes restées saines, tandis que la partie supérieure n'en paraîtra point affectée et conservera une immobilité parfaite. Donc la partie empoisonnée sur laquelle porte l'irritation a perdu le mouvement par l'effet du poison, mais elle a gardé la faculté de sentir, puisque les pattes postérieures s'agitent violemment

comme pour fuir et échapper à la douleur. Il n'est pas nécessaire de réfléchir beaucoup pour comprendre cette démonstration, et il est clair que, dans ce cas, le système moteur est atteint, tandis que les nerfs sensitifs sont intacts. De plus, le curare agit directement sur les nerfs et non sur l'encéphale et les centres nerveux, car, si ces derniers avaient perdu leurs propriétés, les nerfs des pattes non empoisonnées n'auraient pu conserver les leurs.

La strychnine de son côté, que l'on extrait de la noix vomique, agit en sens inverse. Elle tue avec une grande rapidité, et pourtant, administrée avec soin, elle divise aussi les deux systèmes, mais en sens inverse. Elle éteint la sensibilité tandis qu'elle respecte le mouvement. Les animaux soumis à son action ne vivent pas longtemps; mais avant que n'aient commencé leur agonie et les convulsions violentes qui la terminent, il est possible de les observer. D'ailleurs ces convulsions mêmes sont les preuves que le nerf moteur est plutôt excité qu'endormi. Les mouvemens volontaires paraissent cependant avoir cessé, mais par une conséquence de la disparition de la sensibilité. Les nerfs peuvent bien encore faire contracter les muscles; quant aux causes qui agissent sur les organes pour déterminer cet envoi de l'agent nerveux, elles n'existent plus. Lorsqu'on oppose un obstacle à un mouvement de l'animal, celui-ci ne sait comment le vaincre, car il a perdu le sentiment de sa force; il ne distingue plus le poids ni le danger de ce qu'il veut fuir; il n'a nulle conscience de ce qui se passe ni sur lui, ni à côté de lui, et aucun de ses mouvemens n'a de précision. La sensibilité est donc une partie, une cause de la volonté; la volonté n'est peut-être, sous ce rapport, qu'une transformation de la sensibilité. M. Flourens a démontré que le siége de la volonté est cette partie du cerveau qui porte le nom de moelle allongée. Là est aussi celui de la faculté de sentir. L'une et l'autre se transmettent également par les mêmes organes. Les substances qui tuent le mouvement n'agissent point sur la volonté, tandis qu'elle disparaît avec la sensibilité. Dans l'empoisonnement par le curare, tout mouvement volontaire cesse, mais la volonté d'agir semble persister, tout impuissante qu'elle est. Dans l'empoisonnement par la strychnine, le mouvement reste intact, mais la volonté est abolie. Il y aurait à faire sur ce point des restrictions, des remarques et des distinctions, mais nous ne nous occupons que des faits, et l'on voit combien ces deux substances sont précieuses. L'emploi du curare et de la strychnine eût fait découvrir autrefois la division des nerfs en nerfs moteurs et nerfs sensibles. Aujourd'hui il a servi à la confirmer, et l'on conçoit combien de vérifications et d'expériences ces deux agens peuvent faciliter.

Les poisons agissent sur le système nerveux et nous aident à con-

naître les phénomènes généraux, mais pour les détails, pour la connaissance de chaque nerf et de ses usages, ils ne peuvent suffire. Un procédé se présente aussitôt à l'esprit : puisque les nerfs aboutissent tous au cerveau ou à la moelle et tirent de ces centres leurs propriétés, la section doit leur enlever toute puissance. En coupant successivement chaque nerf, en remarquant ensuite quelles parties sont paralysées, quelles autres restent intactes, on doit voir quels nerfs animent chaque membre, chaque organe. Si, après la section du nerf facial, la physionomie reste immobile et incapable d'exprimer aucun sentiment ni aucune passion, tandis qu'après celle du nerf optique l'œil n'est plus sensible à la lumière, on en conclut que le premier préside aux mouvemens de la figure et l'autre au sens de la vue. Tel est le procédé le plus usité en physiologie. Pour connaître les fonctions d'un organe, on enlève cet organe et l'on examine les désordres qui surviennent. En empêchant les animaux de respirer, on peut étudier l'influence de la respiration sur la composition du sang; en enlevant le foie, on a vu la production du sucre s'arrêter, et l'on a vérifié la fonction glycogénique. Les phénomènes dont s'occupent les sciences naturelles ne peuvent guère être artificiellement produits et directement étudiés comme les phénomènes physiques. Pour déterminer l'action de la chaleur sur les métaux ou d'un alcali sur un acide, on fait chauffer une barre de fer, ou l'on verse de l'acide sulfurique dans une dissolution de potasse, et pourtant, même en chimie, on n'arrive à connaître la composition d'un corps qu'après l'avoir décomposé. Dans presque toutes les parties de la physiologie, il en est de même, et l'on ne peut étudier un phénomène que lorsqu'il a cessé de se produire; mais depuis quelque temps on a fait pour le système nerveux une heureuse exception à cette règle. On a vu que les nerfs peuvent être soumis à des irritations qui déterminent des réactions quelquefois morbides, souvent normales, que l'on peut étudier. L'agent ou le fluide nerveux, comme on voudra, n'affecte pas seul les nerfs et ne porte pas seul aux muscles l'excitation qui les fait contracter; la plus mystérieuse des forces naturelles dont les hommes disposent a elle-même une action, sinon identique, du moins très analogue à celle de cet agent. L'électricité ou mieux le galvanisme peut produire la sensation et le mouvement avec une précision si grande et si naturelle que l'on a pu croire que tout mouvement était un phénomène électrique. On peut avec une pile étudier l'action et la fonction de chaque nerf en particulier, comme celles du système général, rechercher les effets de la section ou des maladies de ce nerf, en observer la direction, mieux que ne pourraient le faire les minutieuses observations de l'anatomie la plus détaillée.

Un nerf traversé par un courant électrique amène la contraction des muscles auxquels il se rend; mais ici une distinction est nécessaire. Le nerf ne transmet point au muscle l'électricité comme la conduirait un fil de fer ou de cuivre, tel que ceux qu'emploie le télégraphe électrique. Le phénomène est beaucoup plus complexe, et le nerf n'est pas purement passif. Le galvanisme agit sur le nerf, qui, à son tour, réagit sur le muscle. La propriété nerveuse est mise en mouvement, et le muscle est provoqué à se contracter. C'est là une question capitale dont tous les détails ne sont point élucidés, mais dont il faut connaître les difficultés pour avoir une idée un peu nette des faits qui nous occupent. Les muscles sont indépendans des nerfs et ont, pour ainsi dire, une vie spéciale. Ce ne sont point des substances inertes qui se contractent, comme le croient les enfans, lorsque les nerfs tirent les fibres qui les composent. Ils doivent bien aux nerfs leur sensibilité, mais la contractilité des muscles est indépendante et leur est essentielle. Cette contractilité, ou, si l'on veut, cette irritabilité, car ici la science est tellement obstruée de mots qu'il faut les prendre un peu au hasard pour ne point se perdre dans de stériles distinctions, se manifeste après toute excitation mécanique, électrique ou nerveuse. Haller connaissait cette propriété, mais il l'avait plutôt devinée que démontrée; elle est hors de doute aujourd'hui. En effet, un muscle privé de nerf se contracte encore s'il est traversé par un courant électrique, et ces contractions survivent même à la mort; elles disparaissent seulement d'autant plus vite que l'animal est plus parfait. Ainsi il est rare que l'irritabilité du muscle dure plus d'une heure chez l'homme, tandis que les muscles d'une grenouille morte depuis quinze ou vingt heures peuvent encore se contracter. L'affluence du sang, et surtout du sang artériel, paraît avoir une grande action sur la durée et sur l'existence de cette propriété. Enfin elle persiste aussi plus ou moins suivant le genre de mort, et les poisons qui tuent les nerfs ne tuent pas du même coup les muscles. Le cœur se contracte longtemps après que les nerfs du mouvement ont été paralysés par le curare et sont devenus incapables même de transmettre les irritations électriques. Outre la paralysie du mouvement et celle du sentiment, en voici donc une troisième, celle des muscles eux-mêmes indépendamment des nerfs. Tandis que le curare amène la première, la strychnine la seconde, celle-ci paraît pouvoir être artificiellement produite par le sulfo-cyanure de potassium. Sur ces points délicats, on ne peut insister, car l'esprit se perd lorsqu'on songe aux complications infinies que présente cette science si nouvelle et si peu connue. Les contradictions y abondent, et on y voit se multiplier ces phases scientifiques si fréquentes et toujours singulières, où une théorie, d'abord

vraie et triomphante, est renversée par une autre meilleure, qui explique plus de faits, et qui, à son tour, disparaît pour faire place à la première, démontrée de nouveau. Les nouvelles raisons sont excellentes, seulement elles sont diamétralement opposées à celles qui avaient d'abord fait prévaloir la théorie remise en honneur. Ainsi Galvani avait fait en 1790 sa célèbre expérience. Il avait suspendu une grenouille par un crochet de cuivre à un barreau de fer. La grenouille était morte, et pourtant aussitôt ses membres s'étaient agités. L'électricité qui agissait dans ce cas, Galvani l'attribuait à la grenouille elle-même, à ses muscles, et le fer et le cuivre n'étaient à ses yeux que des conducteurs. On sait que cette théorie, dès son apparition, fut combattue par Volta, qui attribuait au contraire le courant au contact du cuivre et du fer, et qui, en voulant démontrer son hypothèse, découvrit la pile à laquelle on a donné son nom. De son côté, Galvani continua ses expériences, et ce n'est qu'après sa mort que l'électricité voltaïque, d'ailleurs bien constatée et employée à tant d'usages, cessa d'expliquer la première expérience qui semblait l'avoir manifestée. On découvrit dans le muscle même de la grenouille un courant que Galvani, dans une expérience quelque temps oubliée, avait démontré en produisant l'électricité par la simple application du nerf crural sur la jambe de l'animal. Pourtant Volta ne se trompait pas en affirmant que le fer et le cuivre produisaient un courant électrique, et ils avaient ainsi tous deux à moitié tort, à moitié raison. L'expérience de Galvani a été souvent répétée depuis, et le phénomène exactement étudié. Il n'est pas spécial à la grenouille, comme une expression employée mal à propos l'a souvent fait croire. Ces animaux sont plus commodes pour les expériences, et voilà tout. Des courans identiques existent dans tous les muscles, et avec les appareils si sensibles dont les physiciens disposent aujourd'hui, on a pu les constater et en étudier la force, le sens, la production. M. Du Bois Raymond surtout s'est acquis dans ce genre de recherches une grande habileté et une juste renommée. Il a vu que l'électricité, mise en évidence par l'expérience de Galvani, est une électricité propre au nerf, mais au nerf moteur seulement. En outre, un autre courant est très appréciable dans le muscle lui-même; il est dirigé de la coupe longitudinale à la coupe transversale, sans qu'il soit possible de rendre ces deux courans solidaires l'un de l'autre. Aucun des deux n'existe dans la moelle épinière. A quoi donc sert cette extrême complication? On ne le sait, et il paraît impossible de le prévoir. L'électricité existe partout, se développe partout. Le moindre contact, la plus faible action chimique détermine un courant, ou, comme on dit pour les besoins de la théorie, sépare les deux

sortes d'électricité qui existent normalement dans toute substance; le fluide positif va d'un côté, le fluide négatif de l'autre. On conçoit que, dans l'organisme, où tant de corps se combinent ou se décomposent, où tant de muscles glissent les uns sur les autres à chaque instant, la dose d'électricité soit considérable et fort variable. Est-elle un résultat forcé, mais inutile, de toutes ces actions et réactions diverses, ou sert-elle en effet au mouvement et à la sensibilité? Pour acquérir là-dessus quelque certitude, il faudrait pouvoir la mesurer, établir une sorte de balance entre l'électricité produite et l'électricité consommée ; mais si des appareils délicats peuvent montrer qu'une substance est électrisée, si même il est possible de mesurer la charge d'une barre métallique ou d'une bouteille de Leyde, la chose devient impraticable lorsqu'il s'agit du corps d'un être animé, qui se charge à chaque instant et où se passent des combinaisons chimiques sans cesse activées et sans cesse ralenties, sans que l'on en puisse deviner la cause, sans surtout que l'on puisse connaître le moment précis de leur plus grande ou de leur plus faible activité. En même temps, le fluide se dégage sur toute la surface du corps. L'observateur même en fournit à l'animal qui est le sujet de l'expérience, l'air lui en enlève ou peut lui en donner. Rien ne saurait donc être précis dans cette partie de la science, et il faut savoir beaucoup de gré à ceux qui veulent bien s'y consacrer, car ils ont de grandes chances de passer leur vie à collectionner des faits dont les conclusions ne seront tirées qu'après eux.

III.

Avant de parler de l'agent nerveux lui-même et de son analogie avec l'électricité, il faut dire quelques mots de tentatives récentes qui ont fait beaucoup de bruit et qui méritent d'être connues. Pour être tout à fait clair et pour bien faire comprendre les relations du galvanisme avec les nerfs, je ne puis omettre l'action de l'un sur les maladies des autres. Les expériences dont je veux parler n'ont pas pour but principal d'éclaircir ces relations, et le médecin qui les a faites s'est préoccupé surtout des services qu'elles peuvent rendre à l'art de guérir, mais elles n'en doivent pas moins trouver place ici; à défaut d'intérêt même, elles exciteraient la curiosité. La physiologie d'ailleurs est bien près de la médecine, trop près, pourrait-on dire. S'il est vrai que toute science vient d'un art, il faut remarquer pourtant qu'une science n'est complète que lorsqu'elle est bien distincte de l'art qui lui a donné naissance. C'est cette distinction qu'il faut établir maintenant entre la physiologie et la médecine, non que

la seconde puisse se passer de la première, mais elle n'en doit être qu'une application; les physiologistes ne sont pas uniquement des médecins, mais ceux-ci ne peuvent guérir les maladies que s'ils connaissent l'état de santé. La chimie, dont le développement logique est un modèle excellent pour les autres sciences, était d'abord purement théorique, et les alchimistes lui faisaient faire peu de progrès. Les applications arrivèrent, et elle commença de se constituer. Aujourd'hui elle est assez avancée pour comporter des généralités. De même la physiologie, d'abord peu distincte de la philosophie, ne s'est perfectionnée que par une étroite union avec la médecine, comme les applications à la direction des navires ont contribué aux progrès de l'astronomie. Pourtant peu à peu la route est tracée, et les deux sciences doivent se séparer. Du moment que l'on a vu que la maladie et la mort étaient des modifications de la nature vivante, il a fallu étudier celle-ci, et la science de la vie s'est placée au-dessus de la médecine. Dans toutes deux, les procédés sont identiques, et l'expérimentation doit dominer. Magendie ne se serait jamais, comme Archimède, excusé envers la postérité d'avoir appliqué son génie à des inventions pratiques; mais les deux sciences sont assez avancées, assez importantes, assez compliquées, pour que chacune ait ses adeptes.

M. Duchenne de Boulogne, l'auteur des applications dont il s'agit, est un médecin plutôt qu'un physiologiste. Quoique son livre parle au nom des deux sciences, je doute qu'il se fût fort occupé des relations de l'électricité avec les nerfs et les muscles, s'il n'avait espéré y trouver des remèdes nouveaux. Il n'est pas d'ailleurs le premier qui ait suivi cette voie, et, si sa tentative est plus intéressante par la manière dont il l'a exposée, par les appareils qu'il a inventés, par la précision de ses expériences, et surtout par le progrès qu'elle a fait faire à l'étude de la physiologie, elle est loin d'être la première application de l'électricité à la pathologie. Les maladies sont toujours plus ou moins mystérieuses, et la tentation est grande d'employer pour les guérir ce qu'on ne comprend pas. C'est ce qui devait arriver nécessairement pour une force aussi singulière, aussi inexplicable dans sa cause que variable dans ses effets. Je ne parle point d'un essai tenté déjà avant Galien pour appliquer l'électricité à la guérison des malades, mais dès 1748 Jallabert avait remarqué l'action singulière des étincelles d'une machine électrique sur la rapidité du pouls, la chaleur du corps et même les mouvemens. Bientôt l'abbé Sans, et peu après Mauduyt et Mazars de Cazelles, publièrent des mémoires sur le même sujet avec des observations diverses, des raisonnemens et peu d'expériences. L'électricité devint alors à la mode, et chacun voulut en essayer. Malheureusement

quelques malades guérirent, et des apparences de succès encouragèrent les praticiens. On arriva ainsi peu à peu à torturer les malades par des applications faites au hasard d'une force terrible et inconnue, qu'on ne pouvait mesurer ni graduer, et qui, soit qu'on employât la bouteille de Leyde ou la machine électrique, pouvait produire et produisait des accidens graves. Quoique pour l'effet des remèdes nouveaux les illusions des médecins qui croient guérir égalent celles des malades qui se figurent être guéris, on ne pouvait méconnaître les paralysies nombreuses, et malheureusement les morts aussi causées par cette médicamentation inconsidérée, qui n'eut pas même pour effet de conduire à la découverte réservée à Franklin. Il est probable que des gens plus habiles auraient su conclure de l'identité dans les effets à l'identité dans la cause, et assimiler les décharges électriques à la foudre. Dans les nombreux accidens qu'ils ont causés, et que la plupart se sont bien gardés de raconter, les praticiens qui employèrent l'électricité ont dû observer quelques-uns de ces phénomènes singuliers qu'on rencontre rarement, puisqu'il ne meurt environ en France par an que cent quarante personnes frappées du tonnerre, et quatre mille dans le monde entier (1). Ils ont dû voir ces morts debout, ces vêtemens enlevés et transportés assez loin quelquefois, ces images imprimées sur le corps des individus foudroyés, ces surdités, ces amauroses, ces paralysies, ces brûlures. Voilà de quels phénomènes ils pouvaient parler, et dans ce cas leurs cruelles expériences eussent du moins servi à quelque chose.

Après la découverte de la pile, les essais recommencèrent avec plus de succès. M. de Humboldt en 1799, Aldini en 1804, puis Fabré Palaprat, firent les premières expériences, et quoique leurs instrumens fussent très imparfaits, quoiqu'une trop grande confiance dans le galvanisme le fît appliquer à la paralysie comme à la monomanie, à la cécité comme aux spasmes, aux maladies des nerfs comme à celles du sang, on ne peut reprocher que des illusions à ces expérimentateurs. L'électricité dynamique est plus commode et moins dangereuse que l'électricité statique. La vraie manière de l'employer fut pourtant découverte seulement vers 1825 par Sarlandière. Celui-ci faisait arriver l'électricité dans les muscles, en y enfonçant de petites aiguilles qui terminaient les conducteurs de la pile. Ce mode de traitement, l'électro-puncture, fut longtemps en usage, et les plus habiles médecins de notre temps, M. Andral, M. Rayer, M. Magendie, lui ont attribué d'heureux effets. Il n'était plus nécessaire alors d'électriser le corps tout entier, de faire passer le

(1) *Annales d'hygiène* (année 1855).

courant par tous les organes pour guérir une maladie locale. On pouvait condenser le fluide sur un point précis, à la surface de la peau ou au-dessous. En même temps, mieux qu'avec une machine électrique, il était possible de mesurer les doses et de graduer les décharges. On vit alors des effets divers se produire suivant que le courant passait dans le muscle d'une manière continue ou que le passage était par momens interrompu. Dans ce dernier cas d'abord, les effets chimiques sont supprimés, mais de plus l'action d'une pile dont le courant est rendu intermittent est plus grande que celle d'une pile plus forte à courant continu. Le courant continu le plus intense produit de la chaleur dans les membres, mais les contractions qu'il provoque sont insignifiantes. Les courans intermittens ont au contraire une triple action sur les muscles, à l'entrée du courant, à sa sortie, et dans l'intervalle de l'entrée et de la sortie. La sensibilité de la peau est plus excitée, mais les tissus sont moins désorganisés que dans le premier cas, les contractions sont plus fortes, et la répétition peut en être salutaire. Il est d'ailleurs inutile d'insister, car l'électro-puncture est à peu près abandonnée aujourd'hui, et si quelques praticiens guérissent encore avec l'électricité galvanique, ils ont renoncé du moins à se servir des piles ordinaires. A peine les emploie-t-on parfois, comme l'ont fait MM. Becquerel et Breschet, pour faciliter quelques réactions chimiques dans l'organisme. Les piles à auges ont été remplacées par des mélanges de poudre de zinc et de poudre de cuivre, ou mieux par des chaînes. On peut voir ces derniers appareils dessinés sur tous les murs de Paris. Le charlatanisme et les annonces quotidiennes attirent un peu trop les malades et éloignent peut-être trop les médecins; mais ces chaînes sont réellement des piles ingénieuses, fournissant, sous une forme légère et très maniable, une dose considérable d'électricité galvanique. On y ajoute d'ailleurs un petit appareil, qui se monte comme une montre et qui permet d'interrompre le courant.

La véritable électricité médicale, celle qui agit de la manière la plus évidente sur l'organisation, celle qui servira plus que l'électricité statique et l'électricité galvanique à expliquer les phénomènes nerveux, si ceux-ci ont des relations quelconques avec les forces connues de la nature, c'est l'induction. Celle-ci peut être facilement dosée, dirigée, interrompue. Les appareils qui la fournissent sont légers, commodes, élégans. Tout le monde d'ailleurs (sans bien connaître les détails, sans distinguer les appareils électro-magnétiques ou volta-électriques des magnéto-électriques), tout le monde sait que l'électricité ainsi nommée est due à l'action d'un aimant sur un corps conducteur, en général sur un fil de cuivre roulé autour de

lui. Lorsqu'un barreau aimanté est rapproché d'une telle bobine, le fil est aussitôt traversé par un courant qui s'interrompt quelques instans après pour recommencer si le barreau est éloigné, puis s'interrompre, puis reprendre si l'aimant est rapproché de nouveau, cesser encore, et ainsi à l'infini. On conçoit que les interruptions soient alors faciles à produire, car elles sont presque naturelles; on conçoit encore que, suivant la longueur du fil, la force de l'aimant, la rapidité de son mouvement, on puisse mesurer la dose. Le courant d'induction produit par un barreau aimanté peut d'ailleurs agir à son tour sur d'autres fils de cuivre qui, disposés convenablement, peuvent créer d'autres courans induits. Un même instrument peut ainsi donner des courans du premier ordre, du second, du troisième, courans dont on a étudié les effets divers. Le premier appareil de ce genre, employé alors seulement à des expériences de physique, et la découverte même de l'induction sont, comme on sait, l'un des titres de gloire de M. Faraday.

Les courans d'induction sont connus depuis 1831. L'application de ces courans à la médecine a été prompte, et les appareils n'ont pas tardé à se multiplier. Chaque médecin, chaque constructeur d'instrumens a le sien. Près de trente sont décrits dans les livres de M. Becquerel et de M. Duchenne de Boulogne, et presque tous sont excellens. Ils ne diffèrent guère que par la manière dont le courant est interrompu et rétabli, et aussi par la nature du corps inducteur, qui peut être soit un aimant, soit une pile. Au point de vue physiologique, cette dernière distinction a quelque importance, mais à ce point de vue seulement, car il ne faut pas se lasser de dire que toutes ces électricités d'induction, quoique diversement produites, ne sont que des manifestations variées d'une force unique. Il faut même aller plus loin et affirmer, autant qu'on peut affirmer dans les sciences, que l'électricité des machines, celle des piles, celle des aimans, les courans induits et les courans inducteurs, sont des modifications de l'électricité, et non pas des forces distinctes, telles que la chaleur et la lumière. Comment ce fluide, qu'on eût appelé autrefois un fluide impondérable, peut-il être modifié? Comment en général une force peut-elle être transformée? Comment des corps matériels peuvent-ils agir sur une force qui implique l'idée d'immatérialité? Cela n'est guère compréhensible. La chaleur paraît toujours identique, qu'elle soit produite par du bois ou du charbon de terre, par la combustion du gaz hydrogène ou l'incandescence du soleil; mais l'opinion contraire serait plus irrationnelle et plus incompréhensible encore, et la logique ordonne de ne pas multiplier sans nécessité absolue le nombre des forces naturelles. Le désir de les confondre toutes et de simplifier les phénomènes a pu, j'en conviens, produire de grandes erreurs:

même dans la science, la simplicité n'est pas toujours la vérité; pourtant on doit la poursuivre partout, et il ne faut pas oublier qu'expliquer un phénomène, c'est seulement l'attribuer à la même cause mystérieuse qui produit un phénomène voisin et mieux connu. Nulle raison péremptoire ne s'oppose du reste à l'assimilation de l'électricité avec le magnétisme. Leurs actions sont dans bien des cas semblables, et ils ne se distinguent pas plus l'un de l'autre que les modifications d'une même force qu'on ne songe pas à diviser. Entre les propriétés de la lumière ordinaire et de la lumière polarisée, il y a autant de différence tout au moins.

Quoi qu'il en soit des procédés d'application, ce n'est point d'eux ni des combinaisons de roues dentées dont les mouvemens plus ou moins rapides servent à interrompre le courant, c'est de l'effet qu'il faut parler, non pas seulement de l'effet général, dont s'étaient surtout occupés les premiers expérimentateurs, mais de l'action sur une partie déterminée du corps, sur un muscle ou sur un nerf. Là est la découverte ou plutôt l'heureuse application de tant de découvertes faite par M. Duchenne. C'est grâce à lui surtout que l'on peut maintenant diriger l'électricité sur le point précis qu'elle doit atteindre. Sans incision ni piqûre, en employant seulement les conducteurs tantôt secs et tantôt humides, on lui fait traverser la peau, et on limite son action dans les nerfs, dans les muscles et même dans les os. Cela est si vrai que des muscles du bras ayant perdu leur sensibilité et leur contractilité par la destruction du nerf radial ont pu être électrisés sans qu'aucune sensation ait été éprouvée à la peau, qui pourtant avait conservé toutes ses propriétés. M. Duchenne a remarqué de plus que la contraction des muscles par l'électricité d'induction est directe, c'est-à-dire que la volonté, le cerveau même n'interviennent point. Il n'y a donc, dans ce cas, ni excitation de la sensibilité de la peau, ni commotion, ni stupeur, ni apoplexie, ni en un mot aucun des inconvéniens tant de fois observés dans les opérations faites par l'électricité des machines. Il n'y a pas nécessité de piquer la peau et d'ajouter une nouvelle douleur. En un mot, tout médecin et tout malade ayant quelque confiance dans l'électricité doivent s'adresser aux courans d'induction, ou, pour employer l'expression un peu barbare de M. Duchenne, à la *faradisation*.

Quant à l'opportunité même de l'emploi de l'électrisation localisée au traitement des maladies, quant aux cas où elle est indiquée, inutile ou nuisible, ce n'est point ici le lieu d'en parler. C'est surtout au point de vue de la physiologie que les procédés et le livre de M. Duchenne de Boulogne ont dû nous occuper. A nos yeux d'ailleurs, le premier mérite peut-être de sa découverte est d'ensei-

gner l'anatomie. Les dissections sont lentes et difficiles : elles apprennent même peu de chose sur l'action spéciale des muscles. Des deux points d'attache, de la longueur, de la forme de chacun d'eux, des dimensions de l'os et de la connaissance des lois du levier, on conclut d'une manière assez incertaine aux effets de la contraction. Les mouvemens ne sont jamais simples, et plusieurs muscles concourent par leurs contractions à l'accomplissement du plus facile d'entre eux, les uns comme auteurs principaux, les autres comme aides. Dans l'action d'écrire par exemple, plus de vingt muscles se contractent pour placer chacun des doigts dans la position qu'il doit occuper, serrer les dernières phalanges, appuyer le poignet et le bras sur la table, les pousser tantôt à droite et tantôt à gauche, plier le coude, donner à l'humérus un léger mouvement de rotation autour de l'épaule, etc. L'énumération des muscles ainsi contractés prendrait des pages entières. Quoique la myologie soit la plus facile et la plus connue des parties de l'anatomie, quoique Winslow et Borelli aient éclairci la mécanique des membres, tout n'est pas dit. Les muscles si compliqués de la main sont mal connus, du moins quant à leurs usages. L'électrisation ne servirait-elle qu'à vérifier des connaissances acquises, elle aurait son importance; mais de plus elle a commencé à rectifier des erreurs. On a fait là, comme on l'a dit, de véritables autopsies sur le vivant. L'étonnement était grand, il y a peu d'années, lorsque M. Duchenne rendait témoins de ses expériences les élèves de l'ingénieux professeur Bérard. Il faisait, par une contraction électrique et involontaire, exécuter aux membres les mouvemens les plus divers et les plus compliqués. Aidé par sa connaissance profonde de l'anatomie, il nous montrait quels muscles abaissent le bras, quels autres l'élèvent, et comment, par plusieurs contractions simultanées, les grands changemens de volume et de forme d'un membre qui se contracte sont évités. Un même mouvement peut être exécuté dans des conditions bien diverses suivant le nombre de muscles qui agissent. On peut observer ces différences dans des cas particuliers de paralysie. Le membre malade peut souvent encore exécuter tous ses mouvemens, mais des bosses disgracieuses apparaissent aussitôt. Ces difformités sont cachées dans l'état normal par les contractions simultanées de muscles analogues ou antagonistes, et l'équilibre est rétabli. On pourrait chercher dans cette complication merveilleuse de grands argumens pour les causes finales, et Galien n'y aurait pas manqué; mais d'où vient la nécessité qu'un muscle, en se contractant, durcisse et change de forme?

Les anatomistes aiment à parler de l'application de leur science aux arts, à la peinture et à la sculpture. Sous ce rapport, les expériences de M. Duchenne sont également précieuses. Rien n'est plus

choquant dans les tableaux ou les statues que des muscles hors de leur place, et surtout, ce qui est plus fréquent, des contractions trop fortes ou trop faibles, ou même inutiles au mouvement exécuté. Une erreur de ce genre n'est pas décisive pour une œuvre d'art, et le gladiateur antique n'en est pas moins une belle statue malgré une contraction singulière d'un des muscles du bras; mais toute faute est bonne à éviter, et comme on n'est jamais sûr d'avoir les grandes qualités, il faut écarter d'abord les défauts. L'imitation du modèle est rarement assez parfaite pour que, si l'on ne connaît pas le mécanisme des muscles, on puisse être assuré de ne pas se tromper. Or ces expériences, en analysant pour ainsi dire chaque mouvement, peuvent n'être pas inutiles et enseigner aux élèves à quels endroits il faut faire saillir le marbre, à quels autres il faut creuser. Pour la physionomie surtout, là où les muscles sont nombreux et resserrés sur un petit espace, où les mouvemens sont compliqués et significatifs, où le moindre pli formé par la contraction exprime une passion ou un sentiment, l'étude des muscles, de leurs points d'attache et de leur action sur les joues, les lèvres ou le front, est très nécessaire. Tout le monde sait que des contractions habituelles donnent rapidement à la physionomie des expressions très diverses; mais certaines contractions sont incompatibles avec d'autres : quelques-unes ne conviennent qu'à la vieillesse, à l'âge mûr ou à la jeunesse; il en est de volontaires et d'involontaires. A l'aide d'applications convenables des conducteurs de l'induction, on prête à la figure un air de vieillesse par la contraction du myrtiforme, de gaieté par celle du grand zygomatique, de tristesse par celle du petit; on peut en un mot, par des expériences faciles et courtes, acquérir des notions que des études longues et patientes enseignaient à peine autrefois. Rien de tout cela n'est inutile ni pour les arts, ni pour la chirurgie, ni pour la physiologie.

Puisque chaque muscle a une fonction, la paralysie, soit du muscle, soit du nerf qui l'anime, nuit à l'exercice de cette fonction, car il ne faut pas oublier qu'un membre peut être paralysé par des maladies soit des nerfs, soit des muscles. Indépendamment des paralysies complètes et des hémiplégies, il y a des paralysies tout à fait locales. Les altérations du nerf facial rendent la physionomie immobile, celles de l'orbiculaire des lèvres nuisent à la prononciation de certaines voyelles; un soldat paralysé du grand dorsal ne pourrait se tenir droit dans l'attitude du port d'armes; un évêque privé des contractions du muscle grand pectoral ne pourrait plus bénir les fidèles. La galvanisation localisée, enseignant à merveille les fonctions des muscles, montre en même temps où il faut porter le remède. Elle est d'ailleurs elle-même le remède dans une foule

de cas; mais, comme l'on pense, bien des distinctions doivent être faites outre celles dont nous avons parlé, par exemple celle des maladies du mouvement et des maladies du sentiment. Avant toutes choses, une question se présente : l'irritabilité, c'est-à-dire la faculté de se contracter sous l'influence des irritans électriques ou autres, subsiste-t-elle lorsque le muscle est paralysé? On ne sait pas assez combien la physiologie est chose difficile, si l'on croit que poser la question et faire une expérience, c'est la résoudre. Ainsi Prochaska, Nysten et Legallois croyaient l'irritabilité intacte; Muller ne l'a pas trouvée telle pourtant; M. Marshal-Hall a distingué le cas de paralysie cérébrale de celui de paralysie spinale; enfin M. Duchenne de Boulogne a pu mieux diviser encore les phénomènes, et, comme il arrive dans les sciences qui ne sont pas encore bien avancées, il a compliqué ce qui paraissait tout d'abord si simple. Il a vu que toute paralysie qui tient à une lésion de la moelle ou des nerfs a pour conséquence la perte ou la diminution de la contractilité électro-musculaire. Dans les maladies qui affectent les muscles seuls, comme celle qui a reçu le joli nom de paralysie saturnine et qui suit l'empoisonnement par le plomb, la contractilité électrique disparaît, mais en partie seulement et spécialement dans certains muscles, tandis que d'autres, sans doute moins malades, la conservent, et qu'aucun ou presque aucun ne perd la sensibilité électrique. Enfin, dans les maladies cérébrales, l'irritabilité est à peine altérée, ainsi que dans les paralysies qui sont les conséquences des rhumatismes provenant d'un refroidissement ou d'une cause analogue.

Sans tenter d'expliquer pour chaque cas l'irritabilité, la contractilité, l'excitabilité, la motricité, sur lesquelles on a plus discuté qu'il n'était nécessaire dans un temps où la physiologie n'était pas encore positive, et sur lesquelles certains savans se plaisent encore à disputer aujourd'hui, nous avons peut-être montré que l'électricité a tout au moins de grands rapports avec l'agent naturel qui excite les muscles. Leurs contractions et leurs relâchemens successifs, obtenus à l'aide de courans interrompus, sont très analogues aux phénomènes que la vie et la volonté y déterminent, et cette sorte de gymnastique favorise souvent le retour des mouvemens volontaires, soit que l'électricité augmente la production de l'agent nerveux, soit qu'elle en rende l'écoulement plus rapide, soit qu'elle agisse comme la gymnastique elle-même et en vertu du même principe, les membres souvent exercés augmentant de force ou de volume. Il reste donc établi que les rapports entre l'électricité et le fluide nerveux sont nombreux. Les médecins ne doivent plus maintenant dédaigner l'électricité comme un remède empirique, et n'en

prescrire l'usage que dans les cas où tous les remèdes ont échoué. Elle a parfois amené des guérisons rapides, et le traitement est rarement très pénible. Dans les centaines d'observations réunies par M. Duchenne, il y a d'ailleurs beaucoup de bonne foi, et l'auteur ne semble pas avoir trop oublié de raconter ses insuccès, malgré le dédain habituel de ses confrères pour ces sortes de confidences. Ici nous trouvons presque l'impartialité, et l'on doit savoir gré à un inventeur de ne pas tout rapporter à son procédé, de ne pas prétendre tout guérir. Il y a quelques années, un physicien avait remarqué que l'eau jetée sur un fer rouge ne se vaporise pas aussitôt, et il avait expliqué pourquoi. Dès lors tout phénomène pour lui fut produit par un état analogue des liquides, et le merveilleux anneau de Saturne rentra dans son explication générale. M. Duchenne de Boulogne n'est pas tombé dans cet excès, et il est permis de conclure que l'électrisation localisée doit aider les médecins dans ces parties importantes de leur science, le diagnostic et le pronostic, l'art de juger et l'art de prévoir, et rendre moins pénible l'exercice de cette première qualité des malades, la patience.

IV.

De tant d'observations, d'expériences, de guérisons, d'une étude si attentive des propriétés des nerfs, de tous ces faits et de tous ces livres, que doit-on conclure sur la nature même de l'agent nerveux? Une conclusion même est-elle possible? Nous n'avons pas prétendu faire une histoire des nerfs, et nous avons négligé pour le moment bien des notions et bien des phénomènes sur la volonté, sur les mouvemens associés, instinctifs, automatiques, volontaires, sur les relations de l'âme et du corps, qui peuvent jeter quelque jour sur cette question. Nous ne voulions parler que des découvertes les plus récentes. Cependant l'agent nerveux a été trop souvent nommé ici pour qu'une explication de ces mots ne soit pas nécessaire, pour que nous ne soyons pas obligé de dire ce qu'ils signifient, ou même s'ils signifient quelque chose. Il ne s'agit ici ni de l'union de l'âme et du corps, ni de la formation des idées et de la volonté, mais simplement de la cause immédiate de la contraction des muscles. L'énumération de tout ce qu'on sait là-dessus et de tout ce qu'on ignore serait longue; mais, sans la tenter, serait-il possible de définir l'agent, le liquide, le fluide pondérable ou impondérable que transmettent, dit-on, la volonté ou la sensibilité? On sait que le sang est poussé dans les artères et revient par les veines, on connaît la lymphe et son mouvement : a-t-on des notions aussi précises sur la substance des

nerfs? Ceux-ci même sont-ils de petits tubes, ou simplement des fils analogues aux conducteurs d'un télégraphe électrique? Quelle différence physique ou chimique existe enfin entre l'agent de la sensibilité et celui de la motricité?

Quelques physiologistes ont cru que la volonté fait vibrer les fibres nerveuses, et que cette vibration, transmise de proche en proche, vient pour ainsi dire secouer le muscle et exciter en lui une propriété inconnue qui le fait contracter. Dans cette hypothèse, on n'explique ni la cause ni l'effet de la vibration. A peine est-il besoin de la réfuter. Les nerfs sont mous et lâches, et leurs vibrations, comme celles d'une corde non tendue, se transmettraient mal, ou ne se transmettraient pas. Sans cesse les objets de nos sensations nous seraient imparfaitement représentés, jamais ils ne nous apparaîtraient nettement, et les mouvemens n'auraient ni rigueur ni précision. Quant aux esprits animaux, imaginés par les anciens pour être créés par le cerveau et envoyés dans toutes les parties du corps, il n'est pas même nécessaire de les nommer. Il pourrait y avoir un liquide sécrété par l'encéphale et coulant d'une façon intermittente dans les petits tubes qui constituent les nerfs. Le liquide viendrait donner aux muscles la sensibilité, qu'il transmettrait au cerveau par un mouvement de flux et de reflux, comme le sang nourrit toutes les parties du corps; mais même si les nerfs sont des tubes, le liquide qu'ils doivent contenir est inconnu. Ils ne semblent pas d'ailleurs remplis à un moment plutôt qu'à un autre. Le cerveau n'a ni la forme ni la structure des organes de sécrétion, et le liquide dont il est entouré ne semble pas avoir sur les phénomènes de la vie une influence bien déterminée. Magendie l'avait considéré autrefois comme le régulateur des mouvemens, et ses expériences ont prouvé qu'il fallait renoncer à lui attribuer même cette fonction.

L'analogie entre la rapidité du principe actif des nerfs et celle de l'électricité, les intermittences de son action, les lois de sa propagation, ont identifié pour bien des savans les deux fluides. Après la découverte du galvanisme, le doute n'a presque plus semblé permis. Sur un cadavre même, les excitations galvaniques font contracter les muscles, et toutes les parties du corps, la chair, les nerfs et les os, sont sans cesse chargées d'électricité. On a cru voir que les aiguilles enfoncées dans la chair deviennent magnétiques. Wilson Philip a tenté de faire digérer un animal vivant, auquel il avait coupé les nerfs vagues, en galvanisant le bout des nerfs et il a cru réussir. Un observateur a vu l'aiguille de la boussole s'agiter sous l'influence de sa volonté seule, comme s'il y avait eu par ce seul fait dégagement d'électricité. On ne peut dire que cette explication n'expliquerait rien, puisqu'on ne connaît pas la nature intime de

l'électricité, que ce serait simplement mettre un nom à la place d'un autre, et qu'attribuer deux phénomènes à une cause, ce n'est point connaître cette cause : les sciences ne peuvent avoir d'autre but que de classer les phénomènes, de réduire le nombre des forces. Newton a certainement expliqué la cause du mouvement des astres en l'identifiant avec la pesanteur. Le jour où M. Regnault achèvera de démontrer clairement la transformation de la chaleur en force mécanique, il aura fait une grande découverte.

Malheureusement le cerveau ne produit pas plus d'électricité qu'un autre organe, et les nerfs ne sont pas bons conducteurs. Quoique ces expériences soient difficiles, on a cru voir que le principe nerveux va plus lentement que le fluide galvanique. Les nerfs ne sont pas entourés d'une enveloppe isolante; ils peuvent perdre la faculté de faire contracter les muscles et conserver celle de conduire l'électricité. Quelquefois même le mouvement volontaire survit à la contractilité électro-musculaire. M. Duchenne de Boulogne l'a observé chez un malade guéri par lui d'une paralysie saturnine. Ces objections et bien d'autres sont sérieuses, et quoique l'analogie entre les deux agens puisse encore être soutenue, l'identité est abandonnée. Peut-être sont-ils semblables et distincts pourtant, comme l'électricité et le magnétisme. Je crois cependant que, malgré les analogies, on pourrait ne pas renoncer à découvrir une explication plus matérielle du phénomène. Les anciens donnaient au cerveau la fonction de séparer du sang les esprits animaux : ce n'est là qu'une image; mais peut-être n'est-elle pas fausse. Malgré de bonnes raisons de douter, l'encéphale et peut-être la moelle pourraient être des organes sécréteurs qui, filtrant, pour ainsi dire, le sang, extrairaient un liquide particulier, et des valvules, placées en sens inverse dans les nerfs du sentiment et dans ceux du mouvement, en arrêteraient ou en faciliteraient le cours. Sous certaines impressions, ce liquide serait sécrété ou excrété avec plus d'abondance, comme les glandes salivaires sont plus actives dans des conditions déterminées. Des masses considérables du liquide ainsi extrait sont peut-être accumulées parfois et s'écoulent en un instant pour produire les sensations violentes, les mouvemens brusques, énergiques. Elles s'accumulent aussi à l'origine du grand sympathique pour s'écouler lentement pendant le sommeil. D'un autre côté, la production du liquide doit cesser lorsque le sang n'arrive plus au cerveau, et c'est ce qu'on a observé cent fois. Quelle action aurait le sang sur un fluide impondérable, sur sa production ou sur son dégagement? Il est vrai aussi que le problème est effroyablement compliqué, et que, par exemple, les fonctions des glandes, les intermittences de leurs sécrétions s'expliquent fort bien par les réactions du système ner-

veux. Il est facile de dire : A tel moment, la glande devient plus active parce qu'elle reçoit l'influx nerveux en abondance; mais quelle cause appréciable agirait sur la production du liquide nerveux? Puis, lorsqu'il faudrait expliquer les intermittences des sensations, les mouvemens rhythmiques, les contractions volontaires, on serait fort embarrassé. De quelque côté que le problème soit considéré, des difficultés qui semblent bien près d'être des impossibilités apparaissent et forment dans l'état actuel de la science un dédale inextricable.

Il vaut mieux, avec M. Bernard, se contenter des faits observés, en observer de nouveaux, et attendre. Autant le successeur de Magendie est hardi lorsqu'il opère, autant il est timide lorsqu'il faut conclure, et l'on ne trouve dans son livre ni une affirmation, ni une hypothèse sur ces points délicats. Il faut se résigner à l'incertitude, et arriver à cette conclusion presque inévitable après la lecture des livres scientifiques : une grande admiration pour ce que l'on a déjà fait, un grand étonnement qu'il reste tant à faire. Dans cette science surtout, la précision et l'exactitude des observations et des expériences sont plus grandes que la clarté du résultat, et pour bien des esprits la clarté vaut mieux que la précision. On regrettait ici même, il y a peu de jours, que les physiciens ne fussent que des expérimentateurs, et l'on exposait d'une manière supérieure comment la science positive devait ramener d'elle-même à la théorie. La difficulté consiste surtout à bien connaître le moment où cette transition est raisonnable et où l'on peut se permettre les généralités. Les physiologistes modernes sont donc obligés, dans l'état actuel de la science, de se contenter d'être précis dans l'exposition de leurs expériences et sévères pour les hypothèses, de collectionner des faits certains et de peu conclure. Notre génération ne connaîtra sans doute point l'explication véritable et claire des phénomènes de la vie et du système nerveux, mais il n'en résulte pas nécessairement que la physiologie ne soit pas une science avancée. Si elle n'a pu encore découvrir la cause des phénomènes qu'elle décrit, les physiciens connaissent-ils mieux la pesanteur, les chimistes la cohésion ou l'affinité, les philosophes la nature de Dieu et l'essence de l'âme?

PAUL DE RÉMUSAT.

DE L'INFLUENCE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

SUR L'AGRICULTURE

I.

Quelle a été l'influence de la révolution française sur l'agriculture? Grande et difficile question, qui ne peut être résolue qu'à l'aide d'une distinction capitale. Si l'on compare l'état de l'agriculture en 1788 et en 1848 par exemple, on trouve qu'elle a fait dans ces soixante ans de grands progrès, dus pour la plupart aux principes nouveaux que la révolution a introduits dans nos lois; mais si l'on borne l'examen à la période révolutionnaire proprement dite, c'est-à-dire aux temps écoulés de 1789 à 1800, ou même à 1815, on voit que les progrès accomplis dans ces vingt-cinq ans ont été fort inférieurs à ceux de la période qui avait précédé et de celle qui a suivi : d'où il faut conclure que les idées généralement désignées sous le millésime de 1789, et qui ont en effet reçu dans cette mémorable année leur plus éclatante consécration, ont été extrêmement favorables au développement de l'agriculture, mais que les excès de tout genre survenus plus tard lui ont fait beaucoup de mal, et qu'elle ne s'est relevée sérieusement que lorsque la séparation s'est faite entre les bonnes et les mauvaises conséquences de la révolution.

Il importe d'abord, pour bien établir les faits, de rendre justice aux temps écoulés de 1774 à 1789. Il s'en faut de beaucoup que ces quinze années aient été sans résultats, soit pour l'application des

idées qui devaient triompher en 1789, soit pour l'accroissement de la richesse publique. On confond trop souvent, sous le nom commun d'ancien régime, deux époques fort différentes. La mémoire de Louis XIV et de Louis XV mérite le jugement le plus sévère, mais il n'en est pas de même de Louis XVI. Ce règne, qui a si mal fini, est au contraire une des plus heureuses époques de notre histoire; il n'y a que les trente ans de la restauration et de la monarchie constitutionnelle qui puissent lui être comparés. Le changement qui s'était opéré pacifiquement avant 1789 dans notre organisation nationale s'est perdu dans les dramatiques incidens de la fin du siècle; mais s'il frappe moins les yeux, il a été plus réellement utile que la plupart des violences qui l'ont fait oublier.

Au moment où Louis XVI montait sur le trône, la grande révolution qui allait bientôt passer dans les faits était consommée dans les esprits. Les écrivains du XVIIIe siècle, philosophes, légistes, économistes, l'avaient préparée. Dès son premier pas, le nouveau roi appela à lui deux hommes qui sont restés les modèles de la vertu au pouvoir, Malesherbes et Turgot. Ils n'y restèrent pas longtemps, mais ce qu'ils y firent leur survécut, du moins en partie. Quand il n'y aurait eu que les célèbres édits sur la liberté du commerce des grains et des vins, sur l'abolition des corvées et des jurandes, c'était assez pour changer l'économie du travail agricole, commercial et industriel. Après eux vint Necker, qui porta dans les finances publiques un ordre inconnu jusqu'à lui. Les derniers serfs furent affranchis, la question fut supprimée. La France monarchique tendit la main à l'Amérique républicaine, et l'aida à briser le joug de l'Angleterre. La victoire revint à nos drapeaux, qu'elle avait abandonnés depuis Rosbach. En même temps florissaient les lettres, les sciences, les arts : Lavoisier inventait la chimie, Montgolfier découvrait les aérostats, Buffon publiait les *Époques de la Nature,* Haüy fondait la minéralogie, Lagrange écrivait la *Mécanique analytique*, Jussieu perfectionnait la botanique, Bougainville achevait le tour du monde, Greuze et Vien régénéraient la peinture, Grétry créait la musique nationale, Sedaine et Beaumarchais transformaient le théâtre. En agriculture, les deux plus grandes conquêtes qu'on ait faites depuis des siècles, les seules qu'il soit possible de citer depuis l'introduction du maïs et de la soie, commençaient à s'accomplir : Parmentier popularisait la pomme de terre, Daubenton introduisait la race espagnole du mouton mérinos. De leur côté, le commerce et l'industrie, longtemps comprimés, avaient pris l'essor. La seule colonie de Saint-Domingue, aujourd'hui perdue, donnait lieu à un va-et-vient maritime de près de 200 millions. Toutes nos villes s'enrichissaient à vue d'œil, et leurs plus beaux quartiers datent encore de ce temps.

Dans son grand ouvrage sur l'*Administration des Finances*, publié en 1784, Necker évalue le nombre annuel des naissances à 1 million, et celui des décès à 818,000, soit un excédant de 182,000 existences nouvelles par an, ce que nous sommes loin d'égaler aujourd'hui.

A cette prospérité renaissante se mêlaient toujours de graves abus. L'ancien régime, assiégé de toutes parts, ébranlé dans ses fondemens, résistait encore. Les intérêts nouveaux manquaient de garanties : la nation, qui sentait sa force et qui ne voulait plus retomber dans l'abîme d'où elle sortait, les exigea. Les états-généraux furent convoqués. Dès leur réunion, l'ordre nouveau qu'appelaient les vœux et les besoins apparut tout entier. La double représentation du tiers, la réunion des ordres, le vote par tête, furent des pas décisifs vers ce que la France voulait, l'égalité civile et la liberté politique. Les premières délibérations de l'assemblée inscrivirent dans la déclaration des droits, sous une forme trop métaphysique sans doute, mais énergique et nette, les principes immortels qui sont comme la raison même de tous les peuples civilisés. Le comité de constitution, inspiré par Mounier, jeta les bases d'une constitution libre. La nuit du 4 août y mit le sceau en amenant l'abandon spontané des priviléges par les privilégiés eux-mêmes. Tout était dit alors : la révolution légitime était accomplie. Malheureusement l'impatience nationale, cette furie française qui nous a si souvent perdus au milieu de nos succès, voulut aller plus loin, et le bel édifice que les travaux de tout un siècle avaient préparé s'écroula pour ne se relever qu'après d'horribles convulsions.

Arrêtons-nous un moment à cette grande date d'août 1789, et voyons quels étaient les termes des articles rédigés le 11 à la suite des résolutions du 4. « L'assemblée nationale, est-il dit dans l'article 1er, détruit entièrement le régime féodal ; elle décrète que, dans les droits tant féodaux que censuels, ceux qui tiennent à la servitude personnelle sont abolis sans indemnité ; tous les autres sont déclarés rachetables, le prix et le mode du rachat seront fixés par l'assemblée nationale. » Les articles 2 et 3 abolissent le droit exclusif de colombier et le droit de chasse et de garenne ouverte. L'article 4 supprime les justices seigneuriales. L'article 5 supprime les dîmes possédées par des corps séculiers et réguliers, sauf à subvenir d'une autre manière aux dépenses du culte et au soulagement des pauvres ; il déclare rachetables les autres dîmes, de quelque nature qu'elles soient. L'article 6 déclare également rachetables les rentes foncières perpétuelles, soit en nature, soit en argent, et les *champarts* (1) de toute espèce. L'article 7 supprime la vénalité des

(1) On entendait par *champart* le prélèvement en nature d'une partie des fruits obtenus par la culture.

offices de judicature et de municipalité. L'article 8 supprime le casuel des curés de campagne, sous la condition qu'il sera pourvu à l'augmentation de ce qu'on appelait leurs *portions congrues*. L'article 9 abolit les priviléges pécuniaires en matière de subsides, et ordonne que la perception se fera sur tous les biens et sur tous les citoyens de la même manière. L'article 10 abolit les priviléges particuliers des provinces, principautés, cantons, villes, etc. L'article 11 porte que tous les citoyens seront admis sans distinction de naissance à tous les emplois et dignités. Les articles 12 et 13 abolissent les annates et les droits de déport. L'article 14 supprime la pluralité des bénéfices au-delà d'un revenu annuel de 3,000 livres. L'article 15 ordonne la révision des pensions.

Si l'on peut reprocher quelque chose à ces décisions, c'est d'avoir compromis par trop de précipitation les résultats qu'on voulait obtenir. Rien n'est plus sage à cet égard que la lettre du roi à l'assemblée lue dans la séance du 18 septembre. Louis XVI approuvait l'abolition des droits féodaux en ce qu'ils avaient de dégradant pour les personnes, mais il croyait devoir faire des réserves pour ceux qui avaient une valeur importante pour les propriétaires; il lui paraissait juste de les ranger parmi ceux qu'on déclarait rachetables. La suppression du droit de colombier et du droit de chasse était approuvée, mais sous la réserve qu'on prît des mesures pour que le port d'armes ne pût se multiplier d'une manière contraire à l'ordre public. La suppression des dîmes était acceptée en principe, mais à la condition qu'on s'expliquerait sur l'impôt qu'il faudrait établir en échange. Le droit de rachat des rentes perpétuelles était approuvé, ainsi que la suppression du casuel des curés, l'égalité en matière d'impôts, l'égale admissibilité des Français à tous les emplois, la suppression de la pluralité des bénéfices; mais le roi présentait des objections fondées sur l'abolition des annates, qui, perçues en exécution d'un traité avec la cour de Rome, ne pouvaient être supprimées par une des parties sans le consentement de l'autre, et sur quelques autres points peu importans.

Nul doute que les articles du 11 août, combinés avec la déclaration des droits et les propositions du comité de constitution, ne fussent parfaitement suffisans pour établir en France le régime nouveau. On peut même trouver que le roi allait trop loin en accordant la suppression pure et simple des dîmes. Perçues d'après le produit brut et réparties à l'origine très inégalement, les dîmes passaient avec raison pour un très mauvais impôt; certains fonds en étaient affranchis, tandis que d'autres payaient beaucoup plus que leur part. Une réforme était indispensable, mais on pouvait leur appliquer le principe du rachat, qu'on posait en même temps pour d'au-

tres redevances. C'était la véritable opinion de l'assemblée, qui l'avait ainsi décidé d'abord, et qui revint plus tard sur sa décision. C'était en particulier l'avis de Sieyès, qui écrivit à ce sujet une brochure remarquable, où il n'avait pas de peine à prouver qu'en se rachetant au denier 20, les décimés avaient encore un grand bénéfice. Les dîmes ecclésiastiques, c'est le roi qui le dit dans sa lettre à l'assemblée, rapportaient de 60 à 80 millions nets; mais les contribuables payaient une quarantaine de millions de plus, qui se perdaient en frais de perception (1). En se rachetant pour un capital de 12 ou 1,500 millions, ils auraient gagné au moins autant, sans imposer aucune perte de revenu aux titulaires. A l'inégalité de perception se joignait une non moins grande inégalité de distribution : l'archevêque de Strasbourg avait 400,000 livres de rentes, tandis que la plupart des curés de campagne n'avaient que leur ***portion congrue***, qui était de 500 livres; mais tout le monde était d'accord pour corriger cette disproportion criante, sans qu'il fût nécessaire d'aller jusqu'à l'abolition. C'est précisément à ce propos que Sieyès, mécontent, dit son fameux mot : « Ils veulent être libres, et ils ne savent pas être justes ! »

Cette suppression des dîmes a eu en réalité bien moins d'importance qu'il ne semble. La charge a été déplacée, non détruite, car les frais du culte coûtent aujourd'hui à la masse des contribuables bien près de 50 millions, et on n'a pas encore tenu à tous les curés de campagne la promesse solennelle, qu'on leur a faite en 1789, de porter le minimum de leur traitement à 1,200 francs. C'est une vingtaine de millions de moins pour le clergé, soit; mais croit-on que cette somme, les contribuables l'aient gagnée? Je ne serais pas bien embarrassé si j'avais à désigner dans notre budget actuel, non pas vingt millions, mais cent, moins utilement dépensés dans l'intérêt des campagnes que les produits des anciennes dîmes.

L'abolition radicale des droits féodaux peut donner lieu à des observations analogues. Le moment était évidemment venu où toute espèce de droits féodaux devaient disparaître à jamais; mais fallait-il les abolir sans indemnité? Voilà qui n'est pas également démontré. L'assemblée nationale a fait une distinction parfaitement rationnelle entre les droits qui dérivaient de l'autorité féodale et ceux qui représentaient une concession de propriété; mais en fait cette distinction n'était pas toujours applicable, et elle n'a pas été toujours appliquée. Le principe de l'abolition sans indemnité s'est étendu de

(1) Le comité des impositions de l'assemblée constituante a évalué le produit total des dîmes à 133 millions, mais il y comprenait, avec les dîmes ecclésiastiques, celles qui appartenaient à des laïques, et qu'on appelait *inféodées*. Ces dernières dépassaient 10 millions; elles avaient été exceptées de la suppression et déclarées rachetables.

proche en proche de manière à embrasser presque toutes les redevances, quelle qu'en fût l'origine. Il eût mieux valu poser le principe contraire, sauf à l'appliquer avec ménagement, suivant les cas. Le mode de rachat devant être réglé par l'assemblée, il était facile de le rendre nominal, quand il s'agirait d'un droit odieux ou ridicule, comme il en restait encore quelques-uns. Au fond, c'est ce que le roi désirait, sans le dire explicitement; c'était mieux encore, c'était l'opinion de Turgot et de ses amis, exprimée dans le livre de Boncerf, *Inconvéniens des Droits féodaux,* publié en 1776.

Quoi qu'il en soit, voilà les dîmes et les droits féodaux abolis du consentement du roi au mois d'août 1789. Dès ce moment, toutes les conséquences qu'un pareil fait pouvait avoir pour l'agriculture lui étaient acquises. En même temps les redevances devenaient rachetables, l'égalité de toutes les propriétés en matière d'impôt était proclamée. Les autres droits de l'homme et du citoyen, tels que la sûreté personnelle, la propriété, la liberté du travail, la liberté de conscience, la liberté de parler et d'écrire, le droit de participer au vote de l'impôt et de prendre part au gouvernement des affaires publiques, n'étaient plus contestés. C'est cet ensemble de conquêtes qui a survécu et qui a vraiment fécondé le sol.

A ces causes générales il faut ajouter la loi du 28 septembre 1791, sur les *biens et usages ruraux*, venue un peu plus tard, mais encore tout imprégnée du grand esprit de 1789; il suffira d'en citer les deux premiers articles, qui la contiennent en quelque sorte tout entière : — « Art. 1er. Le territoire de la France, dans toute son étendue, est libre comme les personnes qui l'habitent; ainsi toute propriété territoriale ne peut être sujette qu'aux usages établis ou reconnus par la loi et aux sacrifices que peut exiger le bien général, sous la condition d'une juste et préalable indemnité. — Art. 2. Les propriétaires sont libres de varier à leur gré la culture et l'exploitation de leurs terres, de conserver à leur gré leurs récoltes, et de disposer de toutes les productions de leur propriété dans l'intérieur du royaume et au dehors, sans préjudicier aux droits d'autrui et en se conformant aux lois. » Quand une nation adopte de pareils principes, elle ouvre devant elle une carrière indéfinie de prospérité. Par malheur, ces principes, à peine posés, ont subi de graves violations et n'ont pu porter que plus tard leurs fruits. Il en est même qui n'ont pas reçu encore aujourd'hui une complète satisfaction. Nous voyons de temps en temps, aux époques de disette, quelques représentans de l'autorité publique contester aux propriétaires le droit de *conserver* leurs récoltes et *d'en disposer à leur gré,* même dans l'intérieur du territoire, et pour ce qui est du dehors, nous avons un système de douanes qui prohibe positivement dans

beaucoup de cas l'exportation des denrées agricoles, et qui, dans beaucoup d'autres, y met obstacle indirectement.

N'oublions pas d'ailleurs de rapporter à son véritable auteur, à Turgot, l'honneur de la loi de 1791. Les principes de cette loi sont d'avance inscrits dans les fameux édits de 1774, 1775 et 1776. « La prospérité publique, disait le roi dans le préambule de l'édit sur les vins, a pour premier fondement la culture des terres, l'abondance des denrées et leur débit avantageux, seul encouragement de la culture, seul gage de l'abondance. *Ce débit avantageux ne peut naître que de la plus entière liberté des ventes et des achats.* C'est cette liberté seule qui assure aux cultivateurs la juste récompense de leurs travaux, aux propriétaires un revenu fixe, aux hommes industrieux des salaires constans et proportionnés, aux consommateurs les objets de leurs besoins, aux citoyens de tous les ordres la jouissance de leurs droits. » On reconnaît dans ce langage le prélude évident de ces belles paroles de la loi de 1791 : « Le territoire de la France, dans toute son étendue, est libre comme les personnes qui l'habitent. » La loi de la révolution n'a fait que confirmer ce qu'avait dit l'édit royal quinze ans auparavant, et au moment où ont paru les édits de Turgot, on avait plus de mérite à parler ainsi qu'en 1791, car les préjugés du passé étaient bien autrement vivans et puissans, témoin la résistance insensée que ces innovations soulevèrent dans toutes les classes de la société.

Ici s'arrête l'heureuse influence de la révolution sur l'agriculture, parce qu'en effet ici s'arrêtent les idées de 89; à partir des derniers mois de cette année si pleine d'événemens, l'assemblée nationale, qui seule représentait la France, perd la direction du mouvement; elle obéit et ne commande plus. A l'esprit de justice et de liberté succède l'esprit de violence et d'oppression; tous les droits sont foulés aux pieds, toutes les propriétés violées, toutes les libertés détruites, le sang finit par couler à flots. Les législateurs de 1789, disciples de Turgot et de Malesherbes, connaissaient les lois de l'ordre économique comme les véritables conditions de la liberté politique; leurs successeurs ignorent tout et confondent tout. Quand il s'agira, après bien des épreuves, de fonder une organisation régulière, il faudra revenir au point de départ.

II.

Deux des actes les plus violens de la révolution sont souvent présentés comme ayant rendu de grands services à l'agriculture en divisant le sol : la vente générale des biens du clergé, la vente des biens des émigrés, des déportés et des condamnés révolutionnaire-

ment. Cette opinion a un côté spécieux, en ce qu'elle paraît intéresser la petite propriété, qui est en effet une des principales forces de l'agriculture en France; mais je ne la crois pas fondée.

Il n'est pas impossible, malgré le chaos des affirmations contradictoires, de se faire une idée approximative de la valeur des biens d'église qui appartenaient principalement au clergé régulier. Le premier qui en ait parlé à l'assemblée constituante, l'évêque d'Autun, évaluait, dans la séance du 10 octobre 1789, les revenus de ces biens à 70 millions. Plus tard, le 18 décembre, Treilhard en portait la valeur capitale à 4 milliards. Outre que ce dernier chiffre a été fort contesté au moment où il a été émis, on y comprenait les maisons religieuses, qui ne donnaient pas de revenu; dans la seule ville de Paris, on estimait de 150 à 200 millions les bâtimens et terrains occupés par des couvens. Il est à remarquer en même temps que, beaucoup de revenus ecclésiastiques se composant de redevances et de rentes perpétuelles, on pouvait varier extrêmement sur le mode de capitalisation. En portant à 3 milliards de capital, donnant, à deux et demi pour 100, 75 millions de revenu, la valeur de ces propriétés tant rurales qu'urbaines, on doit être bien près du vrai. Encore faut-il retrancher du revenu net les dettes du clergé, que le rapporteur du comité des dîmes évaluait, le 9 avril 1790, à 11 millions d'intérêts, et le don annuel, appelé *gratuit* pour la forme, que le clergé était tenu de faire au roi; restent 60 millions environ.

Dans la discussion qui se termina par l'abolition des vœux monastiques le 13 février 1790, il fut constaté qu'il y avait en France 17,000 religieux et 30,000 religieuses. Ce chiffre paraîtra sans doute bien faible à côté de tout le bruit qu'on a fait, mais il n'en est pas moins avéré; beaucoup de couvens, autrefois très peuplés, ne contenaient plus que très peu d'habitans. Avec les chanoines et les autres bénéficiers, le nombre des parties prenantes s'élevait environ à 60,000. La répartition des revenus eût donné tout au plus 1,000 fr. par tête, si elle avait été égale, et elle ne l'était pas : tel abbé avait à lui seul 100,000 livres de rentes, ce qui réduisait d'autant la part des autres, et avec ces revenus il fallait pourvoir à la pompe du culte, aux dépenses des arts, des sciences et des lettres, qui avaient conservé dans les cloîtres d'importans foyers, aux fondations de charité, à l'enseignement, et même aux améliorations agricoles, qui n'étaient pas tout à fait oubliées.

Qu'il y eût quelque chose à faire pour les biens ecclésiastiques comme pour les dîmes, on n'en peut douter. Ce n'était pas, à proprement parler, une propriété comme une autre, en ce sens que le roi, collateur de la plupart des bénéfices, avait une sorte de

droit de co-propriété consacré par le temps. On avait déjà coupé court à l'accroissement indéfini de ces biens par une série de mesures dont la plus efficace avait été l'édit de 1749, rédigé par le chancelier d'Aguesseau, qui défendait à l'église de recevoir aucun immeuble, soit par donation, soit par testament, soit même par échange, sans lettres-patentes du roi enregistrées au parlement. Le moment était venu de faire un pas de plus. Les chefs du clergé reconnaissaient la nécessité d'une réforme et même d'une réduction. On pouvait, d'accord avec eux, supprimer et mettre en vente les couvens devenus inutiles, surtout dans les villes, et réaliser par ce moyen 400 millions au moins, qu'ils consentaient à affecter à la garantie de la dette publique. Parmi les biens productifs, on pouvait en aliéner une partie pour payer les dettes du clergé lui-même et soumettre les autres à tous les impôts supportés par la généralité des propriétaires, ce qui n'était plus contesté par personne, comme on peut s'en convaincre par le texte à peu près unanime des cahiers du clergé. On pouvait enfin décréter, ce qui ne souffrait pas beaucoup plus de difficultés, que les biens des bénéfices qui viendraient à vaquer à l'avenir, du consentement de l'autorité ecclésiastique, seraient vendus successivement. Une grande partie des revenus du clergé consistant en rentes perpétuelles, la décision qui avait rendu ces rentes rachetables suffisait d'ailleurs pour que, dans un temps donné, le sol en fût affranchi.

Cette liquidation faite, le clergé, tant séculier que régulier, serait resté en possession de 2 milliards environ d'immeubles, y compris les bâtimens; c'était encore beaucoup sans doute, ce n'était pas trop en présence des charges qu'il avait à supporter. La charité publique et l'instruction gratuite absorbent aujourd'hui bien au-delà des 50 millions dont il aurait pu disposer, et il aurait eu de plus à conserver l'éclat de ces splendides abbayes, chefs-d'œuvre de tous les arts catholiques, dont la destruction afflige aujourd'hui les regards. Nos campagnes ont beaucoup perdu en perdant ces établissemens séculaires, qui les avaient défrichées primitivement, et qui animaient encore de leur présence les coins les plus reculés. Il y avait régné autrefois de grands désordres, car les institutions monastiques ont mérité tour à tour le bien et le mal qu'on en a pu dire; mais la plupart de ces désordres n'existaient plus, et ce qui en restait était facile à réprimer. Tout le monde y donnait les mains, le clergé surtout, dont la grande majorité réclamait une distribution plus égale des revenus et le rétablissement de la discipline. Parmi les articles du 11 août, il en était un qui interdisait le cumul des bénéfices au-delà d'un revenu de 3,000 livres.

Je sais bien qu'aux yeux de certains réformateurs qui répétaient

à satiété les anciens griefs, ces 50 millions n'auraient servi qu'à entretenir une partie de la nation dans le célibat et l'oisiveté; mais cette objection ne pouvait plus en être une que pour des esprits passionnés. 50,000 religieux et religieuses pour une nation de 26 millions d'âmes, ou deux têtes environ sur 1,000, il ne pouvait en résulter aucun effet sensible, ni sur la population, ni sur le travail. Ces religieux remplissaient, pour la plupart, une fonction utile, en se livrant à l'étude, à l'enseignement, à l'aumône, à la garde des malades, et quand même ils n'auraient été bons à rien, personne n'avait le droit de violenter leur conscience. Tout ne se mesure pas en ce monde par l'utilité matérielle; la méditation, l'abstinence, la pénitence, la prière, le repos même, ont aussi leurs droits. Pour que la liberté personnelle fût entière, il suffisait que la législation ne reconnût pas les vœux perpétuels, et que le pouvoir temporel veillât avec soin à ce qu'aucune vocation ne fût contrainte; le reste ne le regardait pas. On ne pouvait, sans violer la liberté même, chasser des cloîtres par la force ceux qui voulaient y rester.

Au lieu de s'en tenir à ce qui était légitime, accepté, véritablement utile, l'assemblée a dépassé le but en ordonnant la vente de tous ces biens sans distinction. Outre que le droit du pouvoir temporel ne pouvait en aucun cas aller jusque-là, c'était excéder les limites du possible aussi bien que du juste. L'histoire de cette œuvre de violence, la première qu'ait accomplie la révolution et la source secrète de toutes les autres, est bonne à étudier. L'idée première commence à paraître après les journées des 5 et 6 octobre. Quoique déjà atteinte dans sa liberté par sa translation forcée à Paris, l'assemblée résiste d'abord; elle refuse de déclarer en principe que les biens du clergé sont une propriété nationale, et n'adopte que le 2 novembre, à la majorité de 568 voix contre 386, la proposition insidieuse de Mirabeau, portant que ces biens sont *à la disposition de la nation*, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres. Le 18 décembre, on décide que 400 millions de ces biens seront vendus. Le 13 février 1790, le torrent grossissant toujours, les ordres monastiques sont abolis. Le 14 avril, un nouveau décret est rendu, sous la menace incessante des clubs, des journaux et des émeutes, portant que l'administration des biens d'église sera désormais confiée aux assemblées de département, sous la réserve de pensions équivalentes (70 millions), servies par le trésor public aux religieux dépossédés. Enfin, au mois de juin, l'assemblée, décidément subjuguée, décrète la constitution civile du clergé, et autorise l'aliénation générale de ce que la loi appelle pour la première fois les ***domaines nationaux***.

On a beaucoup dit, pour justifier cette mesure, qu'elle avait eu pour but et pour effet de supprimer en France les biens de main-morte et de les diviser. Même en admettant que ce double résultat ait été atteint, on peut douter qu'il y eût avantage à l'obtenir par ce moyen. Assurément la main-morte est par elle-même plus nuisible qu'utile à l'agriculture, et dans tout état bien ordonné, on doit éviter ce qui l'impose ou même la favorise; mais il n'est pas également prouvé que, quand elle existe, on puisse gagner quelque chose à la détruire violemment et d'un seul coup. En vendant les biens, on ne crée pas les capitaux nécessaires pour les mettre en valeur. C'était déjà beaucoup que de mettre en vente pour 400 millions de propriétés et de préparer pour un temps assez rapproché l'aliénation successive de 600 autres millions; une pareille entreprise ne pouvait trouver son excuse que dans la nécessité de parer aux dettes de l'état et à celles du clergé, et dans la convenance impérieuse d'une réforme demandée par les intéressés eux-mêmes. Jeter ensemble sur le marché 3 milliards d'immeubles, c'était passer toutes les bornes; il ne pouvait en résulter qu'un effroyable désordre, l'avilissement général de la propriété foncière, et par conséquent la ruine momentanée de l'agriculture, la démoralisation de la partie du public qu'on invitait à se partager cette énorme proie. « Vous ne pourrez pas vendre toutes ces terres à la fois, disait-on un jour à Mirabeau. — Eh bien! répondit-il, nous les donnerons. »

Est-on bien sûr d'ailleurs d'avoir réduit autant qu'on l'affirme la somme des biens de main-morte? Les immeubles ecclésiastiques ont tous été mis en vente, mais tous n'ont pas été vendus. Les forêts par exemple, qui en constituaient la plus belle partie, sont restées en grand nombre à l'état. Ceux des bâtimens qui n'ont pas été démolis appartiennent presque tous à l'état ou aux municipalités. Il s'est trouvé tout récemment que les hospices possédaient pour 500 millions de propriétés foncières; le patrimoine des pauvres s'est reconstitué sous un autre nom. Si l'on entreprenait de faire le compte exact de ce qui est encore frappé de main-morte à des titres divers, soit parmi les anciens biens du clergé, soit parmi ceux qui les ont remplacés, en y ajoutant les valeurs détruites qui n'ont profité à personne, on trouverait peut-être qu'il n'est pas entré dans le domaine de la propriété privée beaucoup plus d'un milliard. Croit-on que les communautés religieuses, qu'on a voulu dépouiller à tout jamais, ne possèdent réellement plus rien? J'ignore quelle est la valeur des propriétés qui leur appartiennent aujourd'hui; je sais seulement qu'elle est très élevée. Dans quelques provinces, on affirme qu'elle sera bientôt égale à ce qu'elle était en 1789. Un fait positif peut en donner une idée, c'est la quantité de ceux qui en

vivent. D'après le dénombrement officiel de 1851, le nombre des religieuses était à lui seul de 29,486, et il n'a certainement pas diminué depuis cette époque. Le département de la Seine en compte près de 4,000; d'autres départemens en ont plus de 1,000. On n'en comptait pas davantage en 1789. Le nombre des religieux n'est pas aussi exactement connu; mais il doit être de plusieurs milliers.

Telle est l'impuissance des révolutions, quand elles veulent changer le monde à leur guise. La persécution révolutionnaire est assurément pour beaucoup dans l'intérêt qui s'attache aujourd'hui aux fondations monastiques. Si les biens du clergé avaient été mieux respectés, s'il avait conservé la jouissance incontestée de propriétés transmises par les siècles, on peut affirmer que les fidèles s'appliqueraient avec moins de passion à lui en créer d'autres, et que, dans tous les cas, les mesures prises comme autrefois par la loi pour mettre obstacle à de nouveaux dons et legs recevraient un assentiment plus général et une exécution plus efficace.

Les ennemis de toute espèce de main-morte diront que cette persistance est un grand malheur. Peu importe à la question spéciale qui nous occupe; en fait, la main-morte a survécu pour une grande partie des biens mis en vente, ce qui atténue d'autant l'effet produit. Il s'en faut d'ailleurs que l'objection contre la main-morte ne souffre aucune exception. Il est au contraire très heureux que certaines natures de biens échappent à la mobilité de la propriété privée. Même sans parler des monumens, des statues, des tableaux, des bibliothèques, qui ne sont, à vrai dire, que des dépôts entre les mains des générations vivantes, on peut citer les forêts. Celles des forêts du clergé qui ont été achetées par des spéculateurs n'existent plus. Dans les cas assez rares où elles ont été remplacées par de bonnes prairies ou de bonnes terres arables, il n'y a qu'à s'en féliciter; mais il est arrivé plus souvent qu'on n'a mis à la place que de mauvais taillis ou des landes improductives, et on en regrette amèrement l'absence. Celles que l'état possède ont gardé plus de valeur, mais elles sont à tout moment menacées d'être vendues à leur tour. Dans certaines provinces, les propriétés ecclésiastiques étaient rares et clair-semées; dans d'autres, elles comprenaient le quart, le tiers et jusqu'à la moitié du sol. Il fallait corriger ces inégalités, en choisissant avec le temps entre les propriétés que le clergé devait garder et celles qu'il devait vendre. On a voulu s'épargner des difficultés de détail, on s'en est donné de bien plus graves. « Si la nation a droit à la partie, elle a droit au tout, » disait à la tribune un membre de l'assemblée à propos des 400 millions que le clergé abandonnait : parole spécieuse, mais fatale, en ce qu'elle montre cette malheureuse tendance de l'esprit français à tout généraliser

outre mesure et à ne pas comprendre que, dans ces questions délicates où plusieurs droits sont en présence, il y a également abus et danger à invoquer de part et d'autre le *summum jus*.

A coup sûr, une partie des biens du clergé pouvait utilement se diviser; mais fallait-il diviser le tout? Et en fait l'a-t-on divisé? Non-seulement ce qui n'a pas été vendu a échappé à la division, mais une partie seulement des biens vendus s'est divisée. On ne partage pas à volonté les exploitations rurales; chaque domaine forme le plus souvent un tout proportionné à la nature du sol, à l'étendue des bâtimens, à la constitution locale du travail. Partout où la division était réclamée par des circonstances antérieures, elle s'est faite; partout où ces circonstances n'existaient pas, elle a échoué. Outre les terres incultes et les forêts, qui sont restées généralement en grandes masses, beaucoup d'anciennes fermes et métairies ayant appartenu au clergé ont encore aujourd'hui les mêmes dimensions qu'alors. On se trompe quand on suppose que les propriétés ecclésiastiques formaient toutes d'immenses agglomérations; quelques riches abbayes possédaient en effet de grandes étendues, mais les petits bénéfices, qui se comptaient par milliers, n'ont pas pu se diviser beaucoup. Dans tous les cas, la division telle quelle a beaucoup plus profité à la moyenne propriété qu'à la petite, parce que l'une était plus prête que l'autre à tirer parti de l'occasion. Les petits propriétaires se sont beaucoup moins multipliés depuis la révolution qu'on ne croit communément. « Le nombre des petits propriétaires est si prodigieux, disait Arthur Young en 1789, que je crois bien qu'il comprend un tiers du royaume. » Il n'en comprend pas davantage aujourd'hui. La petite propriété mise ainsi hors de cause, la vente forcée doit avoir beaucoup moins de partisans. Qu'à 60,000 propriétaires ecclésiastiques, et par conséquent viagers, on ait substitué un égal nombre de bourgeois possédant sous une autre forme, c'est un changement considérable sans doute, mais qui n'a pas la portée qu'on veut lui donner.

J'ai dû me renfermer dans la question agricole et économique, la seule qui soit de mon sujet. Il eût été facile de montrer que le but moral et politique n'a pas été moins dépassé. Sans examiner en principe s'il était utile ou non à la bonne organisation de la société que le clergé restât propriétaire, je dirai seulement qu'on a commis une grande faute en le blessant dans ses intérêts, dans sa dignité et dans sa foi. Il ne faut pas oublier qu'en 1789 la grande majorité du clergé était animée des sentimens les plus libéraux : c'est l'ordre du clergé qui le premier a voté sa réunion à l'ordre du tiers, et qui, dans l'église Saint-Louis, à Versailles, effectua sous la protection de l'autel cette réunion décisive, malgré la résistance de

la noblesse et de la cour. Ses prélats les plus éminens (1) comme ses plus modestes curés ont pris une part active aux premières délibérations de l'assemblée et aux résolutions du 4 août. Un prêtre français ultramontain était alors aussi rare que peut l'être aujourd'hui un gallican. En séparant, par une série de persécutions, les deux plus grandes puissances de ce monde, la religion et la liberté, on a fait à l'une et à l'autre un mal qui sera difficilement réparable.

III.

L'expropriation révolutionnaire a eu pour les biens des émigrés encore moins de résultats que pour les biens d'église. L'église a perdu ses propriétés, les familles des émigrés sont pour la plupart rentrées dans les leurs.

La somme des propriétés confisquées sur les émigrés, les déportés et les condamnés révolutionnairement était énorme à l'origine; elle égalait presque la valeur des propriétés ecclésiastiques, ou deux ou trois milliards. En y ajoutant les domaines de la couronne, la totalité des terres de diverse origine mises en vente à la fois comprenait un tiers du territoire. Jamais transformation plus radicale de la propriété n'avait été tentée. Qu'en est-il arrivé? Plus de la moitié des domaines mis en vente n'ont pas été vendus et ont fait retour en nature à leurs propriétaires, soit pendant l'empire, soit en vertu de la loi du 5 décembre 1814. Il n'en a été vendu en réalité que pour un milliard, exactement 987,819,968 fr. 96 cent. (2), et la plus grande partie de ce milliard a été restituée aux ayant-droits par la loi d'indemnité du 17 avril 1825. La dépossession réelle n'a pas dépassé 3 ou 400 millions, et l'équivalent de cette perte ayant été depuis reconquise et au-delà par des mariages, on trouverait probablement, si l'on y regardait de près, la plupart des familles que la révolution avait cru ruiner plus riches aujourd'hui qu'en 1789. D'après Sieyès, le nombre des nobles n'était que de 110,000, en y comprenant les hommes, les femmes et les enfans; d'après Lavoisier, il était moindre encore, ou de 83,000, ce qui suppose de 20 à 25,000 chefs de famille au plus. Aujourd'hui le nombre des chefs de famille payant en moyenne 1,000 fr. de contributions directes est de 40 à 50,000.

(1) L'archevêque de Bordeaux (M. de Cicé), l'archevêque de Vienne (M. de Pompignan), l'archevêque d'Aix (M. de Boisgelin), etc. D'autres membres du clergé ont suivi la révolution jusqu'au bout, tels que l'évêque d'Autun (M. de Talleyrand), l'abbé Sieyès, l'abbé Grégoire, etc.

(2) Exposé des motifs de la loi sur l'indemnité, par M. de Martignac, séance du 3 janvier 1825, à la chambre des députés.

On croit en général l'ancienne noblesse plus riche qu'elle n'était. Elle possédait nominalement un quart environ du sol, mais si négligé, si mal administré, si grevé de dettes de toute sorte, que le revenu net était presque nul. Un très petit nombre de grands seigneurs avaient des biens immenses, des charges de cour, des pensions, qu'ils dépensaient à Versailles dans un luxe extravagant; le reste végétait pauvrement, dans de petits fiefs de campagne, qui ne valaient pas souvent beaucoup plus de 2,000 ou 3,000 francs de rente. Le sot préjugé qui leur imposait l'obligation de *vivre noblement*, c'est-à-dire de ne rien faire de lucratif, au milieu des progrès d'un tiers-état industrieux, les avait réduits avec le temps à une véritable gêne, et beaucoup d'entre eux ne disaient que trop vrai quand ils se plaignaient qu'en leur enlevant leurs redevances féodales, leur droit de garenne et de colombier, on leur ôtât leurs moyens d'existence. Beaucoup de ces modestes châtellenies sont encore debout, et on peut juger, par leur intérieur comme par leurs dépendances, du genre de vie qu'on y menait.

La distribution même de l'indemnité de 1825 donne la preuve de cette pauvreté. Quand on parcourt la liste des indemnisés, on en trouve quelques-uns qui ont reçu un million et au-delà; mais on en voit en même temps beaucoup qui ont reçu moins de 1,000 fr.; le plus grand nombre des indemnités ne dépasse pas 50,000 fr. Il s'en faut d'ailleurs que tous les riches eussent émigré; parmi ceux qui ont eu leurs biens confisqués, se trouvaient beaucoup de bourgeois et même de pauvres paysans, comme il est facile de s'en assurer par le chiffre plus que modeste de leurs indemnités. Ce n'est pas la vente de ces petites propriétés qui aura beaucoup contribué à diviser le sol; il en était, surtout en Alsace, au-dessous de 100 et même de 50 fr.

Telle était la condition déplorable où l'action des deux derniers règnes avait réduit la noblesse française, que ceux même qui avaient le plus conservé l'apparence de grandes fortunes n'en tiraient aucun produit. Leurs châteaux héréditaires tombaient en ruines, leurs terres restaient incultes. « Toutes les fois, dit Arthur Young, que vous rencontrez les terres d'un grand seigneur, même quand il possède des millions, vous êtes sûr de les trouver en friche. Le prince de Soubise et le duc de Bouillon sont les deux plus grands propriétaires de France, et les seules marques que j'aie encore vues de leur grandeur sont des jachères, des landes et des déserts. Ah! si j'étais seulement pendant quelques jours législateur de France, comme je ferais danser tous ces grands seigneurs! » Arthur Young ajoute en note qu'il avait eu plus tard, après les événemens accomplis, envie d'effacer ce passage, mais qu'il l'avait laissé comme témoignage de l'impression du moment. Il aurait dû faire plus, il aurait dû l'expli-

quer, car il ne pouvait entrer dans sa pensée, même au plus fort de son indignation contre les grands propriétaires qui ne remplissaient pas leurs devoirs, de les dépouiller et de les tuer; la condamnation sévère qu'il porte plus loin sur les excès de la révolution, quand il en est témoin, ne peut laisser aucun doute.

Qu'aurait donc fait Arthur Young, et que pouvait la loi *pour faire danser*, comme il le dit, tous ces grands seigneurs? Il suffisait de leur enlever leurs priviléges, et de les obliger, comme tout le monde, à payer leurs dettes : c'est ce qu'avait fait la déclaration du 4 août. Une liquidation aurait produit tout l'effet utile des mesures révolutionnaires, sans aucun mélange criminel. Beaucoup de ces grands domaines se seraient fondus pour parer aux charges accumulées par un désordre séculaire. C'est ce qui est arrivé pour quelques-uns de ceux qui n'ont pas émigré, car toutes les propriétés nobiliaires vendues pendant la révolution ne l'ont pas été révolutionnairement, et il en est qui ont disparu tout simplement par suite de mauvaises affaires.

Il ne faut pas non plus que la France nouvelle se montre trop sévère envers l'ancienne. Rien de plus beau assurément que cette grande pensée qui, en supprimant tous les ordres, n'a fait qu'une nation homogène de ces corps séparés et hostiles; mais tout n'était pas également mauvais dans la vieille société, et ne méritait pas également d'être condamné. Le plus puissant élément de cette constitution séculaire, c'était, malgré les apparences, le tiers-état, et il l'a bien prouvé; mais en prenant fièrement sa place à la tête des anciens privilégiés, en les attirant, en les confondant dans son sein, rien ne le forçait à méconnaître les services qu'ils avaient rendus et qu'ils pouvaient rendre encore. L'ancien clergé, malgré des abus qu'il déplorait lui-même, était par ses lumières le premier de l'Europe; on ne voit pas que ceux qu'il élevait fussent si mal élevés, car la grande génération de 1789 sortait de ses écoles. Quand le jour des épreuves est venu pour lui, il a préféré l'exil et la mort aux lâches complaisances, et après avoir salué un des premiers la liberté légale, il a un des premiers protesté contre l'oppression révolutionnaire. La noblesse aussi avait de grands torts, mais elle avait en même temps de grands mérites; c'est à elle surtout qu'ont nui ses défauts, ses qualités ont servi la nation entière. Elle était brave jusqu'à la folie; ces soldats plébéiens qui étonnent de nos jours le monde par leur fougue intrépide ne font que suivre la trace des gentilshommes d'autrefois. Si beaucoup d'entre eux se déshonoraient par des bassesses de cour, d'autres vivaient loin de Versailles, à l'armée ou dans leurs terres, et s'ils y commettaient la faute énorme de s'isoler dans leur orgueil, ils s'y montraient du moins animés d'un vif sentiment d'honneur.

En perdant ses priviléges, la noblesse avait encore une place à prendre dans la société nouvelle. Au lieu de l'y convier, la révolution a violé envers elle ses propres principes; la confiscation avait été abolie de fait, et on ne pouvait la rétablir sans blesser le droit écrit aussi bien que le droit naturel. Les violences contre les propriétés ont bientôt conduit à des violences contre les personnes, la mort a suivi la spoliation. On a éternisé la lutte en la rendant sans pitié, on a fermé aux émigrés toute voie de conciliation et de retour, et pour arriver à un résultat impossible. « En révolution, disait un bel esprit terroriste, il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. » Il se trompait, les morts sont revenus. On a fait seulement pour la noblesse ce qu'on a fait pour le clergé, on lui a rendu suspectes les idées de 1789, que ses plus illustres membres avaient adoptées avec passion. Qui trouve-t-on parmi les principaux acteurs de la nuit du 4 août et des premières délibérations de l'assemblée? Le marquis de Lafayette, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, le comte de Clermont-Tonnerre, le comte de Montmorency, le vicomte de Noailles, le comte de Lally-Tolendal, et celui qu'il faut citer à part, le comte de Mirabeau.

De tout ce mal est sorti un certain bien. L'ancienne noblesse paraît avoir compris combien elle avait eu tort de négliger le sol, elle a vu ce qu'elle avait gagné à devenir à la fois faible et abusive, insolente et pauvre, et elle cherche à établir désormais sa puissance, non sur d'odieux et inutiles priviléges, mais sur ce qui vaut mieux de toute façon, la propriété bien entendue. Son intérêt se confond ainsi avec l'intérêt commun, car la richesse privée est l'élément constitutif de la richesse publique, quand elle ne provient pas du parasitisme et de la déprédation, et qu'elle découle de sa source légitime, la bonne administration du travail, de l'intelligence et du capital. C'est ainsi que l'ancienne noblesse peut reprendre dans la société française une place moins apparente, mais plus effective qu'avant 1789. Par son principe et son origine, elle était essentiellement rurale, elle n'a qu'à le redevenir pour se régénérer. Combien cette transformation eût pu être plus prompte et plus efficace, si le rapprochement du passé et de l'avenir eût été plus complet dès le premier jour! L'ancienne noblesse, ou, pour parler plus exactement, la classe riche, redoute et redoutera longtemps encore l'esprit niveleur dont elle a eu tant à souffrir, et qui se confond pour elle avec le véritable esprit de liberté; elle jette un dernier regard de regret sur les priviléges, en se demandant s'ils n'étaient pas une garantie de la propriété : erreur excusable après tout ce qui s'est passé, mais funeste pour tout le monde.

Au nombre des reproches qu'on fait à la révolution, et celui-ci porte bien directement sur les idées de 1789, se trouve la portée

qu'on prête à la loi de succession. On oublie que le principe du partage égal n'est pas nouveau, il existait sous l'ancien régime pour les propriétés non nobles, le code civil n'a fait que le généraliser; il n'a pas eu d'ailleurs les conséquences dont on l'accuse, puisque le nombre des riches s'est accru sous son empire. C'est avec la loi du partage égal que, sous l'ancien régime, le tiers-état avait grandi en richesse et en puissance, au point de pouvoir dire en 1789 qu'il était la nation même. C'est avec le droit d'aînesse et les substitutions que la noblesse avait perdu sa richesse, presque son existence, car les trois quarts des nobles n'étaient que des bourgeois enrichis. Le véritable effet du partage égal est de stimuler l'activité individuelle; avec lui, les aînés ne sont pas beaucoup moins riches, et les cadets le sont davantage, parce que tous héritent d'une partie de leur fortune et ont l'autre à créer. « L'avantage du droit d'aînesse, disait ironiquement en Angleterre le docteur Johnson, c'est qu'il ne fait qu'un sot par famille. » Souvent même il fait pis qu'un sot. De même, la substitution, qui paraît un obstacle à la dissipation, la favorise, en ce qu'elle donne à une classe de la société le privilége d'une banqueroute légale et périodique. Ce fatal privilége tourne contre ceux qui l'exercent; il dispense d'ordre, de travail et même de moralité; il nuit doublement à la bonne administration du sol, en le retenant de force entre les mains de ceux qui l'épuisent et en ôtant à ceux qui pourraient l'améliorer les moyens et jusqu'à l'envie de l'entreprendre. Ces combinaisons légales manquent donc leur but, elles n'aident que faiblement à conserver la richesse acquise et elles empêchent de l'augmenter. Peu importe que la richesse se divise, pourvu qu'elle s'accroisse, et, pour mieux dire, il est heureux qu'elle se divise, puisque la division est un moyen d'accroissement.

Quoi qu'il en soit, cette question de la loi de succession est distincte de la confiscation. L'une fait partie des conséquences légitimes, l'autre des conséquences illégitimes de la révolution. Elles n'ont de commun que la tendance à la division du sol, et sous ce rapport toutes deux ensemble ont eu assez peu d'effet. Il y a même un troisième agent de division qui diminue encore la part des deux autres; c'est ce qu'on a appelé en France *la bande noire* et en Allemagne *les bouchers de domaines*. Tout le monde sait combien la spéculation des ventes au détail, regrettable à quelques égards, utile à beaucoup d'autres, et qui a fait en définitive plus de bien que de mal, a eu d'activité depuis un demi-siècle. Elle a contribué plus que toute autre cause à la division, car elle a cet avantage qu'elle n'agit qu'à propos, dans la mesure des besoins, et comme une conséquence naturelle du libre mouvement des intérêts privés. Rien ne prouve mieux combien la révolution avait laissé son œuvre incomplète, puisque, même après elle, une spéculation pareille a pu se

développer à ce point, et que cependant le sol est encore loin de tomber en poussière.

On peut enfin reprocher à la révolution d'avoir créé ou du moins fortifié, dans sa haine pour la propriété nobiliaire, une espèce particulière de main-morte qui a plus que compensé la réduction de la main-morte ecclésiastique. Dans l'ancien droit, la propriété des terres vaines et vagues était disputée entre les seigneurs et les communes. La révolution a tranché le débat en les attribuant exclusivement aux communes. Quand les idées des économistes ont commencé à pénétrer dans le gouvernement, c'est-à-dire vers 1760, on avait entrepris de diviser les communaux. Un arrêt du conseil entre autres, de mars 1777, avait ordonné qu'en Flandre on en fît trois parts, l'une pour le seigneur, l'autre pour les habitans, la troisième pour être amodiée ou vendue au profit de la commune. Si le gouvernement royal avait duré, on serait certainement parvenu à les faire tous passer peu à peu, sous une forme ou sous une autre, dans le domaine de la propriété privée. Deux lois de la période révolutionnaire, l'une de 1792, l'autre de 1793, ordonnèrent à leur tour le partage; mais, des difficultés d'exécution s'étant élevées, on y renonça, et la jouissance en commun, la plus mauvaise de toutes, finit par l'emporter. Cinq millions d'hectares, le dixième du territoire, ont été ainsi frappés de stérilité et d'immobilité, autant du moins que le pouvait la loi, car des aliénations volontaires en ont depuis réduit beaucoup l'étendue; mais le principe subsiste toujours avec ses tristes conséquences, tandis qu'en Angleterre et en Écosse, où des principes contraires ont prévalu, presque toutes les terres autrefois incultes sont aujourd'hui parfaitement cultivées. En France même, les pays où les communaux ont été partagés ou vendus, soit avant 1789, soit depuis, sont sans comparaison plus riches et plus peuplés que ceux qui ont conservé de grandes étendues de terres communes.

IV.

Nous venons de voir combien les mesures révolutionnaires ont peu profité à l'agriculture, puisque la plupart de leurs résultats auraient pu être obtenus sans spoliation et sans secousse, par le seul effet de l'égalité civile et de la liberté politique inaugurées en 1789. Il faut aussi montrer à quel prix ces mesures ont été achetées, et combien l'agriculture a souffert de la perturbation générale qu'elles ont amenée.

Transportons-nous de nouveau à la fin d'août 1789. L'assemblée nationale vient d'abolir le régime féodal, les dîmes, les privilèges, et de déclarer rachetables les redevances, champarts, rentes fon-

cières de toute nature; elle n'a plus qu'à consolider ces conquêtes et à organiser les moyens d'exécution. Il semble que la joie et le travail doivent régner dans les campagnes affranchies; il n'en est rien. Une insurrection violente avait déjà commencé; au lieu de s'arrêter, elle s'étend. Des bandes de pillards parcourent les provinces en portant avec elles la mort et l'incendie. Ce n'est plus à la féodalité, c'est à la propriété qu'on en veut. *Guerre aux châteaux*, dit-on, *et paix aux chaumières!* Mais la distance entre la chaumière et le château n'est pas si grande que, quand l'un brûle, l'autre soit à l'abri. La destruction, une fois commencée, ne s'arrête plus: après avoir détruit les lapins, les pigeons, les tourelles, les forêts, les titres de propriété, on détruit aussi les granges, les bestiaux, les récoltes, et de proche en proche le ravage et la peur vont loin. Croit-on que, dans un pareil moment, le cultivateur, quoique dégagé des dîmes et des droits féodaux, fût fort encouragé à semer, à labourer, à moissonner, à poursuivre son rude et fécond labeur? On s'aperçut bien vite des conséquences inévitables de ces désordres : les subsistances étaient déjà rares, elles le devinrent encore plus, et le premier effet de l'émancipation agricole fut une disette.

Cette disette même devint une arme entre les mains des révolutionnaires. Une déplorable législation sur les grains avait donné naissance, sous l'ancien régime, à de grands abus, grossis encore par l'imagination populaire. Le souvenir de ce qu'on appelait le *pacte de famine*, c'est-à-dire de spéculations coupables sur le prix des grains à l'aide du pouvoir arbitraire du gouvernement, fut exploité avec une habileté funeste. Les passions soulevées accusèrent les ennemis de la révolution du mal qu'elles avaient fait. Les violences s'en accrurent, et avec elles le manque de pain. Pendant toute la durée de la période révolutionnaire, la disette fut en permanence. On essaya de la combattre par les fameuses lois du *maximum*, on amena une véritable famine. La population de Paris se vit réduite à faire queue à la porte des boulangers, avec des cartes de pain délivrées par la commune; les cultivateurs furent contraints par la force à envoyer leurs grains au marché et à les vendre un prix déterminé. Qu'étaient devenues les sages prescriptions de la loi de 1791?

Quel temps pour l'agriculture, comme pour toutes les autres branches du travail national, que 1792 et les années suivantes! La guerre civile et la guerre étrangère déchaînées à la fois, tout l'ouest en feu, tout le midi frémissant, Lyon soulevé, trois cent mille suspects jetés en prison, une moitié de la France acharnée contre l'autre, et cinq cent mille hommes armés se jetant sur l'Europe! Est-ce le besoin d'institutions libres qui a produit cette terrible crise? Non sans doute, puisqu'il était satisfait dès le premier jour;

c'est un autre motif, bien moins légitime. Sans l'expropriation d'un tiers du territoire, toutes ces fureurs étaient inutiles; avec elle, tout devient nécessaire, tout s'enchaîne; le coup porté à la propriété conduit à la guerre civile, la guerre civile à la mort du roi, la mort du roi à la guerre universelle. Aujourd'hui que ces cendres sont refroidies par près de trois quarts de siècle, on peut dire ces vérités sans danger.

Qui a le plus supporté les conséquences funestes de ces violences accumulées? La dupe éternelle de tous ceux qui le flattent, le peuple. Pendant que les habiles spéculaient sur la confusion et achetaient pour la moitié ou le quart de leur valeur les biens mis en vente, le plus grand nombre courait aux armes. Même sans prendre au pied de la lettre les quatorze armées de la convention, que d'hommes enlevés à la charrue et moissonnés par la misère plus que par l'ennemi! Nous avons vu récemment combien la guerre fait de victimes, à une époque où l'organisation administrative, la science médicale, la puissance financière, l'art des transports, tout ce qui peut défendre la vie des hommes est parvenu à un haut point de perfection; que faut-il penser d'un temps où tout manquait à la fois, l'argent, l'expérience, la discipline, et où des soldats improvisés marchaient au combat sans pain, sans souliers, sans chefs, presque sans armes? Combien en est-il mort sur les routes et dans les hôpitaux, de ces héroïques volontaires? Qui le sait, et qui le saura jamais? En évaluant à un million d'hommes la perte de la France dans les huit années de la guerre révolutionnaire, de 1792 à 1799, on est probablement au-dessous de la vérité, sans compter ceux qui ont péri à l'intérieur par la famine et par les exécutions capitales. En même temps le séquestre était mis sur un tiers du territoire (on sait ce que devient l'administration des biens placés sous le séquestre), et l'agiotage sur les assignats jetait dans toutes les affaires privées un épouvantable désordre.

« Dès ce moment, portait le décret du 23 août 1793 pour la fameuse levée en masse, *tous les Français seront en réquisition pour le service des armées.* Les jeunes gens iront au combat, les hommes mariés forgeront des armes et transporteront les subsistances; les femmes feront des tentes, des habits, et serviront dans les hôpitaux; les enfans mettront du vieux linge en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'amour de la république. » Chevaux, grains, bestiaux, tout était mis en réquisition, et il s'en perdait au moins autant par le vol et le gaspillage qu'il s'en employait utilement. Si ces prescriptions avaient été exécutées à la rigueur, il ne serait resté ni un homme ni une bête de somme pour ouvrir un sillon. Il fallait sans doute défendre le sol national contre

l'invasion; mais n'eût-il pas mieux valu n'avoir pas à l'en défendre? Même après le règne de la terreur, quand un ordre relatif se rétablit dans le gouvernement, l'agriculture a peine à se relever. Les documens du temps s'accordent à dire que le prix de toutes les propriétés rurales, écrasé par les difficultés de la culture non moins que par la concurrence des biens nationaux, était tombé de 50 pour 100 en 1795 et 1796. Le principal embarras des financiers révolutionnaires est de trouver des acquéreurs pour les biens nationaux, à quelque prix que ce soit. La première passion satisfaite, on n'en veut plus, ce qui force le gouvernement à recourir aux emprunts forcés et à faire argent sans relâche avec la planche aux assignats.

Les quatre années du consulat amenèrent une trève dont profita l'agriculture. La paix rétablie sur terre et sur mer par les traités de Lunéville et d'Amiens, l'ordre revenu à l'intérieur, les principes de 1789 invoqués de nouveau, tout contribuait à ranimer le travail. Le seul ministre qui ait fait quelque bien, de 1789 à 1815, à l'agriculture et à l'industrie, Chaptal, est entré au ministère au commencement de 1801 et en est sorti à la fin de 1804; mais quatre ans, c'est bien court pour un peuple. La proclamation de l'empire ajourna de nouveau la plupart des conséquences économiques et politiques de 1789. Une lutte gigantesque recommença, glorieuse pour nous pendant cinq ans, désastreuse pendant cinq autres; un second million de Français au moins paya de sa vie ce nouveau défi. Pendant qu'ils arrosaient de leur sang la terre étrangère, leurs sueurs ne fécondaient pas le sol natal. Les intempéries furent sans doute pour beaucoup dans les disettes qui affligèrent les dernières années de l'empire et les premières de la restauration; mais il est probable que le défaut de bras et de capitaux, en 1812, 1813, 1814 et 1815, n'y fut pas étranger. Comme au temps de la convention, toutes les forces du pays se concentraient dans un suprême effort. On avait du moins réussi, sous la république, à expulser les étrangers du territoire; on fut moins heureux sous l'empire, et les désastres de deux invasions vinrent mettre le comble à nos malheurs.

Aux fureurs de la guerre se joignaient toujours les mauvais effets de l'ignorance économique. Les lois du *maximum* furent renouvelées par un décret de mai 1812, qui défendait de faire du blé *un objet de spéculation* et le taxait *à 33 francs l'hectolitre*. Il en résulta naturellement, comme en 1793, l'aggravation de la disette. Un autre monument de cette ignorance, qui eût des conséquences moins graves, mais qui n'est pas moins caractéristique, est le décret du 8 mars 1811 pour l'*amélioration des bêtes à laine*. Il était interdit par ce décret à tout propriétaire d'un troupeau mérinos de *faire châtrer aucun bélier* sans l'autorisation d'un inspecteur, et il était ordonné à tout

propriétaire de troupeau métis ou indigène de faire châtrer tous les siens, le tout sous peine de confiscation des animaux et d'une amende de 100 fr. à 1,000 francs, *et du double en cas de récidive.* Comme de juste, ces prescriptions n'eurent d'autre effet que de vexer les éleveurs et d'entraver le progrès des troupeaux. Nous voilà de nouveau bien loin de la loi de 1791.

Si quelque chose a droit d'étonner, c'est que la culture n'ait pas été plus complétement abandonnée, soit sous la république, soit sous l'empire. Il faut que la race énergique des cultivateurs soit douée d'un véritable acharnement pour avoir résisté à tant de causes de dispersion. Disons aussi que les idées de 1789, proscrites à la surface, descendaient lentement dans les profondeurs nationales et y prenaient racine. Même au moment où les gouvernemens les violaient ouvertement par leurs actes sous l'excuse apparente de la nécessité, ils continuaient à les arborer comme drapeaux, ce qui entraînait à leur donner quelques satisfactions de détail. Elles en ont reçu sous le consulat de nombreuses et d'effectives; la plus grande de toutes a été la rédaction de nos lois civiles, où l'esprit de 1789 est partout visible, et qui, malgré des exagérations et des lacunes dues pour la plupart au mélange de l'esprit révolutionnaire, offrent le plus beau corps de législation qui soit au monde. Ce sont ces lois qui, en réalisant une moitié des promesses de 1789, ont compensé en partie la perte de l'autre.

Ces aperçus généraux se trouvent confirmés par les faits, si l'on essaie de comparer les produits de l'agriculture en 1789 et en 1815. En 1789, la statistique naissait à peine, les documens qui nous restent de ce temps ne nous font connaître qu'imparfaitement la production. Ce que nous possédons de plus complet, outre le voyage d'Arthur Young, est l'extrait d'un grand travail préparé par Lavoisier et ayant pour titre : *Richesse territoriale du royaume de France.* L'ouvrage proprement dit n'a jamais été fini, mais l'extrait a été lu au comité de l'imposition de l'assemblée nationale en 1791 et imprimé par son ordre. L'auteur était lui-même député et commissaire de la trésorerie; il avait été fermier-général, agronome éminent, et s'était occupé toute sa vie de ce qu'on appelait alors l'*arithmétique politique.* Son travail se présente donc avec les caractères d'une œuvre sérieuse, et s'il ne peut être également adopté dans toutes ces parties, il offre au moins un excellent sujet de discussion. Or, d'après Lavoisier, le produit total de l'agriculture en 1789 était de 2 milliards 750 millions. J'admets cette évaluation, qui me paraît exacte; j'en retrancherais seulement 150 millions pour tenir compte de quelques exagérations. Ainsi Lavoisier porte le prix du blé à 24 livres le setier ou 16 francs l'hectolitre, ce qui était en effet alors le prix moyen du froment; mais il dit lui-même que sous ce

nom il entend avec le froment toutes les céréales qui servaient à la consommation des hommes, comme le seigle et l'orge : à ce compte, le prix de 24 livres le setier est trop élevé, il doit être réduit au moins d'un quart pour représenter la valeur des céréales inférieures. La somme totale des produits obtenus par l'agriculture aurait été alors de 2 milliards 600 millions ou 100 francs environ par tête.

Nous possédons également sur l'état de l'agriculture à la fin de l'empire un document d'une autorité suffisante dans l'ouvrage de Chaptal, *de l'Industrie française,* publié en 1818. D'après Chaptal, le total des produits de l'agriculture s'élevait vers 1815 à 4 milliards 678 millions; mais, pour établir la comparaison entre ce chiffre et celui de Lavoisier, il faut y faire d'importantes rectifications. Lavoisier n'avait compris dans le produit total ni les semences, que Chaptal évalue à part à 381 millions, ni la consommation des animaux attachés à la ferme, que Chaptal évalue à 863 millions, ni le dépérissement et la mortalité de ces mêmes animaux, ni les poissons des marais et rivières, etc. Ces retranchemens s'élèvent ensemble à près de 1,400 millions. En ramenant les deux statistiques à des bases communes, on trouve pour le produit total annuel de l'agriculture à la fin de l'empire un peu plus de 3 milliards; ce produit ne se serait alors accru que de 500 millions en vingt-cinq ans, et il est probable que l'augmentation presque tout entière avait été obtenue sous le consulat; la république et l'empire n'auraient alors rien ou presque rien ajouté à la richesse territoriale de la France. Cette conséquence des recherches de Chaptal se trouve confirmée par un autre indice, le mouvement de la population. La population nationale était en 1790 de 26,500,000 âmes; elle était en 1815 de 29,500,000; différence, 3 millions, ou proportionnellement moins que l'augmentation signalée dans les produits de l'agriculture.

L'industrie s'était développée plus vite, mais sans faire encore de bien grands pas. Un document fort curieux, retrouvé par M. Moreau de Jonnès dans ses infatigables recherches sur l'histoire de la statistique, et qui émane de M. de Tolosan, alors inspecteur général du commerce, nous apprend que le produit total de l'industrie française en 1789 pouvait être évalué à 930 millions, y compris la valeur des matières premières. L'exposé de la situation de l'empire en 1812, publié par M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, porte le produit correspondant, pour les quatre-vingt-six départemens de l'ancienne France, à 1,325 millions : augmentation, 400 millions seulement. Quant au commerce extérieur, il était tout au plus en 1815 au même point qu'en 1789, le développement du trafic par terre ayant à peine compensé la perte de tout commerce maritime. Il ne peut rester aucun doute sur ce point, quand on lit le passage suivant de l'introduction au livre de Chaptal : « En comparant l'état commercial de

la France en 1789 avec celui de nos jours, on ne peut qu'éprouver des regrets sur la différence qui marque ces deux époques. La perte de nos plus belles colonies nous a privés à la fois de débouchés considérables et de moyens d'échange pour notre commerce avec l'étranger; nos établissemens dans les échelles du Levant et de Barbarie ont disparu. La suspension des relations commerciales entre les peuples leur a fait prendre de nouvelles habitudes; *tout est donc à recréer.* »

V.

Voilà où la France en était après vingt-cinq ans d'efforts surhumains. Elle n'avait pas fait plus de progrès que dans les quinze années du règne de Louis XVI. L'agriculture n'avait augmenté ses produits que de 20 pour 100, l'industrie de 40 pour 100. J'ai dû remplir un pénible devoir en montrant les suites des excès révolutionnaires et des guerres impériales; ce qui me reste à dire est plus agréable. A partir de 1815, le mouvement se précipite. Bien que l'empire ait laissé derrière lui de lourdes charges, un milliard à payer aux étrangers pour les frais de la guerre et un autre milliard d'arriéré à solder, bien que la lutte envenimée par les souvenirs du passé entre les élémens de la société française ait amené en 1830 une nouvelle secousse, la prospérité publique s'est accrue de 1815 à 1848, car le temps n'est pas encore venu d'apprécier en pleine connaissance de cause les années qui ont suivi, sinon sans intermittence, du moins sans interruption prolongée, et parfois avec de rapides et magnifiques élans. Le commerce extérieur a quintuplé, l'industrie a quadruplé ses produits (1), et l'agriculture, moins prompte par sa masse, a presque doublé les siens. C'est que les principes de 1789, qui se résument en trois mots : paix, justice et liberté, ont pris de plus en plus, depuis 1815, possession de la société française; ils ont toujours à lutter contre les mêmes ennemis, qui ont quelquefois encore l'air de les vaincre, mais leurs éclipses ne sont jamais aussi complètes que par le passé, et dans tous les cas elles sont plus courtes. Si leur triomphe n'est pas complet et définitif, il est certain, comme ces majestueuses marées dont les flots ne reculent par intervalles que pour revenir plus haut et plus loin.

Nous ignorons quelle était exactement en 1789 la distribution de la propriété. Nous savons seulement en gros que le clergé possédait le sixième du sol, ou 8 millions d'hectares environ, l'état et les communes 7 autres millions d'hectares, et que la noblesse, le tiers-état

(1) On en jugera par un seul fait. Nos manufactures employaient en 1816 12 millions de kilos de coton en laine; elles en ont employé en 1850 72 millions de kilos.

et les paysans se partageaient les 35 millions d'hectares restans. Or voici quelle était, en 1815, suivant un des plus grands ennemis de la division des terres, M. Rubichon, cette distribution :

21,456	familles possédant en moyenne	880	hectares	.....	19 millions d'hectares.	
168,643	— —	62	—	....	10,500,000	—
217,817	— —	22	—	....	4,800,000	—
265,533	— —	12	—	....	3,000,000	—
258,452	— —	8	—	....	2,000,000	—
361,711	— —	5	—	....	1,800,000	—
567,687	— —	3	—	....	1,700,000	—
851,280	— —	1	—	66 ares.	1,400,000	—
1,101,421	— —	»	—	50 —	550,000	—
3,814,000	propriétaires de terres possédant			....	44,750,000 hect.	
Propriétés de l'état et des communes				....	5,250,000	—
	Total			....	50,000,000 hect.	

Je n'ai pu retrouver l'origine de ces chiffres, mais M. Rubichon les donne comme ayant un caractère positif et officiel; il en résulterait qu'après vingt-cinq ans de révolution, la grande propriété possédait encore la moitié environ du sol, et que la petite, même en y comprenant les domaines de 12 hectares en moyenne, n'embrassait même pas ce tiers que lui attribuait Arthur Young en 1789. Depuis 1815, la division a fait des progrès bien autrement marqués, qui montrent ceux qu'elle aurait faits naturellement de 1789 à 1815, si elle avait été livrée à elle-même. Au lieu de 22,000 familles de riches propriétaires, nous en avons aujourd'hui au moins le double, et par conséquent la part de chacune d'elles a dû diminuer environ de moitié, mais comme en même temps la valeur des biens a doublé, la richesse moyenne est restée la même. De leur côté, les petits propriétaires, qui, d'après M. Rubichon, étaient au nombre de 3 millions et demi en 1815, sont aujourd'hui beaucoup plus nombreux; ils ont gagné du terrain, et on ne saurait qu'y applaudir, car ils l'ont conquis par le travail, non par la spoliation, si bien qu'ils l'ont payé en général au-dessus de sa valeur.

Telles ont été, à première vue, les conséquences de l'ordre légal et régulier, de la paix intérieure et extérieure, de la liberté civile et politique, c'est-à-dire des véritables conquêtes de la révolution : *mieux fait douceur que violence.* Nous allons maintenant pénétrer dans les détails et chercher quels ont pu être, dans l'ordre purement agricole, les effets des principes généraux qui ont inspiré, soit l'ensemble de nos lois, soit la loi spéciale de 1791, si souvent qualifiée de *code rural.* Ces faits n'ont en apparence aucun rapport avec l'ordre civil et politique, mais en réalité ils en découlent. « La religion chrétienne, dit Montesquieu, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. »

De même, la liberté sous toutes ses formes, qui paraît n'avoir d'autre but que de donner des satisfaction morales, est encore le meilleur et le plus sûr instrument des progrès matériels.

Le sol se divisait en 1789, quant à la culture, d'après les évaluations d'Arthur Young, légèrement rectifiées dans quelques parties, ainsi qu'il suit :

Terres de labour	26,500,000	hectares.
Vignes	1,500,000	—
Bois	9,000,000	—
Prairies	3,000,000	—
Landes	10,000,000	—
Total	50 millions d'hect.	

Voici maintenant la distribution actuelle :

Terres de labour	28 millions d'hectares.	
Vignes	2,000,000	—
Bois	8,000,000	—
Prairies	4,000,000	—
Landes	8,000,000	—
Total	50 millions d'hect.	

D'où il suit que depuis 1789 l'étendue des landes aurait diminué de 2 millions d'hectares, et celle des bois de 1 million, tandis que les terres de labour se seraient accrues de 1,500,000 hectares, les prairies de 1 million, et les vignes de 500,000. Ces conquêtes paraîtront sans doute bien peu de chose pour une si longue période; mais si le changement dans la distribution des terres n'est pas très grand, l'amélioration est plus sensible pour l'exploitation des terres cultivées, comme on va voir :

	1789.		1848.	
Jachères	10 millions d'hectares.		5 millions d'hectares.	
Froment	4,000,000	—	6,000,000	—
Seigle et autres grains	7,000,000	—	6,000,000	—
Avoine	2,000,000	—	3,000,000	—
Prairies artificielles	1,000,000	—	3,000,000	—
Racines	0,100,000	—	2,000,000	—
Cultures diverses	2,400,000	—	3,000,000	—
	26,500,000 hect.		28,000,000 hect.	

Ainsi les jachères auraient reculé de 5 millions d'hectares, et le seigle de 1 million; en revanche, l'étendue cultivée en froment se serait accrue de 2 millions d'hectares, les prairies artificielles auraient triplé; une culture à peu près inconnue en 1789, celle des racines, aurait passé de 100,000 hectares à 2 millions, et les cultures diverses, qui sont les plus riches, de 2,400,000 à 3 millions. Grâce à cette meilleure division du sol, qui permet de consacrer

6 millions d'hectares de plus à la nourriture des animaux, et par conséquent à la production des fumiers, grâce à des marnages, des irrigations, des assainissemens, des labours mieux faits, le rendement de toutes les cultures s'est élevé. Le froment, qui ne donnait en moyenne que 8 hectolitres à l'hectare, semence déduite, en a donné 12, et comme en même temps l'étendue semée s'est accrue, la production totale a doublé. Le même fait s'est présenté pour le bétail, qui, recevant deux fois plus d'alimens, a grandi à la fois en nombre et en qualité, de manière à doubler ses produits; les cultures industrielles se sont développées, la soie et le colza ont quintuplé, le sucre indigène a pris naissance, le vin a doublé. Il n'y a pas jusqu'au bois qui, mieux défendu contre la dent des animaux, mieux exploité en vue des nouveaux débouchés, n'ait augmenté ses produits annuels, mais trop souvent aux dépens du capital.

Le prix moyen du blé ne paraît pas avoir changé. Arthur Young dit que le pain de froment se payait 3 sols la livre, et le pain de seigle, que mangeait communément le peuple, 2 sols; s'il y a une différence, elle est plutôt en moins. La viande a haussé; Arthur Young dit qu'elle se vendait 7 sols la livre sur l'étal, ce qui suppose une moyenne de 6 sols ou 30 centimes pour le producteur. La moyenne actuelle doit être de 40 centimes ou 8 sols par livre, elle aurait alors augmenté d'un tiers. Ce prix de 40 centimes paraîtra sans doute bien faible, surtout aux Parisiens; mais c'est du prix des campagnes qu'il s'agit, avant que la viande ait été chargée des frais de transport, des droits de marché, d'abattoir et d'octroi, des bénéfices des marchands de bœufs et des bouchers, du loyer et de l'entretien des étaux, tous frais beaucoup plus considérables aujourd'hui qu'autrefois, et qui doublent la valeur de la denrée avant qu'elle arrive chez le consommateur des grandes villes. Arthur Young porte le vin à 4 sols 6 deniers la bouteille; comme le prix du vin varie extrêmement, suivant l'âge, la qualité, le lieu où on le boit, etc., il est difficile de tirer de cette indication aucune conclusion positive. Je crois cependant qu'à prendre les choses dans leur ensemble, le prix du vin n'a pas beaucoup plus changé que celui du pain; il a dû hausser dans la plupart des lieux de production et baisser partout ailleurs par suite du perfectionnement des communications.

En acceptant les données de Lavoisier pour 1789, celles de Chaptal pour 1815, et celles de la *Statistique générale de France* pour 1848, on arrive à l'aperçu suivant des principales productions agricoles à ces trois époques :

	1789.			1815.	1848.
Froment (semence déduite)..	34	millions	d'hectolitres	44 id.	70 id.
Seigle et autres grains (—)..	46	id.	id.	44 id.	40 id.
Pommes de terre........................	2	id.	id.	20 id.	100 id.

Pour le vin, Lavoisier estime la consommation totale à 5 millions 700,000 muids ou 17 millions d'hectolitres, mais il a soin de dire que, ses informations étant très vagues sur ce point, il peut se tromper d'un quart, d'un tiers, ou *même de moitié.* Il est probable qu'en effet il se trompait d'un tiers. Chaptal à son tour se trompe probablement en trop; il porte cette production en 1815 à 35 millions et demi d'hectolitres; elle doit être aujourd'hui de 40. En revanche, Lavoisier estime la consommation totale de la viande à 1,200 millions de livres ou 600 millions de kilos, ce qui doit être très exagéré, car Chaptal ne la porte, vingt-cinq ans après, qu'à 500 millions de kilos. Je crois bien que la production de la viande n'a pas beaucoup augmenté de 1789 à 1815, mais je ne crois pas qu'elle ait diminué; elle est aujourd'hui d'un milliard de kilos au moins.

En répartissant également par tête d'habitant le blé et la viande obtenus à ces trois époques, la ration annuelle devient : pour 1789 (26 millions et demi d'habitans), 1 hectolitre et quart de froment, 1 hectolitre trois quarts de seigle et autres grains, 18 kilos de viande; pour 1815 (29 millions et demi d'habitans), 1 hectolitre et demi de froment, 1 hectolitre et demi de seigle et autres grains (1), 18 kilos de viande; pour 1848 (36 millions d'habitans), 2 hectolitres de froment, 1 hectolitre de seigle et autres grains, 28 kilos de viande; plus les pommes de terre, le vin, les légumes secs et frais, le lait, etc.

Lavoisier estime à 600 millions en tout pour 1789, ou 12 fr. en moyenne par hectare, le revenu net des propriétaires français. On ne peut qu'accepter cette évaluation, qui est en même temps celle de Forbonnais. La rente donne le prix vénal des terres : à 3 pour 100, c'est 400 francs l'hectare. A ce compte, la rente moyenne et avec elle le prix vénal auraient marché plus vite que le produit brut, car on peut estimer aujourd'hui la rente moyenne à 30 francs, et le prix vénal à 1,000 francs l'hectare : juste récompense du surcroît d'attention que les propriétaires ont donné à leurs domaines et des nouveaux capitaux qu'ils y ont enfouis.

C'est une question assez délicate que celle de l'impôt que payait la propriété rurale avant 1789. Lavoisier l'estime à 600 millions, c'est-à-dire à l'équivalent de la rente. « Le revenu net, dit-il, montant à 1,200 millions, déduction faite des frais de culture, est partagé à peu près par égales portions entre le trésor public et les propriétaires. » Mais Lavoisier, imbu d'une opinion économique fort répandue de son temps, fait peser sur la propriété rurale la totalité du revenu public, qui était en effet de 600 millions, tandis qu'elle

(1) Chaptal compte un peu plus, mais il oublie de déduire les semences.

n'en supportait réellement qu'une partie. Les impôts de consommation, les produits des domaines, les postes, etc., produisaient environ 380 millions; les impôts directs sur le sol, comme les tailles et les vingtièmes, en rapportaient tout au plus 220, en y comprenant les contributions des pays d'états et même les corvées. A l'impôt proprement dit venaient se joindre les dîmes, qui rapportaient, comme on l'a vu, 130 millions, d'où il suit que le fardeau total devait être de 350 millions, devenu encore plus lourd pour une partie des contribuables par suite d'une répartition très inégale. L'impôt direct est aujourd'hui un peu allégé, et surtout il est mieux réparti, mais en même temps les autres branches des recettes publiques, dont la propriété rurale supporte sa part, ont pris un énorme accroissement. Le droit seigneurial de *lods et ventes,* qui rapportait en 1789, suivant M. Bailly, 38 millions, a plus que sextuplé depuis qu'il est devenu un droit de l'état. Les impôts indirects, dont les noms seuls ont changé, ont monté presque aussi vite. Somme toute, nous payons aujourd'hui le double de ce que payaient nos pères, dîmes comprises. Il est vrai que, la richesse générale ayant au moins triplé, il est plus facile aujourd'hui de payer 1,500 millions qu'alors d'en payer la moitié (1); mais cette progression dans les taxes n'en est pas moins regrettable. Ce sont les guerres de la révolution et de l'empire qui l'ont rendue nécessaire; par elles, la dette publique s'est reformée, malgré de honteuses banqueroutes, et exige aujourd'hui une dotation annuelle de 500 millions. Les idées de 1789 donnent les moyens de payer ce gros budget, mais elles ne l'ont pas fait, et si elles avaient pleinement triomphé, il ne serait pas.

Arthur Young évalue à *dix-neuf sous* le prix moyen de la journée de travail, qui doit être aujourd'hui d'*un franc cinquante centimes.* Bien que la nation rurale soit restée à peu près la même, puisque les statistiques du temps accusaient 20 millions de population rurale comme celles d'aujourd'hui, l'excédant de population survenu depuis 1789 s'étant concentré dans les villes, le nombre effectif des journées de travail est plus grand, d'abord parce que, la vie moyenne s'étant allongée, le nombre des hommes valides s'est élevé, et ensuite parce que le travail est mieux organisé, soit par la suppression

(1) Je ne sais pourquoi M. Bailly, dans son *Histoire financière de la France,* après avoir porté les impôts de toute espèce perçus en 1789, soit par l'état, soit par les provinces, soit par les particuliers et les communautés, à 880 millions, ce qui est déjà exagéré, puisqu'il y comprend des tributs volontaires comme le produit des quêtes des ordres mendians, estime ensuite cette somme de 880 millions à 1,271 millions de notre monnaie actuelle. La livre tournois n'équivalait comme poids d'argent qu'à 98 centimes : il y aurait donc plutôt à réduire la somme qu'à l'augmenter. M. Bailly s'appuie sur le prix du blé, qui, suivant lui, aurait haussé de 50 pour 100 depuis 1789; mais cette supposition est toute gratuite.

de plusieurs fêtes chômées, soit par le seul effet d'une demande plus active. Avec un égal nombre de travailleurs, on a obtenu plus de travail, et ce travail, devenant plus productif, a pu être mieux rétribué. Ce genre de progrès marchait au moins aussi vite avant 1789, car Arthur Young dit que, vingt-cinq ans seulement avant son voyage, le salaire moyen n'était que de *seize sous* par jour, et qu'il avait par conséquent monté de 20 pour 100 dans cet intervalle. Il est d'ailleurs à remarquer que cette augmentation dans le salaire se traduit pour l'ouvrier en une augmentation au moins correspondante de bien-être, puisque le prix des principaux objets nécessaires à la vie a peu changé et que celui des objets fabriqués en général, des tissus par exemple, a sensiblement baissé. L'habitation aussi est devenue meilleure, sinon partout, du moins dans la plupart de nos provinces.

De tout ce qui précède résulte le tableau suivant, pour le partage du produit brut par hectare :

	1789.	1815.	1848.
Rente du propriétaire	12 fr.	18 fr.	30 fr.
Bénéfice de l'exploitant	5	6	10
Frais accessoires	1	2	5
Impôts fonciers et dîmes	7	4	5
Salaires	25	32	50
Total	50 fr.	62 fr.	100 fr.

Ces progrès suffisent pour nous inspirer un légitime orgueil et une juste confiance dans l'avenir; mais nous ne devons jamais oublier qu'ils auraient pu être au moins doublés, puisque nous avons perdu la moitié environ du temps écoulé depuis la révolution. Un pays voisin, chez qui les principes de 1789 ont été dans l'ensemble, et malgré quelques exceptions apparentes, plus anciennement et plus constamment appliqués que chez nous, a fait dans le même laps de temps des progrès plus rapides encore. Il ne nous a pas fallu, après tout, moins de soixante ans pour défricher deux millions d'hectares de landes, supprimer la moitié de nos jachères, doubler nos produits ruraux, accroître la population de 30 pour 100, le salaire de 50 pour 100, la rente de 150 pour 100. A ce compte, il nous faudrait encore plus d'un demi-siècle pour arriver au point où en est aujourd'hui l'Angleterre.

LÉONCE DE LAVERGNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1858.

Si l'on voulait nous permettre de parler un instant sans prétention, avec bonhomie, de nous-mêmes, nous relèverions les bruits auxquels, ces jours passés, a donné lieu la chronique de la *Revue*, et que nous ont rapportés les feuilles étrangères, véritables *gazettes de Hollande* de ce temps-ci. On a bien voulu nous donner quelques marques d'intérêt; mais, sans marchander notre reconnaissance pour les sympathies qui nous ont été témoignées, la vérité nous oblige de confesser qu'en cette circonstance nous ne croyons point les avoir méritées. Les périls que l'on nous a fait courir sont imaginaires : on le comprendra aisément. Sans doute, nos principes libéraux ne sont un mystère pour personne; nous savons ce que nous devons à ces principes, qui établissent, nous pouvons le dire avec une légitime fierté, les vieilles et nombreuses affinités de la *Revue* avec la France et avec l'Europe éclairée. Nous croyons que la cause libérale ne doit point être désertée par ses amis; nous n'aimons l'émigration sous aucune forme. Nous sommes de l'avis de l'homme d'état illustre qui disait, il y a peu d'années, à la France qu'elle ne sait pas se servir des libertés qui lui restent. Nous voudrions, pour notre part, ne point mériter le reproche qu'enveloppait une observation si juste. Telle est notre ambition; mais l'on accordera bien, nous l'espérons, que nous ne sommes pas dépourvus de sens pratique au point de nous laisser emporter par une ambition si simple et si désintéressée au-delà des limites du possible. Si donc quelques personnes nous avaient prêté la pensée de nous attaquer à la constitution de 1852, ainsi que le prétendent certaines correspondances étrangères, nous les avertissons qu'elles se sont trompées. Nous le disons sans orgueil comme sans modestie : il est absurde de prendre une part quelconque à l'activité politique de son temps et de son pays sans accepter comme point de départ la légalité actuelle. Ceux qui pensent différemment se condamnent au silence, à l'inaction, à cette émigration morale

qui nous inspire à nous une répugnance presque aussi profonde que l'émigration matérielle qui fut si funeste à la France il y a plus de soixante ans. Certes, depuis qu'il existe des sociétés politiques, la controverse est ouverte sur le mérite des constitutions. Aristote a énuméré plus de trois cents constitutions différentes dans sa *Politique*, et qui sait le chiffre auquel un philosophe moderne pourrait porter le nombre de ses observations dans une étude de cet ordre? Aucun homme doué de raison ne revendiquera donc pour une constitution ces deux qualités refusées aux œuvres humaines : la perfection et la finalité. En revanche, tout homme qui ne sera point dépourvu de sens commun devra chercher et trouver des garanties dans la constitution établie de son pays, et sera tenu à ce titre de la respecter. C'est ce que nous sommes résolus à faire pour notre part. La constitution de 1852 se place elle-même sous l'invocation des idées toujours militantes de la révolution française : au lieu d'y voir des obstacles aux libertés dont nous poursuivons le développement, nous préférons donc y chercher un abri contre les hostilités que ces libertés pourraient rencontrer dans leur marche. Si cette opinion devait paraître paradoxale à quelques-uns, ce ne serait point en tout cas à ceux qui font état, suivant la vieille locution française, de défendre les institutions actuelles. Telle est notre profession de foi : on voit qu'elle ne nous expose point aux interprétations fâcheuses qui ont couru dans les correspondances étrangères. Après cela, avons-nous besoin de justifier auprès de nos lecteurs le ton de nos discussions? Avons-nous jamais, par quelque excès de langage, donné le droit de douter de la modération de nos sentimens envers les personnes? Et ferions-nous vraiment injure au caractère de nos adversaires, si nous avions jamais le malheur d'en avoir, en les supposant capables d'endurer une contradiction polie dans les discussions que la constitution autorise ou tolère?

Nous n'avons point à regretter par exemple d'avoir à plusieurs reprises, depuis la tragédie de la *Regina-Cœli*, signalé à l'attention du gouvernement et du public les graves inconvéniens du système des émigrations prétendues volontaires de la côte d'Afrique. Nous appelions les investigations d'une enquête sérieuse et la lumière de la publicité sur les circonstances du commerce des émigrans noirs inauguré en 1852. Une lettre de l'empereur au prince Napoléon, publiée dans *le Moniteur* du 8 novembre, vient de donner satisfaction aux vœux et aux généreuses sollicitudes dont nous n'avions point hésité à nous constituer les organes. La lettre de l'empereur prouve que les faits n'ont point répondu aux intentions qui guidaient le gouvernement lorsqu'il autorisa le trafic des émigrans noirs. Cette autorisation, vainement sollicitée par certains négocians de nos ports de mer sous le règne de Louis-Philippe et sous la république, ne fut obtenue qu'en 1852. Il est évident que le gouvernement avait espéré que la petite république noire du Liberia serait capable d'alimenter l'émigration libre; mais les résultats ont trompé cette espérance, et la lettre de l'empereur corrige noblement une méprise dans laquelle le sentiment de son honneur ne permettait point à la France de s'obstiner. Quant à nous, nous n'avons pas besoin d'attendre les résultats de l'enquête annoncée pour porter un jugement sur le système des engagemens des noirs sur la côte d'Afrique. Notre conviction est depuis

longtemps arrêtée. Le Liberia, cela est démontré, ne peut fournir à l'émigration un nombre sérieux de travailleurs libres. Quant aux autres populations noires, elles n'ont aucun penchant pour l'émigration. « Aucun homme n'ira de lui-même à l'émigration, » disait naïvement le chef d'une de ces tribus, le roi de Calabar, dans une lettre lue par lord Brougham à la chambre des lords. Ce sont donc ces petits chefs qui, à l'exemple du roi de Calabar, se font les pourvoyeurs des recruteurs d'émigrans. En réalité, ils vendent des émigrans comme autrefois ils vendaient des esclaves. Qui pourrait sur ce point être dupe des mots, lorsqu'on voit le traitement qui accompagne et attend à bord ce malheureux bétail humain? Singuliers engagés volontaires que l'on conduit au navire, les mains liées derrière le dos! Étrange liberté qui choisit ses instrumens dans des monceaux de chaînes et de fers! Mais s'il n'y a pas réellement d'engagemens volontaires, si les nègres ne sont fournis aux recruteurs que par les rois de la côte africaine, comment ces petits despotes sauvages se procureront-ils eux-mêmes la marchandise humaine qu'on leur demande et qu'on leur paie? Par violence ou par ruse, par des guerres féroces, par des crimes : la conclusion est inévitable, et ce n'est point là une simple conjecture. Les faits qui établissent cette odieuse corrélation entre le système des engagemens et les désordres qui sont l'accompagnement obligé de la traite ne manqueront point à l'enquête annoncée. On peut voir un échantillon attristant des faits de cette nature dans une remarquable étude sur la *traite des esclaves en* 1858 que renferme le dernier numéro de l'*Edinburgh Review*.

Or l'Afrique mérite aujourd'hui d'autres traitemens de la part des nations civilisées. Ce siècle sera celui des grandes explorations et des grandes campagnes dans l'intérieur du continent africain. De toutes parts, l'Afrique est entamée. Tantôt ce sont d'héroïques voyageurs qui percent ses brûlantes solitudes, qui traversent ses populations barbares, et viennent glorieusement, comme Barth et Livingstone, apporter à l'Europe le fruit de leurs fécondes observations; tantôt ce sont les gouvernemens européens eux-mêmes qui prennent pied sur ce continent, pressentant bien la belle moisson que promettent à l'avenir ses richesses inexploitées. Pour ne parler que de la France, nous attaquons l'Afrique par le nord et par l'ouest : nous y avons l'Algérie, dont il est permis de tout attendre; nous y avons le Sénégal, où, sous l'active et heureuse administration de M. Faidherbe, s'agrandit chaque jour notre influence. Est-ce au moment où la France doit y poursuivre des desseins généreux et grandioses que nous pourrions de sang-froid contredire notre œuvre principale en perpétuant en Afrique, avec les perturbations qui accompagnent la traite, un foyer incessant de barbarie? Le sol de l'Afrique est favorable à toutes les productions coloniales. Les noirs, lorsque la traite les laisse en repos, s'adonnent, au contact du commerce européen, à la culture et aux fructueux échanges. Pourquoi irait-on transplanter malgré elle cette race, lorsqu'elle peut tirer de son propre sol, sous l'influence humaine et pacifique du commerce régulier, les richesses qu'on la condamnait autrefois à exploiter ailleurs au prix de sa liberté? Il suffit de signaler ce contre-sens à l'opinion française pour que le système des engagemens n'inspire qu'une médiocre confiance. Du reste, même avant que l'opinion fût

éclairée, une vague inquiétude régnait sur ce point. Aussi la lettre du 8 novembre a-t-elle été un soulagement pour la conscience publique. La France de la révolution condamne l'esclavage et tout ce qui peut lui ressembler. La France de la révolution n'aime pas à laisser à d'autres peuples le monopole des sentimens généreux et l'initiative des émancipations civilisatrices. Nous ne voyons donc point seulement dans la lettre de l'empereur une concession honnête et habile aux justes susceptibilités de l'opinion publique dans un pays voisin : nous y voyons surtout l'inspiration des sentimens spontanés de la France.

La triste affaire du *Charles-et-George* ne laissera point un mauvais souvenir dans l'histoire contemporaine, puisque c'est à cet incident que nous serons redevables du résultat annoncé par la lettre impériale. Dans cet ordre d'idées, nous ne craindrons pas de dire que les ennuis causés par cette affaire au Portugal ne seront point sans compensation pour cette puissance. Nous écartons le fait de la restitution du navire réclamé au Portugal; suivant nous, si des faits de traite avaient été commis par le *Charles-et-George*, et si ce navire eût été saisi dans les eaux portugaises, la juridiction du Portugal eût été légitime. Le *Charles-et-George* a-t-il été pris dans les eaux portugaises? Le Portugal disait oui, mais la France disait non. La France, ne considérant pas la saisie du navire comme opérée dans les eaux portugaises, ne pouvait abandonner le *Charles-et-George* à une juridiction étrangère. Rien dans une réclamation pareille n'était de nature à porter atteinte à l'honneur du Portugal, et on trouvera tout naturel que nous ayons, dans une question semblable, une prévention favorable pour la thèse soutenue par le gouvernement de notre pays. Ce fait écarté, le roi et le peuple de Portugal se sont honorés, nous le reconnaissons, même aux yeux de la France, par l'énergie avec laquelle ils ont, en cette circonstance, manifesté leur opposition à la traite et à tout ce qui lui ressemble. Dans le discours qu'il vient de prononcer à l'ouverture des chambres, le jeune roi de Portugal annonce que tous les documens relatifs à l'affaire du *Charles-et-George* seront publiés. Nous ne croyons pas trop nous avancer en disant que ces documens, lus partout avec intérêt, seront jugés avec une impartialité dont le Portugal n'aura point à se plaindre.

Si les peuples heureux sont ceux qui n'ont point d'histoire, rien ne manque, à l'heure qu'il est, au bonheur de la France, car nous ne sachions pas que, sauf l'importante lettre de l'empereur, dont nous venons de parler, nous ayons à mentionner aucun fait dans l'histoire au jour le jour de notre calme et silencieuse patrie. Sur ce point, l'Europe en ce moment ne suit pas tout à fait notre exemple. Quelques petits pays constitutionnels, tels que la Belgique et le Portugal, ont déjà repris leurs travaux parlementaires annuels. D'autres, comme l'Espagne et la Prusse, font des élections générales. L'Angleterre enfin, suivant son habitude, fait publiquement les préparatifs de sa prochaine session. Dans ce réveil de l'activité politique dont les symptômes apparaissent à peu près partout autour de nous, c'est la Prusse surtout qui attire l'attention, et appelle l'encourageante sympathie du libéralisme européen.

Pourquoi ne le dirions-nous pas? Même pour un étranger, pourvu qu'il

porte quelque intérêt à la cause de la liberté et de l'honnêteté dans le monde, le spectacle que donne en ce moment la Prusse est une grande consolation. La Prusse est le premier pays du continent qui échappe enfin à la réaction qu'ont provoquée les désordres de 1848. Bénie soit l'heure où quelque part en Europe la réaction libérale succède honnêtement et pacifiquement aux réactions absolutistes! Heureux le peuple qui jouit le premier de cette bonne fortune, et qui le premier donne ce bon exemple! Arrêtons-nous un moment sur ces nobles commencemens de la régence du prince de Prusse. Pourquoi a-t-il été donné au prince de Prusse d'imprimer le signal d'une renaissance libérale? Pourquoi la constitution de 1850, par laquelle est réglé le gouvernement représentatif de la Prusse, cette constitution si mal reçue à son origine, si vivement attaquée depuis par les uns, si mollement négligée par les autres, et si mal observée par le gouvernement, est-elle devenue aujourd'hui l'espérance de la nation prussienne? Ce sont des questions qu'il vaut la peine d'examiner.

Nous attribuons la signification libérale qui s'attache à l'avènement du prince Guillaume à la constance d'esprit et de caractère que ce prince a montrée à travers les troubles et les incertitudes de ces dernières années. Il suffit d'un esprit droit et modéré uni à un caractère solide pour faire un libéral constant. Du roi Frédéric-Guillaume ou du prince de Prusse, lequel en 1848 paraissait le plus libéral? C'était le roi : le prince au contraire passait alors pour un conservateur froid et un réactionnaire déterminé. Quelques années plus tard, le prince était resté le même : il était pourtant devenu l'espoir du parti constitutionnel, tandis que le roi de Prusse s'était livré aux ennemis déclarés du régime constitutionnel. C'est que, par les temps de révolution, vous verrez toujours dans l'un ou l'autre excès les esprits légers et déréglés, les caractères faibles, ou les hommes sans scrupules : l'anarchiste ou le conservateur efféminé de la veille sera l'absolutiste du lendemain, tandis qu'une conviction ferme, unie à une conscience résolue, n'aura qu'à laisser couler le courant des choses qui passent et des hommes qui changent pour reprendre peu à peu dans l'opinion cette autorité persuasive qui distingue l'esprit libéral. Nous ne voudrions point établir entre le roi de Prusse et le nouveau régent un parallèle que ne justifieraient point les convenances. Nous savons tous les titres que les qualités généreuses ou brillantes de cœur et d'esprit que possédait le roi Frédéric-Guillaume lui assurent à l'indulgence de l'histoire; après s'être laissé emporter par ses qualités mêmes à des chimères qui séduisaient les passions de la démocratie allemande, par une égale faiblesse d'intelligence et de caractère il s'est ensuite précipité dans la réaction féodale, à laquelle il avait fini par abandonner la domination de la Prusse. Le prince au contraire n'avait rien cédé aux rêves de 1848; il n'avait rien à sacrifier aux réactions qui ont suivi. Animé de ce patriotisme allemand qui a toujours distingué la maison de Hohenzollern, comprenant comme les meilleurs esprits de sa race que le pouvoir monarchique de la Prusse trouve sa force dans une étroite relation avec le sentiment national, il n'a eu qu'à rester fidèle à lui-même pour comprendre que la constitution était le pacte de cette alliance du pouvoir royal et du peuple, alliance aussi utile à la maison royale qu'à la nation. Il a fermement adhéré à la constitution. En récompense, ceux qui dans leur

emportement chimérique dénonçaient en lui, il y a dix ans, un ennemi de la liberté sont forcés de saluer aujourd'hui dans son avénement la bonne fortune du libéralisme prussien.

La constitution de 1850 n'était point faite, il en faut convenir, pour conquérir une rapide et universelle popularité dans les circonstances où elle fut promulguée. Les partis étaient alors dans cet état d'effervescence qui leur fait perdre l'intelligence et le goût des transactions et des moyens termes. La Prusse subissait du reste une de ces humiliations qui ne permettent point aux peuples de conserver leur bonne humeur. Elle venait, après les visions de l'unité germanique et de l'empire allemand, de reconnaître, sous la pression de la Russie, la suprématie autrichienne dans la confédération. Du beau rêve de l'unité allemande tomber dans la constitution de 1850, c'était pour le parti démocratique une chute si cruelle qu'il dut confondre dans la même réprobation la constitution avec les causes de sa défaite. Quant au parti féodal, la constitution venait le surprendre dans son triomphe et mettre, ne fût-ce qu'en perspective, des bornes à ses envahissemens. La charte fut pour lui un objet de haine et de mépris. Ce parti, avec une audace qui ne peut s'expliquer que par les sympathies qu'il rencontrait dans les bizarres théories politiques du roi Frédéric-Guillaume, déclarait la guerre aux tendances les plus prononcées, aux aspirations les plus légitimes de ce siècle. Il détestait cette activité industrielle et commerciale qui n'accroît pas seulement la puissance collective des sociétés contemporaines, mais qui, au sein de ces sociétés, tire de l'océan populaire et fait monter sans cesse au plus haut niveau de l'influence sociale et politique une multitude d'hommes nouveaux et d'énergiques plébéiens. Il en était en religion aux intolérances du XVI[e] siècle. Sacrifiant le patriotisme à ses théories sociales, il voulait faire de l'empereur de Russie l'Agamemnon de l'Europe, le fléau impitoyable des idées et des intérêts de la liberté, le tuteur et le gardien invincible de tous les despotismes. Comment il accoutrait un pareil esprit de haine contre le génie du XIX[e] siècle, ce qu'il y mêlait de spéculations mystiques, d'oripeaux poétiques, de romantisme gothique, on l'a exposé plusieurs fois dans la *Revue*. Nous avons également montré à l'œuvre, notamment pendant les négociations qui ont accompagné la guerre d'Orient, le misérable esprit de commérage et d'intrigue que le parti féodal déployait à la cour de Berlin. Pour cette secte de hobereaux, la constitution n'était qu'une impertinence confiée à un chiffon de papier. La Prusse, suivant ces énergumènes, n'était point faite pour les constitutions. Qu'était-ce d'ailleurs qu'une constitution qu'on peut mettre dans sa poche, comme disait M. de Maistre? On s'en débarrasse quand on veut par un coup d'état. Mais, pour enlever son efficacité à la constitution de 1850, le parti de la croix n'avait pas même besoin de la force : la ruse lui suffisait. Secondé par un ministre qui ne lui appartenait pourtant point, mais dont l'esprit judicieux était perpétuellement trahi par un caractère faible et pliant, le parti féodal avait réussi à enchaîner la presse et à fermer ou à corrompre les is sues de l'opinion publique par un système honteux de restrictions, d'espionnage et de police. En somme, où l'influence du parti de la croix, l'inconsistance affairée et effarée du roi, la docilité énervée de M. de Manteuffel avaient-elles conduit la Prusse? A l'intérieur, la nation perdait progressivement son énergie et l'initiative qui est sa vocation

et sa gloire au sein de la race germanique; au dehors, la Prusse, n'osant prendre aucune résolution franche, assiégée de velléités d'amour-propre et de défaillances dans l'action, perdait ce rang de puissance de premier ordre dont elle est si justement fière. Son mauvais gouvernement l'avait fait déchoir à n'être plus que la première des puissances de second ordre. Elle ne trouvait plus l'emploi de ses forces que dans les insipides et sempiternelles querelles de ménage de la confédération.

Voilà le triste régime auquel la Prusse échappe enfin. Dans la crise bienfaisante qui vient de modifier sa situation, son bonheur n'a pas été seulement de rencontrer dans le prince de Prusse un ferme et honnête esprit, digne de gouverner un peuple actif, intelligent et généreux; la constitution de 1850, cette pauvre constitution dont les libéraux faisaient si peu de cas dans le principe, et qu'ils n'ont appréciée qu'à la longue, en y cherchant un abri contre les entreprises du parti de la croix, cette constitution a rendu un service décisif à la cause libérale, et a fourni le lien qui attache la nouvelle régence à cette cause. Comment la constitution a-t-elle eu cette efficacité? La chose mérite d'être racontée.

Tout le monde a rendu justice à la réserve qu'a montrée le prince de Prusse depuis que la maladie du roi Frédéric-Guillaume l'a appelé au pouvoir. Le prince de Prusse n'a témoigné aucune impatience de prendre la régence. Lorsque la maladie a altéré les facultés intellectuelles du roi, on a dû craindre que le rétablissement de la santé du souverain ne fût impossible. L'article 56 de la charte de 1850 avait pourvu à une éventualité semblable. En vertu de cette disposition constitutionnelle, le roi ne pouvant plus remplir les fonctions royales, « l'agnat le plus rapproché de la couronne devait prendre la régence. » Tel était, en vertu de la constitution, le droit du prince de Prusse dès que la maladie du roi paraissait aux médecins devoir durer quelque temps. Par un sentiment de haute convenance, le prince ne crut pas devoir user de ce droit tout d'abord. Il ne prit le gouvernement qu'à titre provisoire, sur une lettre portant la signature du roi, et qui, sans faire mention de régence ni de constitution, l'invitait à le remplacer dans la direction des affaires de l'état pendant trois mois. Le prince prit le pouvoir à ce titre, mais comme une simple suppléance, déclarant qu'il agirait au nom du roi, « suivant les intentions de sa majesté, telles qu'elles lui étaient connues, » ce qui signifiait que, se considérant comme remplissant un simple intérim, il ne se croyait point autorisé à apporter aucun changement dans le personnel du ministère ou dans la direction des affaires. Lorsque les trois mois furent expirés, la situation était changée. En continuant à gouverner au même titre, le prince de Prusse ne pouvait se dissimuler qu'il assumait la responsabilité du pouvoir, sans avoir cependant la liberté d'action que la responsabilité suppose. Gouverner indéfiniment « d'après les intentions connues du roi, » c'était abandonner indéfiniment la réalité du pouvoir au ministère en exercice au moment où le souverain avait été obligé d'interrompre ses fonctions royales. Il y avait dans cette situation une contradiction étrange, qui n'échappait ni au prince, ni aux ministres, ni au parti de la croix, ni surtout à l'opinion publique, laquelle attendait du prince l'inauguration d'un système libéral. La délégation royale fut pourtant renouvelée en janvier, en avril et en juillet. A chaque renouvellement, les dif-

ficultés de cette bizarre condition du pouvoir devenaient plus sensibles. Ceux qui étaient intéressés à ramener les choses à l'état régulier, les libéraux, demandaient la constitution d'une régence. Ceux qui étaient intéressés au maintien du *statu quo*, les ministres et le parti de la croix, s'ingéniaient à trouver des raisons pour empêcher qu'on n'eût recours à une régence, redoutant l'effet certain de l'antipathie qu'ils inspiraient au prince de Prusse. Le parti de la croix crut avoir trouvé un argument tout puissant contre la régence dans cette charte de 1850, si méprisée par lui. L'article 56, qui pourvoit à la nécessité d'une régence, limite cette nécessité au cas où le roi serait réduit à l'*incapacité permanente* de prendre part aux affaires. La camarilla et les hobereaux triomphèrent d'abord : qui oserait déclarer que la maladie du roi était inguérissable et créait une incapacité permanente? Ils ne s'apercevaient pas que, bonne ou mauvaise, l'objection était tirée de la constitution, leur ennemie. Ce fut le parti de la croix, qui, par un de ces contre-sens de conduite qui pullulent dans la vie des partis extrêmes, tira ainsi de l'oubli et remit en honneur la constitution, dont le texte était ignoré à peu près de tout le monde. La constitution eut, grâce aux absolutistes, une vogue soudaine. Les boutiques de libraires étaient assaillies de gens qui venaient l'acheter. En retournant dans tous les sens les mots invoqués par les hobereaux, « si l'incapacité est permanente, » on s'habitua de toutes parts à demander la régence en invoquant la constitution. Le mouvement de l'opinion devint bientôt irrésistible : les ministres durent y céder, et les hobereaux aussi, furieux d'avoir, par une maladresse, donné un éclatant prestige, aux yeux du public, à ce malheureux chiffon de papier où l'opinion libérale trouvait enfin un invincible talisman.

Il faut rendre à la nation prussienne la justice qu'elle mérite : aucun mauvais sentiment ne s'est allié à l'élan pacifique qu'elle a pris dans cette circonstance vers la liberté constitutionnelle et l'honnêteté politique. L'opinion qui exigeait la régence n'a pas voulu cependant, par un sentiment d'affection et de respect pour la personne du roi, que ce grand acte fût accompli en vertu seulement de la constitution et à l'exclusion de l'intervention royale. Comment a-t-on obtenu du souverain malade sa signature au bas de la lettre qui confère la régence au prince de Prusse? C'est un mystère que nous n'essaierons point de pénétrer. La reine, qui approchait seule l'auguste malade, personne ne l'ignorait, favorisait la politique du parti féodal. Aussi n'est-il point surprenant que le document signé par Frédéric-Guillaume ne mentionne point la constitution. Mais la publication de cette lettre fut suivie d'une proclamation du régent où l'omission était amplement réparée. « En conséquence, disait le prince, de la requête de sa majesté et conformément à l'article 56 de la charte de 1850, je prends la régence. » Ainsi, on peut le dire, a été consacrée la constitution prussienne par l'invocation victorieuse que l'opinion publique en a faite, et par la série d'actes solennels qui, conformément à la charte, ont accompagné la proclamation de la régence : nous voulons parler de la convocation des chambres et du serment prêté par le régent. Tels sont les faits qui donnent à la charte de 1850 le caractère libéral d'un pacte constitutionnel entre le peuple prussien et la famille du prince de Prusse.

On voit qu'en dépit des sceptiques et des absolutistes, les constitutions,

même les constitutions octroyées, même les constitutions écrites et qu'on peut mettre dans sa poche, peuvent encore de nos jours servir à quelque chose. Le prince de Prusse a loyalement inauguré sa régence par un changement de ministère qui assure un changement de système. Nous serions fâchés de commettre une injustice envers le chef du ministère tombé; mais la chute de son système est un bonheur pour la Prusse. On a pu avoir récemment une idée des pratiques mesquines et basses par lesquelles le cabinet déchu compromettait la dignité du gouvernement et le sens moral du pays. Nous ne faisons point seulement allusion aux entraves et aux tracasseries suscitées aux organes de l'opinion : nous voulons parler de cet espionnage de police dont les pratiques viennent d'être révélées dans un mémoire d'un ancien fonctionnaire important, M. Seiffart, qui fut compromis, il y a trois ans, dans le vol des lettres du chef de cabinet du roi, M. Niebuhr, et du général de Gerlach. Il est impossible de lire ce document sans dégoût et de ne pas gémir sur la dégradation que de telles pratiques infligent au caractère des hommes publics. Les noms seuls dont se compose le nouveau cabinet nous semblent déjà éclaircir et purifier l'atmosphère politique de Berlin. Le choix du nouveau président du conseil, le prince de Hohenzollern, indique, ce nous semble, le prix que le prince de Prusse attache à élever son cabinet dans l'estime de l'Europe. Le prince de Hohenzollern n'est pas seulement allié à la famille régnante de Prusse et beau-père du jeune roi de Portugal, c'est un général renommé pour ses connaissances militaires, un homme politique auquel l'opinion prête des vues éclairées et pénétrantes. Il appartient au culte catholique, et sa présence à la tête du ministère est une garantie du libéralisme que le gouvernement nouveau apportera dans les affaires religieuses. M. de Schleinitz et le général de Bonin ont déjà été ministres et ont marqué dans l'histoire contemporaine. On se rappelle notamment la disgrâce du général de Bonin pendant la guerre d'Orient. Le roi ne lui pardonna point d'avoir discuté devant une commission de la chambre les éventualités de la campagne que la Prusse pourrait avoir à faire contre la Russie dans l'hypothèse où elle aurait rempli ses engagemens envers les puissances occidentales. M. de Patow, le ministre des finances, est un libéral décidé, qui, nous l'espérons, réalisera l'égalisation de l'impôt, si vivement combattue par les féodaux, mais réclamée avec justice par les classes industrielles et commerçantes, et nécessaire aux progrès financiers de la Prusse. La liberté commerciale peut compter également sur l'intelligence et le bon vouloir de M. de Patow. Le ministre de l'instruction publique, M. Bethmann-Holweg, chef du centre gauche, appartient à cette élite d'hommes distingués qui aspirent à rapprocher autant que possible les institutions prussiennes des institutions anglaises. Le baron Bunsen, une des plus pures renommées politiques de l'Europe, et qui, dans sa retraite de Heidelberg, consacrait à la défense des principes de la liberté religieuse et à de nobles travaux d'érudition les loisirs de sa disgrâce politique, a été appelé aussi par le régent. Consulté sur la formation du ministère, il aurait, dit-on, refusé un portefeuille, préférant un siége indépendant dans la chambre haute. En somme, le ministère du régent aura en Prusse et en Europe un éclat que ne possédait plus depuis longtemps la cour de Berlin. Les élections qui s'accomplissent en ce moment apporteront à cette administration nouvelle une

représentation neuve aussi des intérêts et des sentimens publics. Tout porte à croire que le gouvernement sera facile avec des élémens si favorables. La Prusse est si satisfaite du changement qui s'opère dans le personnel et dans le système du pouvoir, qu'elle n'est point exigeante et ne manifeste aucune passion malveillante. Ce qui se passe en Prusse est comme un soulagement de la conscience publique; c'est le bonheur qu'éprouve tout un peuple de respirer librement après avoir été débarrassé d'un système mesquin qui l'étouffai tet l'agaçait; c'est la confiance d'une nation fière qui sent que, dignement représentée, elle va reprendre sa place légitime dans le monde.

Ce qui se passe en Prusse excite à juste titre les applaudissemens de l'Angleterre. La mariage du prince de Prusse, fils du régent, avec la princesse Victoria, mariage dont les cérémonies s'accomplirent au milieu des manifestations les plus cordiales et les plus expansives de l'enthousiasme populaire, a été comme le prélude du nouveau régime. L'établissement de la régence en Prusse n'est donc pas seulement un fait purement intérieur : c'est aussi un changement dans le système des affinités politiques, pour ne pas dire des alliances, où s'équilibrent les états européens. Les auteurs des brochures qui se multiplient parmi nous contre l'Angleterre feraient peut-être bien de tenir compte de cet incident, et de prendre garde que, dans les jugemens qu'ils portent sur l'état actuel de l'Angleterre, ils sont tous en arrière d'une année. La situation de l'Angleterre a bien changé depuis un an : dans l'improvisation brillante dont il a animé le banquet du lord-maire, lord Derby vient de le constater avec une patriotique satisfaction. La révolte des cipayes pourra laisser pendant des mois, et peut-être des années, des fermens de troubles dans les vastes possessions anglaises d'Asie; mais la grande insurrection, la rébellion organisée, la guerre qui mettait en péril la domination de l'Angleterre, peut être considérée comme terminée. La crise commerciale, qui sévissait si cruellement il y a un an, est finie depuis plusieurs mois. L'industrie a repris ses travaux; le commerce a recommencé ses armemens, et les revenus publics ont recouvré leur élasticité croissante. Ce n'est point le seul conseil que nous donnerons aux auteurs des brochures contre l'Angleterre. Nous avons sous les yeux un nouvel écrit de ce genre, qui porte ce titre : *l'Angleterre et la Guerre*. L'objet de l'auteur est celui-ci : prouver que l'Angleterre ne serait point en mesure aujourd'hui de faire dans une guerre contre la France le déploiement de forces qu'elle a pu accomplir durant les luttes du premier empire. Nous pourrions demander s'il y a quelque opportunité à soulever une pareille question, et si ce n'est point être dupe de la superstition et de la fatalité des noms que d'évoquer sans cesse le souvenir des luttes du premier empire et le cauchemar de ces guerres sanglantes contre lesquelles protestent aujourd'hui la conscience et les intérêts du genre humain. Nous nous contenterons de faire deux représentations à ces anglophobes. Pourquoi d'abord parlent-ils de ce qu'ils ignorent? Pourquoi veulent-ils juger l'Angleterre sans savoir l'anglais? Pourquoi cherchent-ils leurs statistiques et les élémens de leurs opinions dans des livres de seconde main, dans des traductions incorrectes et incomplètes, dans des compilations qui ont vieilli et qui n'ont plus aucun rapport avec les faits actuels? C'est ce qui arrive notamment à l'auteur de l'écrit que nous venons de signaler. Cet écrivain inexpérimenté,

malgré le luxe de ses citations, ignore absolument les questions qu'il veut traiter. Mais passons sur l'incompétence des écrivains atteints de l'anglophobie; supposons qu'ils atteignent l'objet qu'ils poursuivent, supposons qu'ils réussissent à persuader à la France que l'Angleterre serait hors d'état de nous résister : pensent-ils qu'ils auraient rendu un grand service à leur pays? Nous croirions à notre force, nous serions convaincus de la faiblesse de nos rivaux. Endormis dans le sentiment d'une supériorité imaginaire, à quel désastreux réveil ne nous exposerions-nous point? Le procédé des Anglais est entièrement différent de celui qu'emploient chez nous leurs ennemis. Plus fiers et plus pratiques, plus appliqués à combler leurs lacunes et à accroître leurs ressources, ils dénoncent eux-mêmes avec fracas leurs défauts, leurs vices, les points faibles de leur organisation politique et militaire, et par contre ils exagèrent systématiquement les avantages de leurs rivaux. Telle est la tactique anglaise; nous voudrions qu'elle fût imitée chez nous, et, si l'on veut, nous allons donner l'exemple. C'est la légitime ambition de la France d'agrandir sa marine. Nous avons sans doute une magnifique escadre; mais la force maritime d'un peuple n'est point seulement dans le matériel naval dont il a la disposition actuelle: elle réside surtout dans l'abondance et l'organisation des ressources qui lui permettraient de renouveler promptement ce matériel en cas de guerre. Que l'on compare à ce point de vue la situation de l'Angleterre et celle de la France. Le tonnage de la marine marchande anglaise est quatre ou cinq fois plus considérable que le tonnage de la marine marchande française. La conséquence pratique de cette différence est celle-ci : la nation qui, par ses chantiers de construction, entretient un tonnage commercial quatre ou cinq fois plus considérable est une nation qui a quatre ou cinq fois plus de ressources que sa rivale pour renouveler en temps de guerre son matériel naval. Est-il patriotique de dissimuler sur ce point notre infériorité, et la dissimuler, ne serait-ce point s'y résigner avec une triste abnégation? Ayons donc le courage de voir où est notre faiblesse, et nous aurons peut-être aussi le courage et la force de travailler au moins à la faire disparaître. Il n'y a qu'un seul moyen, c'est de nous occuper de notre marine marchande. Sans doute la marine marchande d'un pays doit être proportionnée à l'importance de son commerce extérieur : la marine marchande française reste bien en-deçà de cette proportion; mais, au lieu de l'encourager et d'exciter ses efforts, nous l'entravons dans son développement. Nos constructeurs ne peuvent soutenir la concurrence étrangère qu'à une condition, c'est qu'ils ne paieront point les matières qu'ils emploient plus cher que leurs concurrens. Une des matières les plus importantes dans les constructions navales, c'est le fer. Or que se passe-t-il en ce moment? Les décrets qui avaient dans ces dernières années abaissé les droits sur les fers sont périmés. Le système protecteur reporte ses faveurs sur les maîtres de forges, au détriment des constructeurs maritimes, et au préjudice, on le voit, d'un des premiers intérêts de la puissance et de la sécurité nationale, au préjudice de l'intérêt qu'a la France, dans l'hypothèse d'une guerre avec l'Angleterre, d'assurer sur la plus vaste échelle l'entretien et le renouvellement de son matériel naval. Voilà des aperçus que l'on ne rencontre point dans les vulgaires pamphlets que produit l'anglophobie, anglophobie qu'attise d'ailleurs de toutes ses forces le parti prohibitioniste. Soyons jaloux des Anglais, nous

le voulons bien, mais soyons-le de la bonne façon. Excitons-nous à les égaler; nous ne demandons pas mieux : travaillons-y du moins avec le sens, la résolution et la logique qui conviennent à un peuple sérieux.

En attendant, l'Angleterre, rassurée sur ses difficultés extérieures et coloniales, satisfaite d'avoir, par l'habileté d'un des membres les plus remarquables de son aristocratie, lord Elgin, ouvert à son commerce les deux débouchés du plus extrême orient, la Chine et le Japon, va reprendre l'élaboration de ses institutions politiques. Plus que jamais, la nouvelle réforme électorale paraît devoir être la grande affaire de la prochaine session. Les discours que M. Bright a prononcés à Birmingham sur cette vaste question ont soulevé sans doute des protestations bruyantes au sein de l'aristocratie et même des classes moyenues. M. Bright n'en a pas moins été choisi par les réformistes radicaux, réunis au café de Guildhall, pour préparer un projet de réforme et le présenter à la chambre des communes au nom des libéraux indépendans. En acceptant cette mission, M. Bright a témoigné plus de modération qu'il n'en avait montré dans les *meetings* de Birmingham. Il n'a plus répété ses éloquentes déclamations contre l'aristocratie territoriale et les pairs ecclésiastiques; il s'est au contraire montré préoccupé des difficultés pratiques qu'il devait rencontrer même dans les rangs de son parti. Cette modération de M. Bright est très digne de remarque. Elle illustre une fois de plus une vérité que nous avons trop souvent négligée en France, à savoir qu'une part de pouvoir, d'initiative, de commandement, de responsabilité, donnée aux esprits en apparence les plus téméraires, les calme aussitôt, et les oblige à compter avec ces difficultés multiples que présentent les affaires humaines, et dont la conciliation successive est tout l'art du gouvernement. C'est en effet un pouvoir véritable qui vient d'être conféré à M. Bright par ses amis. On lui assigne le rôle d'un chef parlementaire : on lui donne une autorité qui entraîne, comme toutes les autorités, la nécessité des tempéramens et la responsabilité d'une conduite générale. La mission nouvelle acceptée par M. Bright nous paraît de nature à rassurer le cabinet de lord Derby sur l'issue des luttes de la session prochaine. Elle rend en effet définitives les scissions opérées l'année dernière dans le parti libéral. Trois bills de réforme différens se trouveront en présence : celui du ministère, celui de lord John Russell et celui de M. Bright. Aucun de ces projets ne peut compter sur une majorité assurée. La question sera donc résolue par une transaction qui sans doute ne coûtera pas le pouvoir à lord Derby. Dans tous les cas, il n'est pas possible que lord Palmerston conserve à travers ces débats la direction du parti whig, laquelle sera probablement reprise avec autorité par le chef naturel du parti libéral, lord John Russell.

E. FORCADE.

Œuvres complètes de Edgar Quinet (1).

Nous avons déjà signalé l'édition des œuvres complètes de M. Edgar Quinet, et nous y avons trouvé l'occasion d'une étude sur les différentes phases qu'a traversées ce généreux esprit. Le dixième volume, qui vient de paraître et

(1) Xe volume, *Histoire de mes Idées*, chez Pagnerre.

qui termine cette publication, contient des pages inédites où l'auteur a mis toute une part de lui-même. Sous ce titre : ***Histoire de mes idées,*** M. Quinet raconte les impressions de son enfance et de sa première jeunesse. Une œuvre nouvelle de M. Quinet a toujours le privilége d'éveiller l'attention des intelligences élevées; celle-ci présente un double attrait, puisqu'elle nous initie à l'éducation morale d'un homme qui a pris une part active au mouvement philosophique et religieux de notre siècle. Cette simple histoire, où l'art de l'écrivain n'enlève rien à l'ingénuité des confidences, peut être rangée au nombre des plus intéressantes productions de l'auteur. Ce sont bien des mémoires sincères, en même temps que c'est un travail d'artiste. De graves problèmes sont ingénieusement dissimulés sous la sobriété du récit et le charme familier des détails. L'histoire est d'un enfant, mais c'est un homme qui la raconte. « Avant d'entrer dans ces intimités, dit M. Quinet, je m'interroge encore une fois; je me demande s'il est bon, s'il est convenable de donner son secret, comme je le fais dans ces pages. Je me réponds sans doute avec trop de complaisance que cette appréhension serait naturelle, si je composais de ces souvenirs un livre destiné à affronter le grand jour; mais relégué à la fin de mes œuvres, il me semble que je parle chez moi, incognito, porte close, sans avoir à craindre aucune indiscrétion. » Cette sécurité, que M. Quinet s'est préparée ainsi, il en profite avec une parfaite mesure. Dans ce tableau des premières impressions de son âme, il n'y a ni complaisance ni contrainte; l'auteur sait ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire, *dicenda tacendaque callet*. On remarquera surtout trois influences très diverses dans les vingt premières années de la vie du poète, le souvenir de la vie militaire aux bords du Rhin, les enchantemens de la nature au sein d'une solitude agreste, et l'éducation librement religieuse donnée par une mère protestante à un enfant catholique. Vous voyez se former ici une à une les inspirations qui entraîneront plus tard l'auteur de *Napoléon* et de *Prométhée*. Le poète, le publiciste, le penseur, sont annoncés déjà dans ces émotions juvéniles :

Qui viret in foliis, viget in radicibus humor.

On ne lira pas sans profit l'histoire de la légende napoléonienne chez une âme de quinze ans. M. Quinet, en exposant les contradictions naïves de son intelligence au sujet de l'empereur, trace l'histoire de l'élite généreuse du XIXe siècle. L'éducation religieuse de celui qui écrira un jour le *Génie des Religions*, l'éducation poétique du futur poète d'*Ahasvérus*, le tableau d'un collége sous l'empire, les révoltes de l'enfant contre les influences extérieures et même contre les visions de son cœur et de son esprit, ses efforts pour reprendre possession de soi-même, ce sont là autant de peintures qui provoquent la méditation. Si M. Quinet fut souvent vainqueur dans ces luttes, il est bien forcé aujourd'hui de reconnaître qu'il succomba plus d'une fois. Au moment même où il se débarrassait de la fascination de la gloire pour embrasser l'idéal de la justice et de la liberté, il lui arriva de subir la fascination de la nature, et de compromettre dans les enivremens du panthéisme l'indépendance qu'il venait de conquérir. Un des épisodes les plus caractéristiques de ce récit, c'est l'action exercée sur le jeune rêveur par les soli-

tudes de la Bresse: « Moi qui devais tant accorder à l'influence des choses inanimées sur l'homme, je ressentis cette influence autant que créature au monde peut l'éprouver. Elle me possédait, elle me tyrannisait... Encore aujourd'hui, je me sens le fils de nos grands horizons dépeuplés, de nos landes, de nos bruyères, de nos sillons de pierres de granit roulées dans la Crau, de nos maremmes inhabitées, de nos étangs solitaires, lacs boisés qu'aucun vent ne ride jamais, et dont la sérénité est si trompeuse... Toute ma jeunesse a été embarrassée, enveloppée de cette influence d'une nature primitive, qui n'était pas encore domptée, réglée, asservie par l'homme. Elle agissait sur moi en souveraine... J'étais égaré dans un vague infini tracé autour de moi. Quel long circuit avant de revenir à un point précis, à un objet distinct! Quels efforts pour me régler, quand tout était déréglé autour de moi, quand les choses ne m'offraient que l'image d'un monde où la main de l'homme ne se faisait presque pas sentir! Je méprisais l'art comme un artifice. Tout ce qui n'était pas inculte me semblait apprêté. On m'accusait de vague, de germanisme; que n'accusait-on aussi les lieux, les choses, les bruits indistincts, les plages sans bornes, les nuées, filles voilées, vagabondes, de nos lacs souterrains? Voilà mes vrais complices. C'était beaucoup d'échapper au vertige. » Cette dangereuse ivresse des solitudes et des brouillards, M. Edgar Quinet la ressentit au moment même où il allait entrer dans le domaine de la pensée et se préparer à sa carrière d'écrivain. Hélas! sous une forme ou sous une autre, chacun a ses nuages et ses brumes dont il faut se dégager. Toute la vie est une marche vers la lumière. Pour la société comme pour les individus, il y a des saisons et des climats redoutables. Heureux celui qui connaît si bien son mal! M. Quinet ne craint pas de décrire le sien avec une poignante exactitude, parce qu'il s'en affranchit de jour en jour... Et nous-mêmes, nous tous, dans quelque ordre que ce soit, écrivains ou citoyens, si nous traversons aussi des maremmes, si le matérialisme nous envahit, saurons-nous retrouver la lumière et reprendre goût à la vie? Ces réflexions naissent ici naturellement; un souffle moral anime ces pages touchantes. J'aurais pu signaler dans les confidences de M. Quinet des scènes variées, des tableaux pleins de grâce, des portraits vivement tracés, et qui se gravent dans le souvenir : ici les portraits de famille, figures austères et douces, là les profils des professeurs de Lyon, les joyeuses silhouettes des écoliers du collége, Jules Janin, le docteur Trousseau, et M. Jayr, l'un des derniers ministres de la monarchie de Louis-Philippe. J'aurais pu citer de belles pages sur les premières lectures de l'auteur, sur son amour du génie italien, sur son goût des sciences exactes, sur le ravissement que lui causait la « pureté incorruptible de la géométrie et cette langue de l'algèbre, mystérieuse et lumineuse, la langue du dieu de l'esprit. » J'ai mieux aimé mettre en relief ce qui est le fond de l'ouvrage, l'inspiration virile de l'écrivain, l'effort continu d'un esprit qui cherche la vérité, et qui, pour l'atteindre avec fruit, veut s'élever d'abord à la pleine possession de lui-même.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

V. DE MARS.

LIBRAIRIE ET BEAUX ARTS

Bulletin paraissant le 1er et le 15 (1).

LIVRES NOUVEAUX

En passant périodiquement en revue les publications de la presse française, qu'il nous soit permis de dire quelques mots du recueil historique que la *Revue des Deux Mondes* élève d'année en année au profit des études sérieuses. Dès 1850, le premier volume de l'*Annuaire des Deux Mondes*, volume de plus de 1,100 pages, commençait cette collection où figurent la plus grande masse de faits contemporains et de documents authentiques qui signalent le cours de chaque année. Le premier volume de cette collection, celui de 1850, contient aussi notamment, sur les diverses constitutions de chaque empire, une étude curieuse qu'on chercherait peut-être vainement ailleurs. Cet *Annuaire* n'est pas un répertoire sec et froid des événements, c'est un récit animé et souvent dramatique des vicissitudes qui agitent le monde. L'histoire peut y puiser en abondance des matériaux précieux, et le diplomate y trouve des renseignements certains qui le dispensent de recourir au fatras de volumineuses collections; l'homme d'État, le financier et l'industriel peuvent y voir les ressources et les forces vives de chaque puissance, le mouvement commercial et le mouvement intellectuel de chaque pays. En parcourant cette publication, qui aujourd'hui ne compte pas moins de huit volumes de plus de 1,000 pages chacun, on peut dire que c'est une œuvre de *bonne foi*. Rien dans ses tendances ne respire le parti pris; c'est une exposition claire et impartiale des faits, et les preuves à l'appui viennent compléter le récit, soit dans le cours même de chaque chapitre, soit dans un appendice reproduisant les documents officiels. Un tel travail ne pouvait être conçu avec cette sûreté que par la direction de la *Revue des Deux Mondes*, qui a dans ses mains tous les éléments qu'exige une pareille entreprise; l'importance politique et littéraire de ses nombreux collaborateurs, les communications officielles qui lui sont fournies par les cabinets européens, la mettaient à même plus que personne de réaliser ce projet, de faire passer sous les yeux du lecteur comme en un panorama les évolutions si intéressantes de la vie des nations. La *Revue des Deux Mondes*, en donnant ce précieux supplément à ses nombreux abonnés, tient à prouver qu'il ne lui suffit pas de publier de belles et bonnes choses et d'en faire naître le goût; elle

(1) Au bureau de la REVUE DES DEUX MONDES, 20, rue Saint-Benoît.

veut encore ajouter à son œuvre par le tableau le plus varié et le plus complet de l'histoire contemporaine.

L'*Annuaire des Deux Mondes, histoire générale des divers états*, pour 1857-58, qui vient de paraître en un gros volume de mille pages in-8°, avec un beau portrait du prince-régent de Prusse, ne le cède en intérêt à aucun des volumes précédents. Outre l'histoire des grandes puissances européennes pendant cette période, le réglement des principautés, les événements de la Bosnie et du Montenegro, les affaires des deux Amériques, la guerre de Chine et celle de l'Inde surtout, etc., tous ces faits qui ont agité l'Europe et l'Asie dans ces derniers temps, y sont exposés par des plumes compétentes avec une sage impartialité. Les souscripteurs annuels de la *Revue des Deux Mondes* peuvent faire retirer ce recueil historique avec leurs quittances d'abonnement au bureau de la *Revue*, rue Saint-Benoît, 20. Pour les non-souscripteurs à la *Revue*, le prix est désormais de 15 fr. Encore cet *Annuaire*, qui présente la matière de 4 volumes in-8° ordinaire, est-il offert au public à des conditions bien peu élevées, si on considère que les dépenses de chaque volume vont à plus de 40,000 francs. On ne se fait bien une idée de ce que coûte de recherches, de ce que renferme de faits et de récits intéressants un recueil de ce genre qu'en le consultant chaque jour comme une source d'informations sûres et variées sur la vie et les annales de chaque pays. C'est en effet un recueil nouveau ajouté chaque année à la *Revue des Deux Mondes* depuis 1850, et embrassant l'ensemble de tout ce qu'il convient de connaître dans les événements et les intérêts qui viennent modifier la vie des peuples. On n'avait pas encore réussi à faire deux recueils de cette importance à un prix aussi modéré, car la *Revue des Deux Mondes* donne 30 et 32 feuilles grand in-8° par mois, et l'*Annuaire historique* 60 ou 66 feuilles, ce qui fait par année un contingent de 440 à 450 feuilles de travaux de choix.

M. Vapereau a eu l'idée de réunir sous forme de *Dictionnaire* la biographie de toutes les notabilités du jour, françaises et étrangères. Parmi ces milliers de noms qui figurent dans cette vaste galerie, il est beaucoup d'appelés, pourrait-on dire, et combien peu seront élus! Si l'œuvre se continue d'ici à quelque dix ans, nous avons grand' peur que l'article consacré à la plupart de ces gloires éphémères ne reste en route dans la casse du compositeur, pour faire place à quelques belles renommées, à peine écloses aujourd'hui, et qui n'ont pas trouvé leur nid dans cet immense répertoire. Nous n'en félicitons pas moins M. Vapereau d'avoir entrepris cette œuvre capitale, qui ne peut manquer d'intéresser le public, soit par les renseignements qu'il y peut puiser que par des notions sur les personnages contemporains, plus exactes généralement que les prétendues biographies qu'on lui sert depuis quelque temps à grand renfort de scandale et d'assertions mensongères.

Un écrivain connu depuis longtemps du public pour la finesse de ses observations, M. Charles Didier, a publié le résultat du voyage qu'il a fait en Egypte. Ce coup-d'œil jeté sur un pays qui éveille en ce moment la curiosité du monde, par suite des projets gigantesques qui doivent s'y réaliser, est un tableau animé des mœurs de l'Arabe et des scènes du désert. *Cinq cents lieues sur le Nil*, *Cinquante jours au Désert*, un *Séjour chez le grand-shérif de la Mekke*, placent M. Ch. Didier à un rang très-honorable parmi les voyageurs qui méritent confiance.

Les ouvrages du docteur Zimmermann, qui ont fait sensation en Allemagne, ont trouvé d'habiles reproducteurs et traducteurs dans notre langue. Nous citerons entre autres les *Phénomènes de la Nature*, rendus par M. le docteur Valérius, de Gand, et *le Monde avant la création de l'homme*, par MM. Hymans et Strens. — La botanique a aussi trouvé son vulgarisateur dans le docteur J. Schleiden, auteur de *la Plante et sa vie*, dont la traduction, faite par MM. Scheidweiler et le docteur P. Royer, forme un charmant livre d'étude enrichi de nombreuses figures.

de

58,
du
tre
in-
es,
et
ge
ti-
ue
fr.
-il
de
ue
de
a-
té
de
nt
tte
et
qui

tes
u-
en
ur
la
u-
ci-
an-
ar
ré-
ale

s,
eil
ets
et
un
o-

vê
es
le
a
et
me